

**Cent soixante-quatrième session**

164 EX/4

Partie I

PARIS, le 29 avril 2002

Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**PARTIE I**

**RESUME**

Le présent rapport est destiné à informer les membres du Conseil exécutif sur l'état d'exécution du programme adopté par la Conférence générale.

La première partie de ce rapport porte sur les principaux résultats obtenus au cours du dernier semestre de l'exercice biennal 2000-2001, correspondant au document 30 C/5. Il complète le bilan analytique des principaux résultats obtenus au cours des 18 premiers mois du même exercice biennal qui a été soumis à l'attention des membres du Conseil exécutif dans le document 162 EX/4 Partie I.

Pour la 165e session du Conseil, le format de la première partie du rapport du Directeur général sur l'exécution du programme adopté (qui portera sur le premier semestre de l'exercice biennal 2002-2003) sera remanié en profondeur afin de refléter plus adéquatement les progrès accomplis dans la réalisation des résultats escomptés figurant dans le Programme et budget approuvés par la Conférence générale ainsi que dans la mise en oeuvre des projets relatifs aux deux thèmes transversaux. Ce remaniement vise en outre à contribuer à la présentation en temps opportun des documents C/3.

## GRAND PROGRAMME I L'ÉDUCATION POUR TOUS TOUT AU LONG DE LA VIE

1. Au cours du dernier semestre de l'exercice biennal 2000-2001, les événements du 11 septembre 2001 et leurs conséquences, tant en Afghanistan que dans le reste du monde, ont focalisé l'attention sur les débats consacrés à la qualité et à l'objet de l'éducation. Pendant la période concernée, l'UNESCO a continué de s'acquitter de son mandat en coordonnant les efforts déployés à l'échelle internationale en faveur de la campagne sur l'éducation pour tous. La première réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous s'est tenue les 29 et 30 octobre 2001, la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous s'est tenue du 10 au 12 septembre 2001 et le premier *Rapport de suivi sur l'éducation pour tous* a été publié. Le Secteur de l'éducation de l'UNESCO a établi des relations de travail plus efficaces avec les autres institutions multilatérales et bilatérales et les ONG intéressées afin d'instaurer une collaboration constructive, notamment dans le cadre du Programme d'action de Dakar (voir le document 164 EX/7). Cette coopération a conduit, par exemple, à la proclamation de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation, qui sera un programme phare dans le cadre de la campagne sur l'éducation pour tous. Les réformes internes actuellement en cours, en particulier dans le domaine des politiques et pratiques suivies en matière de ressources humaines, devraient à l'avenir favoriser une réaction plus rapide lorsque de nouvelles priorités sont fixées.

2. Parmi les mesures visant à promouvoir la mise en oeuvre du Cadre d'action de Dakar, le programme I.1 a continué de privilégier les activités de sensibilisation, la réforme de l'enseignement et le renforcement des capacités des formateurs. Des efforts notables ont été déployés pour accroître la participation de la société civile au dialogue engagé sur l'ensemble des aspects de l'éducation pour tous et sur le suivi de Dakar. Le programme I.2 a eu principalement pour objet d'aider les Etats membres à repenser le rôle de l'éducation et à entreprendre les activités nécessaires de rénovation, de reconstruction et de développement de l'ensemble de leur système éducatif, dans le cadre des plans d'action nationaux en matière d'EPT et, également, au-delà.

### Programme I.1 - L'éducation de base pour tous

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
Sous-programme I.1.1	2.896.886	2.772.201	95,7
Sous-programme I.1.2	4.189.421	4.483.786	107,0
Sous-programme I.1.3	5.389.201	4.980.913	92,4
<b>Programme I.1</b>	<b>12.475.508</b>	<b>12.236.900</b>	<b>98,1</b>

#### *1.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants*

3. Pour l'essentiel, l'UNESCO s'est employée à contribuer à réformer l'enseignement primaire et à en améliorer la qualité dans certains Etats membres dans la perspective de l'EPT. Des efforts ont été faits pour mettre à profit les structures nationales déjà en place, dont les commissions nationales, et pour cibler les domaines faisant apparaître des faiblesses chroniques dans les programmes d'enseignement primaire. Un appui a été apporté en vue principalement d'améliorer la coordination nationale et de renforcer les capacités nationales pour structurer et mettre en oeuvre les réformes.

L'UNESCO a continué de soutenir le renforcement des capacités à Madagascar afin que le programme de réformes puisse être appliqué et elle s'est associée aux initiatives conjointes de collecte de fonds qui ont amené la Banque africaine de développement à proposer un montant de 2 millions de dollars. Une proposition concernant une étude de faisabilité sur l'enseignement bilingue au Niger et au Tchad a été soumise aux gouvernements intéressés et à la Banque islamique de développement.

4. La fourniture de **manuels scolaires au niveau de l'enseignement primaire** reste une préoccupation majeure. La contribution de l'UNESCO au renforcement des capacités dans ce domaine, au titre de l'Initiative UNESCO/DANIDA relative aux matériels d'apprentissage de base, a permis d'élaborer des politiques et des textes législatifs portant sur les manuels scolaires dans cinq pays (Burkina Faso, Guinée (Conakry), Malawi, Mozambique et République-Unie de Tanzanie). Les organes de coordination des secteurs public et privé ont organisé des ateliers de recyclage sur divers aspects de la chaîne du livre, notamment publication, impression, rédaction de livres pour enfants et de guides à l'usage des enseignants, vente, conception et mise en page et édition. Les principaux partenaires du programme sont la DANIDA, l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) et les commissions nationales de l'UNESCO, mais des ONG ainsi que des consultants nationaux et internationaux y sont également associés. Le programme "Lecture pour tous" contribue à renforcer les capacités nécessaires à l'enseignement et à vulgariser la lecture. Dans ce domaine, le Ghana a organisé un programme de formation en cours d'emploi destiné à 40 professeurs de 20 écoles normales. L'UNESCO a contribué à la deuxième Conférence panafricaine sur la lecture pour tous (Abuja, Nigéria, octobre 2001), qui sert de tribune pour présenter les travaux de recherche effectués dans le domaine de la lecture et pour échanger des idées sur la manière de vulgariser la lecture en Afrique.

5. Les mesures visant à **briser l'engrenage de la pauvreté parmi les enfants** ont été l'élément moteur de plusieurs activités exécutées dans le cadre de programmes nationaux de développement. Un atelier international organisé par l'UNESCO à l'intention de fonctionnaires nationaux travaillant dans le domaine de l'éducation et de la lutte contre la pauvreté a mis en évidence la nécessité d'inclure des mesures visant à aider les enfants les plus pauvres dans les Stratégies de lutte contre la pauvreté (SLCP), de renforcer les programmes d'assistance scolaire, de dispenser une formation pour garantir un apprentissage à tous les enfants et de veiller à la planification et à l'exécution intégrées des programmes en y associant les ministères de l'éducation, de la santé et de la protection sociale. Des systèmes nationaux de **contrôle des acquis dans le domaine de l'alphabétisation, du calcul et des compétences nécessaires à la vie courante** ont été créés ou renforcés dans 20 pays à l'échelle mondiale et, à ce titre, des manuels ont été traduits dans différentes langues. Dans ces pays, un échantillon regroupant quelque 60.000 élèves en quatrième année d'étude, leurs parents, les chefs d'établissement et les enseignants a été analysé. Quinze ateliers de formation intensive visant à renforcer les capacités ont permis de former une "masse critique" de ressources humaines endogènes au contrôle et à l'évaluation de la qualité de l'enseignement. Quelque 80 stagiaires par pays ont acquis des connaissances dans le domaine des méthodes d'enquête et de sondage, de l'élaboration d'instruments, des essais, de l'analyse des données et de la rédaction de rapports.

6. Une table ronde organisée sur le thème de la gouvernance à l'échelon local a recensé des priorités, examiné diverses possibilités d'améliorer la **gouvernance éducative** et étudié des indicateurs potentiels pour évaluer les progrès réalisés dans la mise en oeuvre de la gouvernance à l'échelon local. En Asie, l'UNESCO a contribué à renforcer les capacités des directeurs d'école pour les aider à gérer leur établissement. Un manuel sur Les techniques de la planification et de la gestion scolaires à l'intention des chefs d'établissement et des enseignants a été élaboré à partir de l'expérience acquise dans la région de l'Asie et du Pacifique. Quatre études par pays sur la situation des enseignantes en Asie du Sud ont été entreprises, synthétisées dans un rapport régional et

utilisées pour mettre au point des projets pilotes visant à renforcer les capacités des enseignantes. La contribution de l'UNESCO à l'enseignement primaire dans la région de l'Amérique latine a consisté notamment à apporter au Ministère cubain de l'éducation un appui dans le domaine de la coopération internationale et du développement de l'enseignement grâce à la mise en réseau de l'information, et une assistance technique spécialisée pour renforcer les capacités des ressources humaines.

7. Les activités menées par l'UNESCO pour promouvoir **l'éducation de la petite enfance et des parents** dans le cadre des programmes d'éducation de base ont été renforcées par la diffusion d'informations et de données sur l'éducation de la petite enfance, le développement des partenariats, un appui extrabudgétaire et la consolidation de la coopération interorganisations dans toutes les régions. Les activités menées en Afrique ont notamment été les suivantes : échanges et création de réseaux entre les "Clos d'enfants" et d'autres projets visant la mise en place de structures novatrices en faveur de la petite enfance en Afrique de l'Ouest et Afrique centrale ; réunion de consultation sur la politique nationale en faveur de la petite enfance au Kenya ; et troisième réunion du Réseau africain francophone de la prime enfance au Sénégal. Une visite de deux semaines dans les Etats arabes a été organisée en août 2001 dans le cadre des programmes régionaux en faveur de la petite enfance. Des cours de formation et des matériels pour ludothèques ont été mis au point dans des pays d'Amérique latine sous forme de projets communautaires en faveur de la petite enfance et la Conférence régionale sur l'éducation et l'aide parentales s'est tenue à la fin de 2001 (Santiago). Des activités consacrées aux indicateurs relatifs à la petite enfance ont été réalisées en Asie et dans le Pacifique (Turquie).

8. S'agissant de **l'éducation intégratrice et de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux**, des activités visant à mettre en lumière la situation des apprenants marginalisés et/ou des enfants exclus de l'enseignement et à assurer une meilleure sensibilisation au problème ont été entreprises dans le cadre de conférences et ateliers, notamment d'un atelier régional organisé à Saint-Domingue durant lequel 34 représentants des ministères de l'éducation de 19 pays ont défini un ensemble de priorités pour promouvoir le développement de l'éducation intégratrice dans la région. Cet atelier a montré que les ateliers et forums organisés avec la participation des personnels chargés de l'éducation de base et de l'éducation spéciale jouaient un rôle important en encourageant l'élaboration de politiques d'éducation intégratrice dans le cadre de l'Education pour tous. La mobilisation et la participation des Etats membres, d'ONG et de partenaires locaux et nationaux, favorisées par un soutien énergique en termes de matériels d'appui à la mise en place de pratiques exemplaires, ont permis une intervention accrue des pouvoirs publics et une plus large diffusion de l'information et de données d'expérience parmi les établissements d'enseignement et les autorités scolaires.

9. Au titre du projet régional pour l'Asie et le Pacifique, certains pays ont mis en place des écoles intégratrices dans le cadre d'activités pilotes et en dispensant une formation au personnel pour renforcer ses capacités. Les activités ont porté notamment sur l'amélioration du cadre scolaire pour accueillir les enfants ayant des besoins éducatifs spéciaux, la formation des enseignants, le soutien communautaire et parental et l'appui à la formulation des politiques. Un atelier destiné aux assistants et aux coordonnateurs du projet "L'éducation dans la diversité dans les pays du MERCOSUR", qui était appuyé techniquement par le Bureau de l'UNESCO de Santiago et financé par l'Organisation des Etats américains (OEA), a dispensé une formation à 30 participants venus de l'Argentine, du Brésil, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay pour qu'ils puissent apporter une aide aux établissements d'enseignement désireux d'élaborer des projets éducatifs qui favorisent l'apprentissage et la participation de tous les enfants en tenant compte de leurs différences et en les valorisant. Une réunion de planification du groupe de coordination interrégionale de la Consultation collective des ONG sur l'EPT a décidé de consacrer principalement la prochaine réunion annuelle à

de nouvelles méthodes et à la qualité dans le domaine de l'EPT, ainsi qu'à une évaluation de la participation de la société civile aux processus de l'EPT. La consultation avec les ONG par le biais des TIC a été renforcée grâce à l'envoi régulier de courriers électroniques sur les questions relatives à l'EPT et à l'amélioration de la page Web consacrée au rôle de la société civile dans l'EPT.

### *1.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes*

10. S'agissant des mesures de sensibilisation et de mobilisation adoptées en faveur de **l'alphabétisation et de l'éducation non formelle**, il convient de signaler deux événements très importants. Le premier a été la Journée internationale de l'alphabétisation (8 septembre) au cours de laquelle cinq prix internationaux d'alphabétisation ont été attribués lors de cérémonies organisées au Siège et dans les Etats membres. Une étude d'impact de ces prix a été achevée. Le deuxième événement a été la **proclamation de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation** couvrant la période 2003-2012, par la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies (19 décembre 2001). Dans sa résolution A/RES/56/116, l'Assemblée générale a pris acte du "Projet de proposition et de plan pour une décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation" présenté par l'UNESCO et a décidé en outre qu'il revenait à cette dernière d'assurer, en jouant un rôle de moteur et de catalyseur, la coordination des activités qui seraient menées au niveau international dans le cadre de la décennie. Pour de plus amples informations, voir le document 164 EX/38, point 7.1.1.

11. Le renforcement des capacités destiné à améliorer et à développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle s'est poursuivi par la mise au point de mallettes de références types pour l'éducation non formelle et de valises pédagogiques pour l'autonomisation des agricultrices. L'étude *Gender and Post-literacy - A non-formal Education Approach to HIV/AIDS Prevention* a été affichée sur le site Web de l'UNESCO. Des matériels de prévention du VIH/sida élaborés lors de l'atelier tenu au Swaziland ont été imprimés et diffusés. Le Projet d'apprentissage multicanal pour l'autonomisation des agricultrices, établi en collaboration avec la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO, le Bureau de l'UNESCO de Beijing et l'Institut de recherche pédagogique du Yunnan, a dispensé une formation à des agents de vulgarisation agricole et à des chercheurs, à des agents des services de santé, à des concepteurs de programmes d'études et à des représentants des médias, pour qu'ils intègrent les préoccupations des femmes dans les programmes d'éducation non formelle en cours destinés aux agricultrices défavorisées.

12. Des efforts notables ont été déployés pour **suivre et évaluer l'éducation non formelle** comme en témoigne notamment la mise au point d'une mallette méthodologique type pour le suivi et l'évaluation de l'ENF et d'un manuel permettant de mettre en place, au niveau des districts, un système d'information et de gestion de l'éducation non formelle et le logiciel correspondant. La mallette a été examinée lors de deux réunions consultatives (République-Unie de Tanzanie et Cambodge) et un projet pilote a été entrepris pour la tester. Une évaluation critique des méthodes d'évaluation de l'alphabétisation au Nigéria, en Inde, au Mexique et en Chine a été engagée. En collaboration avec le réseau africain de la Consultation collective des ONG sur l'EPT (CCNGO/EPT), l'UNESCO a élaboré un programme de renforcement des capacités pour les organisations de la société civile et les ONG locales oeuvrant dans le domaine de l'éducation en Afrique subsaharienne, et l'a présenté à des donateurs en vue d'un financement.

13. Le renforcement de la participation des pouvoirs publics à des programmes d'éducation de base et de formation professionnelle destinés aux **enfants des rues et aux enfants qui travaillent**, et les initiatives visant à mieux sensibiliser le grand public à la situation de ces enfants et au non-respect du droit à l'éducation pour tous sont restés un autre objectif majeur des activités entreprises. Des mesures visant à mobiliser les Etats membres, les ONG et les partenaires locaux et

nationaux pour qu'ils interviennent davantage dans l'éducation des enfants vivant dans des conditions difficiles ont été mises au point avec succès et consolidées moyennant une plus grande participation des pouvoirs publics, une plus large diffusion de l'information et de données d'expériences et un soutien aux instituts et centres oeuvrant auprès des enfants qui vivent dans des conditions difficiles.

14. On citera à ce titre *Le livre blanc de notre avenir*, diffusé initialement au Mali. Pendant la période à l'étude, plus de 100 enfants des rues du Honduras ont participé à ce projet ; les enfants sont invités à rédiger des textes et à faire des dessins pour exprimer leurs craintes face à l'avenir et leurs désirs. L'objectif de ce projet est d'encourager les enfants des rues à réfléchir à leur vie et de mieux sensibiliser les décideurs et le grand public à la détresse de ces enfants et à la nécessité de combattre l'exclusion sociale. Sa méthodologie peut être appliquée dans n'importe quel pays. Une étude sur les enfants des rues et les enfants qui travaillent a été réalisée dans 14 villes indiennes (Bureau de l'UNESCO de New Delhi). Le projet exécuté à Bandung (Indonésie) sur l'autonomisation des enfants des rues et des enfants qui travaillent grâce à une approche intégrée de l'éducation non formelle a été évalué et a servi de base au deuxième atelier de formation régional organisé en Chine, qui a formalisé des plans d'action nationaux. La qualité de nouvelles méthodes d'alphabétisation a été améliorée dans le cadre d'ateliers organisés après l'école pour 60 enfants, avec des enfants qui travaillent et des enfants des rues (Bureau de l'UNESCO de Montevideo). Un projet pilote sur le thème "La rue ou l'école : que choisissent les enfants ?" a également été élaboré au Kazakhstan (Bureau de l'UNESCO d'Almaty).

#### **Projet spécial : Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés**

15. Des fonds extrabudgétaires ont été obtenus pour financer la création sur l'Internet d'un forum d'échange et d'une bibliothèque virtuelle consacrés à l'éducation non formelle et à l'alphabétisation, et ce projet de mise en réseau a fait l'objet d'une étude de faisabilité qui en a défini le schéma d'organisation, les objectifs et les partenaires. En ce qui concerne le renforcement des capacités et la recherche-action, une étude sur le terrain des solutions de substitution en matière d'éducation de base a été réalisée au Sénégal et ses résultats ont été publiés. Le rapport final du Projet spécial a été établi pour présentation à la Conférence générale et une brochure, *Savoirs en action*, tirant les leçons des meilleures pratiques constatées dans le cadre de ce projet, a été publiée en anglais et en français.

#### **Projet spécial : Promotion de l'éducation des jeunes filles et des femmes en Afrique**

16. Des activités régionales de formation menées au Malawi (juillet 2001) et en Côte d'Ivoire (novembre-décembre 2001) ont permis de former 50 formateurs de formateurs venus de 26 pays. Des ateliers nationaux ont été en outre organisés dans les pays participant au projet. La mise sur pied du Centre pour le conseil, l'orientation et l'épanouissement des jeunes en Afrique s'est poursuivie, et son directeur désigné a coopéré avec l'équipe de coordination au Malawi. De nouveaux pays ont signé le Cadre juridique du Centre, portant le nombre total des signataires à 12. Les préparatifs de la première Conférence africaine sur les services de conseil et d'orientation ont commencé, tandis que la production de matériels didactiques se poursuivait. Une brochure intitulée *Les droits de la femme expliqués à ma fille - le cas de la Côte d'Ivoire* a été publiée et les modules de formation sur support imprimé ont été mis à jour et traduits de l'anglais en portugais.

#### **I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous**

17. Le suivi du Forum de Dakar est demeuré le thème dominant du programme consacré à l'éducation. Entre autres activités de coordination, l'UNESCO a organisé la deuxième réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous (UNESCO, Paris, 10-12 septembre 2001) et la première

réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous (UNESCO, Paris, 29-30 octobre 2001). On trouvera dans les documents 162 EX/7 et 164 EX/7, respectivement, des informations complètes sur ces réunions et un compte rendu détaillé de la mise en oeuvre du Cadre d'action de Dakar et des progrès accomplis en ce qui concerne les plans d'action nationaux.

### **Renforcement de l'Initiative des neuf pays à forte population (E-9)**

18. Les ministres de l'éducation des neuf pays à forte population se sont réunis à Beijing (Chine) du 21 au 23 août 2001 pour examiner les progrès accomplis sur la voie de la réalisation de l'EPT et débattre des possibilités offertes par les TIC dans le domaine de l'éducation de base. Ils ont adopté un communiqué commun réaffirmant dans des termes vigoureux le plein attachement de leurs pays respectifs à l'EPT et remerciant l'UNESCO pour son appui continu à l'Initiative et aux programmes d'EPT mis en oeuvre dans les neuf pays. Les ministres ont souligné le rôle des programmes de protection et d'éducation de la petite enfance dans le succès de l'enseignement primaire, et décidé que cette question ferait l'objet d'un examen approfondi à leur prochaine réunion, prévue en 2003. Une étude intitulée *Literacy in the E-9 countries* (L'alphabétisation dans les pays de l'E-9) a noté que ces pays comptent encore une très forte proportion d'analphabètes et jugé nécessaire de renforcer les efforts nationaux pour réaliser l'éducation pour tous. Cette étude a montré également que, partout où les taux d'analphabétisme sont élevés, l'enseignement primaire s'en ressent sur le plan qualitatif et quantitatif.

### **Programme I.2 - Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
Sous-programme I.2.1	3.284.993	3.058.934	93,1
Sous-programme I.2.2	3.431.208	3.173.561	92,5
Sous-programme I.2.3	2.658.511	2.278.930	85,7
La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information	1.129.688	1.023.897	90,6
Eduquer pour un avenir viable	1.610.000	1.510.910	93,8
<b>Programme I.2</b>	<b>12.114.400</b>	<b>11.046.232</b>	<b>91,2</b>

#### ***1.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information***

19. L'UNESCO a continué de fournir à des Etats membres des services consultatifs et d'assistance technique en amont pour la conception et l'élaboration des **politiques, stratégies et plans de développement des systèmes éducatifs nationaux**. Son action vise principalement à aider les pays à mettre sur pied ou renforcer leurs plans de développement de l'éducation conformément aux recommandations énoncées dans le Cadre d'action de Dakar. Un soutien en amont a été apporté à la formulation de programmes de réforme et de développement des systèmes éducatifs nationaux et à la mobilisation de ressources financières et techniques externes dans plus de 40 Etats membres, en

particulier d'Afrique et d'Amérique latine. A la lumière des conclusions d'une enquête sur l'état d'avancement des plans nationaux d'EPT, il a été fourni aux Etats membres qui en avaient fait la demande un appui technique et méthodologique à l'élaboration de plans et de programmes relatifs à l'EPT sous la forme d'une assistance technique directe, d'activités de renforcement des capacités et de mesures visant à faciliter l'échange de données d'expérience entre les Etats. En particulier, l'UNESCO aide à revitaliser les forums EPT régionaux en Afrique, en Asie, en Amérique latine et dans les Etats arabes, soutient l'organisation et le fonctionnement des groupes EPT nationaux, notamment d'Haïti, du Népal, du Sénégal et du Viet Nam, et apporte son concours technique aux pays engagés dans de grandes réformes tels que l'Algérie, la République de Moldova, le Nigéria et la Fédération de Russie (pour la République tchétchène).

20. L'UNESCO a renforcé ses **partenariats régionaux et internationaux** et ses programmes de coopération avec divers organismes d'aide au développement dans le domaine des politiques et du développement de l'éducation, dans le cadre du suivi de l'EPT. De nouveaux partenariats sont mis en place avec la Banque mondiale en vue de renforcer les effets de synergie et de faciliter ainsi l'élaboration des documents stratégiques par la réduction de la pauvreté et des plans nationaux d'EPT. Divers programmes de coopération et initiatives ont été mis sur pied avec des partenaires internationaux et régionaux tels que la CNUCED pour les PMA, CONFEMEN et l'Union interparlementaire, en vue de fournir un appui commun pour l'élaboration des politiques et programmes nationaux relatifs à l'éducation.

21. Pour contribuer à **éclairer la formulation des politiques et la prise de décisions** à tous les niveaux, l'Organisation a continué d'intensifier la diffusion, tant sur support papier qu'au format électronique, de documents et d'informations destinés aux décideurs, aux chercheurs en sciences de l'éducation et aux institutions éducatives. Au nombre des 125.000 documents qui ont été distribués figuraient 4.000 exemplaires du CD-ROM multimédia *Pour une éducation à la citoyenneté* demandés par des enseignants, des instituts de formation pédagogique et des formateurs d'enseignants. Des efforts ont été faits pour améliorer l'appui aux réseaux sur l'éducation, aux universités et aux OIG et ONG s'occupant d'éducation en leur fournissant les informations pertinentes. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication a permis de renforcer la coopération interactive avec les ministres de l'éducation, les commissions nationales et les institutions éducatives des pays en développement.

22. En ce qui concerne les **pays confrontés à des situations d'urgence, de conflit, de crise ou de transition**, l'UNESCO a centré ses efforts sur les activités en amont et la prévention, et s'est attachée à instaurer une continuité entre les interventions d'urgence et les activités de développement proprement dites. Ses initiatives ont visé surtout à favoriser la coopération interinstitutions et la participation des ONG et de la société civile, la mise en réseau et le partage de l'information concernant les meilleures pratiques, la prévention et le renforcement des capacités par l'élaboration de stratégies et d'un cadre normatif pour l'action d'urgence. Afin de fournir des informations de fond aux personnes s'occupant de la reconstruction du système éducatif en Afghanistan, l'UNESCO a publié un document intitulé *Education and Afghan Society in the Twentieth Century* (L'éducation et la société afghane au XXe siècle) (novembre 2001).

23. Un *site Web UNESCO sur l'éducation* dans les situations d'urgence et de crise, où sont diffusées les données les plus récentes sur les activités du programme, a été mis en place en collaboration avec l'Université de Pittsburgh (Programme GINIE). Le réseau OFNET (UNESCO Offices Network) dont un "point focal" traite les problèmes spécifiques de l'éducation d'urgence avec les partenaires locaux a également été créé. L'UNESCO a en outre formulé des propositions concrètes dans la perspective du prochain sommet de l'ONU sur la protection des enfants dans les situations de conflit armé.



24. Dix-neuf Etats membres (République du Congo, Colombie, Guinée, Bangladesh, Iran, Pakistan, Afghanistan, Kazakhstan, Tadjikistan, République démocratique du Congo, Angola, Algérie, Timor oriental, Albanie, Kosovo, Somalie, Erythrée, Mozambique et Ouganda) ont bénéficié d'un **appui financier et technique** allant de la formation d'enseignants dans les camps de réfugiés à la préparation de projets extrabudgétaires spécifiques, en passant par la production de matériels pédagogiques (manuels scolaires) ou le lancement de programmes nouveaux. Le Programme PEER a été renforcé dans la région de la Corne de l'Afrique et des Grands Lacs, notamment par la mise en oeuvre de nouveaux projets extrabudgétaires concernant la Somalie, l'Erythrée et le Soudan. Les activités relatives au suivi de Dakar ont porté essentiellement sur la mise en place d'un programme phare pour les pays en situation de crise et la mise au point d'un guide opérationnel pour la préparation de la composante "éducation d'urgence" destiné à aider les Etats membres dans l'élaboration des plans nationaux. Un schéma directeur a été également mis au point à cette même fin.

25. La contribution de l'UNESCO au "Programme pétrole contre vivres" mis en oeuvre en Irak a été réactualisée et étendue. L'UNESCO est à présent mieux à même de relever les défis que représente ce programme unique, en favorisant le renforcement mutuel des capacités et la transition vers la réalisation des objectifs du développement durable dans le domaine de l'éducation.

26. De nouveaux progrès ont été faits dans l'aide apportée aux Etats membres en ce qui concerne la reconstruction des systèmes éducatifs en vue d'améliorer l'accès à l'éducation et les résultats scolaires par la création d'environnements favorables. Une proposition de projet assortie de plans détaillés, de dessins techniques, etc., relative à la construction d'une école secondaire de filles à Bagdad (Irak) a été finalisée et approuvée par le Ministère irakien de l'éducation en octobre 2001. Dans les Territoires autonomes palestiniens, la construction de l'école primaire mixte d'Odela a été achevée avec succès. Au cours de la période considérée, du mobilier et des matériels pédagogiques ont été produits et livrés aux établissements remis en état dont 1.340 bureaux et 2.480 chaises d'écopier, 332 chaises pour les maîtres et 167 classeurs.

### ***1.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel***

27. Les principales évolutions, difficultés et priorités liées à la **réforme et à l'expansion de l'enseignement secondaire** telles qu'elles ont été définies par la Réunion internationale d'experts sur l'enseignement secondaire général au XXI<sup>e</sup> siècle (Beijing, mai 2001) ont été présentées aux Etats membres et organisations internationales dans le *Rapport final* qui leur a été diffusé. C'est sur la base de ce rapport que plusieurs initiatives nationales et régionales ont été prises dans le domaine de l'enseignement secondaire, plus particulièrement en Afrique et dans les Etats arabes. Une assistance technique a été fournie aux ministères de l'éducation de pays d'Amérique latine et des Caraïbes ainsi que de la région Asie afin de développer l'enseignement secondaire et d'en améliorer la qualité.

28. La concertation sur l'action à mener ainsi que l'échange d'informations, de matériels et de données d'expérience entre les Etats membres ont été encouragés par la création d'un réseau international des responsables de l'enseignement scientifique et technologique dans les ministères de l'éducation (INGOSTE), actuellement composé de 65 membres. Un cadre d'action et un document contenant des principes directeurs relatifs à l'enseignement scientifique et technologique (EST) ont été élaborés et diffusés aux autorités responsables dans les Etats membres pour qu'elles puissent prendre des décisions en toute connaissance de cause. S'agissant du renforcement des capacités, plusieurs activités ont été menées à bien : un atelier sur la création/l'application de matériels didactiques pour l'enseignement des sciences et de la technologie en Europe méridionale (Thessalonique, Grèce, 27-31 août 2001), un atelier sur l'éducation scientifique et technologique

(Kingston, Jamaïque, 25-28 septembre 2001), des matériels d'enseignement et d'apprentissage pour les pays du SEMEP, y compris trois modules sur *L'alimentation, Les forêts et Le milieu marin*, ainsi qu'un CD-ROM intitulé *Go-Green* ; de plus, un CD-ROM sur la biotechnologie à l'intention des établissements d'enseignement secondaire a été produit et diffusé. Le volume 8 de la publication *Innovations in Science and Technology Education* consacré à **l'enseignement scientifique et technologique** au XXI<sup>e</sup> siècle a été réalisé. Un appui supplémentaire sera fourni dans le cadre d'une enquête sur la situation de l'EST dans 46 Etats membres pendant la période considérée et d'un projet sur l'enseignement scientifique, technique et professionnel pour les filles en Asie. Les recommandations de l'évaluation externe du programme de l'UNESCO sur l'enseignement scientifique et technologique réalisée dans 15 Etats membres pour améliorer et élargir l'impact de ce programme ont été prises en considération dans l'élaboration des plans de travail pour 2002-2003. Le contrôle des acquis des élèves pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement secondaire (en mathématiques et sciences de la vie) a été entrepris dans 30 pays, à l'échelon sous-régional.

29. L'atelier national de formation sur les stratégies d'élaboration de matériel éducatif sexospécifique sur **le VIH/sida**, auquel ont assisté 35 participants et qui a été organisé conjointement avec l'IUE, l'ONUSIDA et le groupe de travail sur les enfants et les femmes de la République populaire de Chine (décembre 2001), a été la première initiative de ce type prise par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation préventive contre le VIH/sida en Chine. L'intégration de l'éducation préventive et des questions de santé scolaire dans les plans d'action nationaux pour l'EPT a été préconisée dans le cadre notamment de deux réunions. L'UNESCO, l'UNICEF, l'OMS, la Banque mondiale, l'Internationale de l'éducation, EDC et CDC ont organisé une conférence sur l'importance de la santé scolaire et de la prévention du VIH/sida pour la réalisation de l'EPT (Paris, juillet 2001) à laquelle ont participé des représentants des ministères de l'éducation et de la santé des pays de l'E-9 ; de plus, l'UNESCO et l'ONUSIDA ont organisé un séminaire régional auquel ont participé des représentants de 18 Etats arabes sur l'intégration dans le système scolaire de la prévention du VIH/sida (Brumana, Liban, octobre 2001). Ces deux manifestations ont permis de présenter aux pays intéressés des orientations nouvelles. La version française du manuel interorganisations de formation sur la santé scolaire et l'éducation préventive contre le VIH/sida a été publiée et utilisée lors d'un séminaire de formation réunissant des représentants du corps enseignant de six pays d'Afrique (Dakar, Sénégal, novembre 2001).

30. Après l'élaboration et l'utilisation à titre expérimental du matériel d'enseignement/apprentissage/formation intitulé "Learning About Small Business" (Initiation à la petite entreprise), une documentation a été adaptée aux besoins du secteur parallèle dans les pays du Pacifique et ces derniers peuvent désormais en disposer. Les capacités nationales d'enseignement et de formation techniques et professionnels (EFTP) ont été améliorées par un certain nombre d'activités. Des ateliers ont été organisés à l'échelon national au Kazakhstan et ont permis de fournir à ce pays un ensemble de directives en matière d'auto-évaluation pour qu'il puisse suivre et administrer des programmes d'enseignement technique et professionnel en s'assurant de leur qualité et de leur intérêt pour le monde du travail. La Conférence régionale africaine sur le thème "Promotion et réforme de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels en Afrique" a permis aux 11 pays participants d'être mieux en mesure d'élaborer des plans pour réformer leurs systèmes nationaux d'EFTP en s'appuyant sur les recommandations du Congrès de Séoul. Deux kits de formation sur des thèmes transversaux concernant l'orientation professionnelle et pratique et les questions d'environnement dans l'ETP se sont également révélés très efficaces.

### ***1.2.3 Enseignement supérieur et développement***

31. Le **suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur** est demeuré une priorité pour laquelle tous les partenaires (commissions nationales, Comité international de suivi, points

focaux, OIG et ONG) ont continué d'être mobilisés ; la réflexion et le débat se sont poursuivis sur des questions de fond concernant l'enseignement supérieur. La mise en oeuvre de la stratégie de suivi de la Conférence mondiale sur l'enseignement supérieur (CMES) a été examinée et approuvée par le Bureau du Comité international de suivi de la CMES et les informations concernant les projets, études et rapports de suivi ont été largement diffusées afin d'alimenter les débats sur le rôle et les missions de l'enseignement supérieur au XXI<sup>e</sup> siècle. Dans le cadre du Forum électronique sur l'enseignement supérieur, l'UNESCO a organisé deux débats (en septembre et en octobre) sur la gestion, le financement et l'internationalisation de l'enseignement supérieur. Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a fait mieux percevoir aux Etats membres les défis du XXI<sup>e</sup> siècle en organisant un atelier sur "les défis de la mondialisation économique pour les pays de la sous-région du Grand Mékong" (24-26 octobre 2001, Hanoi, Viet Nam) et une Conférence internationale sur le thème "La concurrence mondiale : problèmes et perspectives de l'apprentissage ouvert et des technologies de l'information" (12-14 novembre 2001, Djogjakarta, Indonésie). Le Bureau de l'UNESCO à Dakar a fourni une assistance au Gouvernement du Burundi pour organiser une consultation nationale sur la réforme de l'enseignement supérieur (octobre 2001) et a organisé des ateliers sous-régionaux et régionaux de formation sur l'enseignement et l'apprentissage dans l'enseignement supérieur (Addis-Abeba, Ethiopie, septembre 2001 ; Windhoek, Namibie, octobre 2001). Le CEPES a organisé un séminaire international sur "L'enseignement et l'organisation des études dans les universités classiques et virtuelles : antagonisme et/ou complémentarité", en collaboration avec l'Université de Porto Rico, le Hispanic Educational Telecommunications System (HETS) et l'Association des universités et instituts de recherche de la région des Caraïbes (UNICA), à San Juan de Porto Rico (22-24 octobre 2001), et une réunion internationale sur "Les approches institutionnelles de la formation des enseignants [dans l'enseignement supérieur] en Europe : modèles actuels et nouvelles tendances", en collaboration avec la Commission allemande pour l'UNESCO et le Sénat de Berlin (Berlin, Allemagne, 7-9 décembre 2001).

32. L'évaluation externe du projet spécial sexennal "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement" a été examinée par les différents partenaires (17-18 septembre) et des propositions concernant l'action future à mener en faveur des femmes dans l'enseignement supérieur ont été formulées.

33. Le **programme UNITWIN/chaïres UNESCO** a continué de se développer avec la création de quelque 500 chaïres UNESCO et réseaux UNITWIN en janvier 2002 (contre 481 en juillet 2001, 449 en juillet 2000 et 405 en décembre 1999) en place dans les universités de 113 Etats membres de l'UNESCO (109 en juillet 2001, 106 en juillet 2000 et 103 en décembre 1999), avec la participation de plus de 1.000 établissements d'enseignement supérieur (établissements d'accueil et partenaires). L'UNESCO a continué d'améliorer la gestion et la coordination internes du programme, de rationaliser les procédures concernant la création de nouvelles chaïres, et de suivre et évaluer leurs activités. Le Secrétariat a procédé à l'annulation de 25 accords relatifs à des chaïres UNESCO qui avaient atteint leurs objectifs ou étaient devenues "inactives". Les conclusions et recommandations de l'évaluation externe (2000) ont été concrétisées par une série de nouvelles procédures applicables au programme UNITWIN/chaïres UNESCO. Les mesures prises pour améliorer la couverture géographique et thématique des chaïres et réseaux nouvellement créés ont permis de renforcer l'impact qu'ils peuvent avoir sur les efforts de développement fournis à l'échelon national. La mise en réseau d'établissements d'enseignement supérieur aux échelons sous-régional, régional et interrégional a permis de créer des centres universitaires d'excellence.

34. Le Forum mondial sur la garantie de la qualité, l'accréditation et la reconnaissance des titres a été créé sous les auspices de l'UNESCO afin de mettre en relation les instances qui s'occupent des problèmes que posent, à l'échelon international, **la garantie de la qualité, l'accréditation et la**

**reconnaissance des titres**, et pour établir en permanence un dialogue entre elles. La sixième session du Comité intergouvernemental chargé de l'application de la Convention internationale sur la reconnaissance des études, des diplômes et des grades de l'enseignement supérieur dans les Etats arabes et les Etats riverains de la Méditerranée a fait l'objet de travaux préparatoires (14-15 janvier 2002, La Valette, Malte). La mobilité des étudiants a été facilitée par l'amélioration du site Web "Etudier à l'étranger" auquel a été ajoutée une rubrique intitulée "Caractéristiques des régions" à la suite de consultations avec les unités hors Siège, par l'actualisation périodique des activités en cours sur les conditions d'accès, la mobilité et la garantie de qualité, et par la création d'une section intitulée "Comment utiliser les conventions" à l'intention des étudiants. La mise au point d'un nouveau logiciel sur les *Etudes à l'étranger* a été entreprise.

### **La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information**

35. A la suite d'une campagne étayée sur des données probantes, qui a élevé la **formation des enseignants** au rang de thème économique et social international, le G-8 a fait de ce thème une de ses priorités (Sommet de Gênes, 2001) et le Groupe de travail interinstitutions sur l'EPT un programme phare dans l'optique proposée conjointement par l'UNESCO, l'OIT et l'Internationale de l'éducation ; la formation des enseignants a aussi donné lieu à une publication conjointe ISU/OCDE, intitulée *Des enseignants pour les écoles de demain*, qui a pour sa part permis à un large public de mieux connaître les réalités et charges de la profession d'enseignant. Un groupe de travail a été créé pour formuler des avis sur un rapport intérimaire relatif à la situation mondiale concernant les libertés académiques et l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, en particulier sous l'angle du développement de l'EPT. C'est ainsi qu'ont été arrêtés des paramètres pour le rapport biennal 2002-2003. Dix études nationales de cas sur le recours aux méthodes d'éducation ouverte et à distance dans la formation des maîtres, publiées sous forme résumée, ont été élaborées au Siège, dix autres par le BREDA et quatre documents majeurs sur l'éducation ouverte et à distance programmatique et les conseils en matière de TIC étaient sous presse à la fin de 2001. Avant même que ces derniers n'aient été publiés, des éléments en ont été activement utilisés dans des ateliers régionaux (par exemple, pour l'Asie : PROAP, Malaisie, novembre 2001 ; pour l'Europe : réunion régionale de la Confédération syndicale mondiale de l'enseignement, Pologne, décembre 2001). La Journée mondiale des enseignants a offert l'occasion de sensibiliser l'opinion mondiale à la détérioration de la condition des enseignants et à la nécessité de former 15 millions d'enseignants nouveaux d'ici à 2015. Ces problèmes ont bénéficié d'un écho dans le monde entier et une étude de l'UNESCO sur la question de la pénurie d'enseignants est prévue pour 2002-2003.

### **Eduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)**

36. L'UNESCO a poursuivi la réalisation d'activités montrant qu'une approche transdisciplinaire et intersectorielle était praticable et que cette stratégie permettait de réexaminer les politiques et programmes d'éducation dans la perspective d'un avenir viable et de réorienter l'éducation formelle et non formelle pour qu'elle vise des besoins et problèmes concrets à mesure qu'ils apparaissent dans la réalité. Plusieurs matériels didactiques ont été traduits, produits et diffusés. Au cours du second semestre 2001, un nouveau programme multimédia de formation des maîtres *Teaching and Learning for Sustainable Future* a été produit. Il est disponible sur CD-ROM et peut être consulté sur un site Web. Il est à espérer que, sur les 60 millions d'enseignants que compte le monde, le plus grand nombre possible y aura accès. Il est envisagé d'adapter ce programme aux besoins locaux, nationaux et régionaux. De plus, un site Web sur l'éducation pour le développement durable a été conçu dans le but de rendre accessibles toutes les informations sur l'évolution du projet depuis les dix dernières années ainsi que les rapports sur les documents officiels que l'UNESCO a soumis à la Commission du développement durable en tant que coordinatrice interinstitutions des activités du chapitre 36 d'Action 21 (sur l'éducation).

## **Instituts de l'UNESCO pour l'éducation**

37. Mieux intégrer les activités des instituts de l'UNESCO dans l'ensemble du programme de l'Organisation : tel est le but déclaré du Conseil exécutif, qui a examiné à sa 162e session des propositions de stratégie en ce sens. Les six instituts pour l'éducation se distinguent par leur mission, leur maturité et leur dimension, mais quelques constatations générales peuvent être faites sur leur travail récent. Chacun s'est concentré davantage sur sa tâche essentielle - notamment en raison de la baisse des crédits du budget ordinaire, on a privilégié les grandes priorités du programme d'ensemble de l'UNESCO et on a accordé une grande attention aux besoins du terrain et besoins nationaux lorsqu'il s'est agi de définir les activités. Lors de l'examen des propositions concernant une stratégie globale pour les instituts, le Conseil exécutif à sa 162e session a demandé que, s'agissant de l'intégration des instituts dans la stratégie globale de l'UNESCO, les grands principes à suivre soient la délégation de pouvoirs, la flexibilité et une plus grande cohérence des programmes et a invité le Directeur général à lui faire rapport à sa 165e session sur les progrès réalisés dans l'application des critères énoncés au paragraphe 19 du document 162 EX/18. La mise en oeuvre de ces principes a pris un bon départ. Conformément à leurs statuts, les instituts de l'UNESCO pour l'éducation ont soumis à la Conférence générale à sa 31e session des rapports sur leurs activités (voir les documents 31 C/REP/1 pour le BIE, 31 C/REP/2 pour l'IIEP, 31 C/REP/3 pour l'IUE, 31 C/REP/6 pour l'ITIE, 31 C/REP/7 pour l'IESALC et 31 C/REP/8 pour l'IIRCA).

### **Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)**

38. La seconde partie de l'année 2001 a été marquée, en particulier, par la préparation et la tenue de la 46e session de la Conférence internationale de l'éducation (CIE) (5 au 8 septembre 2001 : 127 pays représentés, plus de 600 participants (90 ministres et vice-ministres, 9 OIG, 13 ONG, 3 fondations), sur le thème : "L'éducation pour tous pour apprendre à vivre ensemble : contenus et stratégies d'apprentissage - problèmes et solutions". Le Rapport final ainsi qu'un CD-ROM contenant tous les documents de la conférence et les rapports nationaux ont été publiés. Le BIE a également répondu aux besoins des Etats membres dans les domaines suivants : renforcement des capacités en matière d'adaptation des contenus, des méthodes et des structures de l'éducation aux niveaux national, sous-régional et régional ; développement d'une plate-forme/observatoire des structures, contenus et méthodes (banque de ressources, information/documentation, site Internet) ; publications. Toutes les activités ont fait l'objet d'évaluations systématiques. La réussite de la 46e session de la CIE constitue pour le BIE et l'UNESCO une excellente expérience, notamment pour le renouvellement des modalités de dialogue sur les politiques éducatives. Cette période a aussi vu le démarrage des activités du BIE comme "clearing-house" dans le domaine des curricula pour promouvoir la prévention contre la pandémie du VIH/sida.

### **Institut international de planification de l'éducation de l'UNESCO (IIEP)**

39. Les cours intensifs de formation, ateliers et séminaires spécialisés de l'IIEP ont visé à former des spécialistes pour renforcer les capacités nationales de planification, gestion, évaluation, réforme et remise en place des systèmes éducatifs. Douze cours intensifs de formation ont été organisés au cours de cette période, auxquels ont participé 280 personnes, et quatre séminaires ont été proposés à 96 spécialistes. L'IIEP a diversifié ses modes d'intervention en organisant des stages d'éducation à distance à l'aide des nouvelles technologies de l'information et de la communication et des activités nouvelles en interaction avec d'anciens stagiaires. L'Ecole d'été annuelle de l'IIEP en juillet a rassemblé des participants d'administrations publiques nationales, d'organismes d'aide, d'ONG, d'universités et d'organisations de recherche.

40. En ce qui concerne les activités d'étude et de recherche, l'IIPE a mis au point ses quatre programmes de recherche, publié neuf études de cas, 14 ouvrages et deux numéros de sa *Lettre d'information*. Douze pays du SACMEQ ont achevé la collecte des principales données nécessaires pour le deuxième projet de politique éducative du SACMEQ ; ils ont notamment évalué les niveaux de compétence d'élèves et de leurs enseignants dans les domaines de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. Environ 50.000 élèves, 5.000 enseignants et 2.500 chefs d'établissement de 2.500 écoles primaires d'Afrique australe participeront à la collecte de données pour ce projet. Les capacités nationales en matière de planification et d'administration de l'éducation ont été renforcées par des activités opérationnelles en Algérie, dans les Territoires autonomes palestiniens, en République dominicaine, au Mexique, en Argentine, au Tchad, à la Grenade, en Guinée, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, au Népal, au Brésil, en Uruguay, au Chili et au Pérou.

### **Institut de l'UNESCO pour l'éducation (IUE)**

41. L'Institut de l'UNESCO pour l'éducation a poursuivi la réalisation de programmes éducatifs dans la perspective de l'apprentissage tout au long de la vie. Il a organisé en juillet la "Conférence internationale sur l'éducation permanente : Perspectives mondiales de l'éducation", conjointement avec l'Académie des sciences de l'éducation de Beijing (BAES), l'American Association for Adult and Continuing Education, le Programme Grundtvig de la Commission européenne et la Commission nationale chinoise pour l'UNESCO. Cette conférence a rassemblé 200 participants, qui ont mis en commun les pratiques d'éducation tout au long de la vie des divers pays et régions et ont discuté des moyens de suivre l'évolution de l'éducation tout au long de la vie dans le contexte de la cinquième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA) et du Forum mondial de Dakar sur l'éducation pour tous.

42. En novembre, l'Institut a organisé une conférence sur le thème "Considérations nouvelles sur l'alphabétisation des sociétés", conjointement avec le Siège de l'UNESCO et la Fondation allemande pour le développement international (DSE), au cours de laquelle une cinquantaine de spécialistes de l'alphabétisation venus de pays en développement et des partenaires du développement intéressés ont examiné ces dimensions indissociables de l'alphabétisme que sont l'utilisation, les services d'alphabétisation, l'apprentissage, l'environnement pédagogique et le contexte institutionnel. Au niveau sous-régional, un séminaire a été organisé au Bénin pour aider les Etats membres d'Afrique occidentale et centrale à élaborer leurs politiques d'alphabétisation et d'enseignement des adultes. Pour le premier rapport sur le suivi de Dakar, l'IUE a établi une synthèse des apports reçus de nombreux pays et institutions sur la mise en oeuvre des volets alphabétisation, éducation non formelle et apprentissage des jeunes et des adultes du Cadre d'action de Dakar. Il a également organisé un séminaire régional (Afrique) et deux séminaires nationaux (Chine, Philippines) sur le développement des capacités pour la prévention du VIH dans la perspective des femmes. L'Institut a continué de promouvoir la Semaine des Nations Unies pour l'éducation des adultes. Une consultation régionale européenne a rassemblé en décembre 2001 une centaine de participants venus de 22 pays (en coopération avec l'Union européenne et le Gouvernement belge).

### **Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation (ITIE)**

43. Les activités de recherche appliquée et l'élaboration de projets dans différents domaines de l'utilisation des TIC pour l'éducation se sont poursuivies, en particulier sur les TIC et le téléenseignement, le multimédia dans l'éducation et les indicateurs d'utilisation des TIC dans l'éducation. Des études ont été lancées dans d'autres domaines à la suite des recommandations de réunions internationales d'experts, qui ont porté par exemple sur les problèmes éthiques,

psychologiques, sociaux et juridiques que posent l'application des TIC dans l'éducation ainsi que les TIC et la pédagogie des langues étrangères. L'ITIE a utilisé les résultats de ces recherches dans ses activités de renforcement des capacités des Etats membres de l'UNESCO en matière d'application des TIC à l'éducation qui se sont traduits par des formations, par la préparation de matériels de formation et de soutien, par des services consultatifs, par l'élaboration de projets pilotes nationaux et par des activités de centralisation des informations.

44. Les activités de centralisation des informations de l'ITIE au service des Etats membres de l'UNESCO ont bénéficié du renforcement du système informatique de l'ITIE sur les technologies de l'information dans l'éducation, avec la mise en place d'un portail informatique (site Web, base de données et instruments interactifs). La base de données de l'ITIE sur les TIC dans l'éducation, avec des ouvrages de référence en quatre langues, a été enrichie.

### **Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes (IESALC)**

45. Après la révision du Programme et budget de l'IESALC pour 2001 et les nouvelles orientations et actions stratégiques approuvées par son Conseil d'administration à sa première session extraordinaire (Caracas, Venezuela, mai 2001), l'Institut a concentré ses activités sur trois ou quatre projets régionaux de grande ampleur. Un programme d'assistance technique fondé sur la participation aux coûts a été mis en place pour soutenir les actions entreprises par les Etats membres en vue de renouveler leur système d'enseignement supérieur. Des accords de coopération ont été négociés au cours de cette période pour apporter une aide à trois pays qui participent à ce programme dans les principaux domaines retenus par les autorités compétentes (Bolivie, Equateur et République dominicaine), à savoir, notamment, les activités de coopération technique dans les domaines du financement, les équilibres homme/femme, la connectivité, les éditions et les séminaires.

### **Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique (IIRCA)**

46. Le Conseil d'administration de l'IIRCA s'est réuni à Arusha en octobre 2001 en même temps que la Conférence ministérielle de l'ADEA. Il a fait le bilan des travaux de l'Institut au cours des 18 mois passés et a approuvé le plan de travail et le budget pour 2002-2003. Les membres du Conseil ont proposé des modes nouveaux de financement des activités de l'IIRCA, qui consistent notamment à demander aux pays de payer les programmes sur leurs propres fonds et avec les fonds que les donateurs leur attribuent, pour développer les activités et programmes de sorte qu'ils couvrent un grand nombre d'institutions et de pays.

47. Les activités de formation des maîtres au cours de la période en question ont comporté des ateliers organisés par l'IIRCA et l'Indira Gandhi National Open University (IGNOU) en vue d'améliorer les compétences en matière de téléenseignement à Monrovia et Addis-Abeba, ainsi qu'un atelier de formation en matière de VIH/sida pour des ONG de Nazareth (Ethiopie) en décembre 2001, organisé avec l'USAID ; en même temps, un réseau de formation des maîtres a été créé, avec notamment une boîte de dialogue sur l'Internet ; ce réseau couvre le Sénégal, le Libéria, l'Ethiopie, Madagascar et le Zimbabwe. Une bibliothèque électronique sur le VIH/sida a été mise en place ; elle vise à permettre aux responsables de la formation des maîtres et aux enseignants du primaire et du secondaire de savoir parler du VIH/sida en classe.

48. En ce qui concerne l'éducation pour tous, le projet pilote d'éducation à l'intention des populations nomades a été lancé avec succès dans six pays d'Afrique de l'Est, conjointement avec l'IPE et l'UNICEF en Afrique de l'Est et en Afrique australe ; l'évaluation de l'apprentissage des mathématiques et des sciences dans le primaire et le secondaire en Afrique a été mise en train par le

biais d'un atelier auquel ont participé une douzaine de pays anglophones d'Afrique (Johannesburg, Afrique du Sud, novembre 2001). L'Académie africaine des langues s'est installée à Bamako (Mali) avec le soutien de l'IIRCA et de l'IUE.

49. Le renforcement des capacités à un niveau élevé s'est fait sous la forme de séminaires pour les ministres africains de l'éducation (Genève, septembre 2001 et Arusha, octobre 2001), ainsi qu'avec un atelier, qui s'est tenu à Maputo (Mozambique) en novembre 2001 et qui rassemblait des secrétaires permanents des ministères de l'éducation et des économistes d'institutions économiques régionales. Il a abouti à un accord pour élaborer un projet de programme de formation de planificateurs de l'éducation en économie et un autre pour les planificateurs économiques sur l'éducation qui seront intégrés dans les programmes actuels de formation des planificateurs de l'éducation et de l'économie.

### Vers une culture de la paix

	Fonds alloués au 31.12.2001 \$	Dépenses effectives au 31.12.2001 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001
Unité 1	40.000	32.093	80,2
Unité 2	2.494.860	2.147.500	86,1
Unité 3	136.353	123.327	90,4
<b>Vers une culture de la paix</b>	<b>2.671.213</b>	<b>2.302.920</b>	<b>86,2</b>

### Eléments du projet transdisciplinaire mis en oeuvre par le Secteur de l'éducation

#### Unité 1 - Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger des partenariats

50. Afin de promouvoir l'accès et le droit à l'éducation, l'UNESCO, avec l'Institut Raoul Wallenberg pour les droits de l'homme et le droit humanitaire, a élaboré un manuel sur l'éducation aux droits de l'homme et les minorités, et renforcé sa coopération avec l'Association européenne sur les législations et les politiques en matière d'éducation. Un manuel (anglais-français) destiné aux Etats membres et aux bureaux régionaux, intitulé "Education and the fundamental rights of the child" (L'éducation et les droits fondamentaux de l'enfant), qui regroupe l'essentiel des lois et conventions internationales a été élaboré et diffusé.

#### Unité 2 - Eduquer pour une culture de la paix

51. L'UNESCO a contribué à **l'élaboration des plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix**. Elle a fourni à la Commission nationale vietnamienne pour l'UNESCO une assistance technique et financière pour l'organisation d'un séminaire national sur l'éducation pour une culture de la paix au Viet Nam (Hanoi, 12-13 novembre 2001) qui a jeté les bases d'une intégration concrète du concept de culture de la paix dans les programmes scolaires vietnamiens, à tous les niveaux, et d'une augmentation du nombre de matières visées. De même, à la suite d'une mission conjointe UNESCO/Conseil de l'Europe en République de Serbie dont l'objet était d'examiner les stratégies et mesures à adopter pour introduire l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans le système éducatif formel serbe, un séminaire national sur l'éducation à la citoyenneté démocratique a été organisé conjointement par le Ministère de



l'éducation, l'UNESCO et le Conseil de l'Europe (Belgrade, 12-15 décembre 2001). Ce séminaire s'est inscrit dans le cadre de la réforme du système éducatif, et des recommandations y ont été formulées sur le processus de démocratisation ainsi que sur l'introduction de l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme dans le système éducatif formel.

52. La Conférence régionale sur **l'éducation aux droits de l'homme** en Amérique latine et dans les Caraïbes, qui s'est tenue à Mexico du 28 novembre au 1er décembre 2001 avec l'appui du Gouvernement mexicain, a marqué la fin d'une série de conférences régionales organisées par l'UNESCO en collaboration étroite avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004). Des recommandations concrètes concernant la promotion aux niveaux régional et national de l'éducation aux droits de l'homme ont été élaborées, et la conception ainsi que la mise en oeuvre de plans nationaux relatifs à l'éducation aux droits de l'homme dans les pays de la région ont été dynamisées. La *Déclaration de Mexico sur l'éducation aux droits de l'homme en Amérique latine et dans les Caraïbes* est le reflet des débats qui ont eu lieu.

53. Plusieurs initiatives ont été prises pour promouvoir **l'éducation à la non-violence**. Une conférence sur "Le droit à l'expression de l'enfant : une réponse à la violence" a été organisée le 19 novembre 2001 en collaboration avec l'association COFRADE et le Ministère français des affaires étrangères, à l'occasion de la célébration de la Journée mondiale de l'enfance. De même, le premier Festival des arts du spectacle pour enfants a été organisé à Beijing (août 2001) avec la participation de groupes de jeunes artistes de Chine, de la République populaire démocratique de Corée, du Japon, de Mongolie, de la République de Corée ainsi que de Macao (Chine). Ce festival a encouragé le dialogue, la paix et la compréhension entre les cultures de ces pays. Par ailleurs, la création d'un site Web sur l'éducation aux droits de l'homme et à la citoyenneté démocratique a été entreprise et l'UNESCO, en coopération avec l'Institut interaméricain des droits de l'homme (IIDH) et Human Rights Education Associates (HREA), a aussi créé la Red interamericana de educación en derechos humanos (réseau interaméricain d'éducation aux droits de l'homme), qui offre une tribune pour le dialogue et l'échange de données d'expérience et de ressources propres à la région. Ce réseau, exploité par l'IIDH en espagnol et en portugais, favorise les échanges de données d'expérience et d'informations entre institutions, OIG, ONG, universités, experts et militants qui travaillent dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme. L'UNESCO a également appuyé un certain nombre d'activités du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale (APCEIU), nouveau centre affilié à l'UNESCO, y compris une enquête sur la situation de l'éducation à la compréhension internationale dans un certain nombre de pays de la région, un colloque international sur le thème "Mouvement pour la paix et éducation dans les zones de conflit de la région Asie-Pacifique" (Séoul, République de Corée, 20-22 novembre 2001) et une revue trimestrielle intitulée *SANGSAENG Living Together, Helping Each Other*.

54. Le projet "*Education interculturelle et éducation aux droits de l'homme en Albanie (dans le primaire et le secondaire)*" financé par des fonds-en-dépôt italiens a contribué à la formation de spécialistes au Ministère de l'éducation et à l'Institut d'études pédagogiques. Le projet "*L'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie dans l'isthme de l'Amérique centrale*" (Costa Rica, El Salvador, Guatemala, Nicaragua et Honduras) entrepris en août 2000 et financé par la DANIDA a pour objet de renforcer les politiques éducatives axées sur l'éducation aux droits de l'homme, de former des éducateurs et autres personnels clés, de produire des matériels pédagogiques sur les droits de l'homme et la démocratie et d'achever la mise en place de réseaux sous-régionaux.

55. Le projet pilote sous-régional sur "*L'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie*" (Mozambique, Namibie, Zimbabwe), financé par la DANIDA, a pour objet de sensibiliser à la question des droits de l'homme et d'améliorer les processus et pratiques démocratiques afin de

contribuer à l'instauration de sociétés démocratiques dans les pays ci-dessus. Les activités du projet se sont achevées en décembre 2001. Des matériels éducatifs adaptés à chaque pays ont été produits et la mise en oeuvre s'est effectuée principalement à l'échelon national. Une évaluation finale réalisée par des consultants extérieurs a montré que tant le Mozambique que la Namibie s'efforçaient d'inscrire les activités d'éducation aux droits de l'homme et à la démocratie dans leur budget national. Des projets analogues sont prévus dans d'autres pays qui en ont exprimé le souhait, à savoir le Botswana, le Malawi, le Lesotho, le Swaziland et l'Afrique du Sud. L'UNESCO est le partenaire technique et financier d'un projet sur "*La formation des enseignants kosovars à la démocratie et aux droits de l'homme*", mis en oeuvre par une ONG locale, le Centre kosovar pour les droits de l'homme (KCHR), et financé également par l'USAID, Plataforma x Kosova - Barcelone, CARITAS Espagne et le Groupe finlandais pour les droits de l'homme. L'évaluation finale entreprise en novembre 2001 par l'UNMIK, le Centre kosovar pour les droits de l'homme (KCHR) et le Groupe finlandais pour les droits de l'homme contient les recommandations suivantes : (i) introduire l'éducation à la démocratie et aux droits de l'homme dans les programmes scolaires au Kosovo en s'appuyant sur les expériences menées dans le cadre du projet ; (ii) poursuivre ce projet et l'étendre à d'autres régions du Kosovo ; et (iii) produire un manuel pratique sur l'éducation aux droits de l'homme à l'intention des enseignants.

56. Pendant la période à l'examen, l'UNESCO s'est également attachée à **améliorer les contenus des programmes et les méthodes d'enseignement et de formation pour une culture de la paix**. Un manuel de formation destiné aux enseignants et intitulé *Education for a Culture of Peace in a Gender Perspective* a été rédigé par Betty Reardon et publié en anglais ; il est axé sur la formation initiale et en cours d'emploi des enseignants du deuxième cycle du secondaire. Ce manuel s'appliquera aussi bien à d'autres niveaux du système scolaire classique ainsi qu'à l'éducation non formelle. Un CD-ROM intitulé *Eduquer pour la citoyenneté* a été produit en coopération avec l'Internationale de l'éducation ; il contient un glossaire, une bibliographie, des textes normatifs, différents guides méthodologiques, plusieurs activités d'apprentissage et un choix de films sur le sujet, et il a été largement diffusé aux partenaires de l'UNESCO. Dans l'objectif de réaliser des outils pratiques pour la résolution des conflits dans le milieu éducatif formel et non formel, deux publications, *Les meilleures pratiques en matière de résolution des conflits à l'école* et *L'art de vivre en paix*, ont été élaborées, présentant différentes méthodes de résolution des conflits. Elles seront disponibles en juin 2002 en anglais et en français.

57. Par l'intermédiaire de son partenaire [D@dalos](http://www.dadalos.org) Sarajevo, l'UNESCO propose également (1) une importante documentation sur l'éducation à la citoyenneté démocratique (voir [www.dadalos.org](http://www.dadalos.org)) et (2) une formation pédagogique en cours d'emploi sur l'utilisation des TIC dans l'éducation. Les enseignants apprennent à utiliser un ordinateur, l'Internet et le serveur [D@dalos](http://www.dadalos.org) qui est également disponible sur CD-ROM. Ce programme est opérationnel depuis 1999 en Bosnie-Herzégovine, en Croatie et au Kosovo et il vient d'être lancé en Albanie. L'extension à la Serbie, au Monténégro et à la Bulgarie est en préparation.

58. En ce qui concerne **l'éducation physique et le sport**, la période écoulée a été marquée par la poursuite du suivi de MINEPS III sous la coordination du CIGEPS et l'assistance du Secrétariat. Une série d'activités a été menée notamment dans le cadre du renforcement des programmes d'éducation physique et du sport et de leur amélioration dans le cadre scolaire et universitaire. Divers matériels didactiques, d'information et d'éducation ont été réalisés. De même, des consultations et rencontres d'éducateurs, d'experts, enseignants et décideurs politiques ont été organisées en vue de progresser et d'adapter la Déclaration et les Recommandations de MINEPS III au contexte conjoncturel propre à chaque région et aux objectifs fixés par le CIGEPS à travers ses groupes de travail, en particulier celui relatif au sport et à la femme. Des séminaires organisés à Cuba et à Athènes ont permis respectivement de dégager un plan d'action du suivi de l'UNESCO

pour l'Amérique latine qui sera coordonné par Cuba et la proposition de mise en place d'un mécanisme inédit visant la création d'un Observatoire international sur le sport et la femme.

59. La région Afrique a bénéficié du cadre du Conseil supérieur du sport en Afrique pour accueillir la rencontre régionale sur "La contribution du sport pour la paix" au cours de laquelle, représentants gouvernementaux, mouvement sportif et ONG et agences des Nations Unies ont adopté des dispositions. Le suivi et la mise en oeuvre du plan d'action issu de la table ronde "Sport et paix au quotidien" (Yamoussoukro, juin 2001) ont permis d'en initier la première phase relative à la démobilisation des enfants et jeunes soldats de Sierra Leone par l'éducation physique et le sport, en collaboration étroite avec les autorités gouvernementales, la CMJS/CEDEAO et le CIO. La production d'une encyclopédie mondiale des jeux et sports traditionnels a été initiée conformément aux Recommandations de MINEPS III.

60. Au cours de cette période, les efforts ont porté sur le développement qualitatif du **Réseau du système des écoles associées**. On a publié et largement diffusé le Rapport final du troisième Atelier international (Doha, janvier 2001), qui a eu pour thème la poursuite du dialogue sur les priorités du réSEAU pendant le XXI<sup>e</sup> siècle et en a esquissé les nouveaux axes d'action. De nouvelles mesures ont été prises en vue de renforcer les circuits de communication du réSEAU et son potentiel d'action, notamment par une version illustrée du Bulletin international *ASPnet news infos*. Une nouvelle brochure intitulée "Apprendre à vivre ensemble" a été publiée, le site Web interactif du réSEAU a été rénové et un serveur de listes de diffusion a été mis en place afin d'accélérer l'échange d'informations entre les utilisateurs.

61. Un atelier régional s'est tenu à Ouagadougou (Burkina Faso), du 16 au 20 juillet, en vue de renforcer le réSEAU en Afrique de l'Ouest. Plusieurs manifestations importantes ont été organisées dans le cadre des projets phares du réSEAU, notamment toute une série d'activités novatrices visant à mieux faire connaître la traite négrière transatlantique, ainsi que l'apprentissage interculturel dispensé par les écoles associées dans les 25 pays participants des régions Afrique, Amériques-Caraïbes et Europe. Ces activités ont été présentées lors de la Réunion internationale sur la traite négrière transatlantique qui s'est tenue à Charleston (Caroline du Sud), du 25 au 29 juillet, sur le thème "Perspectives nouvelles et nouveaux partenariats". Le prix spécial des "piliers de la paix" a été attribué à 70 écoles du réSEAU dans le monde à titre de récompense pour leur action exceptionnelle en faveur d'une culture de la paix et de la non-violence. Pour 25 d'entre elles, leur expérience fera l'objet d'une publication dans la série visant à illustrer les "pratiques optimales". Un Forum international des jeunes pour le patrimoine mondial a été organisé à Karlskrona (Suède), du 3 au 8 septembre. Un Atelier sous-régional sur l'éducation relative au patrimoine mondial a eu lieu les 29 et 30 novembre à Granada (Nicaragua) et un Atelier international sur le même sujet s'est tenu à Helsinki (Finlande), du 11 au 15 décembre. Un groupe de jeunes ont exposé leurs points de vue à l'occasion de la 25<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial, qui s'est réuni à Helsinki la même semaine.

62. Le réSEAU a poursuivi son expansion avec 90 nouvelles adhésions, ce qui a porté à 6.926 le nombre total d'écoles y participant dans 171 pays.

63. Dans le domaine de la **diversité linguistique et de l'éducation multilingue**, un accord a été signé avec Terralingua et le WWF en vue de produire des pochettes éducatives sur les liens entre diversité linguistique et biodiversité - lesquelles seront présentées et distribuées lors du Sommet Planète Terre, en septembre 2002. Un projet de carte a été achevé et imprimé en anglais et en français sous forme d'affiche. Une brochure d'accompagnement est en cours de préparation. En ce qui concerne l'enseignement des langues maternelles, on a continué de mettre au point des manuels de formation visant à doter d'une orthographe les langues non écrites. La première version d'un de

ces manuels vient d'être achevée et doit être encore révisée. Un travail de cartographie a été entrepris sur l'utilisation des langues à l'école. On a commencé à analyser l'utilisation des langues dans l'enseignement primaire des différents pays des régions Europe et Asie-Pacifique. Les politiques linguistiques de l'UNESCO au cours des dix dernières années ont été passées en revue afin d'élaborer une stratégie à l'échelle de l'Organisation. Un soutien a été accordé à la Réunion latino-américaine sur les politiques linguistiques et éducatives (Mexico, décembre 2001), organisée par l'UNESCO en coopération avec le Gouvernement mexicain.

### **Unité 3 - De l'interculturalité au pluralisme culturel**

64. Le dialogue interculturel a été encouragé dans le cadre d'une coopération avec l'Institut Georg-Eckert (Allemagne), ce qui a permis de produire une version électronique du dixième numéro du *Bulletin* publié par le Réseau international de recherche de l'UNESCO sur les manuels scolaires. Le *Bulletin* se propose d'encourager les échanges de vues et d'expériences entre les membres du réseau sur des questions relatives à la révision des manuels d'histoire, de géographie et de sciences sociales.

**GRAND PROGRAMME II  
LES SCIENCES AU SERVICE DU DEVELOPPEMENT**

**Programme II.1 - Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
Suivi de la Conférence mondiale sur la science	980.643	965.203	98,4
Sous-programme II.1.1	8.773.901	8.503.458	96,9
Sous-programme II.1.2	2.591.400	2.331.457	90,0
<b>Programme II.1</b>	<b>12.345.944</b>	<b>11.800.118</b>	<b>95,6</b>

**Suivi de la Conférence mondiale sur la science**

65. L'Organisation a continué de fournir des services consultatifs et techniques en amont aux Etats membres pour **la conception et l'élaboration de politiques, stratégies et plans nationaux dans le domaine des sciences**. Des programmes en coopération ont été lancés et des services consultatifs assurés en vue de la formulation de politiques scientifiques et techniques à Bahreïn, au Liban, au Nigéria et en République démocratique populaire lao. Un soutien a été apporté à la conférence "Innovation 2001" qui s'est tenue à Tachkent les 22 et 23 novembre 2001. Une chaire UNESCO-EOLSS de politique scientifique et technologique a été créée à l'Université Zhongshan de Guangzhou (Chine) en vue d'échanger des données d'expérience pour renforcer les systèmes régionaux d'innovation grâce à une coopération accrue entre universités, instituts de recherche et industrie.

66. Par l'intermédiaire de son Bureau de Nairobi, l'Organisation a contribué à des activités liées à UNISPAR en Afrique : un rapport sur les problèmes et contraintes liés au partenariat université-industrie a été publié et des principes directeurs ont été établis en vue d'encourager ce type de partenariat. Une étude a été entreprise pour faciliter l'intégration de la science et de la technologie dans les projets de microfinance visant à lutter contre la pauvreté en Afrique. En Europe, une évaluation de l'état de la mise en oeuvre du système de réforme de la recherche-développement de la République de Moldova a été effectuée en coopération avec le CEPES (Bucarest). Trente décideurs et administrateurs de différents pays - Croatie, Yougoslavie, Slovaquie, Hongrie, Ukraine, Moldova, Lituanie, Roumanie, Estonie, Pologne et Albanie - ont été formés à la gestion des systèmes d'innovation scientifique et technologique. Cette formation a eu lieu à Budapest, en novembre 2001, en coopération avec le Centre pour l'innovation, la recherche et l'éducation de Budapest.

67. Une chaire UNESCO pour "Les femmes, la science et la technologie" a été créée à l'Université de Buenos Aires et inaugurée en décembre 2001. Implantée au siège du FLACSO en Argentine, cette chaire prépare un programme de recherche sur l'intégration de l'égalité entre les sexes dans les politiques scientifiques en Amérique latine ainsi qu'une documentation multimédia sur ce thème à l'intention des étudiants et des professeurs de l'enseignement supérieur et secondaire. Un appui a été apporté à la huitième Expo-sciences internationale (Grenoble, France, juillet 2001) ; 1.200 jeunes de 60 pays ont participé à cette manifestation, présentant leurs projets dans différentes

disciplines scientifiques, comme la physique, les mathématiques, l'environnement et l'espace. Enfin, à la suite d'une étude de faisabilité relative à une journée mondiale de la science pour la paix et le développement, la Conférence générale a approuvé la proclamation de cette journée qui sera célébrée le 10 novembre de chaque année (résolution 31 C/20).

68. Un rapport d'ensemble sur les progrès réalisés dans le suivi de la **Conférence mondiale sur la science (CMS)** a été présenté à la 162<sup>e</sup> session du Conseil exécutif. Le Conseil a considéré que la Conférence et la première phase de son suivi avaient suscité une grande variété d'activités nationales, régionales et internationales propices à un engagement de la science et envers la science pour le bien de la société. Le projet de rapport analytique sur le suivi de la CMS destiné aux gouvernements et aux partenaires internationaux a été établi et des mesures sont prises pour en assurer une large diffusion. De nombreux articles sur des activités menées par les partenaires au processus de la CMS ont été publiés dans le *Bulletin électronique de l'UNESCO sur le suivi de la Conférence mondiale sur la science*.

### **II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur**

69. L'atténuation de la pauvreté reste un objectif essentiel de la promotion des sciences de l'ingénieur et de la technologie. A cette fin, l'UNESCO a continué d'encourager la création de capacités scientifiques et technologiques en appuyant des réseaux et en mettant en commun les possibilités de formation disponibles. Elle a poursuivi ses efforts en vue de renforcer **l'enseignement des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur à l'université** par la coopération régionale. Elle s'est efforcée d'assurer la participation des femmes scientifiques et des techniciennes à la mise en oeuvre des activités et à l'utilisation des résultats obtenus. A ce propos, une réunion d'experts pour la revitalisation de l'éducation permanente dans le domaine des sciences de l'ingénieur en Afrique a été organisée par le Bureau de Nairobi les 27 et 28 novembre 2001 ; elle a rassemblé des experts des universités, de l'industrie et des associations professionnelles d'ingénieurs. En outre, on s'est employé à diffuser des rapports portant sur des questions stratégiques dans l'enseignement des sciences et des sciences de l'ingénieur, à créer des capacités pour l'élaboration de matériels d'apprentissage et à appuyer la publication de revues scientifiques.

70. Les mesures prises pour promouvoir **la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques, physique et chimie** ont porté essentiellement sur la mise en réseau d'institutions de recherche aux niveaux régional et international et sur la formation. Le Centre international de physique théorique Abdus Salam (CIPT) et les Bureaux de l'UNESCO au Caire, à Djakarta et à Nairobi ont facilité la mise en commun de pistes de recherche et de résultats de la recherche en contribuant à l'échange de personnel, à l'organisation de conférences et de séminaires, à la promotion de la mise en réseau et à la publication de revues scientifiques. Ils ont aussi facilité la formation avancée de chercheurs en sciences fondamentales, notamment dans le cadre d'une conférence sous-régionale sur la chimie des produits naturels et de la première réunion régionale sur la physique de la matière condensée, qui ont eu lieu en août 2001 à Nairobi (Kenya) et à Cape Coast (Ghana), respectivement, avec l'appui du Bureau de Nairobi.

71. Pour sensibiliser davantage au rôle crucial des TIC dans la réforme de l'enseignement supérieur, le Bureau du Caire a continué à mettre en oeuvre le projet ICDL dans le cadre duquel les ministères et organisations concernés de la région ont agréé du personnel et des enseignants et d'autres centres de formation et d'expérimentation ont été accrédités, si bien qu'aujourd'hui 28 centres sont accrédités et une bonne quarantaine sont en passe de l'être. Cette activité a permis la création d'un noyau de jeunes enseignants de sciences et d'ingénierie qui sont qualifiés pour transférer et adapter les dernières TIC. Des services consultatifs ont été fournis aux Etats membres

en ce qui concerne l'enseignement des sciences, notamment sous forme d'une mission au Cambodge qui a réalisé une brève enquête et évalué les besoins prioritaires du pays dans le domaine de l'enseignement des sciences aux niveaux primaire, secondaire et tertiaire.

72. Dans le cadre du projet mondial UNESCO/UICP sur les expériences en microsciences, on a continué d'assurer une formation et de fournir des matériels de formation. Des ouvrages et des revues scientifiques ainsi que des produits scientifiques ont été offerts à des bibliothèques universitaires et des institutions d'Etats membres, dont la Guinée, le Guyana, la Gambie, le Niger, le Tchad, la Thaïlande et le Yémen. Par l'intermédiaire d'ASPEN, le Bureau de Djakarta a organisé un atelier de travail sur l'apprentissage actif de la physique à l'Université nationale du Laos (31 octobre - 3 novembre 2001). L'atelier était axé sur des principes et des notions clés de mécanique et a présenté des activités d'apprentissage en classe, informatisées et non informatisées.

73. Les préparatifs de la mise en place en Jordanie d'un Centre international pour le rayonnement synchrotron pour les sciences expérimentales et appliquées au Moyen-Orient (SESAME) se sont poursuivis conformément aux dispositions de la résolution 31 C/19 de la Conférence générale. L'UNESCO a organisé les 6e et 7e réunions du Conseil intérimaire du SESAME à Amman, Jordanie (en août et décembre 2001, respectivement), lequel compte aujourd'hui 13 membres et 10 observateurs. Pendant ces réunions, des décisions ont été prises concernant les statuts et comités proposés du Centre, le perfectionnement de la machine BESSY 1 offerte par les autorités allemandes et les questions financières, lesquelles serviront de base à l'étude de faisabilité devant être présentée au Conseil exécutif (document 164 EX/14).

74. Les programmes de l'UNESCO sur **la promotion des capacités de recherche en sciences biologiques et biotechnologies**, et les programmes du Réseau de biologie moléculaire et cellulaire de l'UNESCO (MCBN), du Conseil pour les actions en biotechnologie de l'UNESCO (BAC) et des Centres de ressources microbiennes de l'UNESCO (MIRCEN) ont tous été axés sur le renforcement des capacités scientifiques nationales et le transfert des nouvelles avancées scientifiques et des applications novatrices dans ces domaines. Des possibilités de formation et de recherche dans les domaines de la biotechnologie végétale, aquatique, environnementale et microbienne, des sciences médicales et de la biologie cellulaire et moléculaire ont été offertes dans ce cadre grâce à l'octroi de 225 bourses d'étude, de recherche et de voyage et au soutien fourni à 56 cours de formation avancée et colloques de haut niveau, en coopération avec les ONG et les réseaux régionaux et interrégionaux concernés. Vingt-quatre projets de recherche ont également bénéficié d'un appui.

75. Dans le cadre du **Projet spécial : Les biotechnologies au service du développement de l'Afrique**, cinq bourses de recherche ont été accordées à de jeunes scientifiques du Bénin, du Cameroun, de la République-Unie de Tanzanie et du Nigéria, et un cours de formation sur la fixation de l'azote a été organisé en collaboration avec l'Association africaine pour la fixation de l'azote. Un soutien a également été donné aux chaires UNESCO suivantes : *médecine moléculaire* (Varsovie, Pologne), *neurosciences cellulaires et moléculaires* (Kiev, Ukraine), *biotechnologie végétale* (Beijing, Chine), *médecine tropicale* (Maputo, Mozambique), *biomatériaux* (La Havane, Cuba), *biotechnologie* (New Delhi, Inde) et *technologies après récolte* (Kampala, Ouganda), ainsi qu'aux activités liées aux *technologies après récolte* (Bangui, Gambie) et à la *biotechnologie* à l'Université du Nord (Sovenga, Afrique du Sud).

### **Programme solaire mondial 1996-2005**

76. On s'est efforcé en particulier (i) de mettre en valeur les ressources humaines pour promouvoir les énergies durables et renouvelables, dans le but d'améliorer les conditions de vie dans les régions rurales et éloignées des pays en développement, notamment pour les femmes, et

(ii) de définir des stratégies nationales en matière d'énergies renouvelables. Les activités entreprises au titre du **Programme mondial d'éducation et de formation en matière d'énergies renouvelables (Programme GREET)** ont visé essentiellement à mieux utiliser, entretenir et gérer le matériel des projets et programmes concernant les énergies renouvelables et à assurer le transfert du savoir-faire technologique. L'enseignement supérieur et l'éducation permanente en matière d'utilisation et d'application des énergies renouvelables ont été améliorés grâce à la publication de matériels d'apprentissage/d'enseignement et à l'organisation d'activités d'éducation et de formation destinées aux décideurs, aux chercheurs, aux ingénieurs, aux professeurs d'université et aux techniciens.

77. Dans le cadre du Volet africain du Programme GREET, un cours de formation régional conjoint UNESCO/ISESCO sur "*Les énergies renouvelables au service du développement rural*" a été organisé à Abidjan (Côte d'Ivoire) du 12 au 16 novembre 2001 ; 32 participants de 10 pays d'Afrique francophones y ont participé. Ce cours, destiné à des ingénieurs, des chercheurs, des directeurs de projet et des techniciens qui s'intéressent à l'utilisation des énergies renouvelables dans le cadre de projets d'électrification décentralisée et de développement rural, visait à améliorer l'exécution, la gestion et le suivi des projets et programmes d'utilisation des énergies renouvelables dans les Etats membres concernés. Par l'intermédiaire de son Bureau de Quito, l'UNESCO a organisé conjointement avec des partenaires européens la première école d'été pour l'Amérique latine sur le thème "*L'électrification rurale au moyen de systèmes photovoltaïques autonomes et de mini-grille avec générateur solaire hybride*" (du 27 au 29 novembre 2001 à Quito, Equateur). Quelque 68 experts et professionnels de 10 pays ont bénéficié de ce programme de formation qui visait à améliorer la création de capacités en matière d'énergies renouvelables.

78. Le Bureau de Harare a établi deux manuels d'apprentissage/enseignement pour faciliter l'utilisation et la maintenance du matériel fonctionnant avec des énergies renouvelables dans les zones rurales, lesquels serviront aussi d'instruments d'apprentissage/enseignement dans les institutions concernées en Afrique. Les manuels portent sur l'utilisation et l'entretien des systèmes photovoltaïques pour le pompage de l'eau et des systèmes faisant appel à la technologie du biogaz. Fondés essentiellement sur les meilleures pratiques et le savoir-faire des organisations travaillant dans ce domaine, ils ont été établis pour encourager la mise en place de programmes de formation nationaux et régionaux en matière d'énergies renouvelables dans les pays d'Afrique anglophones.

79. On a continué d'aider les Etats membres à définir des stratégies et des politiques liées aux énergies renouvelables. Une réunion des Secrétaires généraux des commissions nationales pour l'UNESCO dans la région de la SADC, tenue du 1er au 3 octobre 2001 à Harare (Zimbabwe), avait pour objectif de débattre des moyens de renforcer la mise en oeuvre du Volet africain du Programme GREET et d'aider les pays de la région à arrêter leurs plans nationaux d'action en matière d'éducation et de formation aux énergies renouvelables.

80. Le Bureau de Nairobi a continué de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones rurales en créant des centres de démonstration, tout en aidant à la création de capacités nationales pour la fabrication d'éléments de systèmes à énergie solaire. Entre autres résultats importants, il y a lieu de citer le soutien apporté à un projet conjoint université-industrie sur la commercialisation de lanternes solaires produites localement et le projet de village solaire pilote à Kilwa Kisiwani (République-Unie de Tanzanie), site inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO. En Asie et dans le Pacifique, le Bureau d'Apia a réalisé une étude de faisabilité sur les énergies renouvelables dans les îles Cook. Il a également produit des publications et diffusé des textes et des oeuvres d'art sur le thème de l'énergie. La demande de formation postuniversitaire et de bourses pour l'échange de personnel est importante. Les Etats membres ont également besoin de



services consultatifs pour l'élaboration de programmes d'études et la planification des politiques dans le domaine des sciences fondamentales, des sciences de l'ingénieur et de l'énergie.

**Programme II.2 - Sciences, environnement et développement socio-économique**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement	204.975	195.798	95,5
Sous-programme II.2.1	1.681.825	1.644.434	97,8
Sous-programme II.2.2	2.772.390	2.666.200	96,2
Sous-programme II.2.3	2.350.365	2.276.990	96,9
Environnement et développement des régions côtières et des petites îles	1.298.102	1.250.032	96,3
Développement humain pour des conditions d'existence viables dans le Pacifique	258.000	236.297	91,6
Sous-programme II.2.4	2.256.900	2.221.942	98,5
Sous-programme II.2.5	2.353.050	2.256.941	95,9
Les villes : gestion des transformations sociales et de l'environnement	290.007	280.041	96,6
<b>Programme II.2</b>	<b>13.465.614</b>	<b>13.028.675</b>	<b>96,8</b>

**II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels**

81. Quarante et un projets du **Programme international de corrélation géologique (PICG)** ont continué **de renforcer la coopération internationale entre spécialistes des sciences de la terre** en ce qui concerne la compréhension des processus de la croûte terrestre et de son histoire, la gestion durable de l'environnement, les ressources minérales et les ressources en eaux souterraines. Le Bureau du Caire a appuyé deux projets intitulés "Evaluation des risques sismiques en Afrique du Nord (SHRANA)", et "Prévision des changements futurs des zones arides d'après la dynamique des périodes passées", et a contribué à la phase préparatoire de la création d'un musée géologique au Yémen. Le Bureau de Nairobi a appuyé trois projets du PICG pour l'Afrique, intitulés "Orogenèse kibarienne dans le sud-ouest de l'Afrique", "Bassins d'avant-pays des ceintures orogéniques néoproterozoïques d'Afrique centrale et méridionale et d'Amérique du Sud" et "Base de données palynologiques africaines". Il convient en particulier de noter le soutien que le Bureau de Montevideo a apporté au XIe Congrès latino-américain de géologie (Montevideo, Uruguay,

novembre 2001) qui est l'une des manifestations les plus importantes de la région dédiées aux sciences de la terre. Un appui a par ailleurs été apporté à une réunion régionale du PICG ainsi qu'au renforcement du réseau GEOLAC (*Red Latinoamericana y del Caribe de Facultades-Departamentos de Geología*), créé officiellement à l'occasion du congrès susmentionné.

82. Une attention particulière a été accordée au **développement des activités de télédétection** dans le cadre du GARS (Applications géologiques de la télédétection). En coopération avec le Bureau des affaires spatiales de l'ONU et la FAI (Fédération aéronautique internationale), un atelier international sur "Le recours aux applications des techniques spatiales : atouts et obstacles pour le développement durable" a été organisé en septembre 2001 à Albi (France). Durant le 52e Congrès international d'aéronautique tenu en octobre 2001 à Toulouse (France), l'UNESCO a lancé, de concert avec l'Agence spatiale européenne (ESA), une nouvelle initiative sur les techniques spatiales à l'appui de la Convention du patrimoine mondial. Cette initiative a pour objet de renforcer la coopération avec les agences spatiales et les laboratoires de télédétection dans le cadre de la surveillance et de la gestion des sites naturels. Enfin, en novembre 2001, l'UNESCO a été élue coprésidente du partenariat IGOS (Stratégie d'observation mondiale intégrée), de même que l'ESA. Dans ce contexte, l'UNESCO encourage la réalisation d'études intégrées sur les zones côtières et les géorisques.

83. Les activités de **renforcement des capacités** ont consisté notamment à organiser un cours d'une semaine à Beijing (10-15 décembre 2001) dans le cadre du Programme de cours ponctuels portant sur les paramètres géologiques pour la protection de l'environnement. Un appui financier a été apporté à deux cours de formation supérieure en sciences de la terre, organisés à Bad Urach (Allemagne), du 17 au 22 septembre 2001, ainsi qu'à deux autres cours, l'un sur les méthodes d'exploration et les problèmes d'environnement (GEOCHIM 2001), organisé à Prague (République tchèque) en septembre 2001, et l'autre sur la typologie, l'évaluation des risques sismiques et leur atténuation, organisé au Chili, en octobre-décembre 2001. D'autres activités ont notamment eu pour objet d'établir, en collaboration avec la Commission de la carte géologique du monde (CCGM), des maquettes de la Carte sismotectonique du monde, de la Carte structurale de l'océan Indien et de la Carte métallogénique de l'Afrique.

84. Le Bureau du Caire a mis en oeuvre un projet géologique UNESCO/PNUD dont l'objet est de renforcer les capacités nationales aux fins du développement durable de la vallée méridionale et du Sinaï. Le Bureau de Nairobi a appuyé un atelier régional de formation sur le terrain concernant l'application de la télédétection à la cartographie géologique et à la protection de l'environnement et apporté son concours à des travaux de laboratoire réalisés à l'Université de Dar es-Salaam ainsi qu'à une réunion conjointe et à une conférence régionale internationale de la Société géologique de l'Ouganda et de la Société géologique de l'Afrique portant sur la géologie du socle, les eaux souterraines, les ressources minérales et les problèmes environnementaux associés à l'exploitation minière en Afrique de l'Est. Les principaux résultats obtenus par le Bureau de Montevideo sont notamment les suivants : perfectionnement des compétences de spécialistes des sciences de la terre d'Amérique latine et des Caraïbes, renforcement de la capacité de formation et de recherche des centres géoscientifiques, sensibilisation accrue aux mesures de prévention des risques, et amélioration du réseau de spécialistes des sciences de la terre et maillage avec des partenaires extérieurs à la région.

85. Aux plans national et régional, **les capacités d'atténuation des catastrophes naturelles** ont été renforcées dans la région méditerranéenne grâce au Programme de réduction des pertes causées par les tremblements de terre dans la région de la Méditerranée orientale (RELEMR) et aux projets d'atténuation des risques sismiques au Maroc et en Tunisie. Des activités de formation technique ont été organisées dans le domaine de la sismologie et du génie parasismique pour des spécialistes

marocains et tunisiens ; des logiciels et de la documentation scientifiques et techniques ont été fournis à des instituts nationaux. L'Atelier international sur l'analyse sismique en Asie du Sud, qui s'est tenu à Katmandou (Népal) en septembre 2001, a jeté les bases d'une coopération scientifique et technique future dans la région, du partage et de l'échange de données et de connaissances spécialisées et de la normalisation des cartes de zonation sismique.

86. Un atelier d'un mois de formation à la sismologie, ayant pour objet l'exploitation du réseau sismologique nouvellement créé au Soudan et le traitement des données, a été organisé par le Bureau du Caire à l'intention de deux scientifiques soudanais. Grâce à l'organisation d'un colloque international, cet atelier a également permis à des spécialistes des sciences de la terre de la région arabe d'accéder aux données les plus récentes dans le domaine de la sismicité, de la géodynamique et de l'atténuation des catastrophes et aussi de l'application de technologies modernes, comme la télédétection et le système d'information géologique, à l'évaluation de la géodynamique et des risques sismiques potentiels. Dans le cadre du Bureau d'Apia, une deuxième et dernière opération associant la collectivité et visant à prévenir les catastrophes naturelles et à y faire face a été réalisée sur l'île d'Ambae (Vanuatu) en août 2001 par des experts de Nouvelle-Zélande et le Gouvernement de Vanuatu.

### ***II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)***

87. En novembre 2001, le **programme MAB** a célébré son 30e anniversaire, ce qui a donné lieu à un certain nombre de manifestations et de cérémonies organisées par les comités nationaux du MAB. L'importance du rôle du **Réseau mondial de réserves de biosphère** a été consacrée par l'attribution du prix du Prince des Asturies 2001 lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le 26 octobre 2001 à Oviedo (Espagne). Le Comité consultatif sur les réserves de biosphère, qui s'est réuni les 3 et 4 septembre 2001 au Siège de l'UNESCO, a été suivi par la réunion du Bureau du Conseil international de coordination du MAB (19-21 septembre 2001). Ces réunions ont abouti à la désignation de 18 nouvelles réserves de biosphère et à l'extension de deux réserves de biosphère existantes. Plusieurs d'entre elles sont situées dans des zones vulnérables, dont des terres arides (par exemple Saihan Wula en Chine), des forêts tropicales (par exemple Cat Tien au Viet Nam), des zones côtières et marines (par exemple Sunderban en Inde), des îles (par exemple le golfe de Mannar en Inde ; Sahamalaza-Iles Radama à Madagascar), des régions de montagne (par exemple Issyk Kul au Kirghizistan) et des villes et leur arrière-pays (par exemple Cerrado au Brésil). Compte tenu de ces ajouts, le Réseau mondial compte désormais 411 sites dans 94 pays.

88. Le Bureau du MAB a passé en revue les progrès accomplis dans la **mise en oeuvre des recommandations de la réunion "Séville + 5"** visant le développement général du Réseau mondial. Il a également approuvé les recommandations du Comité consultatif concernant l'examen périodique de 13 réserves de biosphère désignées depuis plus de 10 ans, recommandations qui ont été ultérieurement transmises aux Etats membres intéressés. Cet examen périodique continue d'être effectué pour améliorer le fonctionnement des réserves de biosphère. En août 2001, le Bureau de l'UNESCO à Djakarta a lancé un projet de conservation géré par la communauté dans la Réserve de biosphère de Siberut (Indonésie). A l'issue de l'examen périodique, une mission de suivi a été organisée sur un site gabonais. Le Bureau du MAB avait également sélectionné l'Association tchadienne des volontaires pour la protection de l'environnement dans l'optique du prix du Sultan Qabus pour la préservation de l'environnement. Ce prix a été décerné à l'Association lors d'une cérémonie organisée dans le cadre de la 31e session de la Conférence générale.

89. Les réseaux régionaux ont poursuivi leurs activités : le Réseau de réserves de biosphère d'Asie de l'Est s'est réuni en septembre 2001 à Vladivostock (Fédération de Russie) ; le Conseil d'ArabMAB s'est réuni à Damas (République arabe syrienne) en septembre 2001 ; le réseau

IbéroMAB s'est également réuni en novembre à Formosa (Argentine) ; et les pays d'EuroMAB de l'Europe du Sud-Est se sont réunis à Sinaia (Roumanie), en décembre 2001. Ces réunions ont notamment concentré leur attention sur le renforcement des capacités, la mise en valeur des réserves de biosphère transfrontières et les réserves de biosphère potentielles sur certains sites, comme la région du Chaco. Pour promouvoir la coopération du MAB en Asie de l'Est et du Sud-Est, il a été convenu, lors d'une réunion tenue à Hanoi (Viet Nam) en novembre 2001, de renforcer la fonction du SEABRnet en mettant à profit l'expérience acquise pendant 10 ans par le Séminaire Ecotone, l'objectif étant de créer un organe consultatif scientifique à l'intention du SEABRnet. Il se pourrait toutefois que ce dernier et l'initiative Ecotones soient fusionnés en un seul réseau/programme d'ici trois à cinq ans. Un Forum sur la valorisation des ressources naturelles dans l'arc caraïbe insulaire, organisé à la Guadeloupe (France) en décembre 2001, s'est conclu par une déclaration visant à créer un réseau de réserves de biosphère dans les Caraïbes. Un réseau pour les Iles du Pacifique a été mis en place à l'occasion de la réunion régionale sur la coopération Asie-Pacifique en vue de l'utilisation durable des ressources naturelles renouvelables dans les réserves de biosphère et les zones gérées de façon analogue au Samoa (novembre 2001).

90. Une première réunion du Comité directeur international pour le projet régional UNESCO-MAB/FEM-PNUE en Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali et Sénégal) permettra d'élaborer un projet sur la gestion efficace et l'utilisation durable des terres arides. Des services de consultants ont été fournis afin de promouvoir la coopération du MAB dans les pays arabes, par exemple : Egypte, Koweït, Jamahiriya arabe libyenne, Oman et République arabe syrienne. Plusieurs réunions ont été organisées avec l'appui du Bureau de Quito, afin d'encourager la création de partenariats avec les collectivités locales, les organismes publics et les ONG, et d'améliorer la gestion de la Réserve de biosphère de Yasuni (Equateur). Les bureaux hors Siège servent de relais pour les travaux des réseaux régionaux, ce qui favorise le caractère décentralisé des opérations du programme MAB.

91. En septembre 2001, une Réunion spéciale sur le Programme de surveillance intégrée des réserves de biosphère (BRIM), accueillie par le Bureau du Système global d'observation terrestre, s'est tenue au siège de la FAO ; elle avait été précédée par un atelier sur la surveillance sociale dans les réserves de biosphère. Ces réunions ont formulé un plan de travail, comportant notamment des activités potentielles de coopération. Par la suite, un atelier sur le BRIM s'est tenu à Yaoundé (Cameroun) en collaboration avec l'American Association for the Advancement of science (AAAS), l'objectif étant d'élaborer un projet régional BRIM répondant aux besoins de la région.

92. La coopération avec d'autres organisations et conventions s'est poursuivie, notamment dans le cadre de l'élaboration d'un programme de travail conjoint, d'une part, avec la Convention relative aux zones humides, avec pour objectif certains sites qui sont des réserves de biosphère et qui ont été désignés en vertu de ladite Convention et, d'autre part, avec la Convention sur la diversité biologique, avec pour objectif une stratégie globale de conservation de la flore et le contrôle de l'approche écosystémique. La coopération avec le Conseil international pour la science (CIUS) et en particulier avec son Comité scientifique sur les problèmes de l'environnement (SCOPE) s'est poursuivie en ce qui concerne notamment les écosystèmes émergents et l'écologie humaine. Un programme régional de formation sur "la biosystématique : évaluation et surveillance, l'accent étant mis en particulier sur les plantes médicinales", a été organisé avec le National Botanical Research Institute de l'Inde en septembre 2001, avec le concours d'experts venus de huit pays. Un atelier sur la recherche urbaine s'est tenu au Siège de l'UNESCO avec la collaboration de l'Université des Nations Unies dans le cadre de l'Evaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire.

93. Quinze bourses du MAB pour de jeunes scientifiques ont été attribuées par le Bureau du MAB en septembre 2001 qui a privilégié le thème de l'eau et des écosystèmes. L'Ecole régionale

d'aménagement intégré des forêts tropicales (ERAIFT) à l'Université de Kinshasa (République démocratique du Congo) a commencé d'obtenir ses premiers résultats avec la remise de 13 diplômes de maîtrise. Le diplôme de l'ERAIFT a été officiellement reconnu par le Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur en décembre 2001. Le programme Sud-Sud entrepris conjointement avec l'Académie des sciences du tiers monde (TWAS) et l'Université des Nations Unies a été étendu aux régions subtropicales, et une réunion régionale sur la science et l'enseignement supérieur en Amazonie s'est tenue à Belem (Brésil) en décembre 2001.

94. Une *Mallette pédagogique sur la désertification* destinée aux établissements d'enseignement primaire dans les pays touchés par ce phénomène a été établie en anglais, espagnol et français, avec un financement de l'Italie et de la Suisse. Cette mallette est actuellement testée dans 18 pays par l'intermédiaire du Réseau du système des écoles associées de l'UNESCO. Parmi les publications du MAB, on citera les Actes de la réunion Séville + 5 sur les réserves de biosphère qui s'est tenue à Pampelune (Espagne) en 2000, et la carte du Réseau mondial de réserves de biosphère en allemand, arabe, chinois, néerlandais, portugais et russe. Le site MABnet a été sensiblement amélioré et il représente un outil majeur de diffusion de l'information sur le programme MAB.

### **II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement durable**

95. Ce sous-programme a surtout permis d'améliorer la compréhension des processus physique et biologique qui régissent le fonctionnement du système hydrologique et de renforcer les capacités pour atténuer les conflits, risques et catastrophes liés à l'eau et déterminer les répercussions des changements et de la variabilité climatiques dans diverses zones. Ces résultats ont été obtenus par une planification rationnelle et une consultation planétaire à laquelle ont participé 163 comités nationaux du PHI sur des thèmes prioritaires spécifiques liés à des problèmes universels, régionaux et thématiques. Parmi les apports, on citera la formation de professionnels, le renforcement et la mise en place de réseaux et centres d'excellence, des projets pilotes, l'amélioration de la coopération et des partenariats avec nombre d'institutions des Nations Unies ainsi que des OIG et ONG régionales et internationales. Le développement de la demande de publications du PHI orientées vers des groupes aussi divers que le grand public, les professionnels, les chercheurs de haut niveau et universitaires et les responsables politiques a amené à recourir davantage à la diffusion numérique et électronique par le biais de CD et du Portail sur l'eau.

96. Des niveaux de qualité semblable ont été exigés des partenaires du PHI en ce qui concerne la préparation de modules de formation, le niveau des formateurs et la sélection des stagiaires pour que les résultats soient les meilleurs possibles et que l'on insiste davantage sur la formation des formateurs. Du fait de cette politique, la demande de cours a été plus élevée et les Etats membres ont proposé de créer de nouveaux instituts, centres, réseaux et chaires UNESCO, ainsi qu'il ressort des résolutions de la Conférence générale à sa 31e session concernant la création d'un institut UNESCO-IHE pour l'éducation relative à l'eau aux Pays-Bas et de deux centres régionaux en Egypte et en République islamique d'Iran. De surcroît, à la 9e réunion des comités nationaux arabes du PHI qui s'est tenue à Mascat (Oman) en septembre 2001, les participants se sont déclarés satisfaits du travail accompli dans le cadre des réseaux actuels sur l'hydrologie des oueds et les eaux souterraines. Un certain nombre d'activités de formation spécifiques ont eu lieu, notamment le onzième stage de formation du PHI financé par un fonds-en-dépôt japonais par l'intermédiaire du Bureau de Djakarta sur les isotopes d'hydrogène et d'oxygène en hydrologie (septembre 2001, Japon) et le cours UNESCO-PHI sur l'enregistrement, la gestion et l'interprétation des données hydrologiques (Townsville, Australie, décembre 2001), organisé par la James Cook University, le National Institute of Water and Atmospheric Research (NIWA) et le Bureau d'Apia, qui a rassemblé des participants venus de Papouasie-Nouvelle-Guinée, des îles Salomon, de Vanuatu, de Samoa et des îles Cook ainsi que de cinq pays d'Asie du Sud-Est.

97. Le Bureau du Caire a organisé des stages de formation et des ateliers en collaboration avec des institutions régionales et internationales partenaires telles que la FAO, l'ACSAD et l'ALECSO, et une aide technique et financière a été apportée à plusieurs instituts et universités nationaux et régionaux de la région arabe tels que le Centre national de recherche sur l'eau (NWRC), l'Institut de recherche sur les eaux souterraines (RIGW) d'Égypte, l'Université arabe du Golfe (AGU) de Bahreïn et l'Université de Jordanie, dont certaines activités importantes ont été cofinancées et coorganisées. Le projet extrabudgétaire UNESCO/Flandres relatif au renforcement des capacités et à la formation en planification et gestion environnementales à Gaza, géré par le Bureau du Caire, a été étoffé, ce qui montre bien son intérêt. Une réunion de délégués des Îles du Pacifique a été organisée à l'occasion de la 9<sup>e</sup> session du Comité directeur régional du PHI qui s'est tenue à Hanoi (Viet Nam) en novembre 2001 pour définir les priorités de l'action du PHI dans la région en 2002-2003.

98. Le réseau FRIEND, mis en place en 1985 en Europe, s'est enrichi de nouveaux projets en Amérique latine et en Asie, couvrant ainsi tous les continents. Il continue de bénéficier de fonds extrabudgétaires, les derniers en date venant du fonds FIT de la communauté flamande pour le nouveau projet FRIEND/Nil, qui vise à améliorer l'aménagement international du bassin fluvial du Nil en renforçant la collaboration entre les pays riverains du Nil dans le domaine de la **gestion des ressources en eau** et de l'analyse à l'échelle régionale des régimes hydrologiques. La réunion du Comité directeur et le séminaire technique FRIEND/AOC ont été organisés à Accra (Ghana) du 3 au 5 décembre 2001. Le projet FRIEND/Asie-Pacifique, qui vise à apporter des solutions appropriées aux urgences dans le domaine de l'approvisionnement en eau et de la lutte contre les inondations, contribue à enrichir les connaissances et à améliorer la recherche internationale dans des domaines hydrologiques pertinents ; il a également facilité la mise en place d'une formation moderne en hydrologie et gestion des ressources en eau.

99. Les Archives hydrologiques de la région Asie-Pacifique se situent dans le cadre du projet FRIEND/Asie-Pacifique du PHI. Le noeud central du Centre de l'eau pour les régions tropicales humides d'Asie du Sud-Est et du Pacifique (HTC KL) de Kuala Lumpur a été modernisé en juillet 2001, ce qui a permis d'améliorer la fourniture et l'échange de données hydrologiques grâce à une coopération interinstitutions entre l'UNESCO et l'HTC. A la suite du lancement du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), le Bureau de Nairobi a contribué, en collaboration avec le PNUÉ et le secrétariat de l'UNSI, à organiser trois réunions consultatives des ministres africains responsables des ressources en eau, qui se sont tenues les 11 octobre, 15 novembre et 6 décembre 2001, respectivement à Nairobi, Abuja et Bonn.

100. Le nombre croissant de partenaires au sein du système des Nations Unies et parmi les OIG et ONG est également un indicateur de l'intérêt des activités de l'UNESCO en matière d'eau douce. Le fait que 23 institutions des Nations Unies actives dans le domaine des ressources en eau aient accepté de donner à l'UNESCO une position de pointe en tant que coordinatrice et organisation hôte du Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) et pour l'Année internationale de l'eau douce en 2003 offre un bon exemple de coopération de ce type. Le PHI a continué d'apporter un soutien technique important à presque toutes les activités du WWAP. Le projet intitulé "Des conflits potentiels au potentiel de coopération (PCCP)" constitue une importante initiative conjointe PHI/WWAP. Ce projet porte sur la mise en place d'un système d'aide à la négociation dans des conflits concernant l'eau qui repose sur la participation des intéressés à l'élaboration de formules de partage et de règlement des conflits.

101. Le soutien aux activités **d'éducation et de formation dans le domaine de l'eau**, conformément à des stratégies spécifiques adaptées aux besoins d'une région est essentiel si l'on veut renforcer le développement des capacités institutionnelles aux niveaux national et régional. Par

exemple, en contribuant à améliorer et à renforcer les capacités des chercheurs et hydrologues de sa région, le Bureau de Djakarta leur a permis de contribuer plus efficacement aux activités scientifiques et techniques aux niveaux national et international. Des réunions techniques et des colloques peuvent contribuer à mieux faire comprendre les interactions complexes entre les écosystèmes terrestres et aquatiques ainsi qu'à promouvoir la mise au point de méthodes de recherche modernes. Cependant, pour que le succès soit plus net, il faudrait renforcer la participation de l'opinion à la gestion des ressources en eau dans presque tous les pays. A cette fin, il faudrait que la recherche scientifique soit toujours davantage intégrée dans les études socio-économiques pertinentes. Les activités à mener dans le cadre du PHI-VI (2002-2007) doivent être planifiées en conséquence. La coopération avec les organisations partenaires s'est avérée essentielle au succès d'un grand nombre d'activités, non seulement en évitant les chevauchements d'activités mais aussi en obtenant de meilleurs résultats à plus grande échelle.

### **Environnement et développement des régions côtières et des petites îles (CSI)**

102. Sept grandes activités ont marqué le second semestre 2001, à savoir : (i) deux ateliers réunissant des responsables de projets pilotes sur le terrain relatifs aux pratiques éclairées de prévention et de résolution des conflits côtiers dans les petites îles (Dominique, juillet) et dans les régions côtières continentales (Mozambique, novembre), (ii) sept évaluations de chaires et projets locaux utilisant les 16 caractéristiques des pratiques éclairées à Cuba, en Inde, à la Jamaïque, au Sénégal (2), en Afrique du Sud et en Thaïlande, (iii) l'inauguration officielle de la troisième chaire interdisciplinaire UNESCO sur le développement côtier durable (Université de Lettonie, septembre), (iv) une enquête auprès de 6.025 personnes sur le forum virtuel consacré aux pratiques côtières éclairées pour le développement humain durable en septembre, (v) la conclusion de l'évaluation du CSI par trois évaluateurs externes (Australie, Allemagne et République-Unie de Tanzanie), (vi) l'élaboration des six résumés portant sur des projets locaux qui restaient à faire concernant la Lettonie, le Nigéria, l'Uruguay, la Fédération de Russie, l'Afrique du Sud/Mozambique et le réseau méditerranéen des petites villes côtières historiques, (vii) les préparatifs des projets transversaux dirigés par le CSI "Voix des petites îles 2004" et "Les savoirs locaux et autochtones (LINKS) dans une société mondialisée".

103. Les ateliers susmentionnés ont également contribué à promouvoir l'établissement de liens entre le CSI et d'autres activités, à faire progresser les procédures d'évaluation des projets et à élaborer des concepts tels que ceux d'"accords sur les pratiques éclairées en matière de vie durable dans les régions côtières" et de "code de déontologie pour les donateurs/investisseurs dans l'aménagement côtier". Ces ateliers ont été organisés en étroite collaboration avec les bureaux de l'UNESCO concernés. L'enquête a révélé qu'un forum sur les pratiques éclairées avait un retentissement sur la compréhension des problèmes côtiers chez 78 % des personnes interrogées, sur l'opinion relative aux pratiques éclairées chez 73 % d'entre elles et sur l'application des pratiques éclairées chez 44 %. Les intérêts, compétences et activités professionnelles des 337 personnes interrogées - qui résident dans 86 pays - étaient extrêmement variés comme il convient pour un forum consacré à des thèmes interdisciplinaires.

104. L'évaluation externe a fait apparaître que le CSI avait donné à l'UNESCO une fonction spécifique de source de compétences dans le domaine de la science et des pratiques de la gestion intégrée des zones côtières fondées sur une approche interdisciplinaire et qu'il avait expérimenté des stratégies de collaboration intersectorielle. Par ses activités dans les Etats membres, le CSI a pu également, selon l'évaluation externe, appeler l'attention des pouvoirs publics sur des problèmes côtiers importants, élargir le débat, rassembler les parties prenantes et contribuer au financement de l'intégration des activités sur le terrain et des pratiques côtières éclairées dans les grands systèmes de gestion.

## **II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)**

105. Les efforts visant à réduire les incertitudes scientifiques concernant les phénomènes côtiers et océaniques ont surtout porté sur la coopération internationale et le renforcement des capacités dans les sciences de la mer. Au nombre des principaux résultats, on compte l'amélioration des compétences scientifiques d'administrateurs et de scientifiques d'Afrique, d'Amérique latine et des Caraïbes, et l'intensification de la coordination et de la mise en réseau des centres de gestion de données océanographiques. Au titre de la deuxième phase du projet COASTS, le deuxième atelier COASTS s'est tenu à Paris du 8 au 11 août 2001. Les praticiens et les administrateurs ont besoin d'une panoplie facilement accessible pour traduire la connaissance scientifique des phénomènes côtiers et océaniques couplés complexes en avis quantitatifs utiles à la prise des décisions. Soixante scientifiques de haut niveau, qui sont à l'origine de l'élaboration de cette nouvelle Synthèse du projet COASTS, ont participé à la réunion d'août.

106. Le projet *Argo* visant à parsemer l'océan de 3.000 flotteurs profileurs qui seront tous opérationnels entre 2003 et 2005 est le plus vaste projet pilote entrepris dans le cadre de l'Expérience mondiale d'assimilation des données océaniques (GODAE). Ce sera la première tentative de mesure à l'échelle planétaire de la température et de la salinité de la couche supérieure de l'océan ; elle sera déterminante pour améliorer les modèles numériques et les prévisions du comportement des systèmes océaniques, météorologiques et climatiques. Une réunion régionale de planification et de mise en oeuvre du projet *Argo* pour l'océan Indien s'est tenue à Hyderabad en juillet 2001. Les engagements multinationaux au titre de ce projet annoncent 984 flotteurs déjà financés et 2.274 pour les trois prochaines années, ce qui laisse à penser que les objectifs du projet seront atteints dans les temps.

107. L'atelier d'examen et de planification du **Réseau d'échange de données et d'information océanographiques pour l'Afrique (ODINAFRICA)** s'est tenu à Nairobi (Kenya) du 14 au 17 novembre 2001 et a réuni les coordonnateurs nationaux. Le réseau englobe 20 Etats membres. Les participants, dont des experts invités de Belgique et des Etats-Unis d'Amérique qui ont prêté leur concours en matière de renforcement des capacités pour la gestion des données et de l'information concernant le projet, ont examiné son état d'avancement et adopté le plan de travail et le budget pour 2002. En outre, le premier Stage de formation à la gestion des données océanographiques dans le cadre d'ODINAFRICA s'est tenu du 29 octobre au 9 novembre 2001 à l'Aquarium de recherche de la Direction de la gestion des ressources marines et côtières de Cape Town (Afrique du Sud). Il a été suivi par des participants de 15 pays, ainsi que des spécialistes de l'IAMSLIC, du GEMIM, de MINDEX et du Secrétariat de la COI. Un catalogue collectif des bibliothèques océanographiques africaines sera ensuite élaboré et les bibliothécaires des 20 pays coopérants seront formés à l'application des nouvelles technologies aux bibliothèques océanographiques.

108. Le premier Atelier de planification du **Réseau d'information et de données océanographiques pour les régions IOCARIBE et Amérique du Sud (ODINCARSA)** s'est tenu à Guayaquil (Equateur) du 24 au 26 octobre 2001, dans les locaux de l'Instituto Oceanográfico de la Armada del Ecuador (INOCAR). Les participants venaient de 14 pays d'Amérique latine et des Caraïbes (IOCARIBE). Ils ont inventorié les capacités de gestion des données et de l'information océanographiques de la région, recensé les besoins en vue de renforcer ces capacités et élaboré un plan de travail exhaustif et un calendrier pour mettre en place un réseau régional de coopération pour la gestion et l'échange des données et de l'information océanographiques.

109. Des travaux préparatoires ont été effectués en vue du lancement, dans le cadre du **Portail de la connaissance de l'UNESCO**, du **Portail de l'océan** (<http://www.oceanportal.org>), qui sera un



annuaire très complet des sites Web concernant des données et informations océanographiques. Ce service a pour objectif d'aider les scientifiques et autres spécialistes de l'océan à repérer ces données et informations. Outre un catalogue navigable de plus de 3.000 sites Web pertinents, le Portail de l'océan comporte aussi un logiciel de recherche qui indexe tous les sites du catalogue. Il vise à offrir aux utilisateurs intéressés par certains types de données et d'informations océanographiques un instrument de repérage rapide et efficace.

110. Pour donner suite aux Recommandations du Processus africain pour le développement et la protection du milieu marin côtier, surtout en Afrique subsaharienne, un atelier de sélection des projets en vue de la mise en oeuvre du **Système mondial d'observation de l'océan pour l'Afrique (GOOS-Afrique)** s'est tenu à Nairobi (Kenya) du 19 au 23 novembre 2001. Il a réuni plus de 70 participants de pays africains, de l'Organisation de l'unité africaine, d'Europe et des Etats-Unis, ainsi que d'organismes des Nations Unies, notamment le FEM (PNUD) et le PNUE, et d'institutions spécialisées multilatérales, dont l'Agence spatiale européenne, et de la National Oceanic and Atmospheric Agency. Trois groupes de travail ont été constitués pour élaborer des propositions de projet axées sur les grandes priorités définies par les Etats membres africains pour dynamiser le développement de l'océanographie opérationnelle dans la région. Ces propositions seront examinées lors d'une conférence des partenaires qui se tiendra dans le cadre du Sommet mondial pour le développement durable (Johannesburg, août-septembre 2002). En continuant à mettre en oeuvre des projets dans le cadre du GOOS/Afrique, on contribuera à renforcer les structures nécessaires aux sciences de la mer en Afrique et à mettre en place un système régional opérationnel d'observation, de surveillance continue et de prévision pour le développement et la protection du milieu marin côtier.

111. En ce qui concerne les **conventions et les programmes consacrés à l'océan**, on s'est surtout attaché à aider les pays en développement à mettre en oeuvre les aspects techniques de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (UNCLOS) et à préparer la participation de la COI (UNESCO) au Sommet mondial pour le développement durable. L'Organe consultatif d'experts en droit de la mer (ABE-LOS), commun à la COI, à l'OHI et à l'AIG, a tenu la huitième session de sa réunion de travail à Monaco le 17 octobre 2001. La COI a présenté un document axé sur l'aide aux pays en développement dans le domaine des sciences de la mer et sur le renforcement des capacités par la conception et l'organisation de stages de formation pour la mise en oeuvre de l'article 76 de l'UNCLOS concernant la définition du plateau continental. Cette activité répond à la demande du président de la 11e réunion des Etats parties à l'UNCLOS et du président de la CLCS, qui ont invité les organisations scientifiques appropriées à dispenser la formation nécessaire pour permettre aux Etats en développement de formuler leurs observations à l'intention de la CLCS.

112. A sa session extraordinaire (10 et 11 décembre 2001, Siège de l'UNESCO), le Conseil exécutif de la Commission océanographique intergouvernementale a approuvé la "Déclaration de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable" qui sera mise à la disposition des participants au Sommet de Johannesburg. La Déclaration figure dans les documents de la deuxième session du Comité préparatoire pour le Sommet mondial (New York, janvier 2002).

113. La Conférence mondiale sur les océans et les zones côtières à Rio + 10 - en vue du Sommet mondial pour le développement durable en 2002 à Johannesburg, s'est tenue du 3 au 7 décembre 2001. Envisagée au départ sur l'initiative d'organisations non gouvernementales, la Conférence a été organisée en collaboration par la COI et le Center for the Study of Marine Policy (CSMP) de l'Université du Delaware, avec l'aide de nombreuses organisations internationales et organismes nationaux. Elle a réuni plus de 450 participants de plus de 60 pays, dont 13 ministres et vice-ministres, des spécialistes des sciences de la mer de gouvernements, d'organisations

intergouvernementales, d'organisations non gouvernementales, d'instituts universitaires, d'institutions scientifiques et du secteur industriel. Les résultats consignés dans les actes de la Conférence ont fait l'objet d'une "Synthèse des coprésidents", qui a aussi été présentée en janvier 2002 à la deuxième session du Comité préparatoire pour le Sommet mondial pour le développement durable.

### ***II.2.5 Transformations sociales et développement***

114. Le programme "Gestion des transformations sociales" (MOST) a engagé un exercice de réflexion sur la gouvernance démocratique dans les sociétés multireligieuses avec la publication, dans MOST Journal on Multicultural Societies, d'une série d'enquêtes concernant le cas particulier de la Fédération de Russie. Parallèlement au processus de transformation sociale, la religion connaît un regain d'influence politique dans beaucoup de pays postcommunistes. La reconstruction des identités nationales dont s'est accompagnée cette démocratisation postsoviétique s'est souvent appuyée sur le symbolisme des traditions religieuses qui ont présidé à la naissance d'une nation ou à la formation d'un Etat avant la montée du communisme. Les premiers articles publiés font apparaître que les problèmes posés par la diversité religieuse ne sont nullement dus aux particularismes des identités religieuses, mais à des enjeux plus vastes liés à la capacité, pour des institutions démocratiques ayant leur origine dans les structures sociales qui ont façonné les nations et les Etats au XIXe siècle, de s'adapter à une plus grande diversité culturelle dans le contexte actuel de dénationalisation et de mondialisation.

115. On a lancé un projet de renforcement des institutions visant à améliorer l'infrastructure des sciences sociales en Europe orientale en soutenant la création de banques de données dans les différents pays. En étroite coopération avec l'Institut allemand de sciences sociales (GESIS), un réseau de banques de données sera mis en place dans les pays d'Europe orientale. Deux réunions préparatoires ont déjà eu lieu à ce sujet à Berlin (novembre 2001, février 2002), au cours desquelles les représentants de huit pays se sont engagés à collaborer à la création des instituts nécessaires.

116. En application de la résolution 30 C/48, un atelier national de formation sur "la gestion durable des villes" (Téhéran, 8-10 septembre 2001) a été organisé conjointement par l'UNESCO et la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO, avec le soutien de l'Association nationale des municipalités d'Iran. L'atelier a réuni 40 participants (20 maires et 20 agents municipaux de villes iraniennes). Deux experts/conférenciers (France) spécialistes de la planification et de la gestion urbaines ont contribué aux différentes sessions de formation.

117. L'atelier national de formation a eu pour objectif (a) d'améliorer les connaissances et le savoir-faire des participants dans les domaines suivants : mécanismes interorganisations de collaboration ; place et rôle de la municipalité et du conseil municipal dans la gestion des villes ; problèmes posés par l'aménagement urbain et mécanismes d'une participation dynamique ; importance de la gestion des villes pour la sécurité de la population ; gouvernance locale et culture de la paix et de la non-violence ; (b) de renforcer la participation de la société civile à la gestion urbaine.

118. L'atelier de trois jours a été consacré à l'examen de trois questions principales : (i) étude et rôle de la municipalité et du conseil municipal dans la gestion des villes des pays en transition ; (ii) étude des dispositifs interorganisations de collaboration entre la municipalité et le conseil municipal (pouvoirs, responsabilités et fonctions) ; (iii) problèmes posés par la gestion urbaine et mécanismes d'une participation dynamique de la société civile. A l'issue d'un débat approfondi, les objectifs fixés ont été atteints. En outre, l'atelier semble avoir été très utile aux participants, notamment aux maires, et il a largement contribué à améliorer leurs connaissances, leur savoir-faire et leurs méthodes de travail en matière de gestion urbaine. Tous les participants ont également

manifesté un très grand intérêt en ce qui concerne les principaux problèmes, les compétences et les meilleures pratiques en matière d'aménagement des villes, aussi bien dans les pays développés que dans les pays en transition.

119. L'un des principaux résultats de l'atelier national de formation a été l'adoption de deux résolutions – l'une à l'intention de l'UNESCO et l'autre du Ministère iranien de l'intérieur. Aux termes de la première résolution, il a été recommandé à l'UNESCO d'assurer le suivi de l'atelier en dispensant une formation aux adjoints municipaux.

120. La vieille ville fortifiée d'Essaouira (Maroc), première étude de cas du réseau en 1997, a été inscrite en décembre 2001 sur la Liste du patrimoine mondial, suite aux chantiers entrepris à l'échelle nationale et locale conformément aux recommandations du premier séminaire de l'UNESCO sur "Le développement urbain équilibré en zone côtière" (1997). On a publié la version définitive d'un document sur la méthodologie du développement urbain, préparé par l'Université et le Bureau de l'UNESCO à Venise au sujet de la municipalité de Omisalj (Croatie), qui servira de méthodologie générale pour ce projet intersectoriel lancé en octobre 1996 par SHS/SRP et SC/CSI, en coopération avec le Programme hydrologique international (PHI) et le programme MOST. Les recommandations formulées à l'occasion du Séminaire international de l'UNESCO à Madhia (Tunisie) sur "Le développement urbain durable en zone côtière" ont été mises en oeuvre sur deux points par les autorités nationales et locales, avec l'aide de la municipalité de Montpellier (France) et du Centre de recherche sur la stabilisation des dunes de sable : d'une part, des travaux ont été entrepris pour consolider les dunes de la zone côtière et, d'autre part, le port de plaisance prévu en bordure de la vieille médina a été déplacé dans la partie méridionale de la ville. En outre, le gouvernorat et la municipalité de Madhia ont approuvé le premier projet de "maison-laboratoire" dans la vieille ville, où les habitants pourront réoccuper les maisons historiques et s'y installer avec leur famille. Ce projet, cofinancé par la Tunisie, le Conseil général de Loire-Atlantique (France) et l'UNESCO, sera réédité dans la vieille ville de Saïda (Liban).

121. Les recommandations du séminaire international convoqué par l'UNESCO à Saïda, en mai 2001, ont été accueillies avec satisfaction par les autorités locales et municipales. Celles-ci ont adressé une lettre officielle au programme MOST afin d'informer l'UNESCO que, lors du réaménagement de la zone urbaine en front de mer, elles se conformeraient aux avis des experts, à savoir : permettre l'accès du public au rivage, réduire la circulation automobile et accroître la participation des habitants dans le cadre du Forum des ONG. Par ailleurs, la ville de La Rochelle (France) a offert un soutien à la ville de Saïda dans le cadre d'un accord général avec l'UNESCO visant à projeter la réinstallation des habitants dans la vieille ville de Saïda, en commençant par adapter la "maison-laboratoire" de Madhia à une vieille maison historique de la médina de Saïda. Le compte rendu du séminaire de Saïda sera distribué à l'occasion de la 164<sup>e</sup> session du Conseil exécutif et sera diffusé, dès juin 2002, sur le site Web du programme MOST. D'autres demandes ont été officiellement adressées au programme MOST par la ville de Jableh (Syrie) et celle de Kusadasi (Turquie). Les Bureaux régionaux (Rabat, Beyrouth, Venise) et les Commissions nationales (Tunis, Beyrouth) s'associent toujours davantage aux activités de suivi sur les sites.

122. En Afrique, le réseau Ethnonet connaît des problèmes de communication entre ses membres et son accès aux sources d'information est limité. Afin d'améliorer la situation, le réseau est convenu de servir de projet pilote pour l'expérimentation d'un logiciel de sélection mis au point par le Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI/CNRS). Les agences de presse et les journaux en ligne ainsi que d'autres sites Internet - observatoires d'Amnesty International et Human Rights Watch - seront consultés en permanence afin d'y trouver des articles et des renseignements sur les conflits ethniques et les relations ethniques en Afrique. Ces renseignements seront automatiquement adressés aux différentes unités nationales de contrôle,

via le secrétariat Ethnonet situé à Yaoundé (Cameroun). Dans cette perspective, le programme MOST et le LIMSI/CNRS ont engagé une coopération active avec le Secteur de la communication et de l'information de l'UNESCO et le secrétariat Ethnonet au cours du deuxième semestre 2001. Un atelier de formation sur l'utilisation du logiciel sera organisé à Yaoundé (Cameroun), en mars 2002, à l'intention de plusieurs membres du réseau Ethnonet.

123. Trois activités ont été mises en oeuvre au titre de l'axe d'action 2 - Lutte contre la pauvreté :

- La revitalisation socio-économique des centres urbains et le renforcement du rôle des femmes dans les petites communautés rurales. Cette activité a été mise en oeuvre essentiellement par les bureaux régionaux : le Bureau de l'UNESCO à Islamabad a travaillé à la réutilisation des bâtiments historiques de la vieille ville fortifiée de Lahore, avec le concours du Ministère de la protection sociale du Penjab, et le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a entrepris des activités visant à faciliter l'autonomisation des femmes dans de petites villes des zones rurales du Laos, de Thaïlande, des Philippines et du Myanmar.
- Dans le cadre du projet "Des villes plus vivables pour les enfants et pour les jeunes", un livre et un manuel sur ce thème ont été publiés, qui seront traduits en arabe par les soins du Bureau de Beyrouth, et le Bureau d'Amman organise quelques sites opérationnels en Jordanie. L'augmentation du nombre de demandes officielles de municipalités qui souhaitent la création de sites opérationnels "GUIC" témoigne du succès de cette initiative.
- Un inventaire général des opérateurs et des activités concernant les "Catastrophes naturelles et leurs incidences sur les couches les plus démunies de la population urbaine" a été établi et produit en décembre 2001, le CISS se chargeant d'évaluer le rôle qui serait le plus approprié pour le programme MOST dans le projet transversal sur la lutte contre la pauvreté (pour 2002-2003) exécuté sous la direction de SC/GEO : "Atténuation des catastrophes naturelles en Asie et dans les Caraïbes : renforcer la prévention des catastrophes et la planification préalable dans certaines communautés à risque". Ce rôle sera axé sur la coopération entre les municipalités et la société civile en vue d'instaurer une culture de la prévention.

### Programme II.3 - Philosophie, éthique et sciences humaines

	Fonds alloués au 31.12.2001	Dépenses effectives au 31.12.2001	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001
	\$	\$	
<b>Programme II.3</b>	<b>2.466.301</b>	<b>2.474.571</b>	<b>100,3</b>

124. Pendant la période considérée, l'UNESCO a continué à jouer ses rôles de forum intellectuel, de guide pour l'action normative et de conseil en matière de renforcement des capacités nationales et de développement de l'éducation à la bioéthique.

125. La huitième session du Comité international de bioéthique (CIB) (Siège de l'UNESCO, 12-14 septembre 2001) a réuni environ 350 participants venus de plus de 70 pays de toutes les régions du monde - membres du CIB, représentants d'Etats membres, représentants d'organisations intergouvernementales et non gouvernementales, d'académies des sciences et de comités nationaux d'éthique, experts et spécialistes, représentants de la jeunesse et d'organes de presse. Outre l'examen des projets de rapport préparés par les groupes de travail respectivement sur l'éthique, la propriété intellectuelle et la génomique et sur la collecte, le traitement, le stockage et l'utilisation des données

génétiques, le CIB a notamment adopté par consensus un Avis sur la brevetabilité du génome humain, et, conformément à l'article 2 (2) de ses Statuts, défini son programme de travail pour 2002-2003.

126. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, une conférence régionale des parlementaires latino-américains sur la bioéthique a été organisée conjointement par le Parlement de l'Uruguay et l'UNESCO, le 27 septembre 2001 à Montevideo (Uruguay).

127. La Table ronde des ministres de la science sur "*La bioéthique : un enjeu international*" (Paris, 22-23 octobre 2001) a constitué l'un des temps forts de la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale. Les ministres et les vice-ministres de la science de 52 Etats membres et les représentants des ministres de la science de 49 autres, ainsi que les représentants du Saint-Siège, de la Palestine et des Etats-Unis d'Amérique ont participé à cette Table ronde. A l'issue des travaux de la Table ronde, les ministres de la science participants ou représentés ont adopté, à l'unanimité et par acclamation, le Communiqué du 23 octobre 2001.

128. L'UNESCO a en outre accru sa coopération avec les organes et les institutions spécialisées du système des Nations Unies et avec d'autres organisations intergouvernementales. Le Directeur général, en consultation avec le Secrétaire général des Nations Unies, a notamment convoqué au Siège, le 17 septembre 2001, une réunion consultative en vue de l'établissement d'un comité interinstitutions sur la bioéthique, à laquelle ont participé des représentants de plusieurs organisations intergouvernementales internationales et régionales.

129. Toujours dans le cadre de la coopération interorganisations, l'UNESCO a participé à la sixième Conférence européenne des comités nationaux d'éthique (COMETH), à la 21<sup>e</sup> réunion du Comité directeur pour la bioéthique du Conseil de l'Europe (CDBI) (Paphos, Chypre, 11-16 novembre 2001) et à la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, dans le cadre de la proposition d'élaboration d'une convention internationale contre le clonage humain à des fins de reproduction. Afin de faciliter les échanges d'information et d'expérience entre institutions, la base de données sur les comités et/ou institutions de bioéthique, existant depuis 1998, est depuis le 30 décembre 2001 disponible sur Internet (<http://www.unesco.org/ethics>). Dans un souci de promotion et de sensibilisation, l'UNESCO a enfin participé, sous une forme ou sous une autre, à diverses réunions consacrées à la bioéthique dans différents pays (Etats-Unis d'Amérique, Italie, Liban, Chypre, Mexique).

### **Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST)**

#### *(a) Ethique de l'espace extra-atmosphérique*

130. Des progrès importants ont été réalisés en matière d'éthique de l'espace extra-atmosphérique. Une fructueuse collaboration s'est instaurée entre la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), le Bureau des Nations Unies pour les affaires spatiales (OOSA) et le Comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS), en raison de leur intérêt commun pour l'éthique de l'espace extra-atmosphérique. Ainsi, le COPUOS a invité la COMEST à s'associer à un groupe d'experts désigné par ses Etats membres, en vue d'établir un rapport conjoint présentant une analyse des principes éthiques qui devraient être appliqués aux activités humaines dans l'espace extra-atmosphérique, dans le cadre des instruments internationaux en vigueur relatifs à l'espace.

131. Le rapport tiendra compte également des recommandations sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique approuvées par la COMEST à sa deuxième session qui s'est tenue à Berlin

(Allemagne), du 17 au 19 décembre 2001. Ces recommandations, fondées sur des principes éthiques et des directives visant à faciliter l'émergence d'une "éthique de l'espace extra-atmosphérique", visent à assurer le respect constant des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans le cadre de l'exploitation de l'espace et de l'utilisation des technologies correspondantes. Ce rapport doit être présenté au COPUOS en 2003. L'initiative a été approuvée par l'Assemblée générale des Nations Unies à sa cinquante-sixième session (A/RES/56/51).

(b) *Ethique de l'eau douce*

132. A l'aimable invitation des autorités norvégiennes, l'Atelier de la COMEST pour le lancement du réseau RENEW dans les pays nordiques et les pays baltes a eu lieu à Bergen (Norvège) les 10 et 11 août 2001. Le réseau RENEW (Réseau pour la recherche et l'éthique dans le domaine de l'eau), qui a été créé en étroite coopération avec la COMEST et le Programme international d'hydrologie (PHI), vise à créer des capacités en vue de recenser et de soutenir des exemples de meilleures pratiques éthiques qui concernent tous les aspects de l'exploitation et de la gestion de l'eau douce. Le réseau RENEW envisage la création de centres régionaux dans le monde entier. A la fin de l'Atelier, le nouveau centre RENEW a été créé à Bergen, et il travaillera en relation étroite avec le réseau rassemblant les universités de Copenhague, Lund et Malmö et leurs comités PHI nationaux. En tirant parti de la longue tradition de gestion des ressources en eau des pays nordiques et baltes et des relations étroites qui existent dans ces régions entre les ressources en eau, la culture et l'économie, ce centre régional RENEW identifiera des principes directeurs d'ordre éthique sur la base des principes qui se rapportent au développement durable.

133. Dans le prolongement de cet Atelier, la République arabe d'Egypte a présenté en novembre 2001 une proposition concernant l'établissement d'un autre centre RENEW en Egypte. A sa deuxième session, tenue à Berlin en décembre 2001, la COMEST a approuvé la création de ce troisième centre RENEW qui desservira la région arabe.

134. A l'aimable invitation des autorités allemandes, la **deuxième session de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST)** a eu lieu à Berlin, du 17 au 19 décembre 2001. Plus de 100 participants représentant 40 pays ont assisté à cette session de trois jours et ont été informés des activités menées par les quatre sous-commissions de la COMEST sur l'éthique de l'eau douce, l'éthique de l'énergie, l'éthique de l'espace extra-atmosphérique et l'éthique de la société de l'information. Les séances plénières ont été caractérisées par des débats animés auxquels ont participé le public et les membres de la Commission.

135. Un Forum des jeunes sur l'éthique de la science et de la technologie a également eu lieu qui a permis à de jeunes scientifiques d'expliquer au public leur perception et leur vision des questions éthiques se rapportant à la recherche scientifique et technologique et à ses applications. Une séance de travail spéciale sur l'évolution de la politique spatiale pour le bien de l'humanité a également été organisée.

136. Pendant ses séances restreintes, la COMEST a approuvé des recommandations d'ordre éthique sur l'éthique de l'énergie, l'éthique de l'eau douce et l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, qui seront présentées au Directeur général de l'UNESCO en vue de leur transmission aux organes directeurs de celle-ci et autres organes concernés.

137. La COMEST a en outre élu son nouveau bureau, qui est le suivant : Président : M. Jens Erik FENSTAD (Norvège) ; Vice-Présidents : Mme Suzanne MUBARAK (Egypte), Mme Leïla SETH (Inde), M. Cheick Modibo DIARRA (Mali), M. Serguey Petrovich KAPITZA (Fédération de Russie) ; Rapporteur : M. José SARUKHAN KERMEZ (Mexique).

138. Pour ce qui est des activités futures de la COMEST, il a été décidé que la Commission axerait ses travaux sur l'éthique de l'environnement en s'appuyant sur ses activités antérieures en matière d'énergie et de ressources en eau douce. Il s'agit d'établir un programme éthique assurant une évaluation et une gestion judicieuses du risque, ainsi qu'une bonne information du grand public, dans le but de maîtriser les incidences des nouvelles technologies qui ont de graves répercussions sur l'environnement et accélèrent les changements climatiques. Le principe de précaution sera la considération primordiale et une attention particulière sera accordée aux notions de responsabilité environnementale et de développement durable. A cet égard, il est également prévu que la COMEST soit présente au Sommet mondial pour le développement durable qui aura lieu en Afrique du Sud en 2002 et au troisième Forum mondial sur l'eau qui se tiendra au Japon en 2003.

139. En ce qui concerne l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, la Commission s'est félicitée qu'à sa cinquante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies ait approuvé la demande du Comité pour l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS) tendant à l'établissement d'un rapport conjoint COMEST-COPUOS sur l'éthique de la politique spatiale. Ce rapport contiendra une analyse des principes d'ordre éthique relatifs aux activités humaines en cours et futures dans l'espace extra-atmosphérique, dans le cadre des traités internationaux en vigueur relatifs à l'espace.

140. Les progrès du projet RENEW, qui vise à recenser et appuyer des exemples de meilleures pratiques éthiques dans tous les aspects de l'exploitation et de la gestion de l'eau douce, ont également été discutés. Les résultats obtenus par les centres régionaux déjà établis, en Asie et dans le Pacifique et dans les pays nordiques et baltes, ont été présentés. Une proposition tendant à créer un nouveau centre régional en Egypte a été approuvée.

141. Trois publications de la COMEST ont été réimprimées en raison du nombre important de demandes reçues par le Secrétariat et de l'intérêt qu'elles ont suscité dans le monde entier. Ces publications sont les suivantes : l'éthique de la politique spatiale ; l'éthique de l'eau douce : vue d'ensemble ; le Rapport de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique.

142. Toutes les activités entreprises pendant cette période ont permis à la COMEST de s'imposer au niveau international en prouvant qu'elle disposait d'un avantage comparatif s'agissant de sensibiliser l'opinion publique, de susciter un dialogue à l'échelle mondiale dans le domaine de l'éthique des sciences et des technologies, d'influer sur la prise de décisions et l'élaboration de politiques, de constituer des réseaux, de contribuer au renforcement des capacités dans les Etats membres et de retenir l'attention des gouvernements, des médias et du public. Une fructueuse coopération a également été instaurée au niveau du Secrétariat, avec le Secteur des sciences exactes et naturelles (Division des sciences de l'eau, Division des sciences de la terre) et avec le Secteur de la communication et de l'information. Néanmoins, si la Commission disposait des ressources humaines et financières voulues, ses résultats et sa visibilité en seraient améliorés.

### **Philosophie et sciences humaines**

143. Les activités prévues par le 30 C/5 dans le cadre des "Chemins de la pensée à l'aube du troisième millénaire" ("Pathways into the Third Millennium") se sont conclues avec (a) le Symposium international UNESCO/CIPSH sur le thème *Société, connaissance et savoir-faire* (*Society, Knowledge and Know-How*) tenu à Naples (Italie) les 6 et 7 décembre 2001 et (b) la publication par les Editions de l'UNESCO de *Il était une fois ... le livre* (suivi de peu par sa version anglaise intitulée *The Book: a World Transformed*). Ces activités ont permis la constitution d'un

réseau international de chercheurs réunissant différentes disciplines des sciences sociales et humaines concernées par l'étude de nouvelles "lignes de pensée" à l'aube du troisième millénaire.

144. L'UNESCO s'est également employée à approfondir l'analyse des enjeux éthiques du monde contemporain, notamment par la publication du document intitulé *Common Framework for the Ethics of the 21<sup>st</sup> Century*, qui avait servi de base à un débat sur l'éthique tenu au Parlement bolivien en mai 2000.

145. Au terme du biennium, le souci de donner un nouvel élan au programme de philosophie et de sciences humaines et d'en renforcer la cohérence a conduit à le dissocier de l'éthique des sciences et technologies, et de le rattacher au programme de prospective, en vue notamment de valoriser les synergies entre les activités de ces deux programmes.

### Vers une culture de la paix

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
Unité 1	1.111.922	1.101.106	99,0
Unité 2	1.085.300	1.017.147	93,7
Unité 3	94.000	92.369	98,3
<b>Vers une culture de la paix</b>	<b>2.291.222</b>	<b>2.210.622</b>	<b>96,5</b>

### Unité 1 - Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger des partenariats

146. Pendant la période à l'étude, les principales activités ont été les suivantes :

- (a) Poursuite de la participation aux préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme (Durban, Afrique du Sud, 31 août - 8 septembre 2001), notamment participation à la troisième session du Comité préparatoire (Genève, 30 juillet - 10 août 2001) ; coordination des préparatifs et des contributions de l'UNESCO à la Conférence au moyen de réunions intersectorielles ; participation active à la Conférence, en particulier organisation d'une exposition et diffusion de publications préparées par le Secteur des sciences sociales et humaines, le Secteur de la culture, le Secteur de l'éducation ainsi que le Secteur de la communication, de l'information et de l'informatique.
- (b) Publication, en août 2001, du document *United to Combat Racism*, préparé en coopération avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et largement diffusé. Son lancement officiel a eu lieu à Durban au moment de la Conférence. Une brochure d'information ayant pour titre *L'UNESCO contre le racisme*, qui décrit les mesures prises par l'Organisation dans ce domaine en soulignant ses principales priorités, a été publiée et distribuée à l'occasion de la Conférence.

147. Parmi les résultats obtenus, il faut citer la contribution notable de l'UNESCO à la Conférence mondiale contre le racisme, qui a eu pour effet une visibilité accrue des initiatives de l'Organisation à cet égard ; une plus grande prise de conscience de l'ampleur du problème du racisme et de la discrimination, sous toutes ses formes et ses manifestations ; le renforcement de la coopération et de



la coordination avec d'autres institutions et organisations des Nations Unies, en particulier avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et les organes créés en vertu des traités relatifs aux droits de l'homme ; enfin, l'intensification de la coopération et des interactions avec les partenaires de l'UNESCO, tels que les institutions de recherche et de formation sur les droits de l'homme et les chaires UNESCO.

148. La participation de l'UNESCO à la Conférence mondiale contre le racisme a mis en lumière son rôle dans la lutte contre le racisme. L'Organisation a été mentionnée à plusieurs reprises dans la Déclaration et le Programme d'action adoptés par la Conférence et approuvés par l'Assemblée générale des Nations Unies, et l'UNESCO a été invitée à prendre des mesures concrètes notamment dans le domaine de l'éducation, de l'information et de la recherche, ainsi que dans l'élaboration et l'application d'instruments normatifs.

## **Unité 2 - Eduquer pour une culture de la paix : Améliorer les contenus et les méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix**

149. Les principales activités ont été les suivantes : une publication intitulée *A Guide to Human Rights: Institutions, Standards, Procedures*, est parue en juillet 2001 et a été largement diffusée ; la situation, au 31 mai 2001, des principaux instruments internationaux en matière de droits de l'homme a été publiée en juillet 2001. Un grand nombre d'exemplaires ont été distribués à l'occasion de la Conférence mondiale contre le racisme et adressés aux partenaires de l'UNESCO ; le troisième numéro du Bulletin des chaires UNESCO est paru en décembre 2001 ; une chaire UNESCO sur l'éducation pour la paix, les droits de l'homme et la démocratie a été créée à l'Université d'Utrecht (Pays-Bas, décembre 2001).

150. Parmi les résultats obtenus, il faut citer : (a) une meilleure connaissance des normes applicables aux droits de l'homme, ainsi que des institutions et des mécanismes mis en place pour les faire respecter ; (b) l'encouragement donné à la ratification des instruments de défense des droits de l'homme ; (c) la participation et la contribution accrues des chaires UNESCO à la mise en oeuvre des activités de l'Organisation dans le domaine des droits de l'homme, ainsi que des initiatives visant à promouvoir et à consolider la démocratie, la paix et la tolérance.

151. En ce qui concerne **l'élaboration de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix**, la principale activité a été l'organisation, conjointement avec le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et avec le soutien du Gouvernement mexicain, de la Conférence régionale sur l'éducation aux droits de l'homme en Amérique latine et aux Caraïbes (Mexico, 28 novembre - 1er décembre 2001).

152. Les résultats obtenus ont été les suivants : contribution à la réalisation des objectifs de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme (1995-2004) ; évaluation des progrès accomplis et identification des obstacles en ce qui concerne l'éducation aux droits de l'homme en Amérique latine et aux Caraïbes ; coopération accrue avec les acteurs de la région Amérique latine et Caraïbes militant pour les droits de l'homme, notamment les institutions et les organisations non gouvernementales compétentes dans ce domaine ; élaboration de recommandations visant à poursuivre l'action à cet égard (la Déclaration de Mexico, adoptée par la Conférence, a été adressée à toutes les délégations permanentes des pays de la région) ; enfin, renforcement de la coopération avec les organisations des Nations Unies, en particulier le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme.

153. Les activités entreprises au titre du *programme Femmes et culture de la paix* (WCP) ont eu pour objet : (i) de soutenir les initiatives des femmes en faveur de la paix ; (ii) de donner aux femmes les moyens de participer démocratiquement aux processus politiques afin qu'elles puissent

davantage influencer sur les questions économiques et sécuritaires et (iii) de contribuer à une socialisation et à une formation non sexistes visant à l'instauration de la non-violence et de partenariats égalitaires s'adressant en particulier aux jeunes hommes et aux garçons.

154. Un atelier intitulé "Gender, Peace and Development in the Caribbean" (12-14 septembre 2001) a été organisé, en coopération avec l'Université des Indes occidentales, dans le cadre d'un projet régional plus ambitieux ayant pour but de contribuer à une socialisation et à une formation exemptes de préjugés sexistes. Les résultats des recherches effectuées sur l'égalité de traitement entre hommes et femmes dans la région ont fait l'objet d'un rapport et d'un débat, les lacunes à cet égard ont été identifiées et des recommandations ont été formulées en vue d'y remédier. Diverses suggestions ont été faites en ce qui concerne les mesures de suivi et l'UNESCO est notamment convenue de diffuser sur le site Web UNESCO/WCP les conclusions du rapport, d'approfondir les recherches de manière à analyser les facteurs qui affectent les relations homme/femme, notamment la violence à l'égard des femmes, et d'appuyer les initiatives susceptibles de renforcer les moyens conduisant à une socialisation soucieuse d'égalité entre les sexes. Ces deux dernières recommandations bénéficieront probablement d'un soutien au cours de l'exercice 2002-2003.

155. Le rapport final de la Conférence des femmes asiatiques pour une culture de la paix (Hanoi, 6-9 décembre 2000) a été publié et distribué aux commissions nationales pour l'UNESCO, aux délégations permanentes et aux bureaux hors Siège. Ce rapport a suscité un vif intérêt et des exemplaires supplémentaires, notamment en d'autres langues, ont été demandés par plusieurs pays, en particulier le Tchad, le Nicaragua et le Myanmar. Le manuel de formation intitulé *Education for a Culture of Peace in a Gender Perspective* a été publié et mis en application. Les réactions à ce manuel ont été extrêmement positives et des demandes ont été adressées en vue de sa publication en d'autres langues. Sa traduction en français est en cours et devrait être disponible vers le milieu de l'année 2002.

156. Dans le cadre du suivi de la première réunion internationale des directeurs des institutions de recherche et de formation sur la paix sur le thème "**Quel agenda pour la sécurité humaine au XXI<sup>e</sup> siècle ?**" (UNESCO, 27 et 28 novembre 2000), les activités suivantes ont été mises en oeuvre :

- (a) Première réunion régionale d'experts sur le thème : "**Paix, sécurité humaine et prévention des conflits en Afrique**", coorganisée par l'UNESCO et l'Institute for Security Studies (ISS), à Pretoria, Afrique du Sud, les 23 et 24 juillet 2001. Parmi les participants, des experts appartenant à des organisations sous-régionales africaines telles que *Institute for Global Dialogue (IGD)*, *ECA*, *SADC*, *ECOWAS*, *University of Southern Africa*, *African Leadership Forum (ALF)*, *ECCAS*, *COMESA*. Le rapport final, ainsi que l'ensemble des interventions, ont fait l'objet d'une publication UNESCO-ISS dont la version anglaise est déjà disponible, alors que la version française est en cours de finalisation.
- (b) Deuxième réunion régionale d'experts sur le thème : "**Paix, sécurité humaine et prévention des conflits en Amérique latine et les Caraïbes**", en collaboration avec FLACSO (Facultad Latinoamericana de Ciencias Sociales), à Santiago, Chili, les 26 et 27 novembre 2001. Parmi les participants, des experts appartenant à des organisations sous-régionales d'Amérique latine et des Caraïbes telles que FLACSO-Brésil, Guatemala, Equateur, Argentine, République dominicaine ; UNAM-Mexique ; Universidad para la Paz, Uruguay ; Université du Brésil ; Instituto de Estudios Políticos, Venezuela ; CEPEI, Pérou. Le rapport final, ainsi que l'ensemble des interventions, vont

faire l'objet d'une publication UNESCO-FLACSO qui est en cours de préparation en version espagnole et en version anglaise.

157. Le colloque international UNESCO-Ecole pratique des hautes études (EPHE) sur **"Les civilisations dans le regard de l'autre"** (Paris, les 13 et 14 décembre 2001), a été organisé dans le cadre de la célébration de l'Année des Nations Unies pour le dialogue entre les civilisations. Le Colloque a voulu apporter une contribution, d'une part, à une meilleure identification des trames du dialogue des civilisations et de sa contribution à la paix ainsi que des interactions entre les peuples et, d'autre part, à la compréhension de ce qu'est un fait de civilisation. La publication du Colloque - qui est en cours de préparation en français et en anglais - recueillera toutes les interventions des participants.

158. Le Jury international du **prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2001** s'est réuni au Siège de l'UNESCO les 3 et 4 septembre 2001 pour évaluer les 23 candidatures présentées en 2001. Sur recommandation du Jury international du prix, le Directeur général a décidé de décerner le prix UNESCO de l'éducation pour la paix 2001 à l'évêque ougandais Nelson Onono-Onweng et au Centre judéo-arabe pour la paix à Givat Haviva (Israël) pour leurs efforts exceptionnels en matière d'éducation à la paix, de promotion de la paix et de la non-violence, ainsi que pour le travail accompli pour la résolution des conflits par le dialogue. Une mention d'honneur du prix a également été attribuée à l'éducatrice Betty Reardon (Etats-Unis), pionnière au plan théorique et pratique et promotrice d'initiatives qui ont influencé le développement de l'éducation pour la paix. La cérémonie de remise du prix s'est tenue au Siège de l'Organisation le 13 décembre 2001. A la décision du Directeur général, la cérémonie a également été une célébration du prix, décerné depuis 1981 (1981-2001) grâce à la généreuse donation de la Japan Shipbuilding Industry Foundation, aujourd'hui The Nippon Foundation. La publication annuelle du prix est en cours de préparation en français et en anglais.

159. L'UNESCO a entrepris, en collaboration avec la France (l'IHEDN, la Commission nationale française pour l'UNESCO, le CNDP, les représentants des Ministères de l'éducation et de la défense, la Délégation permanente de la France auprès de l'UNESCO et d'autres partenaires), l'élaboration d'un support pédagogique sous forme de manuel intitulé **"La défense au service de la paix"**, pour les enseignants du secondaire en France. Ce manuel, qui porte sur les questions relatives à la paix, et notamment des questions de défense nationale, sécurité collective, solidarité et coopération internationale, comptera environ 150 pages sous forme de fiches thématiques et sera accompagné d'un CD-ROM. Un dépliant de présentation du manuel a été distribué à la trente et unième session de la Conférence générale.

160. Dans le cadre du projet SPPD UNESCO-PNUD NER/02/08/13 sur le suivi du Colloque **"Armée et démocratie en Afrique : cas du Niger"**, l'atelier de validation de l'ensemble du projet s'est tenu du 19 au 21 septembre 2001 en présence des autorités nigériennes, des organisations intergouvernementales et des diplomates représentés au Niger (à l'occasion de la Journée internationale de la paix). Le principal résultat à atteindre est la consolidation de la paix, de la démocratie et du dialogue social au Niger en vue de renforcer, d'une part, chez tous les citoyens, y compris les forces armées, les valeurs de paix, de démocratie, de tolérance et de citoyenneté, et, d'autre part, renforcer la cohésion sociale. L'ensemble des documents du projet, y compris les recommandations finales, feront l'objet d'une publication UNESCO-PNUD.

**GRAND PROGRAMME III  
DEVELOPPEMENT CULTUREL : PATRIMOINE ET CREATION**

**Culture et développement**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
<b>Culture et développement</b>	<b>1.006.880</b>	<b>989.204</b>	<b>98,2</b>

161. A sa 31e session, la Conférence générale a adopté par acclamation la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle. Pour la première fois, la communauté internationale s'est dotée d'un instrument normatif complet, qui met en lumière l'importance des interactions qui unissent la diversité culturelle, les droits de l'homme et le développement durable. Le Plan d'action pour la mise en oeuvre de la Déclaration associe tous les secteurs de programme aux efforts déployés par l'Organisation pour conférer un visage humain à la mondialisation.

162. En ce qui concerne le **renforcement des capacités des Etats membres**, un soutien a été accordé à la formulation et à l'évaluation des politiques culturelles nationales par une contribution financière, une assistance technique et des services consultatifs en République centrafricaine et en Erythrée, tandis qu'un modèle de "profil culturel" a été mis au point et expérimenté à la Barbade, au Mali et en Argentine. Dans le cadre du suivi de la Conférence internationale sur la formation de "gestionnaires" de la culture (UNESCO, novembre 2000), des enquêtes régionales ont été entreprises afin de déterminer les possibilités et les besoins spécifiques en matière de formation, ainsi que les critères professionnels requis dans ce domaine en Afrique, en Asie et dans les Etats arabes. Une nouvelle chaire UNESCO sur les politiques culturelles et la gestion de la culture a été créée à La Havane (Cuba). Le Bureau de l'UNESCO à Bangkok a effectué une étude de faisabilité pour la mise en oeuvre d'un nouveau projet visant à favoriser le lancement de petites entreprises culturelles et créatives. Cette étude sert de point de départ à des activités complémentaires de recherche et de collecte de données menées par divers instituts et ONG, dont les résultats seront analysés à l'occasion de la réunion consultative régionale d'experts sur les industries culturelles, qui se tiendra en Inde en novembre 2002.

163. Les objectifs fixés - développer les capacités nécessaires à une meilleure intégration de la culture et du développement en Afrique et faire en sorte que le **Collège itinérant africain sur la culture et le développement** devienne en partie autosuffisant - sont en voie de réalisation, notamment suite à l'organisation d'une Conférence internationale sur l'approche culturelle au développement en Afrique, qui s'est tenue à Dakar en décembre 2001. Cette conférence a réuni des représentants des bailleurs de fonds, tandis que le Collège a mis en place des réseaux sous-régionaux de recherche et de formation concernant les différents aspects de l'interface culture/développement.

164. Un Séminaire international sur le tourisme culturel au Cambodge a eu lieu à Siem Reap et à Phnom Penh, les 2 et 3 juillet 2001. Des recommandations concrètes ont été proposées pour préconiser un Plan d'action pour le développement touristique d'Angkor comprenant : l'élaboration d'un schéma directeur de développement du tourisme ; un programme pour l'amélioration de la qualité des infrastructures ; l'implication des partenaires publics et privés et la participation des populations locales au projet.

165. Un autre Séminaire international sur "Le tourisme culturel : perspectives de développement durable et gestion des sites du patrimoine mondial en Syrie" s'est tenu du 9 au 11 septembre 2001, à Damas. Des recommandations ont été formulées pour la mise en place de programmes d'information et de sensibilisation, de plans de gestion intégrée et l'identification de "bonnes pratiques" pour la maintenance et la conservation des sites culturels et naturels protégés, ainsi que pour la formation de cadres dans différents domaines du patrimoine culturel et naturel. Il a également été décidé de mettre en oeuvre un projet pilote consistant en la création d'un parc écoculturel sur le plateau calcaire au sud d'Alep (les "villages oubliés").

### **Programme III.1 - Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
Sous-programme III.1.1	3.570.795	3.418.569	95,7
Sous-programme III.1.2	1.068.900	1.053.018	98,5
<b>Programme III.1</b>	<b>4.639.695</b>	<b>4.471.587</b>	<b>96,4</b>

#### ***III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel***

166. En ce qui concerne **l'application de normes et de mesures préventives visant à protéger le patrimoine culturel** des pays qui n'ont pas encore adhéré à une ou plusieurs des conventions de l'UNESCO, on a cherché à convaincre ces pays qu'il serait dans leur intérêt de ratifier de telles conventions. Des réunions sur les différentes conventions de l'UNESCO à cet égard ont été organisées en Arménie, en Azerbaïdjan, en Chine, en Lituanie et au Tadjikistan.

167. Une aide personnalisée a été accordée au Royaume-Uni, au Japon et à la Suisse - pays qui ont l'intention de ratifier la Convention de l'UNESCO concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels (1970). Une attention toute particulière a été portée à plusieurs litiges dont est saisi le Comité intergouvernemental pour la promotion du retour des biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale, notamment la question des marbres du Parthénon (Royaume-Uni et Grèce) et celle de la tête sculptée en provenance de Hatra (Royaume-Uni et Irak). En ce qui concerne l'Afghanistan, des accords ont été pris avec plusieurs institutions en vue de garder et de préserver les biens culturels expatriés dans l'attente de leur retour en Afghanistan, lorsque la situation le permettra. Grâce à une étroite coopération entre la Division du patrimoine culturel et les médias, l'opinion publique a été sensibilisée aux menaces qui pèsent sur le patrimoine culturel afghan.

168. Le 2 novembre 2001, la Conférence générale a adopté en séance plénière, à sa 31e session, la Convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine culturel subaquatique, qui est ainsi devenue la quatrième Convention de l'UNESCO concernant le patrimoine. La Conférence générale a également adopté une résolution par laquelle elle a décidé que la question relative à la protection internationale du patrimoine culturel immatériel devait être réglée par la voie d'une convention internationale et elle a invité le Directeur général "à lui soumettre, à sa 32e session, un rapport sur la situation devant faire l'objet d'une action normative et sur l'étendue possible d'une telle action, ainsi qu'un avant-projet de convention internationale".

169. Le 5 novembre 2001, le Secrétariat a organisé la cinquième réunion des hautes parties contractantes à la Convention de La Haye pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé (1954). Cette réunion a eu pour but d'encourager la participation au deuxième Protocole de la Convention de La Haye, ainsi que de procéder à des échanges de vues concernant l'adoption de toutes les mesures nécessaires à sa mise en oeuvre sur le plan national, qu'elles soient de caractère civil ou militaire.

170. **En ce qui concerne le patrimoine culturel, le développement et la restauration des patrimoines endommagés par des conflits**, l'UNESCO a apporté son expertise scientifique et technique dans le cadre de partenariats avec le PNUD (Yémen, Koweït, Bulgarie, Chypre, Egypte) ; la Banque mondiale (Mauritanie, Maroc, Bosnie-Herzégovine, Cambodge, Timor oriental, Palestine) ; la BID (Centres historiques urbains d'Amérique latine). Toutes ces actions comportaient un important volet "formation" à l'intention des responsables du patrimoine ainsi que des musées, destiné à les aider à accroître leurs ressources grâce au tourisme (en particulier en Asie centrale).

171. Les campagnes de Katmandou et du Bangladesh ont été clôturées avec succès et leurs évaluations réalisées. Afin d'obtenir un impact maximum et le meilleur résultat possible, on s'est servi du programme et du réseau mis en place par l'UNESCO en vue de la conservation du patrimoine en Asie-Pacifique pour faire prendre conscience de l'importance d'une action préventive dans la sauvegarde de ce patrimoine. L'attribution de prix décernés par l'UNESCO constitue, parmi tous les projets régionaux, la formule qui remporte le plus vif succès et qui s'est le mieux implantée dans la région. La création d'une université virtuelle UNESCO-ICCROM pour la gestion de la conservation du patrimoine culturel a été décidée à l'occasion d'une réunion d'experts, organisée avec l'ICCROM au Bureau de l'UNESCO à Bangkok. Cette nouvelle université virtuelle s'acquittera de nombreuses fonctions ayant toutes pour but d'améliorer les compétences professionnelles en matière de conservation et de gestion du patrimoine culturel dans la région d'Asie, par le biais d'une formation professionnelle individuelle et d'un renforcement des capacités institutionnelles.

172. Le Directeur général a signé avec les autorités du Kazakhstan un plan d'opération pour un important projet de conservation pour le site d'Otrar. Pour la première fois des experts d'Arménie, d'Azerbaïdjan et de Géorgie ont été réunis pour travailler ensemble sur la sauvegarde du patrimoine tangible à Tbilissi (Géorgie) au mois de septembre 2001. Une conférence de donateurs organisée avec le PNUD a été ouverte par le Directeur général à Yérévan (Arménie) le 22 novembre. Le chantier pour la conservation de la grotte aux mille bouddhas de Kumtura a démarré lors d'une réunion d'experts qui s'est tenue sur le site. En septembre-octobre 2001, on a entrepris la conservation des objets laissés à Uma Fukun, Musée national de Dili (Timor oriental), en coopération avec le Centre culturel du Timor oriental (Dili), ainsi qu'avec la Ian Potter Gallery et l'Université de Melbourne (Australie). La préservation des objets artisanaux et la formation du personnel local au Musée des Maldives a fait l'objet d'une mission d'experts (Malé, 5 novembre - 13 décembre 2001). On a effectué une étude de faisabilité pour la création d'un écomusée dans la baie d'Along (Viet Nam), avec un financement du PNUD. L'étude s'est déroulée selon une approche globale et intersectorielle, en mettant l'accent sur la valeur et la richesse de ce site prestigieux du patrimoine mondial et en adoptant une démarche participative faisant appel à la collectivité. On a ainsi démontré que la conservation et la sauvegarde du patrimoine devraient être plus souvent confiées aux collectivités locales qui, en assumant ces nouvelles responsabilités, éprouveront un sentiment de fierté et se forgeront une identité nationale tout en transmettant aux générations futures un patrimoine précieux largement mérité.

173. Les activités de **préservation et de revitalisation du patrimoine immatériel** ont été renforcées dans le cadre de la Proclamation par l'UNESCO des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité, les critères de sélection détaillés pour la Proclamation de 2003 ayant été

affinés au cours d'une réunion du jury international qui a eu lieu à Elche (Espagne) le 24 septembre 2001. Cinq chefs-d'oeuvre proclamés ont été distingués au cours de la 31e session de la Conférence générale et six autres ont été présentés sur scène.

174. Le prix Sharjah pour la culture arabe a été décerné pour la première fois pendant la 31e session de la Conférence générale. Les lauréats en étaient M. Abdulaziz El Makaleh (Yémen) et M. Na Zhong (Chine). Les Etats membres et les partenaires de l'UNESCO ont été en outre de plus en plus sensibilisés à l'importance du patrimoine oral et immatériel et à la mise en oeuvre de la Recommandation de 1989 sur la sauvegarde de la culture traditionnelle et populaire, dans le cadre de deux séminaires régionaux qui ont eu lieu à Yakoutsk, Yakoutie (Fédération de Russie) en août 2001, et à La Paz (Bolivie) en septembre 2001. La transmission et la diffusion du patrimoine immatériel ont été renforcées grâce à l'organisation de deux ateliers sur "Le système des trésors humains vivants" qui ont eu lieu à Manille (Philippines) et à Séoul (République de Corée) en septembre 2001. Six études de faisabilité régionales sur le thème "Les femmes, le patrimoine culturel immatériel et le développement" ont permis de sensibiliser à l'importance du rôle des femmes dans la création, la transmission et la préservation du patrimoine immatériel. La deuxième édition de l'"Atlas mondial des langues en voie de disparition" a été publiée par l'UNESCO en septembre 2001.

175. Lors d'une réunion organisée par l'UNESCO en coopération avec le secrétariat du Forum du Pacifique et le secrétariat des Communautés du Pacifique en juin 2001, les ministres du commerce du Forum du Pacifique ont examiné et pleinement appuyé le projet de loi type pour la protection du savoir traditionnel et les expressions de la culture dans la région du Pacifique. Dans le souci de préserver les cultures minoritaires, le Bureau de l'UNESCO à New Delhi a pris l'initiative du projet Parzor qui vise à tenir compte des préoccupations de la communauté ainsi qu'à offrir un espace à la recherche et à l'échange d'informations avec des spécialistes et des institutions en Inde et à l'étranger. La création d'une Fondation Parzor est à l'examen.

176. Pour ce qui est de la **restauration du patrimoine endommagé par les conflits**, au Cambodge, la 8e session du Comité international de coordination pour la sauvegarde et le développement du site historique d'Angkor, et le sixième colloque international sur le Bayon ont été organisés en juillet et décembre 2001 et la capacité institutionnelle et financière de l'Autorité APSARA et l'amélioration de la gestion locale du site ont été renforcées à la suite de missions de conseil et d'expertise. En Bosnie-Herzégovine, le processus de reconstruction du Vieux Pont de Mostar, en collaboration avec la Banque mondiale, s'est poursuivi de façon satisfaisante et les appels d'offres pour la reconstruction ont été effectués. Au Kosovo, des projets de restauration, préparés en liaison avec le Conseil de l'Europe, font actuellement l'objet d'une recherche de financement. Enfin, le Musée de Pristina a pu être restauré grâce à l'aide d'une ONG française.

177. L'UNESCO a organisé, avec l'Organisation de la Conférence islamique, l'ISESCO et l'ALECSO, une conférence de spécialistes du droit et de la religion islamiques sur le patrimoine culturel à Doha, au Qatar, en décembre 2001, et une première mission d'experts a été envoyée en Afghanistan, à Bamyan et au Musée de Kaboul. Des projets opérationnels à hauteur de 10 millions de dollars des Etats-Unis ont été préparés dans le cadre de "l'Appel global interinstitutions". Un second fonds-en-dépôt constitué par la République de Corée a été établi pour la protection et la restauration d'un ensemble de monuments de la République populaire démocratique de Corée (Tombe de Kokuryo). Le projet de restauration du Musée national à Dili, Timor oriental, s'est poursuivi dans le cadre de deux missions d'experts.

178. Les difficultés rencontrées dans la mise en oeuvre de ces actions tiennent pour l'essentiel à la faiblesse en nombre et en qualification des personnels nationaux chargés de la sauvegarde du

patrimoine. Doivent aussi être signalés les intérêts économiques des promoteurs ou des administrations chargées de l'urbanisme et de l'aménagement, qui, dans bien des cas, ne tiennent pas suffisamment compte de la nécessité de préserver le patrimoine ; l'insécurité physique sur le terrain et l'insuffisance du fonctionnement démocratique des institutions locales. Il conviendra donc de renforcer la formation dans ces domaines tout en continuant de s'associer aux efforts des autres organismes des Nations Unies.

179. Par sa résolution 56/8, adoptée le 21 novembre 2001, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2002 Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel et a invité l'UNESCO à jouer le rôle de chef de file pour la célébration de cette année, qui sera marquée notamment par le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972).

180. La résolution 56/8 fixe trois objectifs principaux pour cette Année des Nations Unies :

- (i) intensifier la conduite de programmes, d'activités et de projets destinés à assurer la mise en valeur et la protection du patrimoine culturel mondial ;
- (ii) promouvoir l'éducation et sensibiliser le public pour inspirer le respect du patrimoine culturel national et mondial ;
- (iii) encourager le secteur privé à verser des contributions volontaires pour financer et appuyer les activités visant à assurer la mise en valeur et la protection du patrimoine culturel national et mondial.

Une campagne d'information, assortie d'un plan d'action, a été initiée par le Secteur de la culture.

### ***III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel***

181. Quatre nouveaux Etats ont adhéré à la Convention, portant le nombre total d'Etats parties à 167 au 31 décembre 2001. Dans le cadre d'une Stratégie globale pour une Liste du patrimoine mondial crédible, représentative et équilibrée, sept réunions ont été organisées avec les Etats parties à Turin (Italie) en juillet 2001, en Hongrie en juillet 2001, aux Palaos (Etats fédérés de Micronésie) en juillet 2001, à Wakayama (Japon) en septembre 2001, en Egypte en septembre 2001, à la Dominique en septembre-octobre 2001 et à Winnipeg (Canada) en novembre 2001.

182. En octobre 2001, le Groupe de rédaction chargé de réviser les directives opérationnelles s'est réuni au Siège de l'UNESCO. La 13e Assemblée générale des Etats parties a eu lieu elle aussi au Siège pendant la 31e session de la Conférence générale. La 25e session extraordinaire du Bureau du Comité du patrimoine mondial et la 25e session du Comité du patrimoine mondial ont eu lieu à Helsinki, en décembre 2001. Trente et un nouveaux biens ont été inscrits sur la Liste du patrimoine mondial. Celle-ci comprend aujourd'hui **721** biens "de valeur universelle exceptionnelle" situés dans 124 pays. Des biens se trouvant au Botswana et en Israël figurent pour la première fois sur la Liste. Le Comité du patrimoine mondial a inscrit Abu Mena (Egypte) et les rizières en terrasse des Philippines sur la Liste du patrimoine mondial en péril et en a retiré le Parc national d'Iguaçu (Brésil). Dans le cadre des rapports périodiques régionaux sur l'état de conservation du patrimoine mondial, le Comité a étudié un rapport régional de synthèse pour l'Afrique et des rapports intérimaires sur la préparation des rapports périodiques pour l'Asie et le Pacifique (devant être présentés en 2003), l'Amérique latine et les Caraïbes (devant être présentés en 2004) et l'Europe et l'Amérique du Nord (devant être présentés en 2005-2006), ainsi qu'un plan de suivi dans les Etats arabes. En outre, sur la base d'informations qu'il avait reçues, le Comité a examiné des rapports sur



l'état de conservation de 107 biens du patrimoine mondial (dans toutes les régions du monde). Le Comité a également adopté une Stratégie mondiale de formation concernant le patrimoine mondial, élaborée par l'ICCROM, l'ICOMOS et l'UICN.

183. A des fins de formation et de sensibilisation, la dernière touche a été apportée au site Web concernant l'éducation et le patrimoine mondial, et le dossier éducatif pour les enseignants "Le patrimoine mondial aux mains des jeunes" a été mis en ligne en anglais et en français ; huit éditions du bulletin d'information électronique WHNEWS et trois éditions de la Lettre du patrimoine mondial ont été publiées.

### Programme III.2 - Promotion des cultures vivantes

	Fonds alloués au 31.12.2001	Dépenses effectives au 31.12.2001	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001
	\$	\$	
Programme III.2	2.645.685	2.604.374	98,4
Projets intersectoriels :			
Lecture pour tous	165.000	165.335	100,2
Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir	242.300	223.423	92,2

184. Dans le cadre de la **promotion et de la protection de la créativité**, le livret intitulé "Patrimoine culturel, créativité et éducation pour tous en Afrique" a été publié. Par ailleurs, la réunion régionale sur l'éducation artistique dans la région arabe, prévue pour décembre 2001, a été reportée à la demande de l'Etat hôte, la Jordanie, au mois de mai 2002, afin qu'elle coïncide avec les festivités de la ville d'Amman, capitale culturelle du monde arabe. Les actes des réunions régionales sur l'éducation artistique en Afrique (Afrique du Sud, juin 2001) et en Amérique latine et aux Caraïbes (Brésil, octobre 2001), ont été publiés sur l'Internet. Lors de ces réunions, une sensibilisation plus grande a été notée dans les milieux éducatifs concernés (ministères, personnel enseignant, Secteur de l'éducation de l'UNESCO et des autres organismes des Nations Unies) au thème du développement affectif de l'enfant et de ses capacités créatrices comme valeur intrinsèque. Le défi de l'UNESCO consiste à prendre en compte les recommandations des experts dans la réforme de l'enseignement, dans le cadre du programme Education pour tous et du suivi de la Conférence de Dakar.

185. Le prix UNESCO pour la promotion des arts, dont la réputation augmente chaque année, a été attribué en septembre 2001 à l'occasion de la 7e Biennale d'Istanbul (21 septembre 2001) à quatre jeunes artistes venant de différentes régions géoculturelles. Les efforts réalisés par les ONG bénéficiant d'un accord-cadre avec l'UNESCO (Conseil international de la musique, PEN International, Institut international du théâtre) se sont concentrés sur la diffusion des informations et des échanges entre centres. Un élargissement de leurs réseaux respectifs dans les régions où ils étaient faiblement représentés a aussi été enregistré. L'excellence des relations entre le Secrétariat et les ONG doit pouvoir conduire à un travail mieux coordonné dans les différents domaines d'action du sous-programme. APPAN, un réseau pour les arts du spectacle dans la région Asie-Pacifique, a été renforcé avec l'aide de l'UNESCO grâce à l'organisation d'un atelier APPAN en Inde en septembre 2001.

186. Le soutien à l'achat d'ouvrages pédagogiques et à la formation des enseignants, apporté par l'UNESCO aux chaires universitaires spécialisées dans l'enseignement du droit d'auteur et des droits voisins, a contribué à améliorer les capacités pédagogiques de six chaires UNESCO, de trois futures chaires UNESCO (Egypte, Cameroun, Sénégal) et de huit chaires UNESCO du réseau RAMLEDA, en Amérique latine, et d'accroître l'expertise nationale dans ce domaine. L'expérience a prouvé que la dotation en matériel didactique pourrait précéder la création des chaires UNESCO dans ce domaine, afin d'aider les universités des pays en développement à renforcer leurs capacités de formation régulière de spécialistes du droit d'auteur et des droits voisins. La dernière chaire a été inaugurée par le Directeur général à Beijing, en août 2001.

187. Un supplément au manuel international de l'UNESCO sur le droit d'auteur et les droits voisins, précédemment publié en anglais, espagnol et français, a été élaboré. Les traductions en arabe et russe de l'ouvrage original ont été effectuées. Ces ouvrages, destinés à être largement diffusés, constituent un apport remarquable au programme d'enseignement, d'assistance juridique, de soutien à la gestion collective et de sensibilisation du public. La version électronique du n° 2, 2001, du Bulletin du droit d'auteur a été publiée et les n° 3 et 4, 2001 (anglais, espagnol et français) ont été élaborés. Les versions imprimées en chinois et en russe ont été publiées. La large diffusion de la doctrine juridique à travers cette publication répond aux besoins des Etats et des spécialistes du droit d'auteur de disposer des informations et de l'expertise nécessaires au travail législatif et de révision des normes juridiques. Les versions française et anglaise du guide sur la gestion collective des droits d'auteur ont également été largement distribuées aux gouvernements et aux cercles concernés, et la version russe a été publiée avec l'appui du programme européen TACIS. Cette publication contribue au renforcement et au perfectionnement de la gestion collective des droits d'auteur dans les pays en développement et les pays en transition vers l'économie de marché. L'UNESCO a également organisé un atelier de formation sur le droit d'auteur et les droits voisins dans le cadre du Festival de la musique africaine (FESPAM) à Brazzaville (République du Congo) et produit un CD-ROM en espagnol sur les législations d'Amérique latine et des Caraïbes en coopération avec le CERLALC.

188. Dix-huit jeunes artistes originaires de 13 Etats membres de l'UNESCO, qui sont tous de pays en développement, ont participé au séminaire intitulé "Artistes et développement", financé par la NORAD, à Vanuatu, en août et septembre 2001. A la suite de cet atelier, le Gouvernement de Vanuatu s'est engagé à rouvrir son programme d'éducation artistique à l'Institut national de technologie de Vanuatu. En octobre 2001, le Gouvernement fidjien a développé son Département des arts et de la culture à l'Institut fidjien de technologie. De jeunes artistes originaires de Fidji, de Nioué, de Papouasie-Nouvelle-Guinée, de Samoa et des Iles Salomon, formés dans le cadre de ce séminaire, ont par la suite ouvert de petits ateliers familiaux de gravure sur bois et de fabrication de papier.

189. En Inde, l'UNESCO a appuyé la mise en place d'un centre culturel et de formation professionnelle à Bhallia (Uttar Pradesh) où sont assurés des cours d'informatique et de couture ainsi que des cours de musique vocale et instrumentale. Le centre acquiert rapidement de la popularité parmi la population locale. Dans le domaine de la **promotion de l'artisanat et du design**, le dernier semestre de l'exercice biennal a été consacré à la diffusion de matériels pédagogiques et de documents d'information sur les activités de formation et de promotion réalisées durant les 18 autres mois : brochure sur l'Atelier-rencontre des femmes artisans d'Afrique de l'Ouest (Dakar, 20-30 novembre 2000), CD-ROM sur l'Atelier international pour la céramique sans plomb (Mexique, mai 2001), catalogue de l'exposition "Jouets des enfants d'Afrique" (UNESCO, 26 mars - 6 avril 2001) et le deuxième volume d'"Artisanats créateurs" regroupant les lauréats du prix UNESCO de l'artisanat 1996-2001. Ces publications ont suscité un vif intérêt de la part des Etats membres et des ONG concernés.

190. Il convient de signaler la publication durant cette période du "Guide pratique - artisanat, foires commerciales internationales" (en anglais, français et espagnol) réalisé conjointement par l'UNESCO, le Centre du commerce international CNUCED/OMC et le secrétariat du Commonwealth. Par ailleurs, la promotion de jeunes designers a été réalisée dans le cadre du programme extrabudgétaire "Design 21". Suite au lancement d'un concours international en février 2001, un jury de présélection réuni à la Maison de l'UNESCO (septembre 2001) a retenu les projets de 64 designers de 26 pays en vue d'une exposition à New York et à la Maison de l'UNESCO.

191. Dans le cadre du programme intitulé "Artistes et développement" financé par la NORAD, un atelier intitulé "Traditions vitales – Renouveau et création dans le domaine des textiles traditionnels", s'est tenu du 28 novembre au 16 décembre 2001 au Musée d'ethnologie de Hanoi (Viet Nam). Il s'agissait d'étudier comment donner des possibilités économiques accrues aux artisans locaux dans la région Asie-Pacifique en recherchant des motifs traditionnels et en les faisant revivre, en créant de nouveaux motifs et en améliorant les compétences des artisans dans les domaines techniques et de la commercialisation.

192. Un documentaire de 30 minutes sur la richesse de la tradition artisanale de Sri Lanka a été produit sous la conduite de l'Institut supérieur de recherche archéologique (PGIAR) de Sri Lanka. La deuxième série d'activités UNESCO-AHPADA (Association de promotion et de développement de l'artisanat de l'ANASE) visant à donner le label d'excellence à des produits artisanaux d'Asie du Sud-Est, initialement lancée en octobre 2000, s'est déroulée à Kuala Lumpur en septembre 2001. Ce label a pour objet de sensibiliser l'opinion publique internationale à l'artisanat et de servir de mécanisme de contrôle de qualité et de commercialisation pour promouvoir des produits artisanaux traditionnels faits à la main ainsi que la création artisanale dans la région. Un site Web de commerce électronique est en cours de préparation afin de renforcer la promotion et la commercialisation des produits ayant reçu le label.

193. En ce qui concerne les **Livres et les industries culturelles**, la période a été marquée par la poursuite de la coopération avec les réseaux spécialisés dans le domaine du livre comme le CERLALC, pour l'Amérique latine et les Caraïbes (avec la réalisation de la version espagnole de la publication "Culture, commerce et mondialisation") et l'ACCU pour l'Asie et le Pacifique (finalisation du site Web de l'APPREB) et la diffusion du supplément littéraire dans les journaux arabes "Kitab fi Jarida", auprès de 2,5 millions de lecteurs ; par l'octroi d'un nombre croissant de numéros ISBN aux organisations qui éditent leurs propres publications ; par l'avancement de l'évaluation des activités de l'UNESCO dans le domaine du livre, de la lecture et des industries culturelles (qui n'a cependant pas pu être achevée avant la fin de l'année 2001) ; par la mise en ligne de l'Index translationum qui est désormais entièrement accessible sur l'Internet ; par les premiers travaux de lancement du site sur le cinéma dans le monde, en collaboration avec le Conseil international du cinéma, de la télévision et de la communication audiovisuelle (CICT).

194. D'autre part, en ce qui concerne la libre circulation des biens et des services culturels, le guide pratique sur l'Accord de Florence a été traduit en langue arabe en vue de sa diffusion prochaine dans les pays concernés. Pour continuer de faire suite à la demande de la Conférence générale d'examiner l'impact de la mondialisation sur les industries culturelles et ses conséquences sur la diversité culturelle, l'UNESCO s'est associée à une Conférence sur le thème "Industries culturelles et nouvelles technologies de l'information" organisée par le Conseil de l'Europe, en novembre à Strasbourg. Elle a été ouverte par le Directeur général et par le Secrétaire général du Conseil de l'Europe. De plus, les contacts avec les partenaires potentiels de *l'Alliance globale pour la diversité culturelle* et avec les autres organisations internationales se sont intensifiés, en particulier dès que la Conférence générale a décidé du lancement de cette initiative.

195. S'agissant du volet culturel du programme interdisciplinaire "**Lecture pour tous**", le projet extrabudgétaire *Livres pour tous* qui a permis de réaliser en quelque trois ans la donation de Bibliobus et de centaines de milliers de livres en Amérique latine a vu sa première phase s'achever avec l'initiative *Bibliobus pour l'Amérique centrale*, portant sur la livraison d'une bibliothèque mobile parfaitement équipée à chacun des pays suivants : Guatemala, Costa Rica, Honduras, Panama, El Salvador. Enfin, en complément du *Prix UNESCO de littérature pour les enfants et les adolescents au service de la tolérance*, un atelier de formation de 20 jeunes illustrateurs de livres pour enfants des pays de l'Europe centrale et des pays en développement a été organisé en septembre 2001 à Bratislava (Slovaquie), dans le cadre du programme "Artistes et développement" financé par la NORAD et en collaboration avec la Maison internationale d'art pour les enfants (BIBIANA). Enfin, la diffusion de la série SAP KAWI réalisée avec le concours du réseau des éditeurs africains APNET s'est poursuivie.

196. L'importance du projet **Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir** tient à ce que la région des Caraïbes a besoin de renforcer son identité et sa confiance en elle dans l'espace mondial du XXI<sup>e</sup> siècle. Le projet encourage les différents groupes des Caraïbes à créer leur propre espace par l'expression culturelle, l'autonomisation des citoyens et la promotion de la diversité. Le projet transsectoriel comprend les activités suivantes : vulgarisation scientifique et technologique et prévention des catastrophes (y compris la microscience) au moyen d'ateliers pour les enseignants ; renforcement des institutions et réseaux d'enseignement supérieur par la formation des jeunes chômeurs (Barbade, Saint-Vincent-et-les Grenadines, Jamaïque) ; introduction des technologies de l'information dans les communautés rurales grâce à des centres communautaires multimédias de communication et d'information qui permettront de combler le fossé numérique (Jamaïque, Dominique, îles Vierges britanniques) ; organisation d'une exposition itinérante sur le patrimoine afin de renforcer l'histoire et la culture communes des Caraïbes (Trinité et Tobago) ; promotion d'industries culturelles génératrices d'emplois (Dominique) ; promotion d'une culture de paix grâce à l'Assemblée de la jeunesse sur le thème "Changer la culture de la salle de classe" (Jamaïque, Curaçao, Saint-Kitts-et-Nevis) ; compréhension du mode de vie et des arts régionaux en vue de les mettre au service de la lutte contre le VIH/sida (Saint-Vincent-et-les Grenadines, Guyana, Haïti, Grenade, Sainte-Lucie, Aruba, Antigua, Suriname, Belize) ; création d'un inventaire d'objets sacrés du vaudou à Haïti ; traduction, publication et diffusion d'oeuvres littéraires parmi les divers groupes linguistiques des Caraïbes (Haïti) ; création d'un manuel sur la prévention des catastrophes, mettant l'accent en particulier sur les ouragans, les éruptions volcaniques et les tremblements de terre (Bahamas).

### Vers une culture de la paix

	Fonds alloués au 31.12.2001 \$	Dépenses effectives au 31.12.2001 \$	Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001
<b>Vers une culture de la paix</b>	<b>1.629.129</b>	<b>1.577.731</b>	<b>96,8</b>

### Unité 3 - De l'interculturalité au pluralisme culturel

197. Dans le contexte de la **promotion du dialogue interculturel**, les activités suivantes ont eu lieu : dans le cadre de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (Durban, Afrique du Sud, 31 août - 8 septembre 2001), une Table ronde sur "La route de l'esclave : esclavage et racisme" a été organisée. Un colloque sur

"Esclavage et changements culturels" a été organisé à Evora, Portugal, en novembre 2001. Une Conférence internationale et une exposition sur "Aguda : aspects du patrimoine afro-brésilien dans le golfe du Bénin" ont été organisées en coopération avec l'Ecole du patrimoine africain, l'Université du Bénin, *The UNESCO/SSHRC Nigerian Hinterland Project* et l'Institut béninois d'études et de recherches sur la diaspora africaine (IBERDA), à Porto-Novo, Bénin, en novembre-décembre 2001. Le projet de recensement du patrimoine physique et intangible de la traite négrière dans les pays africains d'expression portugaise, notamment l'Angola, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique et Sao Tomé-et-Principe, mené en coopération avec l'OMT, a été conclu. La première phase du Programme conjoint UNESCO-OMT de tourisme culturel sur la Route de l'esclave au Libéria a été achevée. Dans le cadre du projet sur la collecte et l'exploitation des données de la tradition orale liée à la traite négrière et à l'esclavage en Afrique, les recherches ont été conclues en Sénégal (Gambie, Sénégal, Guinée et Guinée-Bissau), au Nigéria, au Bénin et au Ghana. Lors de la sixième session du Comité international scientifique du projet, à Rio de Janeiro, en décembre 2001, un séminaire sur les religions afro-américaines a été tenu.

198. Dans le cadre du Programme consacré à la mémoire de l'esclavage et de la diaspora, une grande partie de l'inventaire des sites, édifices et autres lieux qui sont liés à la traite négrière et à l'esclavage dans les Caraïbes a été achevée en coopération avec l'Association des musées des Caraïbes. En préparation de la Conférence internationale sur "Le dialogue interculturel en Afrique centrale et dans la région des Grands Lacs", une table ronde a eu lieu à Libreville (Gabon) en novembre 2001. En outre, la portée des activités menées dans la région de l'océan Indien a été élargie, les autorités de Maurice ayant décidé de créer un Institut international pour le dialogue interculturel et la paix et d'organiser deux colloques en coopération avec le Laboratoire CIRCI de l'Université de la Réunion. Les consultations se sont poursuivies en vue de l'établissement d'un inventaire des sites culturels qui rappellent la Route de l'esclave dans l'océan Indien. La première phase d'un vaste programme de recherche et d'études sur la tradition orale dans l'océan Indien a été menée à bien. Le projet porte sur la collecte de données et la constitution d'archives à la Réunion, à Maurice, aux Seychelles, aux Comores et à Madagascar, et les résultats de cette première phase seront publiés prochainement.

199. Les titulaires de chaires du Réseau des chaires UNESCO pour le dialogue interculturel se sont réunis à Bucarest en septembre 2001. Deux versions (longue et courte) d'un documentaire télévisé fondé sur une table ronde qui avait pour thème "Le dialogue interculturel et interreligieux comme élément du dialogue entre les civilisations" et sur la sixième session du Comité scientifique international pour la préparation de l'histoire des civilisations de l'Asie centrale (Bichkek, Kirghizistan, 25-29 juin 2001) ont été produites en coopération avec la Commission nationale du Kirghizistan pour l'UNESCO en septembre 2001 et projetées lors de la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO. Toujours en septembre 2001, des spécialistes de neuf pays ont participé à un séminaire international sur les pétroglyphes d'Asie centrale à Issyk-Kul, en vue de créer un réseau scientifique de spécialistes axé sur la promotion du tourisme culturel dans la région. Le Colloque international sur le "Dialogue entre les civilisations : interactions entre cultures nomades et autres cultures de l'Asie centrale", organisé par l'Institut international d'étude des civilisations nomades, a eu lieu à Oulan-Bator en août 2001. La quatrième session de l'Assemblée générale de l'Institut international d'études sur l'Asie centrale (IIEAC, Samarkand), s'est tenue au Siège de l'UNESCO pendant la 31e session de la Conférence générale.

200. Le Programme Méditerranée a été recentré afin de renforcer son rôle fédérateur et de mettre au point trois initiatives destinées à élargir le dialogue des civilisations à des thèmes et des publics nouveaux. Trois projets pilotes convergents participent tous à la lutte contre la pauvreté par la création d'emplois directs et induits, à la réduction de la fracture numérique par la création au Sud de pôles multimédias et de banques de données, au développement du tourisme culturel et

interculturel, et à la lutte contre les stéréotypes négatifs dans l'éducation. Un des projets "La navigation du savoir, réseau des arsenaux historiques de la Méditerranée" a été retenu par la Commission européenne dans le cadre de son Programme MEDA HERITAGE II et bénéficie d'une subvention de 3 millions d'euros sur une période de quatre ans.

201. Dans le cadre du programme portant sur les Histoires générales et régionales, la préparation de plusieurs volumes a été achevée, et quelques-uns ont été présentés à l'occasion de la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale. Pour l'Histoire générale de l'Amérique latine, de nouvelles contributions extrabudgétaires ont été reçues. L'UNESCO a signé un contrat de coédition avec le Groupe Planeta - De Agostini pour réaliser une version "grand public", accompagnée de DVD, en versions italienne et espagnole de l'Histoire de l'humanité. Par ailleurs, une réunion du Comité mixte UNESCO-CISH (Comité international des sciences historiques) s'est tenue en octobre 2001 au Siège et a permis de définir une série d'actions à mener en Afrique, en Amérique latine, aux Caraïbes et dans la région arabe en vue de promouvoir des interactions scientifiques entre historiens, notamment des recherches pouvant nourrir la réflexion relative au dialogue interculturel. Le troisième Congrès de l'Association des historiens africains s'est tenu à Bamako (Mali) en septembre 2001 et a permis de relancer les activités de ladite association, qui s'est reconstituée à cette occasion, et de lancer une dynamique de coopération avec le Comité mixte UNESCO-CISH.

202. En ce qui concerne la **promotion du pluralisme culturel**, et dans le cadre de la contribution de l'UNESCO à la **Décennie internationale des populations autochtones** (1995-2004), le Secteur de la culture a continué d'étendre ses activités à d'autres régions du monde et à de nouveaux thèmes, comme le pluralisme culturel. En même temps, il a encouragé une réflexion interdisciplinaire entre experts autochtones et non autochtones sur la question de la préservation et de la reconnaissance des identités culturelles. Toutes ces activités ont contribué à l'éducation des sociétés autochtones et non autochtones en ce qui concerne la situation, les cultures, les langues, les droits et les aspirations des peuples autochtones, qui est le troisième objectif du programme d'activité de la Décennie. Les études et le travail sur le terrain se sont poursuivis avec les communautés autochtones et pour elles s'agissant de "recenser les ressources culturelles" afin de renforcer et d'accroître les identités culturelles et d'encourager un sentiment de citoyenneté multiculturelle au sein de ces communautés.

**GRAND PROGRAMME IV  
VERS UNE SOCIÉTÉ DE LA COMMUNICATION  
ET DE L'INFORMATION POUR TOUS**

**Programme IV.1 - Libre circulation des idées**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	\$	\$	
Sous-programme IV.1.1	1.610.902	1.598.652	99,2
Sous-programme IV.1.2	2.300.393	2.207.337	96,0
Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information	797.620	780.038	97,8
<b>Programme IV.1</b>	<b>4.708.915</b>	<b>4.586.027</b>	<b>97,4</b>

**IV.1.1 Liberté d'expression, démocratie et paix**

203. Au cours du semestre à l'examen, l'UNESCO a continué d'apporter un soutien actif aux autorités nationales et régionales qui avaient sollicité les concours de l'Organisation pour établir ou adapter leur législation relative aux médias et à la presse et l'aligner sur les normes et principes internationalement reconnus. Par cette action, l'UNESCO s'est imposée comme l'une des principales institutions prestataires de ce type de services aux Etats membres et aux autres organisations internationales. L'UNESCO a également mené des activités visant à promouvoir l'indépendance et le pluralisme des médias dans les zones qui connaissent ou viennent de connaître un conflit. Ce type d'assistance, qui a été fourni dans les Balkans, dans la région des Grands Lacs et au Moyen-Orient, a aidé les médias à présenter une information non partisane aux populations locales et contribué à favoriser la liberté de la presse et le pluralisme des médias dans des zones de conflit armé ou des pays en transition.

**IV.1.2 Médias, information et société**

204. L'UNESCO a joué un rôle accru dans le domaine de **l'éducation aux médias** en apportant son soutien au Sommet mondial sur les médias pour enfants qui s'est tenu à Thessalonique (Grèce), en octobre 2001. Les participants au Sommet ont souligné qu'il était important que les jeunes comprennent quels rôles les médias jouent dans la société et quels messages sont véhiculés par les différents médias. Les concepts de base de l'éducation aux médias ont été présentés à 20 enseignants ou planificateurs des programmes d'enseignement des écoles associées et autres établissements secondaires au cours d'ateliers nationaux organisés en juillet 2001 en Papouasie-Nouvelle-Guinée et à Samoa. Cette activité pilote avait pour objet d'accroître la prise de conscience critique des rôles des médias de masse dans la région du Pacifique. Dans le cadre du **Programme INFOJEUNESSE**, l'action de l'UNESCO a essentiellement porté sur le renforcement des capacités en matière de collecte et de communication d'une information actualisée et fiable sur les projets et activités concernant la jeunesse, aux fins de la formulation de politiques judicieuses dans ce domaine.

205. Les efforts visant à encourager **l'accès des femmes à l'expression et à la prise des décisions dans les médias** ont notamment consisté à appuyer la préparation d'une étude nationale sur les *Femmes journalistes en Malaisie, leurs perspectives de carrière et leurs sujets de préoccupation*, ainsi qu'une étude conjointe avec la Fédération internationale des journalistes sur le thème *Egalité et qualité : Quelles normes pour le journalisme féminin ?*. A partir des renseignements détaillés communiqués par les syndicats de journalistes d'une quarantaine de pays, cette étude donne un aperçu de la situation actuelle des journalistes femmes et met en lumière les domaines où une action s'impose à titre prioritaire. L'UNESCO a aussi apporté son concours à un atelier régional sur l'égalité d'accès des femmes aux TIC, organisé en octobre 2001 à Séoul (République de Corée), avec la participation de 23 pays, à une enquête sur le journalisme féminin en Inde et à deux ateliers nationaux dans ce même pays, en septembre et novembre 2001. Ces ateliers ont permis de constater la nécessité de constituer un réseau de femmes journalistes en Inde et de transformer les structures et les systèmes des organismes de médias dans un sens favorable à une plus grande présence féminine dans cette profession.

206. En ce qui concerne **l'information du domaine public et le développement d'outils d'accès à l'information**, l'UNESCO a publié, dans le cadre de la série Public@ de collections "en accès libre", des anthologies du développement sur CD-ROM, qui offrent des recueils de textes de base pour le Sahel et l'Afrique de l'Est. Ces anthologies ont été livrées à certains centres d'information dans la région, à des fins de consultation, de diffusion et d'évaluation. Une consultation d'experts sur la facilitation de l'accès à l'information internationale dans les pays en développement, organisée par l'UNESCO à Paris, en novembre 2001, a permis de formuler des recommandations sur les moyens d'améliorer l'accès à l'information par la coopération entre programmes internationaux, détenteurs de droits et usagers. Les efforts de sauvegarde du patrimoine documentaire dans le cadre du **programme Mémoire du monde** se sont poursuivis par la production (i) de CD-ROM établis par la Bibliothèque publique expérimentale de Medellin et contenant une compilation de photographies provenant du fonds de la Bibliothèque qui illustrent tous les aspects de la vie quotidienne sur une période de 100 ans ; et (ii) de CD-ROM sur la collection de St Machtotz, qui contient près de 17.000 manuscrits retraçant pratiquement tous les aspects de la science et de la culture de l'Arménie antique et médiévale.

207. Des progrès sont à noter en ce qui concerne la facilitation de l'accès du grand public aux sources d'information du domaine public dans les pays en développement, par l'emploi des technologies de l'information et de la communication (TIC). La mise au point et la publication d'anthologies permettent d'offrir des ressources documentaires utiles et de fournir un modèle pour d'autres activités de ce type dans les pays en développement, au moyen du logiciel de la bibliothèque numérique Greenstone que l'UNESCO fournirait gratuitement, en coopération avec la Nouvelle-Zélande. Un regroupement international d'organisations soucieuses d'assurer un accès libre et peu coûteux à l'information s'est constitué pour collaborer avec l'UNESCO sur des projets de coopération internationale dans ce domaine.

### **Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information**

208. Le travail préparatoire s'est poursuivi en ce qui concerne le projet de "Recommandation sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace", qui constituera une contribution importante à l'élaboration de politiques internationales de l'information et au *Sommet mondial sur la société de l'information* (Genève 2003, Tunis 2005). De nouvelles consultations sont en cours en vue d'obtenir des contributions de spécialistes des secteurs public et privé pour établir une nouvelle mouture du texte qui sera présentée au Conseil exécutif à sa 165e session. L'Observatoire de l'UNESCO sur la société de l'information a été transformé en un portail électronique fournissant quotidiennement des nouvelles en trois langues (anglais, espagnol et



français), l'accès à une base de données régulièrement actualisée sur les plans d'action et politiques de l'Internet, un bulletin hebdomadaire et des analyses mensuelles des tendances constatées dans le cyberspace. Un observatoire pilote sur la société de l'information dans les Etats arabes a été créé en Tunisie et la Ligue arabe a été invitée à participer à la rénovation des services en langue arabe.

209. L'UNESCO a pris une part active aux travaux de **l'Equipe spéciale des Nations Unies sur les TIC** que le Secrétaire général de l'ONU a mise en place en novembre 2001. L'Equipe spéciale sera l'agent facilitateur de l'amélioration du rôle des TIC dans la lutte contre la pauvreté et pour le développement. Il a été demandé à l'UNESCO de présider le Sous-Comité de l'éducation et de la formation de l'Equipe spéciale, ce qui permettra à l'Organisation tout à la fois de jouer un rôle essentiel dans les travaux de l'Equipe spéciale et d'instaurer des liens avec d'autres organismes des Nations Unies, le secteur privé et les ONG intervenant dans ce domaine. Il a été également demandé à l'UNESCO de participer à deux autres groupes de travail, l'un sur les e-stratégies nationales et régionales et l'autre sur la connectivité et l'accès abordables. A la demande de l'Union internationale des télécommunications (UIT), l'UNESCO a désigné un fonctionnaire de haut rang au secrétariat exécutif du Sommet mondial sur la société de l'information. L'Organisation se retrouve ainsi au coeur des préparatifs du Sommet et en situation de contribuer quant au fond à ses résultats. A titre d'exemple, une collaboration étroite s'est déjà instaurée entre l'UNESCO et le secrétariat exécutif pour consulter les ONG et la société civile sur les questions intéressant le Sommet. La contribution de l'UNESCO aux débats de fond du Sommet devrait gagner en importance à mesure que seront examinées les questions essentielles telles que la réduction de la fracture numérique, les TIC et l'éducation et l'information en tant que bien public. Le Groupe de travail intersectoriel sur les TIC qui a été créé au Siège de l'UNESCO constitue également un mécanisme essentiel à cet égard.

210. Les activités de l'UNESCO ont contribué à renforcer le rôle et la visibilité de l'Organisation dans ce domaine aussi bien dans les Etats membres qu'au sein du système des Nations Unies. Le principal enseignement que l'on peut en tirer est que l'Organisation doit trouver le bon équilibre entre la facilitation et l'appui aux programmes nationaux, d'une part, et les débats théoriques, de l'autre.

## **Programme IV.2 - Comblent l'écart en matière d'information et de communication**

	<b>Fonds alloués au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives au 31.12.2001</b>	<b>Dépenses effectives en pourcentage des fonds alloués au 31.12.2001</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	
Sous-programme IV.2.1	3.177.785	3.106.726	97,8
Sous-programme IV.2.2	2.585.005	2.542.827	98,4
<b>Programme IV.2</b>	<b>5.762.790</b>	<b>5.649.553</b>	<b>98,0</b>

### ***IV.2.1 Développement de la communication***

211. Réuni le 20 décembre 2001, à Paris, le Groupe de travail ad hoc du Programme international pour le développement de la communication (PIDC) a élaboré une série de recommandations relatives à la réforme des méthodes de travail du programme. Ont participé à cette réunion les membres du Groupe de travail ainsi que des observateurs de plusieurs Etats membres de l'UNESCO et organisations non gouvernementales. Ces recommandations devraient en principe aider à améliorer la situation financière du PIDC et à accroître l'impact de ses projets sur le plan du **renforcement des capacités de communication dans les pays en développement**.

212. L'Organisation a continué de soutenir les **programmes de formation à la communication** afin d'améliorer les connaissances et compétences des professionnels des médias dans les pays en développement. Cette formation portait sur des domaines tels que les TIC dans la radio et la télévision ; l'informatisation des agences de presse ; l'information sur les questions de développement ; et l'utilisation des médias pour la prévention et le contrôle du VIH/sida et d'autres maladies. L'UNESCO a joué un rôle de facilitateur des initiatives visant à intégrer les médias traditionnels et les TIC en appuyant la création de nouveaux centres multimédias communautaires en Ouganda, au Burkina Faso, au Mali et au Bénin, et la tenue, en décembre 2001 à Bucarest (Roumanie), d'une réunion ayant pour objet d'étendre cette activité à l'Europe centrale et orientale. Cette réunion a permis de mobiliser les partenaires internationaux pour le développement qui soutiennent aussi bien les radios communautaires que les projets de télécentres dans la région et souhaitent se joindre à l'UNESCO dans cette entreprise. Ces activités ont contribué à la popularité croissante du concept de centre multimédia communautaire auprès des partenaires et de la société civile.

213. Poursuivant son action visant à **renforcer la radiotélévision de service public et à en promouvoir la dimension éducative et culturelle**, l'Organisation a encouragé les Etats membres à faire en sorte que les femmes, les jeunes et les enfants puissent se faire entendre dans les programmes de télévision. Les activités menées à cet effet sont, notamment, la réunion régionale sur la télévision du Pacifique dans le nouveau millénaire, organisée en collaboration avec le secrétariat de la Communauté du Pacifique et tenue à Nadi (Fidji) du 1er au 4 octobre 2001, et les consultations engagées avec des professionnels de la télévision en vue de trouver des mécanismes propres à atténuer la violence à l'écran, en particulier dans les programmes de fiction. L'UNESCO a aussi renforcé sa coopération avec les ONG régionales et internationales qui s'occupent de radiotélévision de service public, notamment l'Association de radiodiffusion du Commonwealth (CBA) ; l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement des émissions radiophoniques (AIBD) ; l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI) ; le Conseil mondial pour la radio et la télévision ; et le Conseil international des radiotélévisions d'expression française (CIRTEF).

214. Pour ce qui est de **soutenir les productions audiovisuelles endogènes**, les Etats membres ont continué de fournir des programmes au projet "Ecrans sans frontières" et l'UNESCO s'est employée à encourager la distribution de productions télévisuelles endogènes de qualité. Un système de distribution internationale ou régionale des productions audiovisuelles endogènes a été mis en place grâce à des coentreprises constituées avec l'Université de la Californie à Los Angeles (Etats-Unis), le Ministère français des affaires étrangères, le Festival africain de télévision (Festel), le Marché international de la télédiffusion indépendante et locale (Mitol) et certains télédiffuseurs publics (tels que TV Samoa et la radiotélévision afghane). L'UNESCO a aussi coproduit sept documentaires provenant du Congo, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Tchad, du Togo et du Zimbabwe. L'une de ces oeuvres, [Afro@digital](#), présente une analyse novatrice des TIC et des technologies numériques en Afrique, par des Africains, qui apportent une vision positive de l'avenir, constitue une importante contribution au débat en cours sur les TIC et donne la parole à ceux qui ont rarement l'occasion d'exprimer leur point de vue sur le sujet. En encourageant les échanges de matériels audiovisuels entre les pays et les régions, l'Organisation contribue aussi à promouvoir l'expression de la diversité culturelle dans les médias.

#### ***IV.2.2 Développement de "l'infostructure"***

215. Des principes directeurs sur les politiques et stratégies nationales de promotion d'une information électronique de domaine public accessible ont été rédigés et doivent faire l'objet d'un examen par les pairs avant publication. Outre les bibliothèques numériques d'anthologies sur le

développement dont il a été question à propos du sous-programme IV.1.2, plusieurs autres applications pilotes des TIC pour le développement communautaire ont été réalisées et constituent des modèles de ressources du domaine public. Il s'agit des productions suivantes : bibliothèques de CD-ROM, pour les personnes nouvellement alphabétisées dans un certain nombre de langues d'Afrique de l'Ouest ; applications de réalité virtuelle sur l'hygiène en Afrique de l'Est ; et module endogène de formation aux TIC à l'intention des éducateurs africains. La première version du kit de construction de laboratoires virtuels de l'UNESCO a aussi été achevée et doit être publiée sur l'Internet et sur CD-ROM, et l'on a procédé à la collecte de données pour un CD-ROM sur le savoir autochtone en matière de navigation dans le Pacifique, qui doit être réalisée dans le cadre du projet transversal sur les "Systèmes de connaissance locaux et autochtones (LINKS)", dont la mise au point doit avoir lieu au cours de l'exercice biennal 2002-2003. Des études sur les besoins en information des décideurs en matière d'enseignement ouvert et à distance ont été effectuées dans quatre régions en développement puis intégrées à une étude de faisabilité sur la mise au point d'une première base de connaissances internationale dans ce domaine. Des progrès ont été régulièrement enregistrés en ce qui concerne la formulation de stratégies intégrées propres à assurer l'accès universel à l'information pour le développement, grâce à la conception du *Multipurpose Community Telecentre (MTC) Cookbook for Asia and Pacific* (Quelques recettes pour la création de télécentres communautaires polyvalents (TCP) en Asie et au Pacifique) qui recenserait les éléments fondamentaux nécessaires pour créer et gérer dans de bonnes conditions un TCP. Une étude de faisabilité sur les catégories de données à recueillir pour la diffusion de la science et de la technologie sur l'Internet a été effectuée à l'Université de Pékin, à l'ISTIC à Beijing et à Hangzhou. Cette étude contient une analyse de l'utilisation des ressources de l'Internet et une évaluation de son utilité du point de vue des étudiants et des universitaires chinois.

216. Les activités de **formation des spécialistes et des utilisateurs de l'information** se sont également poursuivies à l'occasion de colloques organisés dans les centres de TI créés au cours de l'exercice biennal précédent dans le cadre du programme ACCESS (Association des centres informatiques pour l'exploitation de synergies durables) en Europe centrale et en Asie. Un kit de formation modulaire sur les TIC au service des professionnels des bibliothèques et de l'information a été distribué dans la région de l'Asie et du Pacifique. Mis au point par l'UNESCO et financé par un fonds-en-dépôt japonais, ce kit est destiné à la formation des formateurs du personnel des bibliothèques et des services d'information et est disponible en version électronique et sur papier. Plus de 300 experts de la culture et des TIC ont participé à un colloque sur le "numérique et les routes de la soie" organisé en décembre 2001 à Tokyo (Japon). Les participants au colloque ont adopté la Déclaration de Tokyo qui énonce les stratégies et politiques générales relatives au développement des activités de ce projet numérique concernant les routes de la soie.

217. En ce qui concerne les **politiques régionales et nationales de l'information**, de nouveaux accords d'interconnexion ont été conclus en Asie et dans le Pacifique afin de créer le réseau d'information de l'Asie et du Pacifique (APIN), dans lequel seront fusionnés les trois réseaux d'information et d'informatique actuels. L'UNESCO est en train de rédiger une charte pour l'APIN. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, les représentants des 24 Etats membres d'INFOLAC, programme régional de l'UNESCO pour le renforcement de la coopération entre les réseaux et systèmes nationaux d'information, sont aussi convenus d'élargir le mandat d'INFOLAC compte tenu de la nécessité de relever le défi du numérique. Le neuvième Séminaire régional des distributeurs nationaux de CDS/ISIS, qui s'est tenu en septembre 2001 à Buenos Aires, a rassemblé un nombre record de participants, ce qui constitue une preuve concrète de l'impact de ce logiciel de l'UNESCO sur une région où la gratuité du logiciel et le coût élevé de ses concurrents commerciaux ont fait que CDS/ISIS est aujourd'hui adopté par la plupart des bibliothèques.

218. Dans le domaine des **bibliothèques et archives**, un atelier régional organisé à Fidji a posé les bases nécessaires pour procéder à un bilan complet de l'état des archives dans la région du Pacifique et préparer un document d'orientation précisant les ressources et les qualifications requises dans ce domaine. En prélude à l'inauguration officielle de la **Bibliotheca Alexandrina** qui doit avoir lieu en avril 2002, une exposition photographique sur ladite bibliothèque et la cité d'Alexandrie a été organisée au Siège de l'UNESCO en octobre 2001, pendant la 162<sup>e</sup> session du Conseil exécutif. Le Directeur général de la Bibliotheca Alexandrina a également présenté un exposé sur le projet. L'UNESCO a fourni des services consultatifs d'appui touchant le choix des solutions de connexion internationale ainsi que la supervision de la conception et de la mise en oeuvre des systèmes d'archivage. Les activités de lutte contre l'exclusion numérique ont donné lieu à l'ouverture de nouvelles écoles de TI et de citoyenneté en Uruguay et à la création de deux "télécentres libres" au Paraguay qui reprennent le concept de "logiciel libre". Le réseau spécialisé de thèses et mémoires électroniques a été renforcé par la formation de 63 spécialistes chargés de ce type de projets dans les universités ou centres de recherche latino-américains.

219. La méthode adoptée par l'UNESCO pour promouvoir le développement professionnel concret des applications des TIC en étroite collaboration avec les communautés concernées suscite un intérêt certain et aide au renforcement des capacités à l'échelon local. Les résultats de l'étude sur l'utilisation des ressources Internet prouvent que des services de filtrage et de navigation plus pointus sont nécessaires si l'on veut tirer pleinement parti de l'Internet en tant que source d'information ; il faut également effectuer de nouvelles études sur les schémas de comportement en matière d'information et le ciblage des différents groupes dans les régions riches et pauvres. Les activités futures devraient permettre d'amplifier les résultats obtenus par les TIC au service du développement mais également d'accorder une importance accrue à la constitution de réseaux aux échelons national et international en vue de la création de centres d'excellence viables dans les pays participants et le lancement d'expériences analogues dans d'autres pays et régions en développement.

## ANTICIPATION ET ETUDES PROSPECTIVES

220. Au cours du second semestre de 2001 ont eu lieu les dix-neuvième et vingtième séances du cycle des *Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle*. La première de ces séances s'est tenue à Durban (Afrique du Sud), le 3 septembre, dans le cadre de la Conférence mondiale des Nations Unies contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée. Ce débat prospectif, sur le thème des "Nouveaux visages du racisme à l'âge de la mondialisation et de la révolution génétique", réunissait le prix Nobel de littérature Nadine Gordimer, le biojuriste George J. Annas, le généticien Axel Kahn, l'historien Elikia M'Bokolo et le chercheur Achille Mbembe. Une autre séance s'est tenue au Siège le 19 septembre sur le thème "Quel avenir pour les langues ?", et a permis aux linguistes Claude Hagège et Salikoko Mufwene de dessiner une prospective des langues au XXI<sup>e</sup> siècle.

221. Une journée de *Dialogues du XXI<sup>e</sup> siècle* a en outre été organisée sur le thème "Où vont les valeurs ?". A cette occasion, l'UNESCO a réuni au Siège, le 8 décembre 2001, 15 intellectuels de premier plan des différentes régions du monde autour de questions telles que "Crépuscule, choc ou hybridation des valeurs ?", "Les défis de l'inhumain", "Valeurs sérieuses ou valeurs frivoles ?", "L'esthétique, stade suprême de l'économie politique et de l'éthique ? - Vers une esthétisation des valeurs ?" et "Vers la création de nouvelles valeurs ?". Cette journée, qui avait été inaugurée par les interventions de la Présidente du Conseil exécutif et de Mme Claudia Cardinale, ambassadrice de bonne volonté de l'UNESCO, a été suivie par un public nombreux et a reçu un large écho dans la presse. Le thème des échanges, bien qu'il ait été choisi longtemps auparavant, rencontrait directement bon nombre des interrogations des intellectuels, des décideurs et de l'opinion publique à la suite des événements du 11 septembre 2001.

222. La sensibilisation aux enjeux mondiaux du XXI<sup>e</sup> siècle et la promotion de la réflexion prospective de l'UNESCO se sont poursuivies avec la publication de la version anglaise de la première anthologie des *Entretiens du XXI<sup>e</sup> siècle* et des *Dialogues du XXI<sup>e</sup> siècle*, coéditée par les Editions de l'UNESCO et Berghahn Books sous le titre de *Keys to the 21st Century*. Ont également été publiés deux articles de fond, consacrés l'un aux nouveaux visages du racisme à l'âge de la mondialisation et de la révolution génétique, à l'occasion de la Conférence de Durban, et l'autre à la prospective des valeurs, en écho aux *Dialogues du XXI<sup>e</sup> siècle*. Ces deux articles ont paru dans les journaux phares de plusieurs dizaines de pays dans toutes les régions du monde, touchant au total plusieurs dizaines de millions de lecteurs.

## **BOURSES**

223. Entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 décembre 2001, 94 bourses au total ont été accordées à des bénéficiaires, dûment approuvés par leur commission nationale. Elles se répartissent comme suit : Afrique : 31, Etats arabes : 4, Asie-Pacifique : 36, Europe : 12, Amérique latine et Caraïbes : 11. Soixante-trois des bénéficiaires étaient des hommes et 31 des femmes. La ventilation de ces bourses, gérées par la Section des bourses, par source et type de financement est comme suit :

- 14 bourses individuelles représentant une somme de 119.300 dollars des Etats-Unis dans le cadre du Programme ordinaire 2000-2001, y compris la Banque de bourses de l'UNESCO ;
- 50 bourses de voyage d'un montant de 66.094 dollars (financées dans le cadre du Programme ordinaire et de programmes extrabudgétaires) en guise de contribution au titre du système de bourses coparrainées offertes par plusieurs Etats membres. La valeur de ces contributions en nature est évaluée à 171.500 dollars ;
- 5 bourses accordées dans le cadre du Programme de participation pour une valeur de 25.700 dollars ;
- 3 bourses accordées dans le cadre de projets de la Banque africaine de développement et du PNUD, d'un montant de 43.500 dollars ;
- 22 bourses d'un montant de 165.000 dollars au titre de projets extrabudgétaires relevant de fonds de dépôt.

224. La valeur totale des bourses versées dans le cadre de l'exercice 2000-2001 toutes sources de financement confondues (y compris les contributions en nature au titre du Programme de bourses coparrainées) est estimée à plus de cinq millions de dollars.

225. Les pays ci-après ont généreusement contribué en 2000-2001 au coparrainage de bourses : Chili, République populaire de Chine, République tchèque, Israël (en coopération avec le MASHAV, le Conseil de planification de l'enseignement supérieur et le Comité budgétaire israéliens), Pologne et République de Corée (PIDC). Vingt bourses (10 en 2000 et 10 en 2001) ont été remises, à l'occasion de cérémonies qui se sont déroulées au Siège, à des jeunes femmes effectuant des recherches en sciences de la vie dans le cadre d'un projet entièrement financé par L'OREAL.

226. Dans le cadre des projets japonais de fonds-en-dépôt pour "La mise en valeur des ressources humaines", les deux projets conçus par la Section des bourses et intitulés respectivement Programme de bourses de recherche 2001 et 2002 "UNESCO/Keizo Obuchi" et "Appui au système UNESCO de bourses coparrainées" ont été gérés et des bourses ont été attribuées. Une centaine de bourses devraient être accordées au titre de ces deux projets. La lettre annonçant le Programme de

bourses de recherche UNESCO/Keizo Obuchi (cycle de 2002) a été diffusée en octobre 2001 auprès de 169 Etats membres (et d'un territoire).

227. En vue de fournir des informations sur les résultats du Programme de bourses, un répertoire provisoire des boursiers de l'UNESCO 2000-2001 a été établi en août 2001 et diffusé auprès des Etats membres lors de la 31e session de la Conférence générale. Une version mise à jour portant sur l'ensemble de l'exercice a été préparée et devrait sortir prochainement. La liste actualisée des programmes de bourses de l'UNESCO peut désormais être consultée sur le site Web de l'UNESCO en anglais et en français.

228. Une lettre circulaire (CL/3611) a été envoyée le 9 janvier 2002 à toutes les commissions nationales et délégations permanentes pour définir les critères et conditions de soumission de demandes de bourses dans le cadre du programme de la Banque de bourses de l'UNESCO en 2002-2003. Les recommandations adoptées par le Conseil exécutif (décision 161 EX/3.6.3) ont été dûment prises en considération lors de la préparation de cette lettre invitant les Etats membres à soumettre des demandes.

229. Chaque année, l'UNESCO reçoit des milliers de demandes de bourses individuelles dans ses divers domaines de compétence. Ses ressources étant limitées, elle ne peut les satisfaire toutes. C'est précisément pour accroître les possibilités de formation et de renforcement des compétences que l'UNESCO continue de mener une politique prospective dans le cadre du Programme de bourses coparrainées, l'objectif étant de renforcer et d'élargir les partenariats avec les gouvernements, les établissements d'enseignement supérieur et le secteur privé.

## **COORDINATION DES ACTIVITES CONCERNANT LES FEMMES**

230. La Consultation collective des ONG qui oeuvrent pour la promotion des droits des filles et des femmes s'est réunie en décembre 2001 pour faire le bilan de la Conférence générale et présenter leurs plans d'action pour l'année 2002-2003. A ce jour, près d'une centaine d'ONG et d'associations participent aux réunions mensuelles des différents groupes de travail : Femmes, science et technologie ; De Budapest à Johannesburg ; Femmes et culture de la paix ; La fille mineure ; Eradication de la pauvreté, microcrédit.

231. Le 6 mars, au Siège de l'UNESCO, a eu lieu le lancement du troisième volet du partenariat L'OREAL-UNESCO : "Education scientifique pour les filles". En même temps, les 10 boursières et les 5 lauréats venant du monde entier ont reçu leurs prix. A l'occasion de la Journée internationale de la femme, le 8 mars 2002, plusieurs manifestations ont eu lieu au Siège de l'UNESCO et hors Siège. Le thème choisi cette année était "La violence à l'égard des femmes et son impact sur les enfants". Un débat général sur la violence à l'égard des femmes a été organisé au Siège en collaboration avec l'Université américaine de Paris. Un Forum des organisations non gouvernementales présentant leurs activités en direction des femmes et des filles s'est tenu simultanément toute la journée.

232. Le livre "Education for a culture of peace in a gender perspective" par Betty Reardon a été lancé en novembre 2001 au Siège de l'UNESCO, en collaboration étroite avec le Secteur de l'éducation.

233. La projection en avant-première du film "Kandahar", réalisé par M. Makhmalbaf, a été décidée en juin 2001. Après les événements tragiques du 11 septembre, le film fut l'occasion de sensibiliser le grand public à la tolérance, et ainsi promouvoir la paix. Il a été une opportunité pour mettre en exergue les efforts déployés par les ONG pour l'éducation des filles et des femmes en

Afghanistan. Suite à cette projection en octobre 2001 au Siège de l'UNESCO, M. Makhmalbaf a transmis un projet éducatif destiné aux enfants afghans réfugiés en Iran.

## COORDINATION DES ACTIVITES CONCERNANT LES JEUNES

234. L'UNESCO a participé au **quatrième Forum mondial de la jeunesse** qui s'est tenu à Dakar (Sénégal) du 6 au 10 août, coprésidant, avec des organisations de jeunesse, trois des dix groupes de travail du Forum. Nos thèmes étaient : Education et TIC, Jeunesse et culture de la paix, Jeunesse, sports et activités de loisir. Pour chacun des groupes de travail, des documents avaient été établis, ainsi qu'une bibliographie et des recueils de textes. Au cours du Forum, des vidéoconférences ont été organisées en partenariat avec la Banque mondiale pour donner plus d'ampleur et de richesse au quatrième Forum mondial de la jeunesse et à ses débats thématiques. Les vidéoconférences UNESCO/Banque mondiale ont attiré à elles seules plus de participants que le Forum mondial proprement dit et ont été saluées à l'unanimité par les jeunes qui y ont pris part et y ont vu une expérience exceptionnelle et une modalité de participation et de communication entre jeunes qu'il conviendrait d'étendre et de poursuivre, au-delà du Forum mondial, dans le cadre de manifestations similaires. Nous avons également apporté un soutien à la fois technique et financier à la "Caravane pour la paix et l'intégration africaine" ainsi qu'à la formation dans le domaine des TIC des participants au Forum mondial et à la Caravane. Une aide a également été apportée à un concert rap organisé par le Conseil national de la jeunesse sénégalaise.

235. Parmi les autres activités pertinentes on citera : (i) **Le Festival culturel des clubs UNESCO universitaires de l'Afrique de l'Ouest (FESCUAO)**, qui s'est tenu à Bamako (Mali) du 15 au 25 août (l'UCJ a donné des informations sur les stratégies de l'UNESCO en matière de jeunesse et a participé au financement du point focal "jeunesse" du Bureau de l'UNESCO à Dakar) ; (ii) **Le Forum des jeunes de l'UNESCO**. Il s'est tenu à Paris (France) à l'occasion de la 31e session de la Conférence générale du 12 au 14 octobre 2001. Il a rassemblé 131 représentants de 83 Etats membres et 12 ONG internationales de jeunes en qualité d'observatrices. Le rapport final a été présenté en séance plénière le jour de l'ouverture de la Conférence générale. (iii) Le lancement, par les participants du Forum des jeunes de l'UNESCO à la 31e session de la Conférence générale, du kit UNESCO/UNAIDS **Le VIH/sida et les droits de l'homme : les jeunes en action** en collaboration avec SHS/HRS. (iv) Le financement de la présence de jeunes à la **Table ronde sur les jeunes et l'enseignement de la bioéthique** à la huitième session du Comité international de bioéthique (Paris, France, 12 septembre 2001) et au **Forum des jeunes sur l'éthique de la science et de la technologie au cours de la deuxième session de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies** (Berlin, Allemagne, 18 décembre 2001). L'UCJ a contribué à la désignation des participants et à leurs frais de voyage et de logement.

236. Un manuel de formation intitulé "*Eduquer dans et pour le conflit*", établi en collaboration avec la chaire UNESCO pour la paix de l'Université autonome de Barcelone et qui est un instrument de consolidation de la paix et de règlement non violent des conflits pour les jeunes, a été publié en anglais, espagnol et français.

## COORDINATION DES ACTIVITES CONCERNANT L'AFRIQUE

### Renforcement de la coopération avec les Etats membres d'Afrique

237. Le Directeur général a eu, en marge de la 31e session de la Conférence générale, des entretiens avec la plupart des chefs des délégations des pays africains, entretiens qui leur ont permis de préciser les priorités de leur coopération avec l'UNESCO. Ces priorités concernent, entre autres, l'éducation pour tous, la formation des cadres par le renforcement de l'enseignement supérieur, le développement de la science et de la technologie, la prévention et la lutte contre la pandémie du

VIH/sida, la promotion du patrimoine culturel et naturel, la promotion du dialogue interculturel pour la paix, la sécurité et la stabilité, la formation des professionnels des médias ainsi que l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication pour le développement. Le Directeur général s'est rendu en visite officielle en Ethiopie (6-9 janvier 2002) et a eu des entretiens à Paris avec les présidents de la République du Burundi (12 décembre 2001) et du Kenya (8 février 2002). Cette visite et ces entretiens ont donné l'occasion au Directeur général de procéder à des échanges de vues sur l'état de la mise en oeuvre des programmes de l'UNESCO dans les pays concernés, sur les perspectives de renforcement de la coopération dans les domaines prioritaires tels que l'éducation, la protection du patrimoine culturel et l'état de conservation des sites inscrits sur la Liste du patrimoine mondial, ainsi que sur la coopération et l'intégration régionales en Afrique dans le contexte du Nouveau partenariat pour le développement de ce continent (NEPAD). Les priorités arrêtées au terme de ces visites et entretiens font l'objet d'un suivi particulier, notamment à travers la décentralisation de ressources du budget ordinaire et la mobilisation de ressources extrabudgétaires, particulièrement en faveur de l'éducation préventive contre le VIH/sida (Ghana, Kenya), de l'éducation en zones rurales, de la protection du patrimoine, des nouvelles technologies (Mozambique, Namibie) et de Plans d'action spéciaux (Nigéria).

238. La coopération avec l'Organisation de l'unité africaine se poursuit dans les différents domaines de compétence de l'Organisation, notamment dans le domaine de l'éducation où l'on s'efforce de promouvoir une synergie entre la mise en oeuvre de la Décennie de l'éducation en Afrique, proclamée par l'OUA (1997-2006), et celle du Programme d'action de Dakar. Il en est de même de la coopération avec les organisations sous-régionales telles que la CEDEAO, la SADC, la COI (Commission de l'océan Indien), les PALOP (pays africains de langue portugaise) avec, dans certains cas, un accent particulier sur un domaine d'action prioritaire tel que la prévention du VIH/sida (CEDEAO, SADC).

#### **Coopération avec la Gaddafi International Foundation for Charitable Associations : visite au Siège du Président de la GIFCA**

239. Cette visite avait pour objet la signature d'un accord entre la GIFCA et l'UNESCO pour le financement de certaines activités, principalement d'un projet concernant l'approvisionnement d'écoles en kits scientifiques dans 22 pays d'Afrique subsaharienne, pour lequel un premier versement de 250.000 dollars a déjà été effectué par la GIFCA sur le compte spécial Priorité Afrique.

240. L'accord qui a été signé à cette occasion mentionne également d'autres domaines qui doivent servir de cadre à une coopération future entre les deux organisations. A cet égard, 11 projets élaborés par les secteurs de programme ont été remis pour examen au Président de cette fondation. Une coopération est, d'autre part, à l'étude pour appuyer un projet de développement des sciences et de la technologie au Nigéria, dans le cadre du Plan spécial d'action Nigéria-UNESCO.

#### **Organisation d'un séminaire international sur l'Afrique**

241. L'UNESCO a organisé les 8 et 9 novembre dernier, dans une approche résolument intersectorielle, un Séminaire international sur **les approches prospectives et stratégies novatrices en faveur du développement de l'Afrique au XXIe siècle**. Il s'agissait de dégager, par une démarche prospective et innovante, des approches, des méthodes et des stratégies nouvelles susceptibles de promouvoir le développement de l'Afrique au XXIe siècle, de manière à aider ce continent à sortir de la situation préoccupante dans laquelle il se trouve, depuis l'accession des Etats africains à l'indépendance, et lui permettre ainsi d'occuper toute sa place et de jouer un rôle qui soit à la hauteur de ses ambitions. Le séminaire s'est tenu dans un contexte international et africain



marqué, d'une part, par le renouvellement de l'intérêt de la communauté mondiale pour l'Afrique, notamment à travers la Déclaration du Millénaire de l'Assemblée générale des Nations Unies (particulièrement le chapitre VII), le Sommet d'Abuja sur le VIH/sida et les autres maladies infectieuses, la création du fonds mondial de lutte contre le sida et, d'autre part, par une volonté résolue des Africains pour construire l'unité de leur continent et s'approprier son processus de développement ; volonté marquée par l'adoption du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et la naissance prochaine de l'Union africaine.

242. Le Séminaire a bénéficié d'un très haut niveau de participation et d'un réel intérêt pour les travaux qui se sont déroulés sous la forme de sept ateliers, couvrant respectivement les thèmes suivants :

- (i) l'Agenda africain et l'UNESCO : construire sur les bases du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) ;
- (ii) l'éducation en Afrique : enjeux et perspectives - quelles stratégies pour l'avenir ?
- (iii) science et technologie pour un développement durable en Afrique ;
- (iv) droits humains, démocratie et sécurité humaine : perspectives et pistes d'action ;
- (v) diversité et pluralisme culturels, des enjeux pour le développement durable en Afrique ;
- (vi) technologies de la communication et société du savoir : renforcement des capacités en Afrique ;
- (vii) renforcement de la coopération panafricaine et du partenariat international.

243. Chacun de ces ateliers a formulé des recommandations bien ciblées respectivement à l'endroit de l'UNESCO, des Etats, des organisations régionales et sous-régionales d'Afrique et de la communauté internationale. Il ressort de ces recommandations que les défis du développement de l'Afrique ne peuvent être relevés qu'à travers une démarche globale où la lutte contre la pauvreté passe par le renforcement des capacités humaines, la construction et la consolidation de la paix, l'accès aux NTIC et par le renforcement de la coopération régionale, sans oublier la prise en compte de la dimension culturelle.

244. Un programme de suivi est en cours d'élaboration. D'ores et déjà, un ensemble d'initiatives a été pris, notamment la diffusion des recommandations auprès des décideurs et de la société civile africaine mais aussi auprès de l'ensemble des partenaires au développement de l'Afrique ; la mise en place d'un Forum de discussion (site Internet) et la mise en place d'un Comité de suivi.

245. L'Organisation a pris part, du 24 au 27 janvier 2002, en Afrique du Sud, sur invitation du Comité directeur du NEPAD, à une réunion des partenaires au développement de l'Afrique, destinée à aider à l'élaboration du projet de plan d'action du NEPAD.

246. Cette importante rencontre, à laquelle ont participé les 15 pays membres du Comité de mise en oeuvre ainsi que les organisations sous-régionales et régionales africaines, a donné à l'Organisation l'opportunité de procéder à la restitution du Séminaire sur l'Afrique et de faire prendre en compte par le projet de plan d'action du NEPAD, les priorités de l'Organisation, particulièrement en matière d'éducation. C'est ainsi qu'à l'initiative de l'UNESCO, la réunion est convenue de proposer au Comité des chefs d'Etat et de gouvernement de faire de l'éducation la première priorité du NEPAD.

247. L'UNESCO a participé à la consultation régionale annuelle des agences du système des Nations Unies oeuvrant en Afrique (Addis-Abeba, 29-30 octobre 2001) au cours de laquelle ont été identifiés les domaines autour desquels devra s'articuler l'appui coordonné du système des Nations Unies au NEPAD. Parmi ces domaines figurent le développement des ressources humaines et les technologies de l'information et de la communication. L'Organisation a également été présente au troisième Forum pour le développement de l'Afrique (Addis-Abeba, 3-8 mars 2002), apportant ainsi sa contribution à la définition des approches et stratégies susceptibles de favoriser l'intégration régionale africaine.

## CENTRE D'ECHANGE D'INFORMATION

248. L'inventaire des services d'information existants est maintenant disponible sous une forme complètement rénovée. L'accès se fait par grands thèmes et par types de services/bases. La mise à jour est réalisée en ligne sur l'Internet directement par les gestionnaires de services/bases du Siège et du hors Siège. L'édition 2001 des CD-ROM Bases de données et Index Translationum a été publiée.

249. A la bibliothèque, la capacité informatique de la salle de lecture est passée de deux à six stations de travail et une exposition de livres a été organisée, avec distribution de bibliographies, sur le thème des "biens publics mondiaux" au cours de la Conférence générale. En étroite collaboration avec ADM/CLD, le nouveau système d'archivage et de transmission électronique de documents (EDATS) a été renforcé par la mise en place de procédures d'impression de tous les documents traités par ADM/CLD directement à partir de fichiers PDF. La mise en oeuvre de ces nouvelles procédures en 2002 devrait simplifier le flux de travail, qui devrait rapidement englober tous les documents de nature publique traités par CLD qui se trouvent dans la base de données UNESDOC sur l'Internet.

## INFORMATION DU PUBLIC

250. Dans le cadre d'une stratégie de communication qui a été recentrée au cours du second semestre de 2001, BPI a donné la priorité à la qualité plutôt qu'à la quantité : le Bureau a publié 62 communiqués de presse et 20 avis aux médias, c'est-à-dire 18 communiqués de presse de moins que pendant les six premiers mois de l'année (80) et 13 avis de moins (33). On a insisté sur une information de qualité, basée sur des faits et des chiffres, afin d'offrir aux médias un produit utile et intéressant. Pour renforcer l'efficacité des communiqués de presse de l'UNESCO, BPI a organisé des opérations spéciales de distribution, qui comprennent des communications téléphoniques avec une certaine d'agences de presse dans le monde, et des envois express de documents (rapports, études, etc.). Les réactions de la presse ont été analysées et des dossiers de presse thématiques ont été compilés. Ces opérations ont été montées pour les quatre communiqués de presse suivants : "**Le monde a besoin de 15 millions d'enseignants en plus**", publié le 4 octobre, à l'occasion de la Journée mondiale des enseignants (5 octobre) ; "**La bioéthique dans tous ses états**", le 22 octobre, à l'occasion de la Table ronde des ministres des sciences "*La bioéthique : un enjeu international*" (22-23 octobre) ; "**32 pays risquent de ne pas tenir leur engagement en matière d'éducation pour tous**", le 26 octobre, à l'occasion de la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'Education pour tous (29-30 octobre) ; "**Protéger le patrimoine subaquatique**" contre les chasseurs de trésors, le 29 octobre, à l'occasion de l'adoption par la Conférence générale, à sa 31e session, de la Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. La couverture par les médias à la suite de ces opérations a été excellente, comme il ressort des dossiers de presse. La seule exception, toutefois, a été le sujet de la bioéthique, qui a reçu moins d'attention de la part des médias en raison de leur concentration sur des événements majeurs, à savoir les événements du 11 septembre.

251. Parmi les autres grands sujets traités dans les communiqués de presse, on peut citer les réserves de biosphère, les ressources en eau douce et les océans, la Déclaration sur la diversité culturelle, l'inscription de sites sur la Liste du patrimoine mondial et, à quatre occasions, l'assassinat de journalistes. De plus, 12 communiqués ont été publiés pendant les préparatifs et au cours de la Conférence générale. UNESCOPRESSE a aussi continué à produire un calendrier mensuel des événements, distribué aux médias basés à Paris. UNESCOPRESSE a organisé de vastes opérations à l'intention des médias dans le contexte de grands événements comme à Durban (Conférence mondiale contre le racisme et la xénophobie, 31 août au 7 septembre), Genève (46e Conférence internationale sur l'éducation, 5-8 septembre) et Helsinki (25e réunion annuelle du Comité du patrimoine mondial, 11-14 décembre), qui ont donné de bons résultats pour ce qui est de la couverture par les médias.

252. Plusieurs événements au Siège ont fait l'objet d'opérations spéciales de relations avec les médias : la nomination, le 24 septembre, de David Douillet comme "champion de l'UNESCO pour la jeunesse" (20 journalistes) ; la projection, le 3 octobre, du film "Kandahar" (41 journalistes) ; le Séminaire international sur l'Afrique, les 8 et 9 novembre (18 journalistes) ; la cérémonie de remise du prix UNESCO de l'éducation pour la paix le 13 décembre (15 journalistes). Les travaux de la Conférence générale ont été suivis par 232 journalistes accrédités qui ont utilisé une salle de presse spécialement équipée de toutes les installations dont ils peuvent avoir besoin (service d'accréditation et d'information, documents, ordinateurs, espace pour les interviews, etc.).

253. Cinq numéros du Courrier de l'UNESCO ont été publiés, en 25 langues, pendant les six derniers mois de 2001, le numéro de décembre constituant la dernière livraison mensuelle du titre. Un nouveau Courrier, semestriel, sera publié en six langues, à partir de mai 2002. Six numéros de Sources, en quatre langues, ont été publiés dans la même période, le titre étant ensuite suspendu.

254. La section de l'audiovisuel a produit et distribué plusieurs bobines B originales (images vidéo sélectionnées qui illustrent le contenu des communiqués de presse). Ces bobines originales ont été mises à la disposition des organismes de télédiffusion dans le monde entier dans le cadre d'accords avec les agences de télévision ayant une audience mondiale (Union européenne de radiotélévision, Reuters TV, AP TV, etc.).

255. Le succès le plus important a été la production et la distribution de trois bobines B originales à l'occasion de la publication des listes des nouveaux sites du patrimoine mondial en décembre 2001 : ces trois bobines étaient des compilations intéressantes d'excellentes images de presque tous les nouveaux sites. Ces bobines B originales ont été utilisées par un grand nombre de chaînes de télévision locales et nationales. Parmi les autres bobines originales distribuées, on peut citer celles concernant la Convention pour la protection du patrimoine subaquatique, le Groupe de haut niveau pour le suivi de la Conférence de Dakar, la bioéthique, l'homme et la biosphère, et la Conférence de Bonn sur l'eau douce.

256. Nous avons poursuivi notre stratégie de coproduction de documentaires : en décembre, nous avons achevé un documentaire sur le site de Timgad en Algérie. Des organismes publics algériens, allemands et français de télédiffusion distribueront ce film. Des organismes publics espagnol et français ont diffusé un film sur le site franco-espagnol "Le Mont perdu". Nous avons également poursuivi notre production régulière d'articles pour des chaînes telles que CNN ou Euronews.

257. La section de l'audiovisuel (BPI/AUD) a également rassemblé du matériel photographique qui illustre la plupart des communiqués de presse de l'Organisation. En novembre, nous avons publié les premiers communiqués de presse contenant un lien hypertexte qui permet aux journalistes de télécharger des photos correspondant au contenu du communiqué de presse. Les photographies

nouvellement acquises ont été ajoutées à la "photothèque virtuelle" qui comprend maintenant plus de 15.000 clichés en ligne sur les activités de l'UNESCO. Un nombre croissant de journalistes et d'éditeurs utilisent cette base de données pour illustrer leurs articles.

258. Grâce à des communiqués de presse intéressants et à une meilleure coordination entre BPI/AUD et les spécialistes de programme, on a noté une augmentation sensible du nombre d'interviews à la radio données par des membres du personnel. Nous avons également constitué une base de données informatisée qui comprendra des extraits de discours prononcés lors de réunions au Siège. A terme, le but de ce projet est de mettre ces extraits sélectionnés à la disposition des journalistes sur l'Internet.

259. Dans l'attente de la création de l'unité de coordination éditoriale du Web de l'Organisation, diverses activités ont été informellement entreprises. Celles-ci, initiées à la demande de webmasters sectoriels, ont consisté principalement à reconsidérer la structure de l'accès à l'information et à introduire certaines modifications graphiques tendant à renforcer l'identité visuelle. Le Secteur de l'éducation, par exemple, a modifié les rubriques d'accès à son site en s'éloignant de la structure organisationnelle et en optant pour des mots clés thématiques beaucoup plus évocateurs et explicites pour les utilisateurs. Ce changement, accompagné de l'introduction d'informations davantage liées à l'actualité et aux activités du Secteur, a eu comme conséquence une augmentation considérable du nombre de visiteurs sur ces pages. Un nombre croissant d'entités ont également choisi, dans la dernière partie de l'année 2001, de poursuivre le développement de leurs sites en utilisant une technologie de base de données. Celle-ci permet de mettre à jour plus aisément des sites importants comme le portail consacré à l'eau, et de rendre ainsi l'information plus vivante et attractive. Cette même technologie, correspondant à la tendance d'avenir, a été utilisée pour le site dédié à la Conférence générale qui a rencontré un large agrément auprès des délégués. La plupart de ces modifications ont été réalisées avec des ressources internes et ont pu bénéficier d'une bonne collaboration intersectorielle, en particulier de la part du Secteur de la communication et de l'information. En vue d'une transformation profonde de l'ensemble du site de l'Organisation et pour permettre la réalisation de certains projets transversaux, DIT, en étroite collaboration avec les principaux acteurs, a procédé à une analyse comparative des offres commerciales en matière de portail. Avant d'effectuer le choix, une cinquantaine de personnes ont pu tester l'outil de gestion de contenu qui servira à la réalisation des projets à venir.

## **Editions UNESCO**

260. Pendant le dernier semestre 2001, 36 contrats de coédition, 24 contrats de cession des droits et 4 contrats de coproduction de films ont été signés. Par ailleurs, un accord pour la traduction en langue arabe du CD-ROM *L'or bleu* a été signé avec l'ALECSO et une option a été octroyée pour un film basé sur l'ouvrage *War with the Newts*, publié dans la Collection UNESCO d'oeuvres représentatives. Trois contrats d'auteur ont été signés pour l'élaboration de manuscrits sur les thèmes du patrimoine mondial, de la biosphère et des droits de l'homme, qui seront publiés en 2002 dans la collection pour les jeunes "Raconte-moi ...". Dans le cadre du plan de publications des Editions UNESCO, deux titres ont été publiés : l'édition anglaise de l'ouvrage *Les semailles de la paix* et le CD-ROM ludique et pédagogique pour jeunes enfants *Perl et Gadoo*, concernant le thème de l'eau. Au cours de la période considérée, la section de la promotion et des ventes (BPI/PRV) a mis en place une nouvelle base de données Access pour les envois ciblés de matériels promotionnels et d'informations à l'intention de la presse (80.000 adresses ont été récupérées de la base de données ISIS qui n'est plus opérationnelle). Le Bulletin *Vient de paraître* a été remanié et s'appelle maintenant *UNESCO Publishing News* ; sa périodicité est passée de quatre à trois numéros par an, il sera publié en avril, septembre et décembre pour tenir compte des périodes de plus forte vente.

## COOPERATION AVEC LES COMMISSIONS NATIONALES

261. Pendant la période à l'étude, le principal objectif a été le renforcement des capacités des commissions nationales et de leurs partenaires par des activités *de sensibilisation, de mobilisation et de formation pratique*. Cette action a démarré en septembre 2001 avec l'annonce d'un élargissement des services de communication mis à la disposition des commissions nationales et de leurs partenaires, afin de renforcer leur interaction (*sites Web, logiciel listserv, listes de diffusion, bulletin d'information, espaces de cyberentretiens/portails, bases de données et documentation*). Le renforcement de ces services répond directement aux recommandations en vue d'une meilleure communication, qui figurent régulièrement dans les rapports des réunions statutaires des commissions nationales. Lors de la 31<sup>e</sup> session de la Conférence générale, plusieurs réunions importantes ont été organisées pour étudier les questions prioritaires concernant les commissions nationales et leurs partenaires : cinq réunions régionales de commissions nationales ; un groupe de réflexion réunissant les partenaires de l'UNESCO - commissions nationales, bureaux hors Siège, ONG, parlementaires et secteur privé ; une Table ronde spéciale avec l'Union interparlementaire et des associations parlementaires régionales ; enfin, une réunion officieuse de présidents et présidentes des commissions nationales. Ces rencontres ont mis en lumière les efforts multiples déployés pour resserrer les liens entre l'UNESCO, ses commissions nationales et les groupes de la société civile. Une séance de démonstration consacrée aux instruments de communication a été faite dans le cadre de la Commission I de la Conférence générale.

262. Les mesures visant à renforcer les commissions nationales proprement dites ont commencé en août 2001 avec une lettre circulaire (CL/3599) adressée par le Directeur général aux ministres chargés des relations avec l'UNESCO, afin de les inviter à accroître les ressources affectées à ces organismes. Par ailleurs, une enquête, à laquelle ont répondu environ 33 % des commissions nationales, a été menée au sujet de leurs besoins les plus urgents en matière de capacités et de ressources, tandis qu'une étude spéciale a été effectuée sur le contenu et la qualité de la formation actuellement offerte par un consultant extérieur, de manière à améliorer sa pertinence et son impact. Ces différentes initiatives ont permis de recentrer la stratégie globale de renforcement des capacités à mettre en oeuvre en 2002, laquelle prévoit des mesures novatrices en ce qui concerne le contenu et les modalités de la formation.

263. A cet égard, des efforts particuliers ont été faits pour doter les commissions nationales des pays les moins avancés d'ordinateurs et de liaisons Internet. De même, l'analyse des demandes formulées au titre du Programme de participation en 2000-2001, dont les résultats ont été publiés en septembre 2001, fait apparaître qu'environ 1.600.000 dollars ont été accordés au total à une soixantaine de commissions nationales pour leur permettre de renforcer leurs infrastructures (en particulier TIC et équipement de bureau). Un séminaire interrégional de formation a été organisé en décembre 2001 à l'intention de 30 secrétaires généraux anglophones qui venaient d'être nommés. L'ordre du jour reflétait les priorités des réformes en cours à l'UNESCO, notamment la nouvelle vision programmatique, le réseau hors Siège, l'interface sectorielle et le renforcement des partenariats. Une attention particulière a été accordée à la formation concernant les relations avec les médias, afin d'aider les commissions nationales à accroître la visibilité de l'UNESCO dans les Etats membres.

## COOPERATION AVEC LES ASSOCIATIONS, CENTRES ET CLUBS UNESCO

264. Parmi les résultats atteints dans le cadre du programme concernant le mouvement des clubs UNESCO, il faut citer une étude des modalités de coopération avec la Fédération mondiale des associations, centres et clubs UNESCO (FMACU), ainsi que l'organisation de plusieurs réunions consacrées aux animateurs de clubs de jeunes (Minsk, août 2001), au dialogue interculturel

(Bamako, août 2001) et aux liens entre les clubs et les commissions nationales (Accra, décembre 2001). En outre, des ouvrages de référence majeurs comme le Manuel des clubs UNESCO et l'Annuaire mondial des associations, centres et clubs UNESCO ont été publiés.

## **COOPERATION AVEC D'AUTRES PARTENAIRES INSTITUTIONNELS**

265. Le dernier semestre de l'exercice biennal 2000-2001 a marqué la conclusion heureuse d'un processus d'évaluation des modalités de coopération avec les ONG engagé dès le début du biennium avec le rapport sexennal. L'évaluation par le Conseil exécutif du fonctionnement du cadre statutaire mis en place en 1995, évaluation menée de manière participative avec le concours de l'ensemble des parties prenantes (ONG, secteurs de programme et représentants d'Etats membres), a permis de proposer des ajustements aux Directives de 1995 concernant notamment les mécanismes de coopération collective et leur ouverture à l'ensemble des ONG entretenant des relations officielles avec l'UNESCO. Ces ajustements ont été entérinés par la Conférence générale (résolution 31 C/48) et ont été immédiatement mis en application par la Conférence internationale des ONG, en décembre 2001.

266. La Conférence internationale des ONG a consacré une politique d'ouverture, mais aussi de rationalisation des mécanismes collectifs, qui a emporté l'assentiment de l'ensemble de la communauté des ONG. Elle a assuré l'élection d'un Comité de liaison ONG-UNESCO véritablement représentatif, et confirmé la mobilisation des ONG sur des priorités du programme telles que la lutte contre la pauvreté, l'éducation pour le développement durable, l'éducation aux droits de la personne et la tolérance, les nouvelles technologies de communication, la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde, le dialogue des cultures et des civilisations. Tournant la page sur les tensions qui avaient suivi l'introduction des Directives de 1995, elle a marqué un nouveau départ de la coopération de l'Organisation avec les ONG, dans un climat plus confiant et serein, lui imprimant de nouvelles orientations dans le sens d'une amélioration de l'échange d'information et du développement de réseaux coopératifs sur le terrain. Ces objectifs guideront les efforts de l'Organisation et ceux du Comité de liaison durant l'exercice biennal en cours.

## **NOUVEAUX PARTENARIATS**

267. Le dialogue parlementaire a continué de s'intensifier au cours du second semestre 2001. Comme chacun sait, la table ronde du Directeur général à la Conférence générale a défini les grands axes de réflexion et d'interaction. Cette démarche a été complétée par des réunions régionales (par exemple la Conférence parlementaire des Amériques (COPA), Amérique latine, novembre 2001, et une réunion avec le Sénat mexicain en décembre 2001), des initiatives spéciales (Journées culturelles parlementaires organisées par l'Assemblée nationale du Bénin, en décembre 2001), la création de la Ligue parlementaire slovaque des "Amis de l'UNESCO" (juillet 2001) et différents articles parus dans des revues parlementaires et des communiqués de presse. Ces ligues (qui sont désormais au nombre de 32 dans le monde) peuvent constituer un instrument utile pour faciliter le dialogue entre les commissions nationales et les parlements, qui est une tâche délicate. A l'intérieur même de l'UNESCO, tant au Siège que sur le terrain, il est à noter que l'intérêt suscité par le potentiel qu'offre l'action parlementaire a considérablement augmenté.

268. La mobilisation du secteur privé s'est concrétisée par d'autres exemples de pratiques optimales - notamment une campagne de communication sur la diversité culturelle et la prestation de services juridiques au programme MAB, qui ont continué d'accroître la visibilité des programmes de l'UNESCO et ont fait intervenir les commissions nationales. Dans ce dernier cas, des représentants de la Banque mondiale et de la Chambre internationale de commerce ont pris part à une table ronde

à l'occasion du cours interrégional de formation organisé à l'intention des nouveaux secrétaires généraux. Dans le domaine important de l'échange d'information, des registres ont été établis sur la stratégie des Nations Unies en matière de partenariats privés, la réglementation ONU applicable à l'utilisation du nom et de l'emblème de l'Organisation, ainsi que sur les ONG et les instituts universitaires spécialisés dans les relations avec le secteur privé. On a renforcé les liaisons électroniques entre les sites Web de l'UNESCO, les Nations Unies et les milieux d'affaires. Par ailleurs, des groupes de travail en ligne composés d'experts du secteur privé ont été créés en coopération avec les bureaux hors Siège et les commissions nationales.

## COOPERATION AVEC LES SOURCES DE FINANCEMENT EXTRABUDGETAIRES

269. Le rapport annuel détaillé concernant la coopération avec les sources de financement extrabudgétaires figure dans le document 164 EX/28.

## QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

270. Le **budget ordinaire 2000-2001** approuvé par la Conférence générale à sa 30e session s'établissait à 544.367.250 dollars. A la fin de l'exercice financier, ce montant avait été majoré, conformément aux dispositions du paragraphe A (d) de la Résolution portant ouverture de crédits, d'un montant de 4.961.558 dollars correspondant à des dons et contributions spéciales reçus pendant l'exercice, pour financer les diverses activités de programme inscrites dans le 30 C/5 approuvé, et comprenant aussi les contributions apportées par des gouvernements pour financer les dépenses de fonctionnement des unités hors Siège, de sorte que le total ajusté des crédits ouverts s'élevait à **549.328.808 dollars**. Le Directeur général exprime sa gratitude aux gouvernements, institutions et particuliers qui ont versé ces contributions et dons généreux.

271. Selon les comptes non vérifiés, les dépenses et les engagements de dépenses s'élevaient au 31 décembre 2001 à 541.323.462 dollars, ce qui laissait un excédent budgétaire de 8.005.346 dollars. On notera toutefois que le montant total des dépenses et engagements de dépenses inclut des crédits d'un montant de **28.474.929 dollars** qui, conformément à l'article 4.3 du Règlement financier, resteront utilisables pendant une période de 12 mois après la fin de l'exercice afin de couvrir les dépenses régulièrement engagées qui n'ont pas été réglées au cours de l'exercice. S'agissant de **l'excédent budgétaire de 8.005.346 dollars**, et conformément aux paragraphes 12 et 13 de la résolution 31 C/50, le Directeur général présente ses propositions budgétaires relatives à l'utilisation de ces crédits en 2002-2003 au titre du point 6.2 de l'ordre du jour dans le document 164 EX/27.

272. Des détails complets sur l'exécution du programme seront fournis dans le document 32 C/3 (*Rapport du Directeur général pour 2000-2001*) et les rapports financiers et états financiers vérifiés de l'UNESCO pour l'exercice clos le 31 décembre 2001, ainsi que dans les rapports du Commissaire aux comptes, qui seront présentés au Conseil exécutif à sa 165e session. A sa présente session, le Conseil examinera, au titre du point 6.1 de l'ordre du jour, un exposé préliminaire sur la situation budgétaire de l'Organisation en 2000-2001 (document 164 EX/26).

273. **Dépenses de personnel.** Les dépenses de personnel en 2000-2001 ont été surveillées de très près par le Bureau du budget, compte tenu de la nécessité de verser d'importantes indemnités au titre du plan de cessation de service par accord mutuel, ainsi que des coûts induits par le remboursement rétroactif au personnel du cadre de service et de bureau en poste à Paris de la *Contribution sociale généralisée (CSG)* et de la *Contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS)*. Les dépenses de personnel effectives pour cette période s'élevaient au 31 décembre 2001 à 313.810.688 dollars, soit 1.493.100 dollars de moins que le total ajusté des crédits ouverts (315.303.788 dollars).

274. **Programme de participation.** Les dépenses effectives au titre du Programme de participation en 2000-2001 se sont élevées à **24.216.050 dollars**, soit 613.950 dollars de moins que le montant approuvé de 24.830.000 dollars. Au cours de cette période, 2.328 demandes ont été présentées par 192 Etats membres et Membres associés et par 62 ONG internationales pour un montant total de **54.884.345 dollars** ; **1.549** demandes ont été approuvées, dont 18 au titre de l'aide d'urgence. L'excédent de **613.950 dollars** est essentiellement dû à la liquidation de certains engagements relatifs à des Etats membres qui n'avaient pas présenté de rapport financier pour l'exercice précédent en application de la résolution 30 C/50 (paragraphe 13 (a)).

275. On trouvera au "tableau de bord" (partie II du document 164 EX/4) présente des graphiques et tableaux concernant l'exécution du Programme et budget pour 2000-2001.

### **Situation de trésorerie**

276. Après la 162e session du Conseil exécutif, le Directeur général a poursuivi ses efforts pour assurer le recouvrement des contributions des Etats membres. Nombre d'Etats membres ont tout fait pour régler leurs arriérés de contributions afin de ne pas perdre leur droit de vote à la Conférence générale. Malgré tout, 25 d'entre eux ont envoyé au Directeur général des communications invoquant les dispositions du paragraphe 8 (c) de l'Article IV.C de l'Acte constitutif pour être autorisés à prendre part aux votes à la 31e session. La Conférence générale a estimé que, 10 de ces Etats membres n'ayant pas payé les contributions dont ils étaient redevables, ils ne satisfaisaient pas aux conditions énoncées à l'article 83 du Règlement intérieur de la Conférence générale et ne pouvaient donc participer aux votes à la 31e session. Cinq de ces Etats membres, issus de l'ex-Union soviétique, ont fait valoir que la cause principale de leurs arriérés était le barème de contribution déraisonnable qui leur avait été imposé à leur entrée à l'UNESCO. Ce point a été soulevé par le Président de la Commission administrative qui, dans son rapport en plénière, a appelé l'attention de la Conférence générale sur les difficultés qu'éprouvaient les Etats membres qui faisaient partie de l'ex-Union soviétique à payer leurs contributions et à respecter leurs échéances, en raison non seulement d'une situation économique et politique difficile, mais aussi d'une échelle d'évaluation totalement aberrante héritée de l'ex-URSS. Le Président de la Conférence générale a écrit sur cette question au Directeur général, qui propose d'inscrire ce point à l'ordre du jour de la 165e session.

277. La situation de trésorerie s'est améliorée dans la mesure où il n'a pas été nécessaire de recourir à l'emprunt extérieur depuis janvier 2000 et que l'Organisation ne devrait pas y être contrainte au cours de cet exercice si les Etats membres versent leurs contributions comme lors de l'exercice précédent. Toutefois, un montant de 73,7 millions de dollars restait dû au 31 décembre 2001, ce qui équivaut à près de trois fois le fonds de roulement. Sur ce montant, 5,5 millions de dollars correspondent à des échéances au titre des plans de paiement pour 2001 et les années antérieures. Des lettres spéciales ont été envoyées en février 2002 à tous les Etats membres qui ont des plans de paiement conformément à la résolution 30 C/82, leur rappelant les engagements qu'ils ont pris lorsqu'ils ont demandé à la Conférence générale d'accepter ces plans et les conséquences éventuelles que peut entraîner le non-respect de ces engagements. Le Directeur général publiera au début du mois de mai 2002 un document d'information sur l'état des contributions au 30 avril 2002.

278. **Ressources extrabudgétaires.** Les activités financées par des ressources extrabudgétaires se sont considérablement développées pendant l'exercice 2000-2001. Il a été dépensé 382,9 millions de dollars contre 271,9 millions en 1998-1999, soit 111 millions (40,8 %) de plus. Le niveau élevé de dépenses en 2000-2001 s'explique essentiellement par des programmes de coopération avec le Brésil (*fonds de dépôt constitués au profit du donateur*) par des projets financés au moyen de fonds



de dépôt constitués par voie de dons et par le programme "Pétrole contre vivres" en Irak (*autres organismes des Nations Unies*).

279. Le détail des activités financées par des ressources extrabudgétaires est présenté au Conseil exécutif à sa session en cours au titre du point 6.3 (document 164 EX/28).

Source de financement	Dépenses effectives		Augmentation/(Diminution) en 2000-2001 par rapport à 1998-1999	
	1998-1999	2000-2001	En millions de dollars	%
	En millions de dollars	En millions de dollars	En millions de dollars	
<b>Nations Unies</b>				
PNUD	20,5	16,6	(3,9)	(19,0)
FNUAP	11,0	5,8	(5,2)	(47,3)
Autres organismes des Nations Unies	32,7	52,3	19,6	59,9
<b>Autres sources de financement</b>				
Banque mondiale	2,1	1,5	(0,6)	(28,6)
Banques et fonds régionaux de développement	5,9	5,0	(0,9)	(15,3)
Fonds de dépôt constitués par voie de dons	60,0	68,2	8,2	13,7
Fonds de dépôt constitués au profit du donateur	84,3	168,1	83,8	99,4
Experts associés, comptes spéciaux, contributions volontaires	55,4	65,4	10,0	18,05
<b>Total général</b>	<b>271,9</b>	<b>382,9</b>	<b>111,00</b>	<b>40,8</b>

**Cent soixante-quatrième session**

164 EX/4  
Partie I Add.  
PARIS, le 13 mai 2002  
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**ADDENDUM**

**RESUME**

Ce document contient des informations sur les activités marquantes menées en exécution du programme entre le 1er janvier et le 22 avril 2002.

## EDUCATION

1. Dans leur communiqué, les participants à la première réunion du Groupe de haut niveau sur l'éducation pour tous ont recommandé d'établir chaque année un rapport de suivi qui soit analytique, fasse autorité, repose sur des données nationales et évalue la manière dont les pays ainsi que la communauté internationale tiennent les engagements qu'ils ont pris à Dakar, et d'élaborer une stratégie pour rendre opérationnel le Cadre d'action de Dakar d'ici à mars 2002. En janvier, l'UNESCO a réuni le Comité de rédaction du *Rapport de suivi* qui a rassemblé les principaux représentants de la communauté internationale (ADEA, PNUD, UNICEF, Banque mondiale), des ONG ainsi que des représentants des bailleurs de fonds bilatéraux, des directeurs des instituts de l'UNESCO et des membres du Secrétariat du Siège. Le Comité a préconisé de faire du *Rapport de suivi* un grand rapport international soumis au Groupe de haut niveau. Fondé sur une analyse rigoureuse, le rapport aura pour objet de susciter une prise de conscience, d'induire des changements et d'interpeller l'opinion mondiale sur les questions, blocages et problèmes décisifs rencontrés sur la voie de la réalisation de l'EPT. L'UNESCO a entrepris de mobiliser l'infrastructure et les ressources nécessaires tant à Paris (DFU) qu'à Montréal (ISU). L'Equipe spéciale internationale chargée de la stratégie globale de l'éducation pour tous, créée par l'UNESCO avec le concours de représentants de tous les partenaires, s'est réunie les 11 et 12 mars 2002 au Siège pour examiner le projet de stratégie. La stratégie, lancée par le Directeur général dans le cadre de la Semaine de l'éducation pour tous, vise à définir des actions clés assorties d'un calendrier précis, le rôle et les responsabilités en général des partenaires, des liens entre les activités, y compris la façon dont les programmes phares sont intégrés aux activités nationales, laquelle doit être clairement indiquée, et un accord sur l'initiative mondiale. La mise en oeuvre de la stratégie sera examinée ultérieurement à la troisième réunion du Groupe de travail sur l'éducation pour tous en juillet, puis à la deuxième réunion du Groupe de haut niveau (19-20 novembre 2002).

2. Plusieurs autres activités relatives au suivi du Forum de Dakar ont été menées. L'UNESCO a accueilli une réunion consultative avec la société civile au nom de l'Equipe spéciale du G-8 sur l'éducation, tenue le 7 février 2002, en vue d'étudier la manière dont le G-8 pourrait renforcer son soutien à l'EPT. Le Sous-Directeur général pour l'éducation et le Directeur de la DFU ont participé à une conférence organisée par la Banque mondiale et le Gouvernement néerlandais sur les moyens d'accélérer l'action en faveur de l'EPT (Amsterdam, 10-11 avril 2002) qui a mis en lumière l'importance de la coordination et le rôle de l'UNESCO dans le suivi du Forum de Dakar.

3. Pour ce qui est des plans nationaux d'EPT, l'UNESCO a accordé un soutien à une dizaine de pays pour (i) l'élaboration de programmes de réforme et de développement des systèmes éducatifs nationaux, (ii) la réalisation d'études thématiques et d'autres études spéciales sur des questions essentielles comme la planification stratégique, le financement, les audits institutionnels, la transition entre les différents niveaux d'éducation, etc., et (iii) la mobilisation des ressources financières et techniques externes requises, en particulier à l'intention des PMA.

4. La Semaine de l'éducation pour tous (22-26 avril), manifestation annuelle lancée par l'UNESCO, sera célébrée dans le monde entier pour rappeler l'engagement pris au Forum mondial sur l'éducation à Dakar, il y a deux ans, de réaliser l'éducation pour tous en 2015. Des ministres de l'éducation, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales - en particulier une centaine d'ONG participant à la Campagne mondiale pour l'éducation - des associations d'enseignants, des élèves et des médias ont prévu d'organiser des tables rondes, des débats télévisés, des concours de dessin, etc., au cours de cette semaine.

5. L'UNESCO a fourni un appui pour la remise sur pied du système éducatif à Kaboul, notamment en convoquant une conférence nationale sur la politique de l'éducation, en aidant à organiser les examens d'admission à l'université et en ouvrant un centre informatique à l'Université de Kaboul. Des experts de l'UNESCO ont participé à l'évaluation détaillée des besoins, réalisée sous les auspices de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement et du PNUD, en février et mars 2002. L'UNESCO a présenté neuf projets relatifs à l'éducation au titre du Programme interinstitutions d'assistance immédiate et transitoire pour le peuple afghan 2002 et a entamé des pourparlers avec les donateurs à ce sujet. Un conseiller principal en éducation, entré en fonctions le 21 avril 2002, a été nommé. Il doit fournir une aide pour le renforcement des capacités dans les ministères de l'éducation et de l'enseignement supérieur.
6. En collaboration avec le réseau latino-américain de la Consultation collective des ONG sur l'EPT (CCNGO/EFA), l'UNESCO a organisé un séminaire sur l'avènement des sociétés du savoir dans le cadre du deuxième Forum social mondial, tenu à Porto Alegre (Brésil), du 1er au 5 février 2002, qui a permis d'accroître l'importance attachée au thème de l'EPT par cette importante assemblée de la société civile. Un rapport sur ces travaux est disponible.
7. Les décideurs et les professionnels s'occupant de l'éducation des enfants vivant dans des conditions difficiles, dans huit pays d'Afrique australe, ont mis en commun leurs expériences dans le cadre d'un atelier sous-régional sur "La lutte contre le VIH/sida grâce à l'éducation : le cas des enfants des rues en Afrique australe", tenu à Windhoek (Namibie), du 15 au 19 avril 2002. Organisé au titre de la coopération UNESCO/ONUSIDA, l'atelier a permis de revoir les priorités existantes et d'en dégager de nouvelles de manière à répondre aux besoins dans le domaine de la prévention du VIH/sida parmi les enfants vivant dans des conditions difficiles.
8. La Journée internationale de la langue maternelle a été célébrée le 21 février 2002. Des matériels promotionnels, dont 6.000 affiches (sur le thème "Dans la galaxie des langues, chaque mot est une étoile"), des dépliants et des autocollants ont été produits et distribués dans le monde entier. *Le Rapport mondial sur l'éducation 2000. Le droit à l'éducation : vers l'éducation pour tous tout au long de la vie* a été publié en portugais.
9. La première réunion européenne des coordonnateurs nationaux extraordinaires du réSEAU, qui a eu lieu à Piran (Slovénie), du 24 au 26 janvier, et a été suivie par la première réunion des coordonnateurs nationaux du réSEAU pour l'Europe du Sud-Est, tenue du 27 au 29 janvier, a débouché sur un certain nombre de propositions visant à renforcer le réSEAU dans la région. A l'occasion d'une importante réunion nationale du réSEAU, à Rome, le 30 janvier, une distinction spéciale a été décernée à 12 écoles du réSEAU pour l'excellence des travaux qu'elles avaient réalisés en liaison avec la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix au profit des enfants du monde.
10. L'UNESCO met sur pied actuellement une équipe spéciale en vue de préparer le Sommet mondial sur le développement durable (résolution 31 C/40 de la Conférence générale). Des matériels seront rassemblés, offerts et utilisés dans le but de promouvoir des activités de sensibilisation et de plaidoyer. L'UNESCO a apporté sa contribution au Forum mondial de la jeunesse du PNUE, tenu à Aarhus (Danemark), du 25 au 29 mars 2002, en présentant un exposé sur l'éducation relative à la consommation durable dont le texte a été inclus dans la Déclaration des participants au Forum qui sera soumise au Sommet mondial.
11. La troisième session du Groupe consultatif interinstitutions sur la réforme de l'enseignement secondaire et les affaires relatives à la jeunesse dirigé par l'UNESCO a eu lieu au Siège de l'UNESCO, du 26 au 28 mars 2002. L'accent a été mis sur la rénovation et l'expansion de

l'enseignement secondaire compte tenu du Cadre d'action de Dakar. Vingt-trois représentants de différentes institutions et organisations internationales et régionales y ont participé en plus de l'UNESCO, dont plusieurs instituts de cette dernière.

12. Le Centre international de l'UNESCO pour l'enseignement et la formation techniques et professionnels (Centre UNESCO-UNEVOC), créé à Bonn (Allemagne), a été inauguré le 8 avril 2002 en présence d'éminents hauts fonctionnaires allemands, membres du corps diplomatique et représentants d'autres organisations intergouvernementales, parmi lesquelles l'OIT. Le jour suivant a eu lieu au Centre la troisième réunion du Groupe de travail conjoint UNESCO-OIT sur l'éducation et la formation techniques et professionnelles. La Recommandation révisée concernant l'enseignement technique et professionnel (2001), adoptée par la Conférence générale (résolution 31 C/12) à sa 31e session, a fait l'objet d'une brochure où figurent également les conclusions de l'OIT relatives à la formation et à la valorisation des ressources humaines.

### SCIENCES EXACTES ET NATURELLES

13. Parmi les manifestations organisées à la suite de la **Conférence mondiale sur la science**, on citera la consultation des présidents des comités sur l'enseignement des diverses unions scientifiques internationales qui s'est tenue aux Etats-Unis d'Amérique en février 2002. Une autre consultation internationale a rassemblé les représentants des académies des sciences des pays riverains de la Baltique et d'autres académies apparentées pour examiner une stratégie de coopération en sciences fondamentales (mars 2002, Riga, Lettonie). Conjointement avec la Direction nationale uruguayenne pour la science, la technologie et l'innovation (DINACYT), le Bureau de Montevideo a organisé une réunion sur les stratégies et le financement en sciences et technologies dans le cadre de MERCOSUR (13-15 mars 2002), à laquelle ont participé des membres du gouvernement, des universités et des représentants du secteur privé d'Argentine, de Bolivie, du Brésil, du Chili, du Paraguay et de l'Uruguay, ainsi que des représentants d'organisations internationales et de grands organismes de coopération de la région tels que le CYTED, l'OEA, l'ONUDI, l'UE et le CRDI.

14. Un atelier a été organisé avec l'aide de l'UNESCO à Budapest (Hongrie) du 18 au 20 avril 2002 sur le thème de l'éducation scientifique : recrutement des talents et vulgarisation dans le grand public. Une table ronde sur le thème : "La priorité en sciences fondamentales : disciplines ou interdisciplinarité" s'est tenue en janvier à Saint-Pétersbourg (Fédération de Russie). Un soutien a été apporté à des manifestations dans le domaine des sciences de la vie, notamment à la session du Conseil des directeurs du MIRCEN qui s'est tenue à Washington (Etats-Unis d'Amérique) en avril 2002, à la cinquième Ecole doctorale de biochimie et de biologie moléculaire, organisée au Laboratoire de biochimie et de phytopathologie de l'Ecole supérieure d'horticulture de Chott-Mariem (Sousse, Tunisie) en mars 2002, et à l'*Asian Conference on Biotechnology and Development*, qui s'est tenue à New Delhi (Inde) en février 2002 par l'entremise du Bureau de New Delhi.

15. Un atelier régional pour concepteurs de programmes d'enseignement que l'Université du Pacifique Sud a organisé en janvier 2002 avec l'aide de l'UNESCO a abouti à la mise au point d'un ensemble de schémas permettant d'intégrer des **problèmes et exemples d'utilisation d'énergies renouvelables** dans l'enseignement de la physique dans les établissements secondaires des îles du Pacifique. Dans le cadre du lancement du projet régional UNESCO/CESAP relatif au renforcement des capacités en matière de création, gestion et mise en réseau de bases de données en vue de promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables, un groupe d'experts CESAP/UNESCO chargé de la base de données relatives aux énergies renouvelables s'est réuni à Bangkok (Thaïlande) le

29 janvier 2002 pour évaluer les besoins en ce qui concerne la base de données régionales et arrêter les grandes lignes du projet. En Afrique, un atelier sur la formation et la recherche postuniversitaire en matière d'énergies renouvelables s'est tenu à l'Université Kwame Nkrumah de science et de technologie de Kumasi (Ghana) du 18 au 22 février 2002.

16. S'agissant des **ressources en eau et écosystèmes connexes**, les réunions ci-après ont été organisées entre janvier et mai 2002 : réunion régionale des comités nationaux européens du **Programme hydrologique international (PHI)** (février), Conférence scientifique internationale du Groupe sur la variabilité et les prévisions climatiques (CLIVAR), à Santa Cruz de la Sierra (Bolivie) (février), Conférence internationale sur les eaux souterraines consacrée au développement et à la gestion durable des ressources en eaux souterraines des régions semi-arides, notamment des zones de roches dures (20-22 février), quatrième Conférence internationale de FRIEND (18-22 mars), Conférence internationale sur la gestion des ressources en eau dans les régions arides (23-27 mars) et Réunion régionale des comités nationaux du PHI pour l'Asie du Sud et l'Asie centrale (avril).

17. La 17<sup>e</sup> session du **Conseil international de coordination du MAB** s'est tenue au Siège de l'UNESCO du 18 au 22 mars 2002. Elle a rassemblé des représentants des 34 membres du Conseil du MAB ainsi que de nombreux observateurs et des organisations partenaires. La session a commencé par l'examen de rapports sur les activités nationales et régionales, l'accent étant mis sur les célébrations du trentième anniversaire du MAB. L'un des principaux thèmes de discussion a été les efforts pour améliorer la visibilité et la reconnaissance des réserves de biosphère en vue de promouvoir le développement durable, en particulier dans la perspective du prochain sommet mondial sur le développement durable. Une attention particulière doit être accordée à cet égard aux chapitres pertinents de la brochure récente *Les réserves de biosphère : des lieux privilégiés pour les hommes et la nature*. En outre, le Conseil du MAB s'est prononcé pour la mise en application des grands textes relatifs au **Réseau mondial de réserves de biosphère**, en particulier l'examen périodique du Cadre statutaire et le suivi des recommandations de la réunion "Séville + 5" sur la Stratégie de Séville. Le Bureau du MAB s'est réuni pendant la session du Conseil et a approuvé la création des réserves de biosphère de Polésie-Ouest (Pologne) et de Shatskyi (Ukraine). Il a également approuvé la demande présentée par le Royaume-Uni relative au retrait de quatre sites "anciens". Le Réseau mondial de réserves de biosphère comptait donc, à la fin du mois de mars 2002, 409 sites répartis entre 94 pays.

18. **L'Equipe spéciale du MAB sur les économies de qualité**, créée en application de la recommandation de la réunion "Séville + 5" sur l'application de la Stratégie de Séville pour les réserves de biosphère, s'est réunie pour la première fois le 21 mars 2002. Elle est chargée de mener à bien une consultation sur les politiques qui pourraient contribuer à faire des réserves de biosphère des modèles régionaux de développement durable fondés sur la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité et des ressources biologiques, sur une science solide, sur la mise en commun des bénéfices, la participation des communautés locales et le travail en réseau. L'Equipe spéciale doit mener un certain nombre de tâches intellectuelles et techniques telles que : (i) examiner les avantages, inconvénients éventuels et modalités de la création d'un label "Réserves de biosphère" pour des biens et services de qualité, (ii) proposer des moyens pour aider ces réserves à organiser des activités de collecte de fonds en vue d'attirer des investissements du secteur public et du secteur privé dans le domaine de l'économie de qualité, (iii) élaborer des options de promotion d'emplois compatibles avec le développement d'économies de qualité telles que les projets d'écoformation. L'Equipe spéciale consultera tous les sites intéressés du Réseau mondial pour aborder ces questions en profondeur.

19. Une réunion sur le thème "La recherche consacrée aux écosystèmes urbains et l'évaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire : étude des interconnexions" (12-15 mars 2002, Paris) a été organisée par l'Institut des hautes études de l'Université des Nations Unies (UNU/IAS), l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et l'UNESCO-MAB en vue de promouvoir un programme d'études des écosystèmes urbains dans le cadre de **l'Évaluation des écosystèmes pour le nouveau millénaire**. Le but de cette évaluation est d'améliorer l'exploitation des écosystèmes naturels et gérés du monde en aidant les décideurs (y compris les parties prenantes de tous les secteurs) qui ont besoin d'informations scientifiques confirmées par leurs pairs et utiles pour l'action sur l'état des écosystèmes, les conséquences de l'évolution des écosystèmes et les réponses envisageables.

20. La Fondation européenne de la science (FES) est en train de lancer une analyse prospective sur l'urbanisme pour aider les conseils nationaux de recherche de toute l'Europe à désigner les priorités et lancer une coopération future dans cette discipline. Un atelier financé par la FES, UNESCO-MAB, MAB-UK et le United Kingdom Natural Environment Research Council, qui s'est tenu du 11 au 13 avril 2002 à Birmingham, a constitué une première étape vers cet objectif et vers la mise en place d'un **programme européen du MAB sur l'urbanisme**. Les participants à l'atelier ont défini plusieurs grands thèmes pour les prochains débats. Ils ont également jeté les bases d'une coopération entre plusieurs instituts de recherche urbaine et chercheurs basés en Europe, ainsi qu'avec le MAB. Enfin, ils ont redynamisé l'idée d'appliquer le concept de réserve de biosphère à des zones urbaines.

21. Dans le cadre de la participation d'AfriMAB à l'**Année internationale de l'écotourisme**, 2002, un atelier a été organisé en collaboration avec le Comité national du MAB/ Côte d'Ivoire sur "Écotourisme et écovillage en Afrique de l'Ouest : mythe ou réalité" à la Station de recherches scientifiques de Lamto, Côte d'Ivoire, du 8 au 10 avril 2002. Cinquante experts venus de six pays (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Sénégal et France) ainsi que des représentants d'institutions internationales dont Conservation International, GTZ et le Laboratoire d'enseignement et recherche milieux et sociétés de l'IRD-Marseille y ont pris part. Des recommandations ont été adoptées à l'issue de cette réunion, de même qu'un plan de travail à moyen terme (2002-2005) visant à promouvoir l'écotourisme dans la sous-région, centré sur les réserves de biosphère, les sites du patrimoine mondial et les sites Ramsar. La "Déclaration de Lamto" invite par ailleurs l'UNESCO à poursuivre sa collaboration avec les pays de la région et les partenaires concernés, en particulier l'OMT, le PNUE, le PNUD, l'UNF et le GEF, en vue d'aider à l'élaboration d'un projet pilote régional pour tester l'application des lignes directrices relatives au développement du tourisme durable, notamment dans les réserves de biosphère représentatives des écosystèmes terrestres, côtiers et marins vulnérables de la sous-région.

22. Les travaux préparatoires se sont poursuivis pour que puisse démarrer en janvier 2003 le projet régional UNESCO-MAB/PNUE-FEM sur la mise en place de capacités scientifiques et techniques pour une gestion efficace et une utilisation durable de la biodiversité dans les réserves de biosphère des terres arides d'Afrique de l'Ouest. Une réunion technique régionale a été organisée au Bureau régional de l'UNESCO de Dakar du 11 au 15 février 2002 pour examiner les activités proposées aux niveaux national et régional. Les rapports nationaux des six pays intéressés (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Sénégal) ont été présentés à la deuxième réunion du Comité directeur du projet, qui s'est tenue les 24 et 25 avril 2002 au Siège de l'UNESCO à Paris.

23. Le **Programme international de corrélation géologique (PICG)** a tenu la session annuelle de son Conseil scientifique à Paris du 4 au 7 février 2002. Les 16 membres du Conseil ont étudié les 35 projets en cours et 10 nouvelles propositions de projets. Cinq d'entre elles ont été retenues. En février 2002, l'UNESCO a participé à une réunion du Sous-Comité scientifique et technique du

Comité des Nations Unies sur l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique (OOSA) pour contribuer à la mise en place d'une équipe d'action chargée de l'application d'un système planétaire intégré de gestion des efforts d'atténuation et de prévention des catastrophes naturelles ainsi que d'assistance en cas de catastrophes naturelles. Dans le cadre de l'IGOS, l'UNESCO a organisé avec l'ESA et le CIUS un atelier international sur les géorisques pour préparer une stratégie de cartographie, suivi et atténuation des risques (mars 2002, Frascati, Italie).

## SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

24. Conformément aux statuts du Comité international de bioéthique de l'UNESCO (CIB), le Directeur général a procédé au renouvellement de la moitié des membres du Comité international de bioéthique de l'UNESCO qui sont nommés pour un mandat de quatre ans (2002-2005). La nouvelle composition du CIB est disponible auprès de la Division de l'éthique des sciences et des technologies ainsi que sur Internet ([www.unesco.org/ethics](http://www.unesco.org/ethics)).

25. Le CIB a finalisé et rendu publics (notamment sur l'Internet) ses rapports sur respectivement : "Éthique, propriété intellectuelle et génomique" et sur "Données génétiques humaines : étude préparatoire du CIB sur leur collecte, leur traitement, leur stockage et leur utilisation".

26. Deux Groupes de travail du CIB, respectivement sur la possibilité d'élaborer un instrument universel sur la bioéthique et sur le diagnostic préimplantatoire et les interventions sur la lignée germinale, se sont réunis au Siège, le premier les 18 et 19 avril, le second les 23 et 24 avril 2002. Les projets de rapport qui seront préparés par ces groupes seront examinés par le CIB en plénière à sa neuvième session en automne 2002.

27. Le Directeur général a confié les premières étapes de l'élaboration d'un instrument international sur les données génétiques au Comité international de bioéthique (CIB), qui à cette fin a mis en place un Groupe de rédaction qui s'est réuni une première fois à la Maison de l'UNESCO, les 11 et 12 février 2002, et une deuxième fois, toujours à Paris, les 21 et 22 avril 2002. Lors de ces deux réunions, le Groupe a discuté tant de la forme que du contenu de l'instrument, en formulant sa préférence pour un instrument de nature non contraignante, sans pour autant préciser s'il devait s'agir d'une déclaration ou d'une recommandation.

28. Dans le cadre de la mise en oeuvre de la Déclaration universelle sur le génome humain et les droits de l'homme, l'UNESCO a coopéré avec l'Organisation des Nations Unies dans les travaux préparatoires à l'élaboration d'une convention internationale contre le clonage d'êtres humains à des fins de reproduction et a été représentée à la première session du Comité *ad hoc* créé par l'Organisation des Nations Unies pour étudier l'élaboration de cet instrument (New York, 25 février - 1er mars 2002), conformément à la résolution A/56/599 de l'Assemblée générale des Nations Unies. A cette occasion, compte tenu de sa compétence et de son expertise dans ce domaine, l'UNESCO a réaffirmé qu'elle était prête à mener, par l'intermédiaire du CIB et du CIGB, les études scientifiques et techniques liées à l'élaboration d'une telle convention.

29. A l'invitation du Haut Commissaire aux droits de l'homme, l'UNESCO a aussi participé au Groupe d'experts sur les droits de l'homme et les biotechnologies qui s'est réuni à Genève, les 24 et 25 janvier 2002. Enfin, un séminaire régional de bioéthique a été organisé par l'UNESCO, en coopération avec le Département de philosophie de l'Université nationale du Mexique, à Mexico, du 4 au 6 mars 2002, qui a été l'occasion de discuter des priorités de la région en matière de bioéthique et de lancer un réseau latino-américain de bioéthique.



30. Mme Jaroslava Moserová (sénateur au Parlement de la République tchèque, présidente de la 31e session de la Conférence générale de l'UNESCO - 2001 - et membre du Conseil exécutif de l'UNESCO de 1995 à 1999), S. E. M. Mohamed Bennouna (ambassadeur, délégué permanent du Maroc auprès de l'Organisation des Nations Unies) et M. Yoichiro Paul Murakami (doyen des études postuniversitaires de l'Université chrétienne internationale de Tokyo) ont été nommés membres de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST).

31. La version finale des recommandations de la COMEST sur l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, l'éthique de l'eau douce et l'éthique de l'énergie, qui avait été approuvée par la COMEST à sa deuxième session (Berlin, 17-19 décembre 2001), a été transmise au Directeur général, qui en fera part aux organes directeurs de l'UNESCO. L'UNESCO a aussi participé au Comité préparatoire III (PrepCom-III) du Sommet de Johannesburg en organisant le 25 mars 2002, au Siège de l'Organisation des Nations Unies, une manifestation sur l'éthique des sciences et des technologies. Le professeur J.E. Fenstad (président de la COMEST), Lord Selborne (président de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'eau douce) et le professeur James P. Kimmins (président de la Sous-Commission de la COMEST sur l'éthique de l'énergie) ont participé à cette manifestation. La COMEST a aussi apporté sa contribution à l'élaboration du document présentant la position et les propositions de l'UNESCO pour le Sommet de Johannesburg (Thème III : "Elaborer des principes éthiques pour le développement durable"). A sa deuxième session, tenue en décembre 2001 à Berlin, la COMEST a approuvé la proposition du Gouvernement égyptien de créer un centre régional RENEW en Egypte. Cette décision a été officiellement communiquée à la Délégation permanente de la République arabe d'Egypte. En outre, une action conjointe est prévue avec le Secrétariat du Programme hydrologique international (PHI) et le Programme mondial pour l'évaluation des ressources en eau (WWAP) pour que la COMEST participe activement au troisième Forum mondial de l'eau (Japon, 2003).

32. A la suite des décisions prises à sa deuxième session et pour continuer son travail antérieur sur l'énergie et l'eau douce, la COMEST s'intéresse désormais au domaine plus vaste de l'éthique environnementale. Il s'agit d'offrir une plate-forme éthique de nature à garantir une évaluation et une gestion correctes des risques et à assurer l'information du grand public pour que soit maîtrisé l'impact des nouvelles technologies qui altèrent l'environnement et accélèrent le changement climatique. A cet égard, c'est le principe de précaution qui prévaudra, un accent particulier étant mis sur des notions telles que la "responsabilité environnementale" et le "développement durable". Un document a d'ailleurs été élaboré en vue de préparer une action conjointe de la COMEST, du Secteur des sciences exactes et naturelles, d'autres organes compétents du système des Nations Unies (le PNUE, par exemple), d'organisations internationales intergouvernementales et non gouvernementales (le CIUS, par exemple) et d'autres entités pertinentes aux niveaux international et national. Un groupe de travail est en cours de création, dont la première réunion devrait se réunir au début de l'automne 2002.

33. En ce qui concerne l'éthique de l'espace extra-atmosphérique, la COMEST a établi des liens de coopération avec le Bureau des affaires spatiales des Nations Unies (UNOOSA) et le Comité des utilisations pacifiques de l'espace extra-atmosphérique (COPUOS). Le COPUOS a invité la COMEST à se joindre à un Groupe d'experts nommés par les Etats membres de ce Comité afin d'élaborer un rapport conjoint contenant une analyse des principes éthiques qui devraient, dans le cadre des traités existant dans ce domaine, être appliqués aux activités humaines menées dans l'espace extra-atmosphérique. A sa cinquante-sixième session, l'Assemblée générale des Nations Unies a fait sienne cette décision (A/RES/56/51). En conséquence, la COMEST a été invitée à la 41e session du Sous-Comité juridique du COPUOS (2-12 avril 2002, Bureau de

l'Organisation des Nations Unies à Vienne) pour participer au débat sur la création du groupe de travail et l'élaboration de son ordre du jour. Le professeur J.E. Fenstad a participé à cette session.

34. Dans le cadre du suivi de la Conférence mondiale sur la science (voir le paragraphe 71 du Cadre d'action), la COMEST, en coopération avec le SCRES du CIUS et le Secteur des sciences exactes et naturelles, met sur pied un groupe de travail chargé de formuler les avis nécessaires sur la façon d'intégrer conscience et connaissance éthiques, d'une part, et responsabilité du scientifique, d'autre part, à la formation des jeunes chercheurs. A cet égard, des recommandations sur la composante éthique de la formation scientifique seront publiées avant la fin de l'exercice biennal.

35. Dans le cadre du programme "Chemins de la pensée" (*Pathways into the third Millennium*), ont été produites les publications "Quels savoirs pour quelles sociétés ?" (n° 197 de la revue *Diogène* : communications présentées au Symposium international UNESCO/CIPSH tenu à Naples (Italie) les 6 et 7 décembre 2001 sur le thème *Société, connaissance et savoir-faire (Society, Knowledge and Know-How)* © CIPSH/UNESCO 2002, et *Thinking at Crossroads: in Search of New Language* (© UNESCO 2002), édition anglaise de l'ouvrage publié en 2000 dans la *Bibliothèque du philosophe* en français (*Chemins de la pensée : vers de nouveaux langages*) et en espagnol (*Caminos del pensamiento: Hacia nuevos lenguajes*) exposant notamment les premiers résultats de deux colloques tenus respectivement à Paris et à Rio de Janeiro en 1999.

36. Un accord concernant un projet pilote pour l'expérimentation d'un logiciel intelligent de sélection mis au point par le Laboratoire d'informatique pour la mécanique et les sciences de l'ingénieur (LIMSI/CNRS) afin de permettre aux spécialistes et universitaires africains d'avoir plein accès à des informations actualisées sur les questions relatives aux relations ethniques et aux droits de l'homme dans la région a été conclu. Des agences de presse en ligne, tant africaines qu'étrangères, des journaux en ligne et autres sources Internet, ainsi que les observatoires d'Amnesty International et de Human Rights Watch, sont consultés en permanence par le logiciel à la recherche d'informations sur les conflits et relations ethniques en Afrique. Ces renseignements sont automatiquement adressés à plusieurs unités nationales de contrôle du réseau Ethno-Net, via le Secrétariat d'Ethno-Net situé à Yaoundé (Cameroun). Une liaison satellite descendante utilisant des récepteurs de données peu coûteux est à l'étude afin d'approvisionner en informations de vastes groupes de journalistes, spécialistes, universitaires et autres groupes intéressés.

37. Une conférence internationale sur "Les femmes, les migrations et les droits de l'homme" a été organisée par la chaire UNESCO sur les migrations et les droits de l'homme à l'Université Hassan II de Casablanca-Aïnchock, Maroc, les 26 et 27 avril 2002. Elle a été suivie, le 28 avril, d'une réunion du Conseil de l'UNITWIN sur les migrations forcées qui a rassemblé des représentants des réseaux UNITWIN de Jordanie, d'Egypte, du Maroc, d'Afrique du Sud et de l'Université d'Oxford, Royaume-Uni. Le numéro 171 de la RISS, intitulé "Knowledge Society" (La société du savoir), est paru en mars 2002.

38. Le prix UNESCO d'architecture paysagiste a été décerné le 4 février 2002 après un colloque sur les "Paysages urbains".

39. Le programme MOST a organisé, en coopération et avec le soutien financier du Bureau régional de science et de technologie en Europe (ROSTE-Venise), un Groupe de travail *ad hoc* sur la restauration de la coopération en sciences sociales et humaines dans le sud-est de l'Europe qui s'est tenu dans les locaux du ROSTE les 22 et 23 mars 2002. Le groupe s'est principalement interrogé sur le renouvellement des méthodes et moyens d'améliorer la coopération, ainsi que sur le soutien à apporter à des projets régionaux de recherche qui doivent être présentés lors d'une conférence des donateurs qui aura lieu en septembre 2002 à Venise, Italie.

40. Comme l'avait demandé la Syrie, une mission intersectorielle (SHS/SC/CLT) a été envoyée dans la ville de Jableh afin de procéder à une évaluation préliminaire de sa candidature comme éventuel cas d'étude pour le réseau UNESCO sur les petites villes côtières historiques. La recommandation sera débattue en mai 2002. Le suivi du séminaire de Saïda intitulé "Pour un développement urbain équilibré entre la terre, la mer et la société" a démarré avec la publication des actes du séminaire et de l'étude de faisabilité de maisons-laboratoires dans la vieille ville de Saïda sur le modèle de celles de Mahdia, ainsi que le lancement par SC/CSI d'une étude environnementale sur les plages de sable naturel.

41. Un Colloque international sur "L'après-développement : défaire le développement, refaire le monde", coorganisé par le programme MOST, La ligne d'horizon et Le Monde diplomatique, afin d'examiner des solutions de rechange après le refus d'accepter la suprématie de l'économie et du développement, s'est tenu au Siège de l'UNESCO du 28 février au 3 mars 2002. La séance d'ouverture a été suivie de deux séances plénières et de 12 ateliers. Une soixantaine d'orateurs invités et près de 1.000 participants ont assisté au colloque. Vingt-cinq journalistes étaient accrédités à cette occasion. Une publication résumant toutes les interventions présentées lors des séances plénières et des ateliers est en cours de préparation. Un document de la Série politiques sociales de MOST sur "L'après-développement" est également en cours de préparation.

42. MOST a organisé une table ronde sur "La gouvernance pour le développement durable : des réponses à la complexité" qui s'est tenue au Siège de l'ONU le 3 avril 2002 en marge de la troisième session du Comité préparatoire au Sommet de Johannesburg. Cette réunion a été très remarquée à l'ONU et de nombreuses délégations, ainsi que des représentants d'ONG et d'organisations du système des Nations Unies y ont assisté. Un bulletin publié par le PNUD a couvert l'événement. L'objet du débat était de définir la gouvernance pour le développement de différents points de vue : pouvoirs publics et processus normatifs ; traités internationaux et surveillance de leur application ; perspective des ONG/de la société civile (y compris Porto Alegre) ; analyse de la complexité et production et gestion de connaissances sur ce sujet. Un représentant du Gouvernement sud-africain et des partenaires scientifiques de MOST participant à des mouvements d'ONG ont pris la parole à cette occasion. Une publication y sera consacrée.

43. La Table ronde internationale sur "Le droit de participer à la vie culturelle" a été organisée par l'Institut d'étude des droits de l'homme pour l'Asie et le Pacifique et l'Université des Philippines avec le soutien financier et la coopération de l'UNESCO (SHS/HRS), à Quezon City, Philippines, du 11 au 13 février 2002. La réunion a rassemblé plus de 60 participants, dont plusieurs éminents experts et représentants d'organisations internationales et non gouvernementales. Son principal objectif était d'amorcer une réflexion approfondie sur le contenu des droits culturels et les moyens pratiques d'en promouvoir l'application. Les participants se sont félicités que l'UNESCO prenne des mesures pratiques pour réaffirmer son rôle de chef de file dans ce domaine. Les documents de la table ronde seront publiés et largement diffusés.

44. Pour renforcer son Réseau de chaires sur les droits de l'homme, l'UNESCO a organisé, en coopération avec le Centre européen universitaire pour la recherche en matière de paix, la troisième Réunion des titulaires de chaires UNESCO sur les droits de l'homme, la démocratie, la paix et la tolérance, qui s'est tenue du 24 au 27 avril 2002, à Stadtschlaining, Autriche. Les participants ont notamment discuté du rôle des chaires de recherche sur les droits économiques, sociaux et culturels et de leur contribution à la lutte contre la discrimination raciale (suivi de la Conférence mondiale de Durban de 2001 contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance).

## CULTURE

45. En ce qui concerne le renforcement de l'action normative dans le domaine de la culture, le Bureau du Comité du patrimoine mondial qui a tenu sa 26e session au Siège (8-13 avril 2002) a examiné 19 propositions d'inscription de biens sur la Liste du patrimoine mondial. Le Groupe de rédaction chargé de réviser les orientations devant guider la mise en oeuvre de la Convention s'est réuni au Siège (18-22 mars 2002). Des ateliers régionaux sur la soumission de rapports périodiques ont été organisés pour l'Asie et le Pacifique (10-13 mars 2002), la région des montagnes Bleues (Australie), l'Afrique (25-27 février 2002, Dakar, Sénégal), les pays du MERCOSUR (13-16 mars, Montevideo, Uruguay) et les Etats parties d'Amérique centrale et des Caraïbes (8-10 mai 2002, Campeche, Mexique).

46. Des missions d'experts ont été organisées notamment en Indonésie pour aider à préparer le dossier d'inscription du paysage culturel de Bali et en Afghanistan pour aider les autorités afghanes à relancer la mise en oeuvre de la Convention concernant le patrimoine mondial. Des missions de suivi ont été exécutées à Sighisoara et dans les environs (Roumanie) en vue d'évaluer un projet relatif à la création d'un parc d'attraction, à Pahapur (Bangladesh), à Lumbini, lieu de naissance de Bouddha (Népal), à Galle (Sri Lanka), dans les quatre villes anciennes de Mauritanie et sur le site du patrimoine mondial en péril de Hampi (Inde). Un atelier, qui a eu lieu au Caire, en février 2002, a porté sur la mise au point d'orientations, de recommandations et d'activités de suivi concernant le cadre institutionnel, la politique générale et les aspects techniques des mesures à prendre pour la conservation du Caire islamique.

47. Dans le cadre de la Stratégie globale pour une liste du patrimoine mondial crédible, équilibrée et représentative, un atelier sur le patrimoine mondial marin a été organisé à Hanoi (Viet Nam) en février 2002 dans le cadre du projet UNESCO/UICN/UNFIP "Comblent les lacunes existantes et encourager les propositions d'inscription par groupe de sites pour les écosystèmes des zones côtières et marines et des petites îles tropicales". Des séminaires de formation ont également été organisés pour les sites préhistoriques du patrimoine mondial de Zhoukoudian et Sangiran (Solo, Indonésie, avril 2002) et pour l'Afrique australe (Kampala, Ouganda, février 2002).

48. Dans le domaine de l'éducation relative au patrimoine mondial, les réunions suivantes ont eu lieu : Conférence internationale sur la formation des maîtres, sur le thème *Le patrimoine mondial aux mains des jeunes, un dialogue entre les civilisations*, en Egypte, en février 2002 ; le stage de formation sur *Le développement des compétences des jeunes dans la région arabe*, à Petra (Jordanie), en avril 2002 ; un séminaire visant à présenter le dossier éducatif sur le patrimoine mondial, à Kiev (Ukraine) en mai 2002. De plus, une version destinée à la région du Pacifique du dossier éducatif pour les enseignants, réalisée par des enseignants et des responsables de l'élaboration des programmes de Samoa, des îles Fidji, des Iles Salomon, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, a été mise au point par le Bureau de l'UNESCO à Apia. Deux livraisons du bulletin électronique *WHNEWS*, une livraison de la *Lettre du patrimoine mondial* et une livraison de la *Revue du patrimoine mondial* ont été distribuées.

49. En février 2002, il s'est tenu à Beyrouth (Liban) un atelier régional sur le trafic illicite des biens culturels auquel ont participé des experts de 14 pays qui ont souligné la nécessité d'améliorer la coopération entre les Etats arabes et ont adopté 16 recommandations. En janvier 2002, l'UNESCO a organisé à Rio de Janeiro (Brésil) une réunion internationale d'experts "Patrimoine culturel immatériel : domaines prioritaires pour une convention internationale" (document 164 EX/19). Du 20 au 22 mars 2002, la première réunion du groupe de rédaction restreint sur l'avant-projet de convention internationale pour le patrimoine culturel immatériel a eu lieu au Siège. Ce groupe a rédigé le canevas d'un premier texte d'un avant-projet de convention internationale qui

accompagnera le rapport sur la situation devant faire l'objet d'une action normative ainsi que sur l'étendue possible de cette action et qui sera soumis à la 32e session de la Conférence générale (document 164 EX/19).

50. Concernant la sauvegarde et la revitalisation du patrimoine culturel matériel et immatériel, par sa résolution 56/8, l'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2002 Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel et a invité l'UNESCO à jouer le rôle de chef de file pour la célébration de cette année qui sera marquée notamment par le trentième anniversaire de l'adoption de la Convention pour la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (1972). Le Directeur général a choisi "dialogue" et "développement" comme axes principaux de cette célébration. Des dossiers d'information ont été préparés et des réunions d'information ont été organisées au Siège des Nations Unies et au Siège de l'UNESCO (document 164 EX/38). Par ailleurs, 15 missions d'expertise visant à élaborer une stratégie en matière de tourisme culturel à Angkor ont été organisées au Cambodge grâce au financement de l'Agence française de développement. Suite à l'accord élaboré entre l'UNESCO et la Banque mondiale en faveur de la restauration du patrimoine culturel du Timor oriental, le Musée national de Dili est en cours de rénovation.

51. Le premier atelier régional organisé dans le cadre du projet transversal *Développement du tourisme culturel et de l'écotourisme dans les régions montagneuses d'Asie centrale et de l'Himalaya* a réuni à Almaty (Kazakhstan) des responsables de projets sur le terrain des sept pays participants - Inde, Iran, Kazakhstan, Kirghizistan, Népal, Pakistan et Tadjikistan. Ce projet interdisciplinaire vise à promouvoir un tourisme culturel et un écotourisme à base communautaire dans certaines régions montagneuses en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre la pauvreté, la diminution de l'exode rural et la préservation du patrimoine culturel et naturel dans ces régions. Au nombre des aspects les plus novateurs du projet figurent les activités de The Nepal Trust qui, à Humla (Népal), applique une formule extrêmement intéressante associant le tourisme, le bénévolat international, le développement communautaire et la lutte contre la pauvreté.

52. Un atelier régional destiné aux personnels culturels de l'Asie et de la région du Pacifique sur *La proclamation par l'UNESCO des chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité* a été organisé du 12 au 16 mars 2002 à Tokyo (Japon), en vue (i) de promouvoir le mécanisme et le principe du programme de la proclamation et d'encourager la participation future à ce programme des pays de la région et (ii) d'étudier les aspects essentiels de la stratégie de préservation et de promotion du patrimoine culturel oral et immatériel de manière à faciliter la présentation de candidatures.

53. Un atelier international sur *Les médias et le patrimoine immatériel* a eu lieu du 2 au 4 mai 2002 à Cartagena (Colombie) en vue (i) d'évaluer la situation actuelle pour ce qui est de la présentation du patrimoine culturel immatériel par les médias ; (ii) d'échanger des données d'expérience dans le domaine de la promotion et de la diffusion du patrimoine culturel immatériel par les médias ; (iii) de déterminer les aspects positifs et les difficultés de la promotion et de la présentation du patrimoine culturel immatériel par les médias ; (iv) de déterminer les moyens appropriés de transmettre des messages aux fins des campagnes de sensibilisation et de présenter et diffuser les différentes formes d'expression culturelle qui constituent le patrimoine culturel immatériel ; (v) d'élaborer une stratégie commune pour la diffusion générale et la diffusion radiophonique et télévisée du patrimoine culturel immatériel.

54. Lors de la célébration de la *Journée internationale de la langue maternelle*, le 21 février, l'accent a été mis sur la sauvegarde des langues en voie de disparition conformément aux conclusions de l'Atlas mondial des langues en voie de disparition. A cet égard, un accord a été signé

avec Discovery Channel (Etats-Unis d'Amérique) pour la production de documentaires télévisuels de courte durée sur ce sujet.

55. S'agissant de la promotion du pluralisme culturel et du dialogue, le Sous-Directeur général pour la culture a présenté la Déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle à la Commission des droits de l'homme des Nations Unies et exposé les possibles conséquences de la Déclaration pour la question des droits culturels.

56. Concernant la Route de l'esclave, le numéro 3 des *Cahiers des anneaux de la mémoire* a été copublié avec l'Association "Les anneaux de la mémoire", France. Un appui a été donné à la création théâtrale haïtienne autour du thème "De l'esclavage à 2004" (avril 2002). Le Réseau des écoles associées, chargé de la mise en oeuvre du volet éducation et enseignement, a organisé une réunion à La Havane, Cuba (avril 2002). Le volume IV de l'Histoire générale de l'Amérique latine a été achevé et sera présenté au Conseil exécutif lors de sa 164e session.

57. L'UNESCO a participé à la Réunion mondiale sur les religions et les cultures tenue à Nicosie, en mars 2002. La réunion, organisée par la Fondation culturelle du Monastère Kykkos en collaboration avec l'Université Pantheon d'Athènes, a compté avec la participation nombreuse de responsables religieux, notamment des trois monothéismes, d'intellectuels et d'artistes. Les chaires UNESCO du dialogue interreligieux et interculturel, regroupant à ce jour 10 chaires, ont établi un mécanisme de coordination (dirigé par la chaire de Bucarest) pour mener à bien des axes de recherche communs établis lors de la première réunion de ce réseau à Bucarest (septembre 2001) et en prévision à la fois de l'élargissement de ce réseau et de la préparation au Forum des chaires UNESCO de novembre 2002.

58. Dans le domaine du droit d'auteur et des droits voisins, la mise à jour des outils d'enseignement et d'information a continué avec le supplément au manuel "Droit d'auteur et droits voisins", en espagnol, l'étude de la mise à jour de l'ABC du droit d'auteur, en français, et l'amélioration de la fabrication et de la diffusion du Bulletin du droit d'auteur. D'autre part, un soutien pédagogique a été apporté à la création d'une chaire UNESCO au Cameroun. La mise en place de la nouvelle stratégie relative à la promotion de la traduction s'est poursuivie grâce aux réponses reçues des commissions nationales et la *Journée mondiale du livre et du droit d'auteur*. Cette journée, célébrée le 23 avril, a connu un succès encore croissant en 2002. Ainsi que le Directeur général l'avait préconisé dans son message, le lien a été fait, très souvent, avec l'Année des Nations Unies pour le patrimoine culturel.

59. La mise en place de *l'Alliance globale pour la diversité culturelle* a comporté l'établissement d'une stratégie de communication, notamment à travers la réalisation de plusieurs supports de communication, y compris un site Web, et la distribution de matériel d'information à 2.000 partenaires potentiels. De nouveaux contacts ont été pris avec les responsables d'organisations des Nations Unies telles que l'OIT et la CNUCED. Les échanges avec d'autres instances comme l'Union internationale des éditeurs et la Fédération internationale des musiciens et différentes fondations ainsi qu'avec les commissions nationales et les délégations permanentes se sont aussi poursuivis. Une quarantaine de demandes de participation au projet ont pu être enregistrées en quelques semaines. La prochaine étape visera à concrétiser les partenariats qui émergent déjà et à en susciter d'autres.

60. En ce qui concerne le renforcement des liens entre la culture et le développement, le Directeur général a remis le prix UNESCO Villes pour la paix 2000-2001 (consistant en un montant de 20.000 dollars des Etats-Unis, une médaille et un diplôme) à Marrakech, le 18 mars 2002, Boukhara (Ouzbékistan), Charm El Cheikh (Egypte), Cotacachi (Equateur), Lubumbashi (République

démocratique du Congo) et Vilnius (Lituanie). Une mention honorable (médaille et diplôme) a été décernée à Sousse (Tunisie), Bahir Dar (Ethiopie), Jaipur (Inde), Kazan (Fédération de Russie) et La Havane (Cuba).

61. Dans le but d'élaborer des propositions de politique de tourisme culturel, l'UNESCO a participé à la conférence internationale organisée le 14 mars 2002 dans le cadre du Salon international du tourisme de Paris, sur le thème "*Tourisme, éthique et mondialisation*" et a organisé, du 17 au 19 mars 2002 à Bruges en Belgique, en coopération avec les autorités de la région des Flandres (Belgique), une conférence internationale sur le thème "*La ville historique touristique, partage de la culture pour l'avenir*". En coopération avec la Commission nationale tunisienne pour l'UNESCO et l'Observatoire du Sahara et du Sahel, l'UNESCO a organisé les 18 et 19 avril 2002 à Sidi Bou Saïd, près de Tunis (Tunisie), la réunion de lancement du projet intersectoriel sur le thème de l'élimination de la pauvreté "*Stratégie pour un développement durable du tourisme au Sahara*".

62. Un colloque international sur le thème "*L'exigence de qualité : tourisme, patrimoine et développement local*" (le 27 avril 2002, Ubeda, Espagne), organisé par la municipalité d'Ubeda, l'ICOMOS et la Délégation provinciale de Jaén chargée du tourisme et des sports, a réuni 12 municipalités membres du réseau Alliance des villes européennes de culture et a permis l'échange d'informations et de savoir-faire municipaux sur l'exigence de la qualité dans la définition et la mise en oeuvre des politiques culturelles locales. Concernant la promotion des arts et de l'artisanat, la deuxième édition du livret intitulé *Héritage culturel, créativité et éducation pour tous en Afrique* a été publiée en anglais et en français. Des ateliers de formation de musique et danses traditionnelles en milieu scolaire à l'intention des enfants défavorisés ont été organisés à Accra (Ghana) et à Sao Paulo (Brésil). Un état des lieux prospectif pour 2000-2002 sur *La vie musicale en Palestine* et une *Etude en vue de la préparation d'un guide sur l'artiste à l'école* sont en cours sous contrat avec le Conseil international de la musique (CIM). La réunion régionale sur l'éducation artistique dans la région arabe, prévue pour décembre 2001, a pu être programmée du 19 au 21 mai 2002.

63. Le *prix UNESCO pour la promotion des arts* a été décerné le 29 mars 2002 à l'occasion de la quatrième Biennale de Gwangju (République de Corée) à deux jeunes artistes, Surasi Kusolowng (Thaïlande) et Se-jin Kim (Corée du Sud) ainsi qu'à Ruangrupa, groupe de jeunes artistes indonésiens. Ce prix, qui a cinq ans et vise à promouvoir les réalisations créatives remarquables de jeunes artistes, contribue véritablement à la diversité culturelle. En outre, la première Réunion d'experts pour le projet transversal *Digi-Arts* s'est tenue les 14 et 15 mars 2002 avec la participation d'experts ayant une grande expérience dans le domaine des arts et de la technologie et s'est traduite par l'élaboration d'un descriptif de projet et la conclusion probable d'accords de partenariat avec certains participants. Au titre de l'action Artisanat et développement durable, un atelier international consacré à la collecte de données sur "artisanat et tourisme" s'est tenu au Centre international pour la promotion de l'artisanat (CIPA), à Fès (Maroc), les 23 et 24 janvier 2002, et a donné lieu notamment à la création d'un indice UNESCO de dépense en artisanat par touriste et par jour.

64. Dans le cadre de l'action Promotion d'un artisanat de qualité, trois initiatives sont à signaler : (a) la présentation des nouvelles créations d'un groupe de femmes artisans d'Afrique de l'Ouest à la première Foire internationale de l'artisanat à Dakar (6-14 avril 2002), suite à une formation dispensée en l'an 2000 ; (b) l'attribution du prix UNESCO à une jeune réalisatrice du Brésil pour un documentaire "Tons d'argile" dans le cadre du troisième Festival international du film sur la céramique (Montpellier, 12-14 avril 2002) et (c) la présentation des oeuvres des lauréats du prix UNESCO de l'artisanat 1990-2001 au Salon de l'artisanat de Florence (20-30 avril 2002).

65. Au titre du projet extrabudgétaire *Design 21*, financé par le Groupe Felissimo du Japon, le Jury international du concours "Continuous Connection" s'est réuni à New York le 7 février 2002 et a décerné des prix dans les catégories Mode, Accessoires de mode, Mobilier, Accessoires d'intérieur et "Les indispensables". Les oeuvres des 64 designers sélectionnés de 26 pays sont exposés au Felissimo Design House à New York jusqu'à la fin du mois de mai et seront ensuite présentées au Siège en octobre prochain.

66. Concernant la promotion de la lecture, cinq bibliothèques mobiles destinées au Guatemala, au Honduras, au Salvador, au Panama et au Costa Rica ont, pour la plupart, été acheminées (projet extrabudgétaire "Bibliobus para Centroamérica"). En même temps, il a été procédé à une identification de réseaux de partenariat, notamment en Afrique, et au lancement d'une seconde phase du projet "Livres pour tous". Une exposition des oeuvres d'artistes de 21 pays a eu lieu au Siège du 25 mars au 16 avril au cours de l'Atelier de formation UNESCO-BIB 2001 destiné aux illustrateurs de livres d'enfants, en collaboration avec la Maison internationale d'art pour les enfants de Slovaquie (BIBIANA). L'atelier et les activités menées dans son prolongement ont été financés par l'Agence norvégienne pour le développement international (NORAD) au titre du Programme d'ateliers de création "artistes et développement" de l'UNESCO. Après de nombreuses années d'absence, l'UNESCO participe à une série de réunions d'un groupe de travail créé par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) en vue de réviser la norme ISBN pour la numérotation des livres étant donné la croissance exponentielle des publications électroniques. Les deux premières réunions ont eu lieu en février et en avril.

## COMMUNICATION ET INFORMATION

67. Au titre de sa contribution au **Sommet mondial sur la société de l'information**, l'UNESCO a organisé en février 2002 une consultation avec des organisations non gouvernementales internationales et régionales et des associations professionnelles en vue d'étudier les moyens d'atteindre l'objectif d'accès équitable à l'information pour un prix abordable. Les débats ont été centrés sur des thèmes comme l'infrastructure dans les pays en développement, la diversité culturelle et le domaine public, la liberté d'expression dans la société de l'information, et l'éducation dans et pour la société de l'information. Les participants ont été invités à formuler des propositions en rapport avec leurs communautés professionnelles qui seront prises en compte lors de l'élaboration de la Déclaration de principes et du Plan d'action que le Sommet mondial adoptera. De plus, en collaboration avec la Division de la société civile du Secrétariat exécutif du Sommet mondial (Genève), il a été organisé, les 22 et 23 avril 2002, une réunion de suivi à laquelle ont participé des représentants d'une centaine d'organisations non gouvernementales qui ont examiné le rôle que doivent jouer et la place que doivent occuper les ONG et la société civile dans la préparation et le déroulement du Sommet. Les résultats de cette réunion seront communiqués au Comité préparatoire du Sommet mondial à sa première session (PrepCom I) qui se tiendra à Genève, du 1er au 6 juillet 2002. PrepCom I arrêtera des règles et un cadre pour le Sommet, examinera son ordre du jour, les thèmes et les questions de fond dont il traitera, et déterminera les modalités de participation des différents partenaires.

68. Conformément à la résolution 31 C/33 de la Conférence générale, l'UNESCO a organisé, en mars 2002, une réunion qui a rassemblé 18 experts ainsi qu'un représentant de l'OMPI et 52 observateurs représentant 32 Etats membres et 12 organisations non gouvernementales afin d'obtenir des avis sur l'élaboration d'un **projet de recommandation révisé sur la promotion et l'usage du multilinguisme et l'accès universel au cyberspace**. Les participants ont dans leur ensemble estimé que le texte présenté abordait les principaux aspects de l'accès à l'information dans le cyberspace, et que l'accès aux contenus, notamment aux contenus locaux, favorisant le



multilinguisme dans le cyberspace ainsi que l'accès aux technologies de l'information et de la communication devaient demeurer les principaux axes de la recommandation. Le processus de consultation se poursuivra avec les OIG, les ONG et le secteur privé concerné sur d'autres points problématiques avant présentation du projet de recommandation au Conseil exécutif à sa 165e session.

69. Le Conseil intergouvernemental du **programme Information pour tous (IFAP)** a tenu sa première session au Siège de l'UNESCO du 15 au 17 avril 2002. Examinant les initiatives internationales en matière de TIC, les participants ont estimé qu'une plus grande rationalisation des activités était nécessaire pour contribuer plus efficacement à la réalisation des objectifs de ce programme. Ils ont recommandé de renforcer la coopération entre l'ensemble des secteurs de l'UNESCO pour créer des synergies et assurer une utilisation optimale des ressources humaines et financières. Le Conseil a souligné la nécessité d'un financement approprié pour assurer le succès du nouveau programme et il a lancé un appel aux Etats membres de l'UNESCO, aux institutions spécialisées, aux fonds et programmes des Nations Unies et d'autres organisations intergouvernementales et non gouvernementales, aux fondations, au secteur privé et autres sources de financement pour qu'ils versent des contributions au Fonds spécial de l'IFAP. Il a également étudié les mesures susceptibles d'être prises pour régler la question de la préservation du patrimoine numérique, d'autant plus urgente qu'une grande quantité d'informations contenues dans les pages Internet disparaît chaque jour sans laisser de traces.

70. Au titre du **programme Mémoire du monde**, l'UNESCO a apporté un soutien à un atelier sur la préservation et l'accessibilité du patrimoine documentaire asiatique, organisé au Viet Nam, en février 2002, afin de rechercher des solutions concrètes aux problèmes de préservation de ce patrimoine menacé de disparition rapide par les catastrophes et d'autres facteurs. Les participants ont proposé qu'à sa deuxième réunion, prévue à Kunming (Chine) du 11 au 16 mars 2002, le Bureau du Comité régional Asie-Pacifique pour le programme Mémoire du monde étudie les moyens d'encourager la création de comités nationaux, d'accroître la représentation sur le Registre de la Mémoire du monde en identifiant des éléments exceptionnels dont il convient de proposer l'inscription, et de soutenir les mécanismes de renforcement des capacités, de préservation, de sensibilisation et d'accès concernant le patrimoine documentaire de la région.

71. On a continué à promouvoir le **rôle éducatif et culturel du service public de radiodiffusion** grâce à la tenue de deux séminaires sur les aspects juridiques, financiers et administratifs de ce service, l'un en janvier 2002 à Jakarta (Indonésie) et l'autre à Phnom Penh (Cambodge). Organisés en collaboration avec l'Institut de l'Asie et du Pacifique pour le développement de la radiodiffusion (AIBD), ces séminaires ont rassemblé près de 70 participants venus de huit pays qui ont discuté des diverses expériences des organismes de radiodiffusion du service public et des défis auxquels ceux-ci sont confrontés, y compris dans un contexte de prolifération technologique et d'essor des médias commerciaux. L'UNESCO a également fourni un avis d'expert sur un projet de loi de l'Indonésie relatif à la radiodiffusion et formulé des recommandations à l'intention du gouvernement et du parlement de ce pays. En collaboration avec l'Union des radiodiffusions des Caraïbes (CBU), la Fondation Friedrich Ebert et le Centre de formation de Radio Nederland, un soutien a été apporté à une étude approfondie des pratiques suivies en matière de maintenance par les stations membres de la CBU et des recommandations ont été formulées pour la mise en place d'un mécanisme permanent mettant à la disposition des stations de radiodiffusion de la région des avis, des informations et des connaissances, des activités de formation technique et des services de maintenance.

72. Les efforts visant à **promouvoir la liberté d'expression, les médias et la démocratie** se sont poursuivis. Deux réunions ont été organisées dans ce cadre : un atelier sur les médias et la société civile, organisé en coopération avec la Commission nationale iranienne pour l'UNESCO à Téhéran (République islamique d'Iran) en janvier 2002, qui a rassemblé des participants des régions arabes et Asie-Pacifique, pour débattre de plusieurs questions relatives à la liberté d'expression, à la liberté de la presse et à la société civile ; et un séminaire sur l'éthique professionnelle, la législation relative aux médias et la liberté d'expression au Liban, organisé en coopération avec l'Université américaine de Beyrouth en mars 2002, qui a rassemblé des experts nationaux et régionaux pour discuter de la nécessité et de la faisabilité d'un code de déontologie pour les journalistes, ainsi que de la nécessité de mieux adapter la législation concernant les médias.

73. Pour célébrer la **Journée mondiale de la liberté de la presse (3 mai)**, l'UNESCO a parrainé un certain nombre d'activités dans le monde destinées à sensibiliser le public aux liens entre liberté d'expression, médias et démocratie. La cérémonie officielle organisée pour commémorer cette journée et décerner le prix mondial de la liberté de la presse UNESCO-Guillermo Cano pour 2002 s'est tenue à Manille (Philippines). Le prix a été décerné au journaliste zimbabwéen Geoffrey Nyarota, rédacteur en chef du *Daily News*. Une conférence de deux jours a été organisée sur le thème "Terrorisme et médias", qui a rassemblé près de 150 journalistes, rédacteurs et autres professionnels des médias originaires de l'Asie ainsi que des représentants et observateurs d'organisations internationales, non gouvernementales et professionnelles de différentes régions du monde. Cette réunion a permis de discuter de la façon dont les médias mettent en évidence l'usage du terrorisme comme arme politique, idéologique, religieuse et militaire contre les civils, et la façon dont le terrorisme touche les médias et la sécurité des membres de la profession.

74. Aux sessions qu'il a tenues à Paris en avril 2002, le Conseil intergouvernemental et le Bureau du **Programme international pour le développement de la communication (PIDC)** ont poursuivi le processus de réforme des méthodes de travail du PIDC en vue d'en rationaliser davantage encore l'activité et d'imprimer une impulsion nouvelle à ce programme. Le Conseil a examiné et adopté une nouvelle stratégie opérationnelle qui vise à renforcer et à revitaliser le PIDC. Pour répondre aux besoins de développement de la communication exprimés par ses Etats membres, l'UNESCO a apporté un soutien à la formation de 200 professionnels des médias électroniques et imprimés sur les médias traditionnels et l'utilisation des TIC : formation au Web de journalistes de l'Université d'Etat du Kazakhstan ; formation de professionnelles de l'Office national de radio-télédiffusion d'Algérie ; service de formation à la production pour améliorer le développement socioculturel des populations autochtones d'Amérique centrale et du Panama ; formation de journalistes en Mauritanie ; production et formation audiovisuelles au Brésil ; formation de formateurs et formation en ligne au Centre de développement du journalisme dans le Pacifique au profit de huit pays de la région.

75. Dans le cadre de l'action menée pour promouvoir les **questions concernant les femmes et les médias**, l'UNESCO a réuni des femmes travaillant dans les domaines de la production et de la radiodiffusion de 28 pays du monde entier à son Siège à Paris, en février 2002, pour lancer un nouveau projet de collaboration intitulé "*From Reel to Real: Women Broadcasting for Change*" qui consiste en une série de programmes documentaires sur les droits des femmes et leur relation avec le développement durable dans leurs pays. Ce documentaire fera également partie de la contribution de l'UNESCO au Sommet mondial pour le développement durable qui doit se tenir à Johannesburg (Afrique du Sud) en août-septembre 2002. L'UNESCO a également apporté un soutien à l'organisation d'un atelier sur les femmes dans le journalisme, qui s'est tenu à l'India International Center, à New Delhi, en janvier 2002, où les participants ont échangé des informations, des expériences et des idées sur des questions telles que la situation des médias, les problèmes auxquels sont confrontés les journalistes en général et les femmes journalistes en particulier, ainsi que les

tendances actuelles dans les médias et la société. Une enquête nationale a été conduite avant la tenue de l'atelier afin de recueillir des informations sur la condition des femmes journalistes en Inde et de recommander aux organismes de médias les mesures qui s'imposent. Un réseau national de femmes journalistes a été officiellement lancé à l'occasion de cet atelier.

76. L'UNESCO a poursuivi l'action entreprise pour faciliter **la production et la diffusion de programmes audiovisuels** et apporter une contribution au débat international sur la nécessité de préserver la diversité culturelle dans les médias. En mars 2002, l'UNESCO a fourni un soutien à deux grands cinéastes pour qu'ils assurent un cours de formation intensive théorique et pratique de deux semaines sur la production d'émissions de télévision éducatives et culturelles à l'intention des réalisateurs, cameramen et scénaristes de la Televisión Cultural Educativa d'El Salvador. Cinq nouveaux films de fiction africains et un documentaire du Tchad, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Togo et du Zimbabwe ont été lancés en janvier 2002, représentant au total près de trois heures de programmation télévisuelle sur des questions sociales telles que la lutte contre le sida et la pauvreté, ainsi qu'un tableau sur modernité et tradition dans les sociétés africaines. L'UNESCO a également fourni une sélection de productions de qualité de la Chine, du Pakistan, de l'Uruguay et du Zimbabwe à TV Samoa pour une émission spéciale à l'occasion de la Journée internationale de la femme (8 mars).

77. L'Organisation a fourni une centaine de productions de qualité provenant du monde entier à Radio Television Afghanistan. Une mallette a été élaborée contenant une sélection de productions récentes et originales de pays africains, asiatiques, caraïbes et latino-américains, qui ont pour auteurs des producteurs de télévision indépendants, ainsi que des dons d'organismes de radiodiffusion de service public, tels que ORB (Allemagne), DR (Danemark), China Beijing TV Station, WorldNet (Etats-Unis), la Conférence internationale des télévisions de service public (INPUT) et l'Université radiophonique et télévisuelle internationale (URTI). L'UNESCO a également entrepris de mettre en place une formation aux TIC à l'intention des étudiants afghans dans le cadre d'INFOJEUNESSE en créant un centre informatique à la Faculté de journalisme de l'Université de Kaboul. Le Centre fournira des équipements d'information et de communication de base, y compris l'accès à l'Internet, et offrira une formation aux TIC aux étudiants et notamment aux jeunes femmes.

### **Programme de participation**

78. Le budget du Programme de participation approuvé par la Conférence générale, à sa 31e session, s'élevait à 22 millions de dollars des Etats-Unis pour le biennium 2002-2003. Au 15 avril 2002, 2.002 demandes ont été reçues émanant d'Etats membres, de Membres associés, ainsi que d'organisations internationales non gouvernementales. Les requêtes reçues sont en cours d'analyse et d'évaluation par les secteurs de programme, les instituts de l'UNESCO ou les services techniques concernés.

79. Au total, les demandes soumises par les Etats membres, Membres associés et organisations internationales non gouvernementales ont représenté 77.576.022 dollars des Etats-Unis, soit un montant dépassant largement le volume des fonds disponibles.

80. En réponse à l'appel lancé par le Directeur général à la 161e session du Conseil exécutif aux membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), le Canada, le Japon, l'Italie et la Nouvelle-Zélande n'ont pas soumis de requêtes au titre du Programme de participation pour le biennium en cours.

81. Entre janvier et avril 2002, quatre demandes d'aide d'urgence ont été approuvées pour un montant de 100.000 dollars des Etats-Unis au bénéfice des Etats membres ou Membres associés suivants : **Cuba** : pour la restauration des monuments historiques endommagés par l'Ouragan Michel ; **Malawi** : pour l'équipement du studio de la télévision nationale détruit par un incendie ; **République démocratique du Congo** : pour l'équipement éducatif des écoles de Goma, suite à l'éruption volcanique intervenue ; et **Tonga** : pour la réfection des supports éducatifs détruits par le cyclone tropical waka.

**Cent soixante-quatrième session**

164 EX/4  
Partie II  
PARIS, le 14 avril 2002  
Original anglais/français

Point 3.1.1 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DU DIRECTEUR GENERAL SUR L'EXECUTION  
DU PROGRAMME ADOPTE PAR LA CONFERENCE GENERALE**

**PARTIE II**

**TABLEAU DE BORD DE L'EXECUTION DU PROGRAMME EN 2000-2001**

(30 C/5 approuvé)

N° 29

Etat au 31 décembre 2001

**TABLE DES MATIERES**

	Page
<b>I. PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001</b>	
Figure 1	1
Figure 2	1
Figure 3	2
Figure 4	2
<b>II. EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE</b>	
Tableau 1	3
Tableau 2	4
Tableau 3	5
Tableau 4	6
Tableau 5	7
Tableau 6	9
Tableau 7	10
<b>III. PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES</b>	
Figure 5	12
Figure 6	12
<b>IV. EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES</b>	
Tableau 8	13
Tableau 9	14
Tableau 10	15
<b>ANNEXE RAPPORT DETAILLE SUR L'EXECUTION DU BUDGET ORDINAIRE AU 31 DECEMBRE 2001</b>	

## I. PRESENTATION DU PROGRAMME ET BUDGET POUR 2000-2001

FIGURE 1

### Evolution du budget ordinaire de l'UNESCO de 1981 à 2001

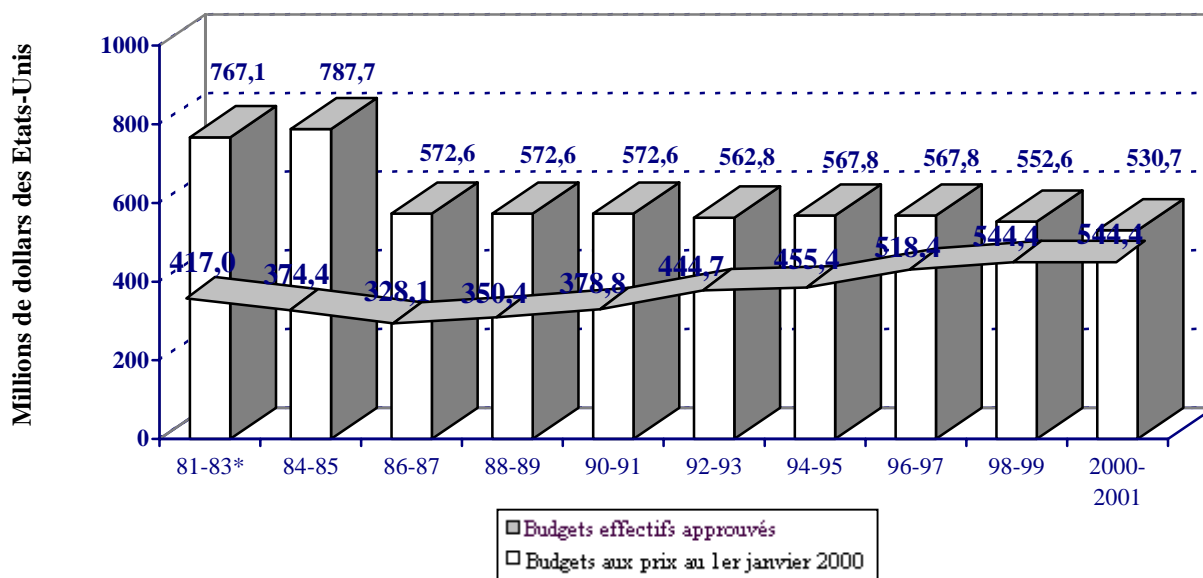
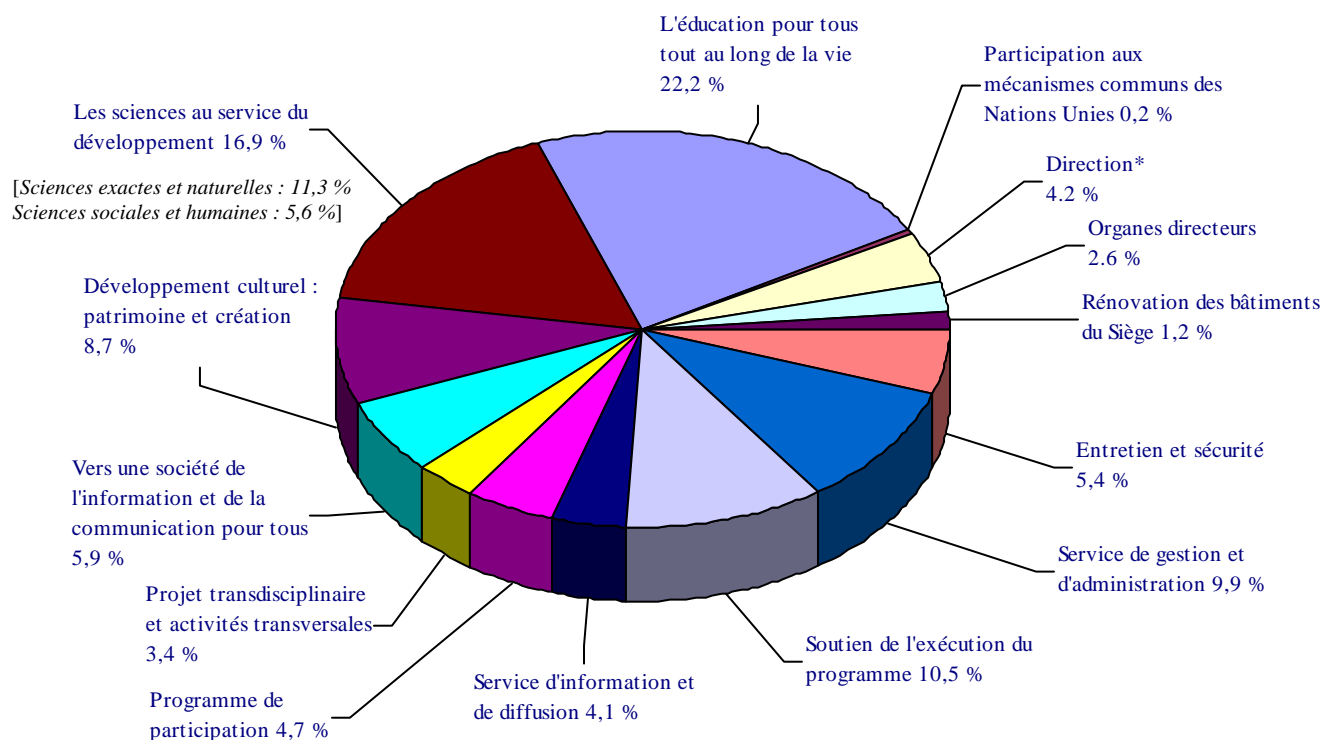


FIGURE 2

### Budget ordinaire approuvé par titre/secteur

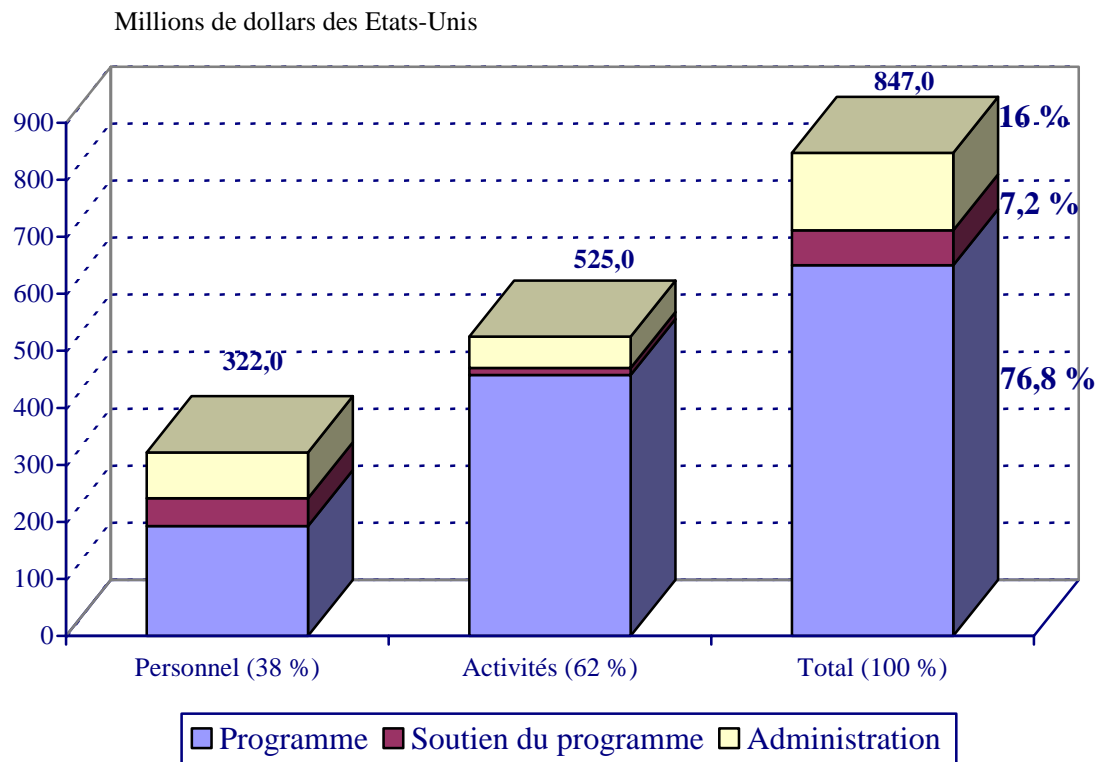


\* C'est-à-dire : la Direction générale et les Services de la Direction générale (Cabinet du Directeur général ; Inspection générale ; Bureau du Médiateur ; Office des normes internationales et des affaires juridiques ; Bureau d'études, de programmation et d'évaluation ; Bureau du budget).

NOTE : POUR DES RAISONS TECHNIQUES, LES SECTIONS I, II, III ET IV ET L'ANNEXE ONT ÉTÉ REPRODUITES EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS SEULEMENT.

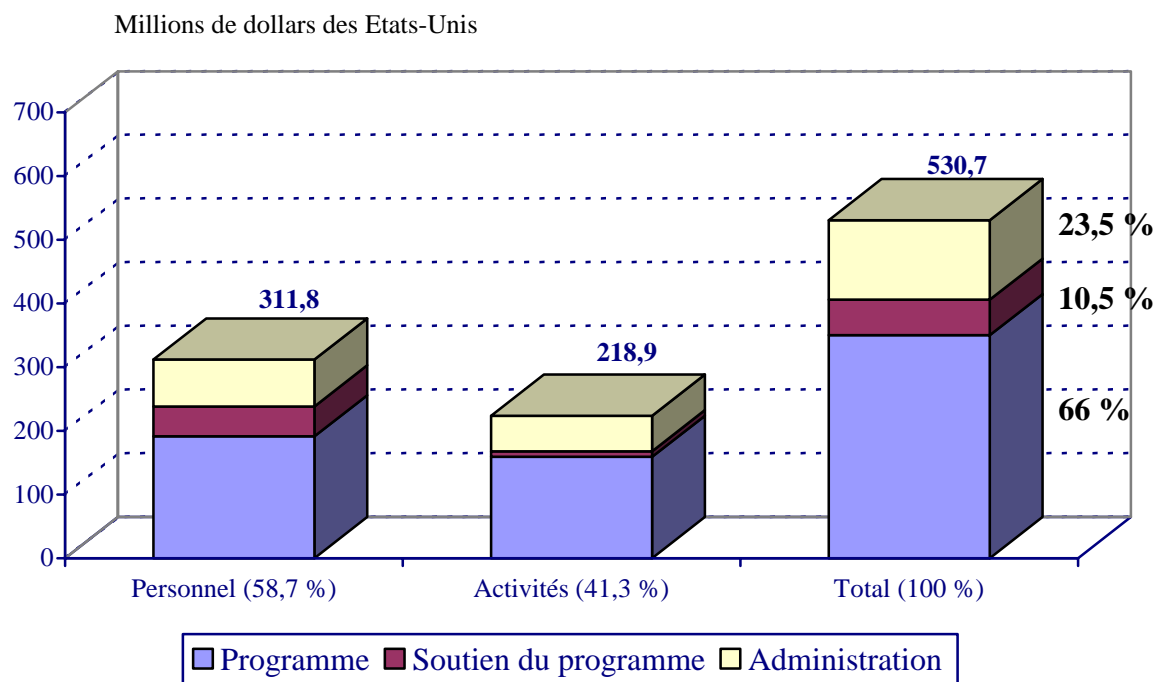
**FIGURE 3**

**Ventilation du budget total entre les dépenses de personnel et les activités  
(Programme ordinaire\* et programmes extrabudgétaires)**



**FIGURE 4**

**Ventilation du Budget ordinaire\*  
entre les dépenses de personnel et les activités**



\* Titres I-VI



## TABLEAU 1

## EXECUTION DU PROGRAMME ORDINAIRE PAR ARTICLE BUDGETAIRE

(Titres I à VI du budget)

Article budgétaire	30 C/5 approuvé tel qu'ajusté	Dépenses/ engagements de dépenses	Taux d'exécution
	\$	\$	%
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>			
<b>I.A - Organes directeurs</b>			
1. Conférence générale	6 216 300	5 336 823	85,9
2. Conseil exécutif	7 647 400	7 047 137	92,2
	<b>13 863 700</b>	<b>12 383 960</b>	<b>89,3</b>
<b>I.B - Direction</b>			
3. Direction générale	1 828 500	1 513 043	82,7
4. Services de la Direction générale	18 678 100	19 888 458	106,5
	<b>20 506 600</b>	<b>21 401 501</b>	<b>104,4</b>
<b>I.C - Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>			
	1 307 310	1 287 626	98,5
<b>Total, Titre I</b>	<b>35 677 610</b>	<b>35 073 087</b>	<b>98,3</b>
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>			
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>			
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	120 951 371	117 539 435	97,2
II. Les sciences au service du développement :			
. Sciences exactes et naturelles	62 587 810	60 747 437	97,1
. Sciences sociales et humaines	31 448 669	30 911 580	98,3
III. Développement culturel : patrimoine et création	51 575 718	51 860 141	100,6
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	32 787 543	33 737 364	102,9
Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**	-	-	-
Activités transversales	16 714 074	16 303 899	97,5
Programme de participation	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>340 895 185</b>	<b>335 315 906</b>	<b>98,4</b>
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>			
1. Centre d'échange d'information	4 520 700	4 312 283	95,4
2. Office des Editions de l'UNESCO	7 750 200	6 821 852	88,0
3. Office des périodiques mensuels	4 962 400	5 378 590	108,4
4. Office de l'information du public	5 549 000	5 125 356	92,4
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>22 782 300</b>	<b>21 638 081</b>	<b>95,0</b>
<b>Total, Titre II</b>	<b>363 677 485</b>	<b>356 953 987</b>	<b>98,2</b>
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>			
1. Bureau des relations extérieures	23 224 707	24 502 848	105,5
2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	4 111 600	3 878 216	94,3
3. Bureau des conférences, des langues et des documents	31 420 700	29 119 903	92,7
<b>Total, Titre III</b>	<b>58 757 007</b>	<b>57 500 967</b>	<b>97,9</b>
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>			
1. Bureau de l'ADG/MA	2 544 900	2 795 976	109,9
2. Bureau du Contrôleur financier	8 618 800	8 100 460	94,0
3. Bureau de la gestion des ressources humaines	14 977 114	15 237 375	101,7
4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécom.	14 846 952	16 537 485	111,4
5. Bureau du soutien et des services	13 501 000	13 172 071	97,6
<b>Total, Titre IV</b>	<b>54 488 766</b>	<b>55 843 367</b>	<b>102,5</b>
<b>TITRE V - Services communs ; entretien et sécurité</b>	<b>28 915 400</b>	<b>28 428 592</b>	<b>98,3</b>
<b>TITRE VI - Rénovation des bâtiments du Siège</b>	<b>7 523 500</b>	<b>7 523 462</b>	<b>100,0</b>
<b>Total, Titres I - VI</b>	<b>549 039 768</b>	<b>541 323 462</b>	<b>98,6</b>

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème, 160ème, 161ème et 162ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 2001 (document 164 EX/26).

\*\* Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

## TABLEAU 2

### EXECUTION DU PROGRAMME PAR CATEGORIE DE DEPENSES

(Titres I - VII du budget)

Catégorie de dépenses	30 C/5	Montants autorisés*	Dépenses par rapport aux montants autorisés	
	Approuvé		\$	%
	\$	\$	\$	%
<b>TRAITEMENTS ET AUTRES SERVICES DE PERSONNEL</b>				
- Personnel au Siège	242 820 200	247 425 692	249 212 197	100,7
- Personnel hors Siège	68 948 000	67 878 096	64 598 491	95,2
Assistance temporaire	10 462 700	10 464 076	13 529 728	129,3
Services d'interprétation	2 458 700	2 459 835	3 315 244	134,8
Consultants auprès des Etats membres	2 321 200	2 335 064	1 946 539	83,4
Consultants auprès du Secrétariat	1 684 000	1 684 000	1 725 600	102,5
Autres services de personnel	1 749 600	1 749 600	1 944 143	111,1
<b>VOYAGES EN MISSION OFFICIELLE</b>				
- Voyages des délégués	5 499 800	5 566 800	9 143 035	164,2
. Voyages de participants à des conférences et réunions organisées par l'UNESCO			6 406 580	
. Voyages de participants à des consultations organisées au Siège ou ailleurs			1 628 449	
. Voyages de participants à des stages et cours de formation			1 108 006	
- Voyages du personnel en mission officielle	5 861 300	5 887 800	8 222 327	139,7
- Voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif	2 327 700	2 327 700	1 513 206	65,0
<b>SERVICES CONTRACTUELS</b>				
- Contrats d'édition	3 428 000	3 451 855	2 147 029	62,2
- Contributions à des coéditions	1 739 500	1 842 228	1 280 449	69,5
- Organisation de séminaires et réunions	7 390 800	8 028 172	4 757 669	59,3
- Autres services contractuels	30 664 100	32 098 616	25 576 841	79,7
<b>DEPENSES GENERALES DE FONCTIONNEMENT</b>				
	22 057 200	22 528 492	28 333 508	125,8
<b>FOURNITURES DIVERSES</b>				
	5 955 100	6 212 476	5 985 937	96,4
<b>ACQUISITION DE MOBILIER ET DE MATERIEL</b>				
	4 293 900	4 805 415	5 894 420	122,7
<b>ALLOCATIONS FINANCIERES</b>				
	25 082 300	25 082 300	24 652 995	98,3
<b>CONTRATS AVEC DES ONGs (accords-cadres)</b>				
	8 017 600	8 017 600	3 553 054	44,3
<b>AUTRES CONTRIBUTIONS</b>				
	25 459 200	31 478 761	27 903 164	88,6
<b>PROGRAMME DE PARTICIPATION</b>				
	24 830 000	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>AUTRES DEPENSES</b>				
	13 978 500	15 671 800	14 083 086	89,9
<b>COUTS INDIRECTS DE PROGRAMME</b>				
	13 647 000	17 213 390	17 788 750	103,3
<b>AUGMENTATIONS PREVISIBLES DES COUTS</b>				
	13 690 850	289 040		-
<b>TOTAL, TITRES I - VI</b>	<b>544 367 250</b>	<b>549 328 808</b>	<b>541 323 462</b>	<b>98,5</b>

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème, 160ème, 161ème et 162ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 2001 (document 164 EX/26).

## TABLEAU 3

### EXECUTION DU PROGRAMME PAR SECTEUR

(Titres I - VI du budget)

(à l'exclusion des dépenses de personnel et du Programme de participation)

Titre/Secteur/Unité	30 C/5 Approuvé	Crédits ouverts*	Exécution au 31 décembre 2001	
	\$	\$	\$	%
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>	<b>14 604 000</b>	<b>15 266 510</b>	<b>13 624 817</b>	<b>89,2</b>
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>				
I. L'éducation pour tous tout au long de la vie	52 948 500	55 925 471	54 368 123	97,2
II. Les sciences au service du développement :				
. Sciences exactes et naturelles	24 940 500	26 631 310	25 771 602	96,8
. Sciences sociales et humaines	11 383 200	12 180 769	11 727 614	96,3
III. Développement culturel : patrimoine et création	15 386 000	17 008 818	16 912 454	99,4
IV. Vers une société de la communication et de l'information pour tous	13 297 400	15 267 843	15 021 306	98,4
<b>Projet transdisciplinaire et activités transversales</b>				
. Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix**				
<b>Activités transversales :</b>				
. Institut de statistique de l'UNESCO	6 820 000	6 820 000	6 820 000	100,0
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	1 117 700	1 117 700	1 118 334	100,1
. Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires :				
- les femmes et la jeunesse	759 000	761 324	747 418	98,2
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	697 100	745 350	745 183	100,0
. Coordination des activités concernant : l'Afrique	419 600	419 600	405 108	96,5
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>127 769 000</b>	<b>136 878 185</b>	<b>133 637 142</b>	<b>97,6</b>
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>				
1. Centre d'échange d'information	812 300	812 300	774 800	95,4
2. Office des Editions de l'UNESCO	1 409 000	1 409 000	1 430 236	101,5
3. Office des périodiques mensuels	2 333 800	2 614 800	2 750 803	105,2
4. Office de l'information du public	1 820 000	1 820 000	1 846 850	101,5
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>6 375 100</b>	<b>6 656 100</b>	<b>6 802 689</b>	<b>102,2</b>
<b>Total, Titre II</b>	<b>134 144 100</b>	<b>143 534 285</b>	<b>140 439 831</b>	<b>97,8</b>
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>	<b>8 822 600</b>	<b>9 037 211</b>	<b>8 827 070</b>	<b>97,7</b>
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>	<b>16 712 100</b>	<b>20 083 314</b>	<b>19 152 618</b>	<b>95,4</b>
<b>TITRE VI - SERVICES COMMUNS ; entretien et sécurité</b>	<b>13 295 900</b>	<b>13 461 160</b>	<b>13 728 926</b>	<b>102,0</b>
<b>TITRE VI - RENOVATION DES BATIMENTS DU SIEGE</b>	<b>6 499 500</b>	<b>7 523 500</b>	<b>7 523 462</b>	<b>100,0</b>
<b>Total, Titres I - VI</b>	<b>194 078 200</b>	<b>208 905 980</b>	<b>203 296 724</b>	<b>97,3</b>

\* 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème, 160ème, 161ème et 162ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 2001 (document 164 EX/26).

\*\* Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

## TABLEAU 4

### DECENTRALISATION<sup>(1)</sup>

(Montants prévus des dépenses hors Siège)

Secteur/Unité	30 C/5 Approuvé	Crédits ouverts (2)	Exécution au 31 décembre 2001	
	\$	\$	\$	%
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
<b>II. A - GRANDS PROGRAMMES, PROJET TRANSDISCIPLINAIRE ET ACTIVITES TRANSVERSALES</b>				
Education	56 763 100	57 207 311	54 197 543	94,7
Sciences exactes et naturelles	24 707 100	26 900 069	24 990 300	92,9
Sciences sociales et humaines	6 342 150	6 683 861	6 310 994	94,4
Culture	17 389 800	17 550 386	17 806 555	101,5
Communication et information	11 571 800	13 187 723	13 264 428	100,6
. <b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix(3)</b>				
. <b>Activités transversales :</b>				
. Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant	88 300	88 800	68 179	76,8
. Coordination des activités concernant : Les femmes et la jeunesse	-	84 000	76 316	90,9
. Coordination des activités concernant : "Vers une culture de la paix"	303 800	441 105	438 126	99,3
Programme de participation	24 830 000	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>Total partiel, Titre II.A</b>	<b>141 996 050</b>	<b>146 973 255</b>	<b>141 368 491</b>	<b>96,2</b>
<b>II. B - SERVICES D'INFORMATION ET DE DIFFUSION</b>				
Office de l'information du public	638 800	642 200	750 310	116,8
<b>Total partiel, Titre II.B</b>	<b>638 800</b>	<b>642 200</b>	<b>750 310</b>	<b>116,8</b>
<b>Total, Titre II</b>	<b>142 634 850</b>	<b>147 615 455</b>	<b>142 118 801</b>	<b>96,3</b>
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>				
Bureau des relations extérieures	3 645 200	3 082 921	3 085 217	100,1
Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire	373 400	447 400	195 906	43,8
<b>Total, Titre III</b>	<b>4 018 600</b>	<b>3 530 321</b>	<b>3 281 123</b>	<b>92,9</b>
<b>Total, Titres II et III</b>	<b>146 653 450</b>	<b>151 145 776</b>	<b>145 399 924</b>	<b>96,2</b>

(1) Y compris les coûts directs et indirects de programme et les dépenses de personnel hors Siège.

(2) 30 C/5 Approuvé, ajusté en fonction des virements de crédits approuvés par le Conseil exécutif à ses 159ème, 160ème, 161ème et 162ème sessions et des dons reçus jusqu'au 31 décembre 2001 (document 164 EX/26).

(3) Les crédits du budget approuvé pour ce projet figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et sous les activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix") (réf. 159 EX/Déc.,3.1.3).

**TABLEAU 5****PROGRAMME DE PARTICIPATION****A. EXECUTION BUDGETAIRE PAR REGION**

Région	Crédits alloués	Exécution au 31 décembre 2001	
		\$	\$ %
AFRIQUE	6 165 183	6 163 018	100,0
ASIE ET PACIFIQUE	4 601 019	4 456 798	96,9
ETATS ARABES	2 409 500	2 402 928	99,7
EUROPE 1	963 363	953 970	99,0
EUROPE 2	2 183 210	2 122 638	97,2
AMERIQUE LATINE ET LES CARAIBES	4 766 775	4 394 811	92,2
INTER-REGIONAUX	2 729 100	2 722 576	99,8
ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON-GOUVERNEMENTALES	1 011 850	999 311	98,8
<b>TOTAL</b>	<b>24 830 000</b>	<b>24 216 050</b>	<b>97,5</b>

## PROGRAMME DE PARTICIPATION

### B. NATURE DES DEPENSES

Nature des dépenses	Autorisations d'engagements de dépenses	Exécution au 31 décembre 2001	
	\$	\$	%
<b>A. CONTRIBUTIONS FINANCIERES</b>			
■ Conférences, réunions	9 556 229	9 344 881	97,8
■ Séminaires ou cours de formation	2 320 792	2 246 292	96,8
■ Fournitures et matériel	5 762 467	5 618 102	97,5
■ Bourses, allocations d'études	638 470	661 956	103,7
■ Consultants	2 797 785	2 713 860	97,0
■ Publications, traductions, reproduction	1 559 907	1 569 107	100,6
■ Allocations à des ONG	352 850	364 850	103,4
■ Autres formes de participation financière non-spécifiées ci-dessus	786 000	707 000	89,9
<b>B. ASSISTANCE MATERIELLE ET/OU TECHNIQUE DIRECTEMENT FOURNIE PAR L'UNESCO</b>			
■ Conférences, réunions	30 500	30 500	100,0
■ Séminaires ou cours de formation	454 500	489 003	107,6
■ Fournitures et matériel	170 500	160 628	94,2
■ Bourses	116 000	111 582	96,2
■ Consultants	281 000	195 779	69,7
■ Publications, traductions, reproduction	3 000	2 510	83,7
■ Assistance matérielle et/ou technique fournie à des ONG	-	-	-
■ Autres formes d'assistance matérielle et/ou technique directement fournie par l'UNESCO	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24 830 000</b>	<b>24 216 050</b>	<b>97,5</b>

**TABLEAU 6**  
**EFFECTIFS ET DEPENSES DE PERSONNEL**

**A. Ventilation mensuelle des postes budgétairement vacants pendant la période janvier 2000 - décembre 2001**

ANNEE/MOIS	NOMBRE DE POSTES PERMANENTS POUR 2000-2001 INDIQUES DANS LE 30 C/5 APPROUVE				POSTES VACANTS					VARIATIONS PAR RAPPORT AU CHIFFRE A ATTEINDRE POUR PARVENIR A UN TAUX D'ABATTEMENT POUR DELAIS DE RECRUTEMENT DE 3% (64 POSTES)
	Nombre total de postes	Postes pourvus			HQS		FLD		TOTAL	
		HQS	FLD	TOTAL	P	GS	P	L		
<b>2000</b>										
Janvier	2 118	1 508	508	2 016	36	43	10	13	102	38
Février	2 118	1 504	508	2 012	38	45	10	13	106	42
Mars	2 118	1 494	506	2 000	38	55	10	15	118	54
Avril	2 118	1 487	505	1 992	42	58	10	16	126	62
Mai	2 118	1 484	503	1 987	42	61	11	17	131	67
Juin	2 118	1 485	505	1 990	44	58	10	16	128	64
Juillet	2 118	1 394	495	1 889	67	126	10	26	229	* 165
Août	2 118	1 391	500	1 891	69	127	7	24	227	* 163
Septembre	2 118	1 406	502	1 908	63	118	6	23	210	* 146
Octobre	2 118	1 433	500	1 933	53	101	8	23	185	121
Novembre	2 118	1 436	497	1 933	43	108	10	24	185	121
Décembre	2 118	1 429	498	1 927	47	111	11	22	191	127
<b>2001</b>										
Janvier	2 118	1 418	501	1 919	54	115	7	23	199	135
Février	2 118	1 429	505	1 934	57	101	5	21	184	120
Mars	2 118	1 455	511	1 966	45	87	12	8	152	88
Avril	2 118	1 429	513	1 942	58	100	11	7	176	112
Mai	2 118	1 436	512	1 948	53	98	11	8	170	106
Juin	2 118	1 443	515	1 958	53	91	8	8	160	96
Juillet	2 118	1 452	518	1 970	44	91	7	6	148	84
Août	2 118	1 466	511	1 977	35	86	11	9	141	77
Septembre	2 118	1 477	512	1 989	36	74	12	7	129	65
Octobre	2 118	1 492	506	1 998	28	67	17	8	120	56
Novembre	2 118	1 489	510	1 999	26	72	12	9	119	55
Décembre	2 118	1 530	513	2 043	17	40	12	6	75	11
<b>MOYENNE</b>	<b>2 118</b>	<b>1 457</b>	<b>506</b>	<b>1 963</b>	<b>45</b>	<b>85</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>155</b>	<b>91</b>

\* Ce total de postes vacants tient compte des postes laissés vacants par le départ de leurs titulaires bénéficiaires du Plan de cessation de service par accord mutuel en l'An 2000.

**B. Etat cumulé des dépenses de personnel au 31 décembre 2001**

	Crédits \$	Dépenses \$	%
SIEGE	247 425 692	249 212 197	100,7
HORS SIEGE	67 878 096	64 598 491	95,2
<b>TOTAL</b>	<b>315 303 788</b>	<b>313 810 688</b>	<b>99,5</b>

TABLEAU 7

## ETAT BUDGETAIRE DES TITRES I, II.B, III, IV, V ET VI PAR CATEGORIE DE DEPENSES AU 31 DECEMBRE 2001

Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Allocations financières	Contrats avec des ONGs (accords-cadres)	Autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège													
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>TITRE I - POLITIQUE GENERALE ET DIRECTION</b>															
<b>A. Organes directeurs</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	1 812 600	-	8 527 200	2 327 700	-	596 800	599 400	-	-	-	-	-	-	-	13 863 700
Dépenses au 31 décembre 2001	1 936 762	-	6 643 001	1 543 448	7 513	698 152	389 292	605 094	465 777	-	-	-	-	94 921	12 383 960
<b>Taux d'exécution</b>	<b>106,8</b>	<b>-</b>	<b>77,9</b>	<b>66,3</b>	<b>N.A</b>	<b>117,0</b>	<b>64,9</b>	<b>N.A</b>	<b>N.A</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>N.A</b>	<b>89,3</b>
<b>B. Direction:</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	18 598 500	-	198 700	54 000	472 600	756 900	174 200	181 200	70 500	-	-	-	-	-	20 506 600
Dépenses au 31 décembre 2001	19 511 508	-	178 247	8 963	507 847	482 879	175 977	160 742	246 435	-	-	126 903	-	2 000	21 401 501
<b>Taux d'exécution</b>	<b>104,9</b>	<b>-</b>	<b>89,7</b>	<b>16,6</b>	<b>107,5</b>	<b>63,8</b>	<b>101,0</b>	<b>88,7</b>	<b>349,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>N.A</b>	<b>-</b>	<b>N.A</b>	<b>104,4</b>
<b>C. Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 307 310	1 307 310
Dépenses au 31 décembre 2001	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1 287 626	1 287 626
<b>Taux d'exécution</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>98,5</b>	<b>98,5</b>
<b>TOTAL, TITRE I</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	20 411 100	-	8 725 900	2 381 700	472 600	1 353 700	773 600	181 200	70 500	-	-	-	-	1 307 310	35 677 610
Dépenses au 31 décembre 2001	21 448 270	-	6 821 248	1 552 411	515 360	1 181 031	565 269	765 836	712 212	-	-	126 903	-	1 384 547	35 073 087
<b>Taux d'exécution</b>	<b>105,1</b>	<b>-</b>	<b>78,2</b>	<b>65,2</b>	<b>109,0</b>	<b>87,2</b>	<b>73,1</b>	<b>422,6</b>	<b>1 010,2</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>N.A</b>	<b>-</b>	<b>105,9</b>	<b>98,3</b>
<b>TITRE II - EXECUTION DU PROGRAMME</b>															
<b>B. Services d'information et de diffusion</b>															
<b>1. Centre d'échange d'information</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	3 708 400	-	23 900	-	30 200	280 400	43 300	390 900	31 600	-	-	11 000	-	1 000	4 520 700
Dépenses au 31 décembre 2001	3 537 483	-	23 762	38 756	18 994	178 406	36 909	262 879	184 269	-	-	5 784	-	25 041	4 312 283
<b>Taux d'exécution</b>	<b>95,4</b>	<b>-</b>	<b>99,4</b>	<b>N.A</b>	<b>62,9</b>	<b>63,6</b>	<b>85,2</b>	<b>67,2</b>	<b>583,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>52,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>95,4</b>
<b>2. Office des Editions de l'UNESCO</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	6 341 200	-	8 700	-	57 600	1 002 300	51 700	254 900	23 800	-	10 000	-	-	-	7 750 200
Dépenses au 31 décembre 2001	5 391 616	-	76 080	-	50 324	876 627	125 604	131 309	161 542	-	8 750	-	-	-	6 821 852
<b>Taux d'exécution</b>	<b>85,0</b>	<b>-</b>	<b>874,5</b>	<b>-</b>	<b>87,4</b>	<b>87,5</b>	<b>242,9</b>	<b>51,5</b>	<b>678,7</b>	<b>-</b>	<b>87,5</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>88,0</b>
<b>3. Office des périodiques mensuels</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2 347 600	-	529 200	-	89 200	1 269 600	148 200	292 600	-	-	-	286 000	-	-	4 962 400
Dépenses au 31 décembre 2001	2 627 787	-	1 157 513	940	16 928	569 202	103 588	571 163	3 533	-	-	327 936	-	-	5 378 590
<b>Taux d'exécution</b>	<b>111,9</b>	<b>-</b>	<b>218,7</b>	<b>N.A</b>	<b>19,0</b>	<b>44,8</b>	<b>69,9</b>	<b>195,2</b>	<b>N.A</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>114,7</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>108,4</b>
<b>4. Office de l'information du public</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	3 459 800	269 200	446 200	87 000	142 000	313 200	626 100	133 800	67 700	-	-	4 000	-	-	5 549 000
Dépenses au 31 décembre 2001	2 868 983	409 523	595 996	62 180	82 431	450 737	270 909	255 860	102 457	-	-	26 280	-	-	5 125 356
<b>Taux d'exécution</b>	<b>82,9</b>	<b>152,1</b>	<b>133,6</b>	<b>71,5</b>	<b>58,1</b>	<b>143,9</b>	<b>43,3</b>	<b>191,2</b>	<b>151,3</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>657,0</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>92,4</b>
<b>TOTAL, TITRE II.B</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	15 857 000	269 200	1 008 000	87 000	319 000	2 865 500	869 300	1 072 200	123 100	-	10 000	301 000	-	1 000	22 782 300
Dépenses au 31 décembre 2001	14 425 869	409 523	1 853 351	101 876	168 677	2 074 972	537 010	1 221 211	451 801	-	8 750	360 000	-	25 041	21 638 081
<b>Taux d'exécution</b>	<b>91,0</b>	<b>152,1</b>	<b>183,9</b>	<b>117,1</b>	<b>52,9</b>	<b>72,4</b>	<b>61,8</b>	<b>113,9</b>	<b>367,0</b>	<b>-</b>	<b>87,5</b>	<b>119,6</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>95,0</b>

\* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif



Article budgétaire	Coût des postes établis		Assistance temporaire	Voyages des Délégués*	Voyages du personnel	Services contractuels	Dépenses générales de fonctionnement	Fournitures diverses	Acquisition de mobilier et de matériel	Allocations financières	Contrats avec des ONGs (accords-cadres)	Autres contributions	Coûts indirects de programme	Autres dépenses	Total
	Siège	Hors Siège													
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>TITRE III - SOUTIEN DE L'EXECUTION DU PROGRAMME</b>															
<b>1. Bureau des relations extérieures</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	16 108 800	2 804 996	375 200	10 000	565 600	2 285 200	298 800	256 000	326 000	-	-	194 111	-	-	23 224 707
Dépenses au 31 décembre 2001	17 555 608	2 833 642	685 015	753 824	568 876	296 089	438 492	172 269	434 529	-	-	742 976	-	21 528	24 502 848
<b>Taux d'exécution</b>	<b>109,0</b>	<b>101,0</b>	<b>182,6</b>	<b>7 538,2</b>	<b>100,6</b>	<b>13,0</b>	<b>146,8</b>	<b>67,3</b>	<b>133,3</b>	-	-	<b>382,8</b>	-	N.A	<b>105,5</b>
<b>2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaire</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2 778 800	377 400	173 000	-	223 000	179 000	123 400	57 000	52 000	-	-	119 000	-	29 000	4 111 600
Dépenses au 31 décembre 2001	2 823 596	125 906	182 379	122 260	149 368	121 884	141 025	44 655	94 034	-	-	50 510	-	22 599	3 878 216
<b>Taux d'exécution</b>	<b>101,6</b>	<b>33,4</b>	<b>105,4</b>	N.A	<b>67,0</b>	<b>68,1</b>	<b>114,3</b>	<b>78,3</b>	<b>180,8</b>	-	-	<b>42,4</b>	-	N.A	<b>94,3</b>
<b>3. Bureau des conférences, des langues et des documents</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	27 649 800	-	2 112 200	-	13 100	721 800	101 500	180 000	642 300	-	-	-	-	-	31 420 700
Dépenses au 31 décembre 2001	25 335 145	-	2 510 122	252	11 443	551 486	227 969	299 705	183 781	-	-	-	-	-	29 119 903
<b>Taux d'exécution</b>	<b>91,6</b>	-	<b>118,8</b>	N.A	<b>87,4</b>	<b>76,4</b>	<b>224,6</b>	<b>166,5</b>	<b>28,6</b>	-	-	-	-	-	<b>92,7</b>
<b>TOTAL, TITRE III</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	46 537 400	3 182 396	2 660 400	10 000	801 700	3 186 000	523 700	493 000	1 020 300	-	-	313 111	-	29 000	58 757 007
Dépenses au 31 décembre 2001	45 714 349	2 959 548	3 377 516	876 336	729 687	969 459	807 486	516 629	712 344	-	-	793 486	-	44 127	57 500 967
<b>Taux d'exécution</b>	<b>98,2</b>	<b>93,0</b>	<b>127,0</b>	<b>8 763,4</b>	<b>91,0</b>	<b>30,4</b>	<b>154,2</b>	<b>104,8</b>	<b>69,8</b>	-	-	<b>253,4</b>	-	N.A	<b>97,9</b>
<b>TITRE IV - SERVICES DE GESTION ET D'ADMINISTRATION</b>															
<b>1. Bureau de l'ADG/MA</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	2 301 500	-	81 000	-	19 000	58 100	25 800	16 000	16 600	-	-	26 900	-	-	2 544 900
Dépenses au 31 décembre 2001	2 555 531	-	111 394	-	27 680	8 568	14 953	9 495	91 855	-	-	-	-	6 500	2 825 976
<b>Taux d'exécution</b>	<b>111,0</b>	-	<b>137,5</b>	-	<b>145,7</b>	<b>14,7</b>	<b>58,0</b>	<b>59,3</b>	<b>553,3</b>	-	-	-	-	N.A	<b>111,0</b>
<b>2. Bureau du Contrôleur financier</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	7 596 800	-	129 900	-	17 900	-	827 800	46 400	-	-	-	-	-	-	8 618 800
Dépenses au 31 décembre 2001	7 101 582	-	140 328	-	7 448	233	707 552	57 477	85 840	-	-	-	-	-	8 100 460
<b>Taux d'exécution</b>	<b>93,5</b>	-	<b>108,0</b>	-	<b>41,6</b>	N.A	<b>85,5</b>	<b>123,9</b>	N.A	-	-	-	-	-	<b>94,0</b>
<b>3. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	11 911 600	-	1 495 700	-	122 900	1 045 800	54 300	56 514	123 600	-	-	160 700	-	6 000	14 977 114
Dépenses au 31 décembre 2001	12 533 111	-	1 104 717	76 038	88 332	954 028	74 448	86 450	102 701	-	-	155 550	-	62 000	15 237 375
<b>Taux d'exécution</b>	<b>105,2</b>	-	<b>73,9</b>	N.A	<b>71,9</b>	<b>91,2</b>	<b>137,1</b>	<b>153,0</b>	<b>83,1</b>	-	-	<b>96,8</b>	-	<b>1 033,3</b>	<b>101,7</b>
<b>4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	4 652 152	-	70 800	-	75 700	1 080 000	591 500	1 110 100	651 700	-	-	6 615 000	-	-	14 846 952
Dépenses au 31 décembre 2001	6 468 720	-	350 363	1 850	48 731	387 396	2 052 506	154 066	458 853	-	-	6 615 000	-	-	16 537 485
<b>Taux d'exécution</b>	<b>139,0</b>	-	<b>494,9</b>	N.A	<b>64,4</b>	<b>35,9</b>	<b>347,0</b>	<b>13,9</b>	<b>70,4</b>	-	-	<b>100,0</b>	-	-	<b>111,4</b>
<b>5. Bureau du soutien et des services</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	7 943 400	-	79 600	-	39 500	94 700	141 300	61 300	5 900	-	-	-	-	5 135 300	13 501 000
Dépenses au 31 décembre 2001	8 031 805	-	46 535	-	23 388	137 186	185 098	65 526	21 155	-	-	-	-	4 661 378	13 172 071
<b>Taux d'exécution</b>	<b>101,1</b>	-	<b>58,5</b>	-	<b>59,2</b>	<b>144,9</b>	<b>131,0</b>	<b>106,9</b>	<b>358,6</b>	-	-	-	-	<b>90,8</b>	<b>97,6</b>
<b>TOTAL, TITRE IV</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	34 405 452	-	1 857 000	-	275 000	2 278 600	1 640 700	1 290 314	797 800	-	-	6 802 600	-	5 141 300	54 488 766
Dépenses au 31 décembre 2001	36 690 749	-	1 753 337	77 888	195 579	1 487 411	3 034 557	373 014	760 404	-	-	6 770 550	-	4 729 878	55 873 367
<b>Taux d'exécution</b>	<b>106,6</b>	-	<b>94,4</b>	N.A	<b>71,1</b>	<b>65,3</b>	<b>185,0</b>	<b>28,9</b>	<b>95,3</b>	-	-	<b>99,5</b>	-	<b>92,0</b>	<b>102,5</b>
<b>TITRE V - SERVICES COMMUNS ; entretien et sécurité</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	15 454 240	-	144 000	-	9 000	10 000	12 433 560	746 600	118 000	-	-	-	-	-	28 915 400
Dépenses au 31 décembre 2001	14 699 666	-	684 987	-	244	3 816	12 403 831	382 285	253 763	-	-	-	-	-	28 428 592
<b>Taux d'exécution</b>	<b>95,1</b>	-	<b>475,7</b>	-	<b>2,7</b>	<b>38,2</b>	<b>99,8</b>	<b>51,2</b>	<b>215,1</b>	-	-	-	-	-	<b>98,3</b>
<b>TITRE VI - RENOVATION DES BATIMENTS DU SIEGE</b>															
30 C/5 Approuvé et ajusté	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	7 523 500	7 523 500
Dépenses au 31 décembre 2001	-	-	-	-	-	-	4 807	-	-	-	-	-	-	7 518 655	7 523 462
<b>Taux d'exécution</b>	-	-	-	-	-	-	N.A	-	-	-	-	-	-	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>

\* Y compris les voyages des représentants des Etats membres du Conseil exécutif

### III. PRESENTATION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

FIGURE 5

#### Programmes opérationnels extrabudgétaires pour 2000-2001 ventilés par source de fonds et grand programme

(Chiffres en millions de dollars des Etats-Unis  
Total : 525 millions de dollars)

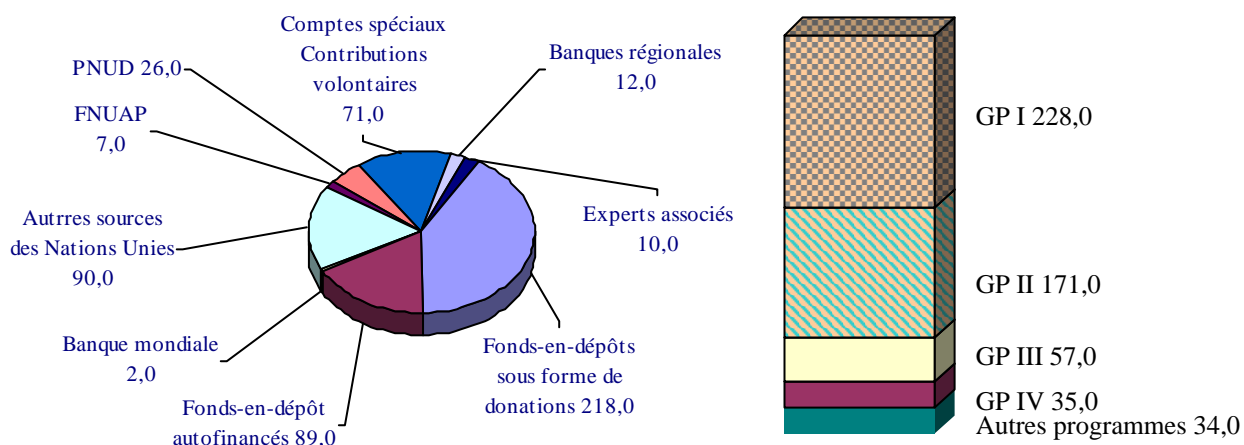
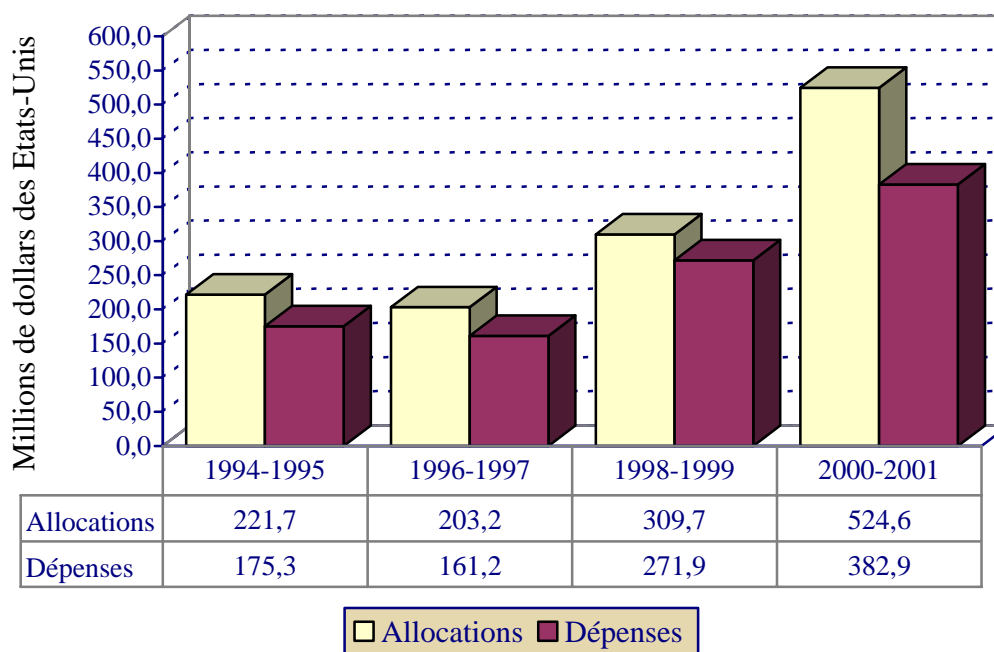


FIGURE 6

#### Programmes opérationnels extrabudgétaires Dépenses et allocations



## IV - EXECUTION DES PROGRAMMES OPERATIONNELS EXTRABUDGETAIRES

TABLEAU 8

### EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES

#### PAR SOURCE DE FONDS

SOURCES DE FONDS	2000-2001			1998-1999		
	Allocations 1er jan. 00-31 déc. 01	Dépenses 1er jan. 00-31 déc. 01	Taux d'exécution	Allocations 1er jan. 98-31 déc. 99	Dépenses 1er jan. 98-31 déc. 99	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
<b>SOURCES DES NATIONS UNIES</b>						
→ PNUD	26,2	16,6	63	27,1	20,5	76
→ FNUAP	6,7	5,8	87	12,5	11,0	88
→ Autres	89,4	52,3	59	41,8	32,7	78
<b>AUTRES PROGRAMMES</b>						
→ Banque mondiale	2,0	1,5	75	2,5	2,1	84
→ Banques régionales de développement et fonds régionaux	12,3	5,0	41	8,1	5,9	73
→ Fonds-en-dépôt sous forme de donations	88,4	68,2	77	66,8	60,0	90
→ Fonds-en-dépôt auto-financés	218,4	168,1	77	86,4	84,3	97
→ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	81,2	65,4	81	64,5	55,4	86
<b>TOTAL</b>	<b>524,6</b>	<b>382,9</b>	<b>73</b>	<b>309,7</b>	<b>271,9</b>	<b>88</b>

**TABLEAU 9**

**EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES PAR REGION**

**1er janvier 2000 au 31 décembre 2001**

(en millions de dollars des Etats-Unis)

SOURCES DE FONDS	TOTAL	AFRIQUE	AMERIQUE LATINE ET CARAIBES	ASIE ET PACIFIQUE	ETATS ARABES	EUROPE	PROJETS INTER-REGIONAUX ET MONDIAUX
<b>SOURCES NATIONS UNIES</b>							
➔ PNUD	16,6	6,6	1,5	4,5	3,3	0,6	0,1
➔ FNUAP	5,8	0,8	0,1	0,7	-	-	4,2
➔ Autres	52,3	2,7	2,0	1,2	39,1	0,1	7,2
<b>Total partiel, Sources Nations Unies</b>	<b>74,7</b>	<b>10,1</b>	<b>3,6</b>	<b>6,4</b>	<b>42,4</b>	<b>0,7</b>	<b>11,5</b>
<b>AUTRES PROGRAMMES</b>							
➔ Banque mondiale	1,5	0,2	0,1	-	1,1	-	0,1
➔ Banques régionales de développement et fonds régionaux	5,0	4,1	0,3	0,4	0,2	-	-
➔ Fonds-en-dépôt sous forme de donations	68,2	10,6	11,3	16,3	7,6	5,2	17,2
➔ Fonds-en-dépôt auto-financés	168,1	-	164,0	0,1	3,7	0,1	0,2
➔ Experts associés, comptes spéciaux et contributions volontaires	65,4	3,3	1,3	3,5	1,0	6,6	49,7
<b>Total partiel, Autres programmes</b>	<b>308,2</b>	<b>18,2</b>	<b>177,0</b>	<b>20,3</b>	<b>13,6</b>	<b>11,9</b>	<b>67,2</b>
<b>TOTAL</b>	<b>382,9</b>	<b>28,3</b>	<b>180,6</b>	<b>26,7</b>	<b>56,0</b>	<b>12,6</b>	<b>78,7</b>

**TABLEAU 10**  
**EXECUTION DES PROGRAMMES EXTRABUDGETAIRES**  
**PAR SECTEUR**

SECTEUR	2000-2001			1998-1999		
	Allocations 1er jan. 00-31 déc. 01	Dépenses 1er jan. 00-31 déc. 01	Taux d'exécution	Allocations 1er jan. 98-31 déc. 99	Dépenses 1er jan. 98-31 déc. 99	Taux d'exécution
	\$M	\$M	%	\$M	\$M	%
→ ED	227,9	152,2	67	140,5	119,5	85
→ SC	53,1	42,3	80	35,4	32,1	91
→ SHS	117,7	97,5	83	40,4	37,8	94
→ CLT	57,5	43,4	75	24,5	23,7	97
→ CII	34,8	21,7	62	24,9	19,0	76
→ Autres	33,6	25,8	77	44,0	39,8	90
<b>TOTAL</b>	<b>524,6</b>	<b>382,9</b>	<b>73</b>	<b>309,7</b>	<b>271,9</b>	<b>88</b>

## ANNEXE

TABLEAU DETAILLE DE LA SITUATION DU BUDGET ORDINAIRE  
AU 31 DECEMBRE 2001

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Titre I - Politique générale et Direction</b>			
<b>I.A Organes directeurs</b>			
<b>Chapitre 1 - Conférence générale</b>			
Dépenses de personnel	697 000	685 135	98,3
Services linguistiques et de documentation pour la Conférence générale	4 787 100	4 023 709	84,1
Vérification extérieure des comptes	596 800	493 425	82,7
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	28 000	28 000	100,0
Autres dépenses	107 400	106 554	99,2
<b>Total, Activiés</b>	<b>5 519 300</b>	<b>4 651 688</b>	<b>84,3</b>
<b>Total partiel, Conférence générale</b>	<b>6 216 300</b>	<b>5 336 823</b>	<b>85,9</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(879 477)		
<b>Total, Conférence générale</b>	<b>5 336 823</b>	<b>5 336 823</b>	<b>100,0</b>
<b>Chapitre 2 - Conseil exécutif</b>			
Dépenses de personnel	1 115 600	1 251 627	112,2
Services linguistiques et de documentation pour la Conseil exécutif	3 666 100	3 613 960	98,6
Voyages des membres du Conseil exécutif et indemnité journalière	2 161 700	1 500 080	69,4
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	24 000	24 000	100,0
Autres dépenses	680 000	657 470	96,7
<b>Total, Activiés</b>	<b>6 531 800</b>	<b>5 795 510</b>	<b>88,7</b>
<b>Total partiel, Conseil exécutif</b>	<b>7 647 400</b>	<b>7 047 137</b>	<b>92,2</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(600 263)		
<b>Total, Conseil exécutif</b>	<b>7 047 137</b>	<b>7 047 137</b>	<b>100,0</b>
<b>Organes directeurs</b>			
Dépenses de personnel	1 812 600	1 936 762	106,8
Autres dépenses	12 051 100	10 447 198	86,7
<b>Total partiel, Organes directeurs</b>	<b>13 863 700</b>	<b>12 383 960</b>	<b>89,3</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1 479 740)		<b>0,0</b>
<b>Total, Organes directeurs</b>	<b>12 383 960</b>	<b>12 383 960</b>	<b>100,0</b>
<b>I.B Direction</b>			
<b>Chapitre 3 - Direction générale</b>			
Dépenses de personnel	1 370 000	1 056 673	77,1
Autres dépenses	458 500	456 370	99,5
<b>Total, Direction générale</b>	<b>1 828 500</b>	<b>1 513 043</b>	<b>82,7</b>
	(315 457)		<b>0,0</b>
<b>Chapitre 4 - Services de la Direction générale</b>	<b>1 513 043</b>	<b>1 513 043</b>	<b>100,0</b>
<b>A. Cabinet du Directeur général</b>			
Dépenses de personnel	5 721 800	6 675 752	116,7
Autres dépenses	377 800	380 720	100,8
Contribution aux charges communes	2 800	2 800	100,0
Contribution aux services de micrographie de l'UNESCO	2 000	2 000	100,0
<b>Total, Cabinet du Directeur général</b>	<b>6 104 400</b>	<b>7 061 272</b>	<b>115,7</b>
<b>B. Inspection générale</b>			
Dépenses de personnel	1 797 900	2 154 133	119,8
Contribution aux charges communes	1 100	1 100	100,0
Autres dépenses	66 700	73 423	110,1
<b>Total, IOM</b>	<b>1 865 700</b>	<b>2 228 656</b>	<b>119,5</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>C. Bureau du Médiateur</b>			
Dépenses de personnel	130 300	152 244	116,8
Contribution aux charges communes	300	300	100,0
Autres dépenses	16 600	15 805	95,2
<b>Total, MED</b>	<b>147 200</b>	<b>168 349</b>	<b>114,4</b>
<b>D. Office des normes internationales et des affaires juridiques</b>			
Dépenses de personnel	1 922 400	2 041 433	106,2
Contribution aux charges communes	3 300	3 300	100,0
Autres dépenses	199 800	198 414	99,3
<b>Total, LA</b>	<b>2 125 500</b>	<b>2 243 147</b>	<b>105,5</b>
<b>E. Bureau d'études, de programmation et d'évaluation</b>			
- Division des études et de la programmation			
Dépenses de personnel	1 642 300	2 111 971	128,6
Contribution aux charges communes	1 400	1 400	100,0
Autres dépenses	536 800	519 202	96,7
<b>Total, BPE</b>	<b>2 180 500</b>	<b>2 632 573</b>	<b>120,7</b>
- Unité centrale d'évaluation du programme			
Dépenses de personnel	1 758 200	1 376 296	78,3
Contribution aux charges communes	2 800	2 800	100,0
Autres dépenses	168 200	163 238	97,0
<b>Total, CEU</b>	<b>1 929 200</b>	<b>1 542 334</b>	<b>79,9</b>
<b>F. Bureau du budget</b>			
Dépenses de personnel	4 255 600	3 943 006	92,7
Contribution aux charges communes	1 100	1 100	100,0
Autres dépenses	68 900	68 021	98,7
<b>Total, BB</b>	<b>4 325 600</b>	<b>4 012 127</b>	<b>92,8</b>
<b>Récapitulation</b>			
Dépenses de personnel	17 228 500	18 454 835	107,1
Autres dépenses	1 449 600	1 433 623	98,9
<b>Total partiel, Services de la Direction générale</b>	<b>18 678 100</b>	<b>19 888 458</b>	<b>106,5</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>1 210 358</b>		<b>0,0</b>
<b>Total, Services de la Direction générale</b>	<b>19 888 458</b>	<b>19 888 458</b>	<b>100,0</b>
<b>Direction</b>			
Dépenses de personnel	18 598 500	19 511 508	104,9
Autres dépenses	1 908 100	1 889 993	99,1
<b>Total partiel, I.B</b>	<b>20 506 600</b>	<b>21 401 501</b>	<b>104,4</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>894 901</b>		<b>0,0</b>
<b>Total, I.B</b>	<b>21 401 501</b>	<b>21 401 501</b>	<b>100,0</b>
<b>I.C Participation aux mécanismes communs du système des Nations Unies</b>			
CAC	15 500	15 500	100,0
CCQPO	33 500	33 365	99,6
Mesures de sécurité prises par les Nations Unies	78 000	77 908	99,9
Sécurité des fonctionnaires hors Siège	61 500	61 500	100,0
CCSI	64 185	64 185	100,0
CCI	324 600	305 424	94,1
CFPI, CCQA et OIT	730 025	729 744	100,0
<b>Total partiel, I.C</b>	<b>1 307 310</b>	<b>1 287 626</b>	<b>98,5</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>(19 684)</b>		<b>0,0</b>
<b>Total, I.C</b>	<b>1 287 626</b>	<b>1 287 626</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL, TITRE I</b>			
Dépenses de personnel	20 411 100	21 448 270	105,1
Autres dépenses	15 266 510	13 624 817	89,2
<b>TOTAL, TITRE I</b>	<b>35 677 610</b>	<b>35 073 087</b>	<b>98,3</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>(604 523)</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL, TITRE I</b>	<b>35 073 087</b>	<b>35 073 087</b>	<b>100,0</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>TITRE II - Exécution du programme</b>			
<b>II.A Grands programmes, projet transdisciplinaire et activités transversales</b>			
<b>Grands programmes</b>			
<b>I Education pour tous tout au long de la vie</b>			
<b>I.1 L'éducation de base pour tous</b>			
<b>I.1.1 Offrir une éducation de base à tous les enfants</b>			
<b>1 - Renouvellement et développement de l'enseignement primaire</b>			
(a) Réforme de l'enseignement primaire	280 000	279 245	99,7
(b) Formation du personnel éducatif	280 000	287 828	102,8
(c) Production et utilisation de matériels peu coûteux	175 000	165 459	94,5
(d) Education pour l'élimination de la pauvreté	227 690	226 258	99,4
(e) Évaluation des acquis des apprenants	100 000	99 510	99,5
(f) Lecture pour tous	95 000	83 769	88,2
(g) Amélioration des espaces d'apprentissage	66 000	65 616	99,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 223 690</b>	<b>1 207 685</b>	<b>98,7</b>
Distribution des dépenses de personnel	5 737 885	5 574 237	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 961 575</b>	<b>6 781 922</b>	<b>97,4</b>
<b>2 - Promotion de l'éducation de la petite enfance et de l'éducation des enfants ayant des besoins spéciaux</b>			
(a) Promotion de l'éducation intégrée de la petite enfance et de la famille	400 000	345 603	86,4
(b) Développement de l'éducation intégration pour les enfants ayant des besoins spéciaux	957 820	914 250	95,5
(c) Soutien d'actions conjointes en faveur de l'éducation de tous les enfants	315 376	304 663	96,6
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 673 196</b>	<b>1 564 516</b>	<b>93,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 860 883	6 665 205	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 534 079</b>	<b>8 229 721</b>	<b>96,4</b>
<b>Total, Sous-programme I.1.1</b>	<b>15 495 654</b>	<b>15 011 643</b>	<b>96,9</b>
<b>I.1.2 Favoriser l'alphabétisation et l'éducation non formelle des jeunes et des adultes</b>			
<b>1 - Alphabétisation et éducation communautaire</b>			
(a) Mise au point des stratégies de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	433 725	402 306	92,8
(b) Renforcement des capacités pour améliorer et développer l'alphabétisation et l'éducation non formelle	649 478	624 310	96,1
(c) Soutien à l'alphabétisation et l'éducation non formelle pour le développement rural : Baoding	620 000	601 382	97,0
(d) Action de promotion et mobilisation en faveur de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle	150 000	150 679	100,5
(e) Coopération avec les instituts	180 000	181 478	100,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 033 203</b>	<b>1 960 155</b>	<b>96,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	5 497 940	5 341 134	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 531 143</b>	<b>7 301 289</b>	<b>96,9</b>
<b>2 - Étendre les possibilités d'éducation aux exclus</b>			
(a) Education des exclus	649 699	1 055 637	162,5
Projet spécial : "Amélioration des possibilités d'apprentissage offertes aux jeunes marginalisés"	721 039	699 725	97,0
Projet spécial : "Promotion de l'éducation des filles et des femmes en Afrique"	715 800	701 505	98,0
(b) Promotion de l'éducation des enfants dans des situations difficiles (enfants de la rue et enfants qui travaillent)	69 680	66 764	95,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 156 218</b>	<b>2 523 631</b>	<b>117,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 956 826	3 843 974	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 113 044</b>	<b>6 367 605</b>	<b>104,2</b>
<b>Total, Sous-programme I.1.2</b>	<b>13 644 187</b>	<b>13 668 895</b>	<b>100,2</b>



Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>I.1.3 Mobiliser les volontés et les partenariats au service de l'éducation pour tous</b>			
<b>1 - Forum international et bilan de l'EPT à l'an 2000</b>			
(a) Forum mondial sur l'éducation (Dakar)	405 405	399 665	98,6
(b) Partenariat en coopération	20 000	19 401	97,0
(c) Actions de promotion	20 000	19 728	98,6
(d) Résultats du Bilan de l'EPT à l'an 2000	20 000	14 352	71,8
(e) Contrôle des acquis de l'apprentissage	60 000	58 540	97,6
(f) Compte à rebours	60 000	57 736	96,2
(g) Coopération dans le cadre du Programme alimentaire mondial	15 000	14 763	98,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>600 405</b>	<b>584 185</b>	<b>97,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 529 409	1 485 789	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 129 814</b>	<b>2 069 974</b>	<b>97,2</b>
<b>2 - Renforcement des programmes de coopération régionale en faveur de l'éducation de base</b>			
(a) Poursuite de l'initiative des pays de l'E-9	3 300 000	2 944 856	89,2
(b) Partenariat pour l'éducation de base	240 000	236 420	98,5
(c) Coopération régionale - Afrique	166 297	169 182	101,7
(d) Coopération régionale - États arabes	120 000	117 815	98,2
(e) Coopération régionale - Asie et Pacifique	303 000	301 440	99,5
(f) Coopération régionale - Europe	98 499	68 922	70,0
(g) Coopération régionale - Amérique latine et Caraïbes	261 000	261 021	100,0
(h) MINEDAF - Bourses régionales	300 000	297 072	99,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>4 788 796</b>	<b>4 396 728</b>	<b>91,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 685 668	3 580 550	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 474 464</b>	<b>7 977 278</b>	<b>94,1</b>
<b>Total, Sous-programme I.1.3</b>	<b>10 604 278</b>	<b>10 047 252</b>	<b>94,7</b>
<b>TOTAL, Programme I.1</b>	<b>39 744 119</b>	<b>38 727 790</b>	<b>97,4</b>
<b>I.2 Réforme de l'enseignement dans la perspective de l'éducation pour tous tout au long de la vie</b>			
<b>I.2.1 Rénovation des systèmes éducatifs à l'ère de l'information</b>			
<b>1 - Concevoir des stratégies d'apprentissage tout au long de la vie</b>			
(a) Dialogue mondial sur l'apprentissage tout au long de la vie à l'occasion d'Expo 2000	120 000	118 440	98,7
(b) Préparation du Rapport mondial sur l'éducation	209 500	149 660	71,4
(c) Trois publications sur l'apprentissage tout au long de la vie	256 820	229 836	89,5
(d) Information au moyen de publications, de l'Internet et d'autres médias modernes	397 553	371 938	93,6
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>983 873</b>	<b>869 874</b>	<b>88,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 711 323	6 519 911	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 695 196</b>	<b>7 389 785</b>	<b>96,0</b>
<b>2 - Promotion des politiques et renforcement des capacités de développement et de reconstruction des systèmes éducatifs</b>			
(a) Partenariat régional et programme de coopération - UNRWA	428 000	421 100	98,4
(b) Stratégies et plans d'action sectoriels nationaux	1 447 800	1 341 691	92,7
(c) Soutien à l'Autorité palestinienne	220 320	217 655	98,8
(d) Renforcement des capacités nationales d'utilisation et de gestion des locaux et équipements éducatifs	205 000	208 614	101,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 301 120</b>	<b>2 189 060</b>	<b>95,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	5 548 660	5 390 408	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 849 780</b>	<b>7 579 468</b>	<b>96,6</b>
<b>Total, Sous-programme I.2.1</b>	<b>15 544 976</b>	<b>14 969 253</b>	<b>96,3</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>I.2.2 Rénovation de l'enseignement secondaire général et professionnel</b>			
<b>1 - Rénovation et diversification de l'enseignement secondaire</b>			
(a) Principes directeurs pour la réforme des systèmes d'enseignement secondaire	691 393	628 298	90,9
(b) Constitution de réseaux régionaux et sous-régionaux avec les OIG et les ONG	280 491	266 250	94,9
(c) Développement de l'éducation à distance	233 500	203 223	87,0
(d) Promotion de l'enseignement des sciences et de la technologie	370 670	347 847	93,8
(e) Education préventive pour lutter contre le VIH/sida	294 213	262 978	89,4
(f) Renforcement, grâce à l'éducation préventive, des capacités des jeunes de se préserver de l'abus des drogues	172 000	161 368	93,8
Projet spécial : "Formation scientifique, technique & professionnelle des filles en Afrique"	123 500	111 606	90,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 165 767</b>	<b>1 981 570</b>	<b>91,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	4 956 274	4 814 917	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 122 041</b>	<b>6 796 487</b>	<b>95,4</b>
<b>2 - Programme international à long terme pour le développement de l'enseignement technique et professionnel (UNEVOC)</b>			
(a) Renforcement des capacités des États membres	421 010	390 144	92,7
(b) Promotion de la coopération internationale, régionale et sous-régionale dans le domaine de l'ETP	273 131	278 984	102,1
(c) Fourniture de connaissances spécialisées et promotion de l'échange d'information via le réseau UNEVOC	120 000	114 917	95,8
(d) Application des instruments normatifs concernant l'ETP et des recommandations du Congrès de Séoul	30 000	24 429	81,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>844 141</b>	<b>808 474</b>	<b>95,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	4 755 994	4 620 350	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 600 135</b>	<b>5 428 824</b>	<b>96,9</b>
<b>3 - Enseignement scientifique et technologique</b>			
(a) Vulgarisation de la science et centres d'échange d'information	171 200	138 403	80,8
(b) Services d'échange d'information et réseaux	250 100	245 114	98,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>421 300</b>	<b>383 517</b>	<b>91,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	804 370	781 429	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 225 670</b>	<b>1 164 946</b>	<b>95,0</b>
<b>Total, Sous-programme I.2.2</b>	<b>13 947 847</b>	<b>13 390 257</b>	<b>96,0</b>
<b>I.2.3 Enseignement supérieur et développement</b>			
<b>1 - Politique et réforme de l'enseignement supérieur</b>			
(a) Suivi de la Conférence mondiale	373 635	360 946	96,6
(b) Promotion de l'innovation dans l'enseignement supérieur	259 191	254 110	98,0
Projet spécial : "Les femmes, l'enseignement supérieur et le développement"	71 193	56 129	78,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>704 019</b>	<b>671 185</b>	<b>95,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	951 329	924 196	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 655 348</b>	<b>1 595 381</b>	<b>96,4</b>
<b>2 - Renforcer la coopération entre universités et la mobilité académique</b>			
(a) UNITWIN et chaires UNESCO	1 734 492	1 394 940	80,4
(b) Conventions régionales sur la reconnaissance des études et des titres	220 000	212 805	96,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 954 492</b>	<b>1 607 745</b>	<b>82,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 495 596	1 452 940	97,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 450 088</b>	<b>3 060 685</b>	<b>88,7</b>
<b>Total, Sous-programme I.2.3</b>	<b>5 105 436</b>	<b>4 656 066</b>	<b>91,2</b>
<b>La condition et la formation des enseignants dans la société de l'information</b>			
(a) Constitution de réseaux sous-régionaux et régionaux d'établissements de formation des enseignants	547 515	526 219	96,1
(b) Application des nouvelles technologies dans la formation des enseignants	441 673	384 357	87,0
(c) Application des instruments internationaux concernant la condition des enseignants et du personnel éducatif	140 500	113 321	80,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 129 688</b>	<b>1 023 897</b>	<b>90,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 400 658	1 360 710	97,1
<b>Total, Projet</b>	<b>2 530 346</b>	<b>2 384 607</b>	<b>94,2</b>
<b>TOTAL, Programme I.2</b>	<b>37 128 604</b>	<b>35 400 184</b>	<b>95,3</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Éduquer pour un avenir viable (Environnement, population et développement)</b>			
(a) Mise en œuvre des activités internationales	98 525	91 448	92,8
(b) Participation aux services d'appui technique interinstitutions du système des N. U.	66 000	61 717	93,5
(c) Promotion de l'information, de l'éducation et de la communication en matière de population génésique	137 675	128 576	93,4
(d) Mise au point de matériels d'enseignement, d'apprentissage et de promotion concernant l'environnement	464 500	420 751	90,6
(e) Encouragement de l'action nationale à l'appui de l'éducation en faveur d'un développement durable	321 000	307 675	95,8
(f) Promotion de communautés durables	178 300	156 274	87,6
(g) Création d'un site Web	6 000	5 887	98,1
(h) Coopération pour le développement	83 000	83 648	100,8
(i) Participation aux coûts des liaisons SITA	78 400	78 400	100,0
(j) Contribution aux charges communes	27 200	27 200	100,0
(k) Contribution aux services de micrographie	1 400	1 400	100,0
(l) Dépense d'appui du programme	148 000	147 934	100,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 610 000</b>	<b>1 510 910</b>	<b>93,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 141 046	5 965 899	97,1
<b>Total, EPD</b>	<b>7 751 046</b>	<b>7 476 809</b>	<b>96,5</b>
<b>Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>			
Bureau international d'éducation de l'UNESCO	4 876 000	4 876 000	100,0
Institut international de l'UNESCO pour la planification de l'éducation	5 406 000	5 405 984	100,0
Institut de l'UNESCO pour l'éducation	2 090 000	2 090 000	100,0
Institut de l'UNESCO pour l'application des technologies de l'information à l'éducation	1 200 000	1 200 000	100,0
Institut international de l'UNESCO pour l'enseignement supérieur en Amérique latine et dans les Caraïbes	2 375 300	2 375 300	100,0
Institut international de l'UNESCO pour le renforcement des capacités en Afrique	1 300 000	1 300 000	100,0
<b>Total, Instituts de l'UNESCO pour l'éducation</b>	<b>17 247 300</b>	<b>17 247 284</b>	<b>100,0</b>
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>			
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>			
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>			
(a) Promouvoir la réflexion sur le droit à l'éducation	40 000	32 093	80,2
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>40 000</b>	<b>32 093</b>	<b>80,2</b>
<b>TOTAL, Unité 1</b>	<b>40 000</b>	<b>32 093</b>	<b>80,2</b>
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>			
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>			
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	168 000	132 572	78,9
(b) Évaluation et développement des programmes nationaux	129 000	111 353	86,3
(c) Programme d'éducation civique destiné à l'enseignement formel et l'éducation non formelle	136 605	119 530	87,5
(d) Réseaux régionaux et sous-régionaux concernant l'ECP	40 000	39 846	99,6
(e) MINEPS III - Coopération et solidarité entre les OIG et les ONG	140 000	117 552	84,0
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>613 605</b>	<b>520 853</b>	<b>84,9</b>
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>			
(a) Élaboration, production et diffusion de matériels d'ECP	160 450	117 204	73,0
(b) Développement des chaires UNESCO sur l'ECP	29 200	25 882	88,6
(c) Formation des enseignants	155 000	146 092	94,3
(d) La non-violence à l'école	112 500	105 695	94,0
(e) Valeurs éducatives, morales et éthiques du sport	140 000	59 451	42,5
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>597 150</b>	<b>454 324</b>	<b>76,1</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>3 - Le réseau du système des écoles associées</b>			
(a) Matériels de promotion/information et mise en réseau à l'échelon international	273 606	258 717	94,6
(b) Projets nationaux et sous-régionaux sur la culture de la paix	132 000	126 904	96,1
(c) Projet phare du réseau	121 000	113 732	94,0
(d) Traduction/adaptation de matériels éducatifs	81 000	71 099	87,8
(e) Plans d'action sous-régionaux du SEA	301 324	282 865	93,9
(f) Sport	45 000	36 898	82,0
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>953 930</b>	<b>890 215</b>	<b>93,3</b>
<b>4 - Diversité linguistique et éducation multilingue</b>			
(a) Mise en œuvre de politiques linguistiques	203 495	169 499	83,3
(b) Rapport de l'UNESCO sur les langues du monde	19 000	7 000	36,8
(c) Matériels didactiques	107 680	105 609	98,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>330 175</b>	<b>282 108</b>	<b>85,4</b>
<b>Total, Unité 2</b>	<b>2 494 860</b>	<b>2 147 500</b>	<b>86,1</b>
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>			
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>			
(a) Soutien à la révision des manuels d'histoire et de géographie	136 353	123 327	90,4
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>136 353</b>	<b>123 327</b>	<b>90,4</b>
<b>Total, Unité 3</b>	<b>136 353</b>	<b>123 327</b>	<b>90,4</b>
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>120 000</b>	<b>107 169</b>	<b>89,3</b>
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>30 300</b>	<b>28 585</b>	<b>94,3</b>
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>51 200</b>	<b>51 200</b>	<b>100,0</b>
<b>Dépenses d'appui du programme</b>	<b>377 570</b>	<b>350 120</b>	<b>92,7</b>
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>3 250 283</b>	<b>2 839 994</b>	<b>87,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	4 992 039	4 849 663	97,1
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>8 242 322</b>	<b>7 689 657</b>	<b>93,3</b>
<b>Charges communes au titre de l'éducation</b>			
Coopération pour le développement	1 151 500	1 054 846	91,6
Participation aux coûts des liaisons SITA	1 046 700	978 249	93,5
Contribution aux charges communes	362 700	362 730	100,0
Contribution aux services de micrographie	18 600	18 600	100,0
Coûts indirects (Siège)	636 600	629 690	98,9
Dépenses d'appui du programme	717 715	703 379	98,0
<b>Total, Charges communes</b>	<b>3 933 815</b>	<b>3 747 494</b>	<b>95,3</b>
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées	48 384 706	46 488 214	96,1
Dépenses de personnel	65 025 900	63 171 312	97,1
Coûts indirects de programme	7 540 765	7 879 909	104,5
<b>TOTAL PARTIEL, GRAND PROGRAMME I</b>	<b>120 951 371</b>	<b>117 539 435</b>	<b>97,2</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(3 411 936)		0,0
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME I</b>	<b>117 539 435</b>	<b>117 539 435</b>	<b>100,0</b>
<b>II Les sciences au service du développement</b>			
<b>II.1 Progrès, transfert et partage des connaissances scientifiques</b>			
<b>Suivi de la Conférence mondiale sur la science</b>			
(a) Suivi de la Conférence mondiale de la science	404 327	378 583	93,6
(b) Politiques scientifiques	392 316	416 351	106,1
(c) Partenariats université-sciences-industrie (UNISPAR)	184 000	170 269	92,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>980 643</b>	<b>965 203</b>	<b>98,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	478 941	465 878	97,3
<b>Total, Projet</b>	<b>1 459 584</b>	<b>1 431 081</b>	<b>98,0</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>II.1.1 Progrès, transfert et partage des connaissances dans le domaine des sciences fondamentales et des sciences de l'ingénieur</b>			
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire en sciences fondamentales et en sciences de l'ingénieur</b>			
(a) Enseignement universitaire des sciences	465 100	451 250	97,0
(b) Enseignement des sciences de l'ingénieur	314 500	300 199	95,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>779 600</b>	<b>751 449</b>	<b>96,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 875 441	2 797 018	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 655 041</b>	<b>3 548 467</b>	<b>97,1</b>
<b>2 - Promouvoir la coopération en matière de recherche et de formation en mathématiques, physique et chimie</b>			
(a) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en mathématiques	298 900	294 510	98,5
(b) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en physique	1 856 800	1 845 647	99,4
(c) Promouvoir la coopération en matière de recherche & de formation en chimie	390 600	363 096	93,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 546 300</b>	<b>2 503 253</b>	<b>98,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 810 720	2 734 061	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 357 020</b>	<b>5 237 314</b>	<b>97,8</b>
<b>3 - Renforcer les capacités de recherche dans le domaine des sciences biologiques et biotechnologiques</b>			
(a) Coopération avec les ONG	492 675	481 429	97,7
(b) Réseau de biologie moléculaire et cellulaire (MCBN)	437 225	423 677	96,9
(c) Biotechnologies, MIRCEN et BAC	1 218 200	1 192 892	97,9
Projet spécial : "Les biotechnologies au service du développement en Afrique"	124 500	113 540	91,2
(e) ONUSIDA/Sciences médicales	155 300	134 204	86,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 427 900</b>	<b>2 345 742</b>	<b>96,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 868 200	3 762 700	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 296 100</b>	<b>6 108 442</b>	<b>97,0</b>
<b>4 - Partenariats interdisciplinaires et développement de l'accès à l'information scientifique</b>			
(a) Accord-cadre UNESCO/CIUS	729 000	728 550	99,9
(b) Coopération avec les unions du CIUS et les organismes qui y sont rattachés	68 000	63 383	93,2
(c) Prix scientifiques UNESCO	52 501	55 793	106,3
(d) Partenariats interdisciplinaires & développement de l'accès à l'information scientifique	987 300	924 275	93,6
Projet spécial : "Les femmes, la science et la technologie"	213 000	207 620	97,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 049 801</b>	<b>1 979 621</b>	<b>96,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 814 266	3 710 237	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>5 864 067</b>	<b>5 689 858</b>	<b>97,0</b>
<b>Programme solaire mondial 1996-2005</b>			
(a) Enseignement et formation dans le domaine des énergies renouvelables	398 100	361 666	90,8
(b) Développement de l'utilisation des énergies renouvelables pour améliorer les conditions de vie	441 900	432 974	98,0
(c) Coopération pour le développement dans le domaine des énergies renouvelables	130 300	128 753	98,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>970 300</b>	<b>923 393</b>	<b>95,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	607 305	590 742	97,3
<b>Total, Projet</b>	<b>1 577 605</b>	<b>1 514 135</b>	<b>96,0</b>
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>62 900</b>	<b>62 436</b>	<b>99,3</b>
<b>Total, Sous-programme II.1.1</b>	<b>24 272 317</b>	<b>23 591 732</b>	<b>97,2</b>
<b>II.1.2 Progrès, transfert et partage des connaissances en sciences sociales et humaines</b>			
<b>1 - Améliorer l'enseignement universitaire, les capacités de recherche et la coopération internationale en sciences sociales</b>			
(a) Chaires UNESCO	361 000	343 943	95,3
(b) Renforcement des capacités des urbanistes et jeunes spécialistes des sciences sociales	174 000	171 195	98,4
(c) Accords de coopération avec le CISS et les ONG s'occupant d'habitat humain	866 500	864 130	99,7
(d) Fondation Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix	233 000	24 854	10,7
(e) Suivi de la Conférence	35 000	35 000	100,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 669 500</b>	<b>1 439 122</b>	<b>86,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 105 981	2 096 807	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 775 481</b>	<b>3 535 929</b>	<b>93,7</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>2 - Collecte et diffusion de l'information dans les science sociales et humaines</b>			
(a) Revue internationale des sciences sociales	344 776	327 952	95,1
(b) Rapport mondial sur les sciences sociales	80 624	79 813	99,0
(c) Centre d'échange d'information de MOST	190 050	185 964	97,9
(d) Données et information	158 359	149 620	94,5
(e) Centre de documentation	108 600	109 495	100,8
(f) Évaluation	39 491	39 491	100,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>921 900</b>	<b>892 335</b>	<b>96,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 292 683	1 287 052	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 214 583</b>	<b>2 179 387</b>	<b>98,4</b>
<b>Total, Sous-programme II.1.2</b>	<b>5 990 065</b>	<b>5 715 317</b>	<b>95,4</b>
<b>TOTAL, Programme II.1</b>	<b>30 262 381</b>	<b>29 307 049</b>	<b>96,8</b>
<b>II.2 Sciences, environnement et développement socio-économique</b>			
<b>Promouvoir des approches intégrées de l'environnement et du développement</b>			
(a) Développement de la coopération interdisciplinaire	85 000	77 030	90,6
(b) Renforcement des partenariats avec le système des N. U. et les grandes ONG	114 975	113 944	99,1
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	5 000	4 824	96,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>204 975</b>	<b>195 798</b>	<b>95,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	135 556	131 859	97,3
<b>Total, Projet</b>	<b>340 531</b>	<b>327 657</b>	<b>96,2</b>
<b>II.2.1 Sciences de la terre, gestion du système terrestre et atténuation des risques naturels</b>			
<b>1 - Promouvoir la gestion du système terrestre, la coopération internationale et le renforcement des capacités en sciences de la terre</b>			
(a) Développement du PICG	550 700	541 973	98,4
(b) Perfectionnement des connaissances des spécialistes des sciences de la terre par la formation et l'attribution de bourses	363 025	350 771	96,6
(c) Protection et développement durable des géoparcs	56 700	52 923	93,3
(d) Technologies spatiales et de la géo-information	289 800	289 200	99,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 260 225</b>	<b>1 234 867</b>	<b>98,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 670 179	1 624 628	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 930 404</b>	<b>2 859 495</b>	<b>97,6</b>
<b>2 - Réduire la vulnérabilité aux catastrophes naturelles</b>			
(a) Projets de collaboration portant sur des systèmes de prévention des catastrophes	388 800	377 454	97,1
(b) Enquête et assistance technique nécessitées par des catastrophes	32 800	32 113	97,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>421 600</b>	<b>409 567</b>	<b>97,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 476 274	3 381 464	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 897 874</b>	<b>3 791 031</b>	<b>97,3</b>
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	13 500	13 497	100,0
<b>Total, Sous-programme II.2.1</b>	<b>6 841 779</b>	<b>6 664 022</b>	<b>97,4</b>
<b>II.2.2 Les sciences de l'environnement et le programme sur L'homme et la biosphère (MAB)</b>			
<b>1 - Les réserves de biosphère en tant qu'instruments servant à concilier conservation et développement : mise en œuvre de la Stratégie de Séville</b>			
(a) Évaluation et amélioration des réserves de biosphère existantes	392 400	379 627	96,7
(b) Création de nouvelles réserves de biosphère, y compris de réserves transfrontières	313 000	291 402	93,1
(c) Renforcement du réseau mondial/régional	367 049	363 863	99,1
(d) Aide aux États membres en matière de conservation et d'utilisation durable des ressources	177 900	170 143	95,6
(e) Évaluation de la mise en œuvre de la Stratégie de Séville : Séville + 5	90 500	87 909	97,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 340 849</b>	<b>1 292 944</b>	<b>96,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	5 375 137	5 228 538	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>6 715 986</b>	<b>6 521 482</b>	<b>97,1</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>2 - Programmes de recherche en collaboration visant à améliorer la connaissance des écosystèmes et des services et valeurs dont ils sont la source</b>			
(a) Recherche sur les écosystèmes	365 100	351 579	96,3
(b) Recherche sur les biens et services fournis par les écosystèmes	268 700	262 153	97,6
(c) Formation des spécialistes	468 903	440 698	94,0
(d) Information, communication et sensibilisation	328 838	318 826	97,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 431 541</b>	<b>1 373 256</b>	<b>95,9</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 364 190	1 326 983	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 795 731</b>	<b>2 700 239</b>	<b>96,6</b>
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>23 000</b>	<b>23 000</b>	<b>100,0</b>
<b>Total, Sous-programme II.2.2</b>	<b>9 534 717</b>	<b>9 244 721</b>	<b>97,0</b>
<b>II.2.3 Hydrologie et mise en valeur des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>			
<b>1 - Renforcer les capacités de gestion des ressources en eau</b>			
(a) Renforcement des capacités de gestion des ressources en eau	395 340	385 886	97,6
(b) Cours de formation postuniversitaire	128 100	125 716	98,1
(c) Apprentissage assisté par ordinateur et université virtuelle	59 780	58 173	97,3
(d) Sensibilisation du public	74 400	66 407	89,3
(e) Vision à long terme de l'eau, de la vie et de l'environnement	43 400	43 348	99,9
(f) Rapport mondial sur la mise en valeur de l'eau	14 500	13 565	93,6
(g) L'hydrologie au service de l'environnement, de la vie et des politiques	114 700	114 699	100,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>830 220</b>	<b>807 794</b>	<b>97,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 220 673	2 160 108	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>3 050 893</b>	<b>2 967 902</b>	<b>97,3</b>
<b>2 - Processus hydrologiques et gestion des ressources en eau dans un environnement vulnérable</b>			
(a) Impact du climat sur l'hydrologie	238 900	231 746	97,0
(b) Ecohydrologie	115 400	110 425	95,7
(c) Ressources en eau souterraines menacées	249 300	226 312	90,8
(d) Gestion de l'eau dans les zones côtières/les petites îles	57 700	50 775	88,0
(e) Stratégie mondiale d'évaluation de la crise de l'eau et du risque environnemental et de leur impact	85 000	79 795	93,9
(f) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones arides et semi-arides et hydrologie des oueds	272 100	278 318	102,3
(g) Hydrologie des zones tropicales humides	188 100	184 815	98,3
(h) Gestion intégrée des ressources en eau dans les zones urbaines	118 800	116 568	98,1
(i) Élaboration des stratégies de gestion des conflits et Eau et civilisation	194 845	190 442	97,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 520 145</b>	<b>1 469 196</b>	<b>96,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 465 947	1 425 965	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 986 092</b>	<b>2 895 161</b>	<b>97,0</b>
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>20 000</b>	<b>24 160</b>	<b>120,8</b>
<b>Total, Sous-programme II.2.3</b>	<b>6 056 985</b>	<b>5 863 062</b>	<b>96,8</b>
<b>Environnement et développement des régions côtières et des petites îles</b>			
(a) Projets et chaires UNESCO dans les régions côtières et les petites îles	764 340	734 636	96,1
(b) Mise en commun des connaissances sur l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles par le biais de forums en face-à-face & virtuels	229 328	221 787	96,7
(c) Documentation sur les "pratiques éclairées concernant l'environnement et le développement des régions côtières et des petites îles", diffusion & essai sur le terrain	293 934	283 109	96,3
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>10 500</b>	<b>10 500</b>	<b>100,0</b>
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 298 102</b>	<b>1 250 032</b>	<b>96,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 896 346	1 844 626	97,3
<b>Total, Projet</b>	<b>3 194 448</b>	<b>3 094 658</b>	<b>96,9</b>
<b>Développement humain pour les conditions d'existence viables dans le Pacifique</b>	<b>258 000</b>	<b>236 297</b>	<b>91,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	145 264	141 302	97,3
<b>Total, Projet</b>	<b>403 264</b>	<b>377 599</b>	<b>93,6</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>II.2.4 Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI)</b>			
<b>1. Réduire les incertitudes scientifiques ayant trait aux océans et aux zones côtières</b>			
(a) Sciences de la mer et services océaniques	785 400	786 282	100,1
(b) Programmes régionaux	417 500	406 253	97,3
(c) Renforcement des capacités	325 000	308 128	94,8
(d) Organes directeurs, politique, bilan et évaluation	291 000	285 691	98,2
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 818 900</b>	<b>1 786 354</b>	<b>98,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 996 974	2 915 233	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 815 874</b>	<b>4 701 587</b>	<b>97,6</b>
<b>2. Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan</b>			
(a) L'océan et le climat, les océans et les changements à l'échelle planétaire	209 100	206 910	99,0
(b) L'océanologie et les ressources vivantes	71 000	69 998	98,6
(c) Répondre aux besoins des conventions et programmes relatifs à l'océan	75 000	74 397	99,2
(d) UNCLOS, CNUED et coopération interinstitutions	43 500	45 252	104,0
(e) Organes directeurs, politique, bilans et évaluation	39 400	39 031	99,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>438 000</b>	<b>435 588</b>	<b>99,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	755 087	734 493	97,3
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 193 087</b>	<b>1 170 081</b>	<b>98,1</b>
<b>Plan d'évaluation pour 2000-2001</b>	<b>22 000</b>	<b>22 000</b>	<b>100,0</b>
<b>Total, Sous-programme II.2.4</b>	<b>6 030 961</b>	<b>5 893 667</b>	<b>97,7</b>
<b>II.2.5 Transformations sociales et développement</b>			
<b>1. Valorisation des résultats du programme MOST</b>			
(a) Développement de MOST ; Comité directeur	331 300	323 892	97,8
(b) Multiculturalisme, population et migrations	545 750	519 670	95,2
(c) Revitalisation et aménagements urbains	499 500	501 246	100,3
(d) Mondialisation	357 850	349 503	97,7
(e) Interface utilisation de la connaissance - politiques de recherche	154 700	140 691	90,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 889 100</b>	<b>1 835 002</b>	<b>97,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 327 562	2 317 423	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 216 662</b>	<b>4 152 425</b>	<b>98,5</b>
<b>2. Lutte contre la pauvreté</b>			
(a) Pauvres des zones urbaines	130 850	130 075	99,4
(b) Microfinancement	280 000	238 266	85,1
(c) Politiques de développement pour la lutte contre la pauvreté	53 100	53 598	100,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>463 950</b>	<b>421 939</b>	<b>90,9</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 560 142	6 531 565	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>7 024 092</b>	<b>6 953 504</b>	<b>99,0</b>
<b>Total, Sous-programme II.2.5</b>	<b>11 240 754</b>	<b>11 105 929</b>	<b>98,8</b>
<b>Les villes : gestion des transformations et de l'environnement</b>			
- Conduite à leur terme des actions	86 757	85 896	99,0
- Diffusion et évaluation	41 850	41 656	99,5
- Soutien aux initiatives des bureaux régionaux	161 400	152 489	94,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>290 007</b>	<b>280 041</b>	<b>96,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	317 535	316 152	99,6
<b>Total, Projet</b>	<b>607 542</b>	<b>596 193</b>	<b>98,1</b>
<b>Total, Programme II.2</b>	<b>44 105 716</b>	<b>43 026 206</b>	<b>97,6</b>
<b>II.3 Philosophie, éthique et sciences humaines</b>			
<b>1. Éthique des sciences et des technologies</b>			
(a) Bioéthique	479 500	468 917	97,8
(b) Éthique des connaissances scientifiques et des technologies	369 600	366 015	99,0
(c) A l'approche du troisième millénaire	41 000	40 138	97,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>890 100</b>	<b>875 070</b>	<b>98,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	890 177	886 299	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 780 277</b>	<b>1 761 369</b>	<b>98,9</b>



Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>2. Philosophie et sciences humaines</b>			
(a) Achèvement des activités sur l'éthique universelle	95 000	91 796	96,6
(b) Education philosophique	305 600	297 593	97,4
(c) Activités transdisciplinaires en sciences de l'homme	180 000	176 664	98,1
(d) Coopération avec le CIPSH	412 000	461 200	111,9
(e) "Concepts, idéaux fondamentaux de l'UNESCO"	10 000	10 000	100,0
(f) Centre des sciences de l'homme de Byblos	573 601	562 248	98,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 576 201</b>	<b>1 599 501</b>	<b>101,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 264 938	1 259 427	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 841 139</b>	<b>2 858 928</b>	<b>100,6</b>
<b>Total, Programme II.3</b>	<b>4 621 416</b>	<b>4 620 298</b>	<b>100,0</b>
<b>Anticipation et études prospectives</b>			
<b>1. Renforcement des capacités dans le domaine de l'anticipation et de la prospective</b>			
	285 100	282 338	99,0
<b>2. Promotion de la réflexion et du débat prospectifs</b>			
	388 200	370 997	95,6
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>673 300</b>	<b>653 335</b>	<b>97,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	854 917	851 193	99,6
<b>Total, Anticipation et études prospectives</b>	<b>1 528 217</b>	<b>1 504 528</b>	<b>98,4</b>
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>			
<b>Unité 1. Culture de la paix : susciter l'adhésion et forger les partenariats</b>			
<b>2 - Contribuer à la mise en œuvre du Programme d'action pour une culture de la paix</b>			
(a) Paix, prévention des conflits et non-violence	255 100	266 720	104,6
(b) Promotion des droits de l'homme, lutte contre la discrimination	171 000	161 118	94,2
(c) Tolérance	254 046	251 578	99,0
(d) Promotion de la démocratie	209 976	206 560	98,4
(e) Les femmes et la culture de la paix (SHS)	199 000	192 330	96,6
(f) Coût opérationnels	22 800	22 800	100,0
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 111 922</b>	<b>1 101 106</b>	<b>99,0</b>
<b>Total, Unité 1</b>	<b>1 111 922</b>	<b>1 101 106</b>	<b>99,0</b>
<b>Unité 2. Éduquer pour une culture de la paix</b>			
<b>1 - Développement de plans et programmes nationaux d'éducation pour une culture de la paix</b>			
(a) Plans nationaux d'éducation aux droits de l'homme	184 500	177 577	96,2
(b) Programme nationaux d'éducation pour une culture de la paix	67 000	66 171	98,8
(c) Réseaux régionaux et sous-régionaux	122 000	118 956	97,5
(d) Prix	35 000	34 963	99,9
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>408 500</b>	<b>397 667</b>	<b>97,3</b>
<b>2 - Amélioration des contenus et méthodes de l'éducation et de la formation pour une culture de la paix</b>			
(a) Matériels éducatifs et d'information	227 600	208 963	91,8
(b) Chaires UNESCO	337 200	300 913	89,2
(c) Stages de formation pour les professionnels	100 000	97 863	97,9
(d) Suivi du Projet spécial sur la contribution des femmes à une culture de la paix en Afrique	12 000	11 741	97,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>676 800</b>	<b>619 480</b>	<b>91,5</b>
<b>Total, Unité 2</b>	<b>1 085 300</b>	<b>1 017 147</b>	<b>93,7</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>			
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>			
(a) Paix et tolérance	75 000	73 907	98,5
(b) Projet méditerranéen	19 000	18 462	97,2
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>94 000</b>	<b>92 369</b>	<b>98,3</b>
<b>Total, Unité 3</b>	<b>94 000</b>	<b>92 369</b>	<b>98,3</b>
<b>Coopération pour le développement</b>	<b>75 023</b>	<b>66 034</b>	<b>88,0</b>
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	<b>23 600</b>	<b>21 733</b>	<b>92,1</b>
<b>Contribution aux charges communes</b>	<b>40 000</b>	<b>40 000</b>	<b>100,0</b>
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 429 845</b>	<b>2 338 389</b>	<b>96,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 653 965	3 638 047	99,6
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>6 083 810</b>	<b>5 976 436</b>	<b>98,2</b>
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences exactes et naturelles</b>			
Coopération pour le développement	951 700	869 139	91,3
Participation aux coûts des liaisons SITA	404 800	381 200	94,2
Contribution aux charges communes	397 100	397 929	100,2
Contribution aux services de micrographie	19 000	19 000	100,0
Coûts indirects (Siège)	263 400	259 559	98,5
Dépenses d'appui du programme	800 000	764 851	95,6
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 836 000</b>	<b>2 691 678</b>	<b>94,9</b>
<b>Charges communes incombant au Secteur des sciences sociales et humaines</b>			
Coopération pour le développement	284 119	268 742	94,6
Participation aux coûts des liaisons SITA	176 800	166 400	94,1
Contribution aux charges communes	147 100	147 100	100,0
Contribution aux services de micrographie	9 000	9 000	100,0
Coûts indirects (Siège)	200 084	198 775	99,3
<b>Total, Charges communes</b>	<b>817 103</b>	<b>790 017</b>	<b>96,7</b>
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées (Secteur : SC)	23 291 101	22 537 566	96,8
Activités planifiées (Secteur : SHS)	11 420 922	10 925 976	95,7
Dépenses de personnel (Secteur : SC)	35 956 500	34 975 835	97,3
Dépenses de personnel (Secteur : SHS)	19 267 900	19 183 966	99,6
Coûts indirects de programme (Secteur : SC)	3 340 209	3 234 036	96,8
Coûts indirects de programme (Secteur : SHS)	759 847	801 638	105,5
<b>TOTAL PARTIEL, GRAND PROGRAMME II</b>	<b>94 036 479</b>	<b>91 659 017</b>	<b>97,5</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium (SC)	(1 840 373)		0,0
Ajustement budgétaire de fin de biennium (SHS)	(537 089)		0,0
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME II</b>	<b>91 659 017</b>	<b>91 659 017</b>	<b>100,0</b>
<b>III Développement culturel : patrimoine et création</b>			
<b>Culture et développement</b>			
(a) Collecte et diffusion des connaissances orientées vers l'action	125 000	124 925	99,9
(b) Promotion du renforcement des capacités dans les États membres	364 955	347 577	95,2
(c) Plaidoyer et réflexion sur le développement des politiques culturelles	56 500	56 302	99,6
(d) Projet spécial : Collège itinérant africain sur la culture et le développement	90 000	90 000	100,0
(e) Impact du nouveau contexte international des produits culturels	5 000	4 955	99,1
(f) Rapport mondial sur la culture : publication et recherche	245 025	245 024	100,0
(g) Centre de documentation et site Web	120 400	120 421	100,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 006 880</b>	<b>989 204</b>	<b>98,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	831 680	840 841	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 838 560</b>	<b>1 830 045</b>	<b>99,5</b>
<b>TOTAL, Culture et développement</b>	<b>1 838 560</b>	<b>1 830 045</b>	<b>99,5</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>III.1 Préservation et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel</b>			
<b>III.1.1 Sauvegarde et revitalisation du patrimoine matériel et immatériel</b>			
<b>1. Application des normes et action préventive pour la protection du patrimoine culturel</b>			
(a) Application des normes existantes	564 001	532 886	94,5
(b) Élaboration de nouvelles normes	130 784	121 523	92,9
(c) Action préventive	46 300	42 953	92,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>741 085</b>	<b>697 362</b>	<b>94,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	832 025	841 191	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 573 110</b>	<b>1 538 553</b>	<b>97,8</b>
<b>2. Patrimoine culturel et développement</b>			
(a) Campagnes internationales, protection et restauration - Afrique	178 184	156 062	87,6
(b) Campagnes internationales, protection et restauration - Asie et Pacifique	98 707	98 578	99,9
(c) Campagnes internationales, protection et restauration - États arabes	78 262	77 748	99,3
(d) Campagnes internationales, protection et restauration - Europe	166 000	161 394	97,2
(e) Campagnes internationales, protection et restauration - Amérique latine et Caraïbes	107 466	107 276	99,8
(f) Promotion et sensibilisation du public (Prix Mélima Mercouri)	111 336	99 625	89,5
(g) Tourisme culturel	120 500	117 845	97,8
(h) Activités et campagnes promotionnelles	691 349	683 817	98,9
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 551 804</b>	<b>1 502 345</b>	<b>96,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	10 241 135	10 353 951	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>11 792 939</b>	<b>11 856 296</b>	<b>100,5</b>
<b>3. Préservation et revitalisation du patrimoine immatériel</b>			
(a) Sensibilisation au patrimoine oral et immatériel	424 498	414 383	97,6
(b) Formation à la préservation et à la revitalisation du patrimoine mondial	162 000	139 516	86,1
(c) Promotion du patrimoine oral	343 758	332 274	96,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>930 256</b>	<b>886 173</b>	<b>95,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 445 588	1 461 512	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 375 844</b>	<b>2 347 685</b>	<b>98,8</b>
<b>4. Restauration des patrimoines atteints par des conflits</b>			
(a) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - Asie	74 000	73 359	99,1
(b) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - Europe	170 000	164 693	96,9
(c) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - États arabes	17 000	8 631	50,8
(c) Restauration des patrimoines atteints par des conflits - Afrique	32 900	32 900	100,0
(d) Bayt Al-Hikma	53 750	53 106	98,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>347 650</b>	<b>332 689</b>	<b>95,7</b>
Distribution des dépenses de personnel	8 154 332	8 244 159	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 501 982</b>	<b>8 576 848</b>	<b>100,9</b>
<b>Total, Sous-programme III.1.1</b>	<b>24 243 875</b>	<b>24 319 383</b>	<b>100,3</b>
<b>III.1.2 Promotion de la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel</b>			
1. Secrétariat de la Convention et Liste du patrimoine mondial	569 000	560 127	98,4
2. Renforcement des capacités chargées de la protection et de la gestion du patrimoine mondial	34 400	34 392	100,0
3. Rapports sur l'état de conservation des biens du patrimoine	80 000	79 074	98,8
4. Sensibilisation du public, information et documentation	30 000	27 888	93,0
5. Projet spécial : "Participation des jeunes à la promotion et à la préservation du patrimoine mondial"	65 000	65 247	100,4
6. Charges communes	290 500	286 290	98,6
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 068 900</b>	<b>1 053 018</b>	<b>98,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	4 308 418	4 355 880	101,1
<b>Total, Sous-programme III.1.2</b>	<b>5 377 318</b>	<b>5 408 898</b>	<b>100,6</b>
<b>Total, Programme III.1</b>	<b>29 621 194</b>	<b>29 728 280</b>	<b>100,4</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>III.2 Promotion des cultures vivantes</b>			
<b>1. Promotion et protection de la créativité</b>			
(a) Education artistique et formation professionnelle	264 000	256 932	97,3
(b) Soutien à la créativité et au spectacle vivant	225 639	222 184	98,5
(c) Promotion des échanges artistiques par le biais des accords-cadres	345 000	322 993	93,6
(d) Promotion du droits d'auteur et des droits voisins	282 500	261 350	92,5
(e) Kitab Fi Jarida	74 197	82 762	111,5
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 191 336</b>	<b>1 146 221</b>	<b>96,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 303 863	1 318 227	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 495 199</b>	<b>2 464 448</b>	<b>98,8</b>
<b>2. Promotion de l'artisanat et du design</b>			
(a) Mise en place de politiques et de micro-entreprises d'artisanat	97 600	89 341	91,5
(b) Formation et promotion des artisans	205 957	222 425	108,0
(c) Promotion de la créativité locale	169 400	168 025	99,2
(d) Utilisation des nouvelles technologies dans l'information et la communication	70 000	66 369	94,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>542 957</b>	<b>546 160</b>	<b>100,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	922 591	932 754	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 465 548</b>	<b>1 478 914</b>	<b>100,9</b>
<b>3. Livres et industries culturelles</b>			
(a) Politiques nationales et stratégies régionales de développement	404 245	393 240	97,3
(b) Libre circulation et promotion de la diversité	507 147	518 753	102,3
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>911 392</b>	<b>911 993</b>	<b>100,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 020 435	2 042 692	101,1
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 931 827</b>	<b>2 954 685</b>	<b>100,8</b>
<b>Total, Programme III.2</b>	<b>6 892 574</b>	<b>6 898 047</b>	<b>100,1</b>
<b>Lecture pour tous</b>			
(a) Projets spécifiques de promotion de la lecture	16 400	16 400	100,0
(b) Livres et lecture pour les enfants et les adolescents	138 600	139 058	100,3
(c) Évaluation	10 000	9 877	98,8
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>165 000</b>	<b>165 335</b>	<b>100,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	863 481	872 993	101,1
<b>Total, Lecture pour tous</b>	<b>1 028 481</b>	<b>1 038 328</b>	<b>101,0</b>
<b>Peuples des Caraïbes : trame du passé, tissu de l'avenir</b>	<b>242 300</b>	<b>223 423</b>	<b>92,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	209 821	212 132	101,1
<b>Total, Peuples des Caraïbes</b>	<b>452 121</b>	<b>435 555</b>	<b>96,3</b>
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>			
<b>Unité 3. De l'interculturalité au pluralisme culturel</b>			
<b>1 - Encourager le dialogue interculturel</b>			
(a) Mémorial de Gorée	430 300	430 928	100,1
(b) Projet "La route de l'esclave"	268 700	251 023	93,4
(c) La route du fer en Afrique	35 000	34 944	99,8
(d) Dialogue interculturel est-ouest en Asie centrale	63 400	60 157	94,9
(e) Dialogue entre les civilisations	100 000	99 245	99,2
(f) Convergence spirituelle et dialogue interculturel	71 000	70 254	98,9
(g) Programme Méditerranée et Océan Indien	235 670	215 054	91,3
(h) Tourisme culturel	29 800	29 687	99,6
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 233 870</b>	<b>1 191 292</b>	<b>96,5</b>
<b>2 - Promotion du pluralisme culturel</b>			
(a) Formation destinée à favoriser la sensibilisation interculturelle	57 600	56 713	98,5
(b) Villes et pluralisme culturel	190 500	189 391	99,4
(c) Populations autochtones	147 159	140 335	95,4
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>395 259</b>	<b>386 439</b>	<b>97,8</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Coopération pour le développement</b>	7 300	3 200	43,8
<b>Participation aux coûts des liaisons SITA</b>	17 000	13 700	80,6
<b>Contribution aux charges communes</b>	28 800	28 800	100,0
<b>Coûts de programme</b>	27 900	21 671	77,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 710 129</b>	<b>1 645 102</b>	<b>96,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 433 531	3 471 355	101,1
<b>TOTAL, Projet interdisciplinaire : Vers une culture de la paix</b>	<b>5 143 660</b>	<b>5 116 457</b>	<b>99,5</b>
<b>Charges communes incombant au Secteur de la culture</b>			
Coopération pour le développement	836 300	841 241	100,6
Participation aux coûts des liaisons SITA	635 900	595 300	93,6
Contribution aux charges communes	170 100	170 100	100,0
Contribution aux services de micrographie	10 000	10 000	100,0
Coûts indirects (Siège)	215 700	216 986	100,6
Dépenses d'appui du programme	688 800	689 209	100,1
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 556 800</b>	<b>2 522 836</b>	<b>98,7</b>
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées	12 750 789	12 404 875	97,3
Dépenses de personnel	34 566 900	34 947 687	101,1
Coûts indirects	4 258 029	4 507 579	105,9
<b>TOTAL PARTIEL, GRAND PROGRAMME III</b>	<b>51 575 718</b>	<b>51 860 141</b>	<b>100,6</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	284 423		0,0
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME III</b>	<b>51 860 141</b>	<b>51 860 141</b>	<b>100,0</b>
<b>IV Vers une société de l'information et de la communication pour tous</b>			
<b>IV.1 Libre circulation des idées</b>			
<b>IV.1.1 Liberté d'expression démocratie et paix</b>			
<b>1. Liberté d'expression, médias et démocratie</b>			
(a) Sensibilisation à la liberté d'expression (Journée mondiale et prix de la liberté de la presse)	479 176	508 300	106,1
(b) Établissement de partenariats pour la protection des journalistes et de la liberté d'expression (IFEX/ réseau dans les domaines de l'éducation et de la culture)	178 968	175 439	98,0
(c) Promotion de l'éducation pour la liberté d'expression/chaires UNESCO	44 484	44 484	100,0
(d) Renforcement de l'impact des séminaires sur la promotion de médias indépendants et pluralistes	229 068	228 081	99,6
(e) Démocratisation de l'environnement des médias pour une culture de la paix	271 270	247 047	91,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 202 966</b>	<b>1 203 351</b>	<b>100,0</b>
Distribution des dépenses de personnel	813 089	868 612	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 016 055</b>	<b>2 071 963</b>	<b>102,8</b>
<b>2. Médias pour la paix et la tolérance</b>			
(a) Renforcement du rôle des médias indépendants dans les zones de conflit	248 968	245 917	98,8
(b) Coopération entre les professionnels des médias pour une culture de la paix	158 968	149 384	94,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>407 936</b>	<b>395 301</b>	<b>96,9</b>
Distribution des dépenses de personnel	967 963	1 034 062	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 375 899</b>	<b>1 429 363</b>	<b>103,9</b>
<b>Total, sous-programme IV.1.1</b>	<b>3 391 955</b>	<b>3 501 326</b>	<b>103,2</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>IV.1.2 Médias, information et société</b>			
<b>1. Médias et information pour la participation sociale et la lutte contre la pauvreté</b>			
(a) Accès des femmes à l'expression et à la prise de décisions dans les médias	177 477	175 667	99,0
(b) Projet : Autonomisation des femmes au niveau local grâce aux médias communautaires	199 368	183 919	92,3
(c) Amélioration des compétences des jeunes en matière de médias et promotion de programmes de télévision de meilleure qualité pour les publics jeunes	98 184	95 739	97,5
(d) Promotion de la participation sociale	109 984	105 571	96,0
(e) Consolidation du réseau INFOJEUNESSE en tant que moyen de mobilisation des jeunes	274 068	272 498	99,4
(f) Démocratisation de la gouvernance et de l'administration publique de l'information	195 628	191 867	98,1
(g) Élaboration de projets destinés à promouvoir des technologies traditionnelles et nouvelles pour soutenir les programmes de développement	146 968	144 301	98,2
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 201 677</b>	<b>1 169 562</b>	<b>97,3</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 285 645	3 510 010	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>4 487 322</b>	<b>4 679 572</b>	<b>104,3</b>
<b>2. Domaine public de l'information et programme "Mémoire du monde"</b>			
(a) Orientation/formation en matière de numérisation de l'information du domaine public	231 608	227 346	98,2
(b) Accès à l'information du domaine public grâce à un site Web modèle	156 068	147 098	94,3
(c) Diffusion de documents électroniques des archives et bibliothèques du monde	201 168	178 357	88,7
(d) Promotion de logiciels du domaine public	127 368	119 424	93,8
(e) Programme Mémoire du monde et patrimoine audiovisuel	221 668	223 277	100,7
(f) Mobilisation des décideurs dans le cadre de projets phares	70 868	62 128	87,7
(g) Normes techniques/cadre juridique/collecte de fonds	89 968	80 145	89,1
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 098 716</b>	<b>1 037 775</b>	<b>94,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 355 149	1 447 687	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 453 865</b>	<b>2 485 462</b>	<b>101,3</b>
<b>Total, Sous-programme IV.1.2</b>	<b>6 941 186</b>	<b>7 165 034</b>	<b>103,2</b>
<b>Défis éthiques, juridiques et socioculturels de la société de l'information</b>			
1. Stimuler la réflexion sur l'infoéthique	295 968	290 584	98,2
2. Activités de sensibilisation à la pédophilie et à la violence sur les médias	119 268	118 610	99,4
3. Recherche d'un consensus sur les principes éthiques et juridiques applicables au cyberspace	18 000	17 129	95,2
4. Élaboration de stratégies pour la société de l'information	107 384	100 720	93,8
5. Diffusion d'informations et de données sur l'état des technologies de l'information et de la communication et questions connexes	57 000	56 999	100,0
6. Coopération intersectorielle pour une stratégie du développement de la société de l'information	200 000	195 996	98,0
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>797 620</b>	<b>780 038</b>	<b>97,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 316 255	1 406 137	106,8
<b>Total, Projet</b>	<b>2 113 875</b>	<b>2 186 175</b>	<b>103,4</b>
<b>Total, Programme IV.1</b>	<b>12 447 016</b>	<b>12 852 535</b>	<b>103,3</b>
<b>IV.2 Combler l'écart en matière d'information et de communication</b>			
<b>IV.2.1 Développement de la communication</b>			
<b>1. Stratégies et projets de développement en matière de communication</b>			
(a) Promotion de stratégies en matière de la communication	304 484	279 410	91,8
(b) Programme international de développement de la communication (PIDC)	338 084	336 129	99,4
(c) Soutien à des projets nationaux en matière de médias communautaires	525 244	528 599	100,6
(d) Formation/équipement pour les radiotélévisions publiques	761 488	736 396	96,7
(e) Projet spécial : Amélioration de la formation en matière de communication en Afrique	154 484	140 305	90,8
(f) Promotion d'une culture de la maintenance	120 484	120 896	100,3
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>2 204 268</b>	<b>2 141 735</b>	<b>97,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 281 688	6 710 643	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>8 485 956</b>	<b>8 852 378</b>	<b>104,3</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>2. Radiotélévision de service public et production audiovisuelle endogène</b>			
(a) Développement et renforcement de la radiotélévision de service public	217 542	223 917	102,9
(b) Promotion de la mission éducative et culturelle des médias électroniques	219 984	217 409	98,8
(c) Production audiovisuelle et capacités de distribution des pays les moins avancés	342 484	335 412	97,9
(d) Accès aux programmes audiovisuels et échanges internationaux dans ce domaine	193 507	188 253	97,3
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>973 517</b>	<b>964 991</b>	<b>99,1</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 331 848	1 422 795	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 305 365</b>	<b>2 387 786</b>	<b>103,6</b>
<b>Total, Sous-programme IV.2.1</b>	<b>10 791 321</b>	<b>11 240 163</b>	<b>104,2</b>
<b>IV.2.2 Développement de l'infrastructure</b>			
<b>1. Stratégies intégrées et méthodologies en matière d'information et d'informatique</b>			
(a) Promotion de politiques régionales/connaissances endogènes	348 230	334 088	95,9
(b) Constitution de groupes d'usagers de l'informatique et de la télématique de service public	36 750	33 608	91,5
(c) Promotion de réseaux électroniques régionaux	247 310	239 688	96,9
(d) Amélioration de la gestion de l'information et du partage des ressources	206 755	203 982	98,7
(e) Création et promotion de laboratoires virtuels et de communautés d'apprentissage virtuelles	363 970	348 900	95,9
(f) Modules de formation pour les études des premier et deuxième cycles et les études universitaires supérieures	139 702	137 925	98,7
(g) Élaboration de didacticiels spécialisés	138 750	160 766	115,9
(h) Centres informatiques associés de soutien (matériel et logiciels)	66 350	66 578	100,3
(i) Informatique et télématique	157 600	158 725	100,7
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>1 705 417</b>	<b>1 684 260</b>	<b>98,8</b>
Distribution des dépenses de personnel	1 219 546	1 302 825	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>2 924 963</b>	<b>2 987 085</b>	<b>102,1</b>
<b>2. Les bibliothèques et archives en tant que portes d'accès aux autoroutes de l'information</b>			
(a) Rôle des bibliothèques nationales, publiques et scolaires comme moyen d'accès à l'éducation	156 814	156 182	99,6
(b) Accès au contenu et aux technologies de l'information par l'intermédiaire des bibliothèques publiques	171 364	163 396	95,4
(c) Assistance à certains centres d'archives et bibliothèques	155 620	155 248	99,8
(d) Développement et renforcement du réseau de l'UNAL	87 780	83 645	95,3
(e) Programmes de formation à l'intention des bibliothécaires et archivistes	137 150	133 627	97,4
(f) Gestion des archives et conservation des documents dans l'environnement électronique	170 860	166 469	97,4
<b>Total partiel, Activités</b>	<b>879 588</b>	<b>858 567</b>	<b>97,6</b>
Distribution des dépenses de personnel	948 517	1 013 287	106,8
<b>Total, Axe d'action</b>	<b>1 828 105</b>	<b>1 871 854</b>	<b>102,4</b>
<b>Total, Sous-programme IV.2.2</b>	<b>4 753 068</b>	<b>4 858 939</b>	<b>102,2</b>
<b>Total, Programme IV.2</b>	<b>15 544 389</b>	<b>16 099 103</b>	<b>103,6</b>
<b>Equipe spéciale internationale de l'UNESCO pour l'Afghanistan</b>	<b>1 500 000</b>	<b>1 500 000</b>	<b>100,0</b>
<b>Charges communes incombant au Secteur de la communication</b>			
Coopération pour le développement	669 800	652 445	97,4
Participation aux coûts des liaisons SITA	227 200	214 100	94,2
Contribution aux charges communes	216 200	216 200	100,0
Contribution aux services de micrographie	9 000	9 000	100,0
Coûts indirects (Siège)	209 200	206 986	98,9
Dépenses d'appui du programme	1 042 448	1 021 733	98,0
<b>Total, Charges communes</b>	<b>2 373 848</b>	<b>2 320 464</b>	<b>97,8</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Récapitulation</b>			
Activités planifiées	14 136 353	13 849 058	98,0
Dépenses de personnel	17 519 700	18 716 058	106,8
Coûts indirects de programme	1 131 490	1 172 248	103,6
<b>TOTAL PARTIEL, GRAND PROGRAMME IV</b>	<b>32 787 543</b>	<b>33 737 364</b>	<b>102,9</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>949 821</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL, GRAND PROGRAMME IV</b>	<b>33 737 364</b>	<b>33 737 364</b>	<b>100,0</b>
<b>Projet transdisciplinaire : Vers une culture de la paix*</b>	-	-	-
<b>Activités transversales</b>			
<b>Institut de statistique de l'UNESCO</b>			
<b>Allocation financière</b>	<b>6 790 900</b>	<b>6 790 900</b>	<b>100,0</b>
Coût additionnel pour la régularisation de la CSG/CRDS		201 749	-
Contribution aux charges communes	26 600	26 600	100,0
Contribution aux services de micrographie	2 500	2 500	100,0
<b>TOTAL, Institut de statistique de l'UNESCO</b>	<b>6 820 000</b>	<b>7 021 749</b>	<b>103,0</b>
<b>Anticipation et études prospectives**</b>	-	-	-
<b>Services des bourses et des achats et soutien du programme correspondant</b>			
1. Services de bourses	1 002 300	1 009 147	100,7
2. Services de l'équipement	72 800	69 097	94,9
3. Services des rapports	24 600	22 090	89,8
4. Contribution aux charges communes	18 000	18 000	100,0
<b>Récapitulation</b>			
Dépenses de personnel	3 056 300	2 695 422	88,2
Autres dépenses	1 117 700	1 118 334	100,1
<b>Total, PSD</b>	<b>4 174 000</b>	<b>3 813 756</b>	<b>91,4</b>
<b>Coordination des activités en faveur des groupes prioritaires</b>			
<b>. Coordination des activités concernant l'Afrique</b>			
Dépenses de personnel	1 077 900	1 344 463	124,7
Contribution aux charges communes	7 600	7 600	100,0
Autres dépenses	412 000	397 508	96,5
<b>Total, DPA</b>	<b>1 497 500</b>	<b>1 749 571</b>	<b>116,8</b>
<b>. Coordination des activités concernant les femmes et la jeunesse</b>			
Dépenses de personnel	1 697 600	1 429 704	84,2
Contribution aux charges communes	6 700	6 700	100,0
Autres dépenses - Femmes	375 124	365 613	97,5
Contribution aux charges communes	6 700	6 700	100,0
Autres dépenses - Jeunesse	372 800	368 405	98,8
<b>Total, CLU</b>	<b>2 458 924</b>	<b>2 177 122</b>	<b>88,5</b>

\* Les crédits du budget approuvé figurent sous les grands programmes I (ED), II (SHS) et III (CLT) et les Activités transversales (Coordination des activités concernant "Vers un culture de la paix") (réf. 159 EX/Décision 3.1.3).

\*\* Le crédit du budget approuvé figure sous le grand programme II (SHS).



Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à-vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>Coordination des activités concernant "Vers une culture de la paix"</b>			
Dépenses de personnel	1 018 300	796 518	78,2
Autres dépenses	547 000	536 544	98,1
Contribution aux charges communes	5 700	5 699	100,0
Participation aux coûts des liaisons SITA	9 600	9 600	100,0
Coût indirects	183 050	193 340	105,6
<b>Total, Unité de coordination CPP</b>	<b>1 763 650</b>	<b>1 541 701</b>	<b>87,4</b>
<b>Programme de participation</b>	<b>24 830 000</b>	<b>24 216 050</b>	<b>97,5</b>
<b>TOTAL, ACTIVITÉS TRANSVERSALES</b>			
Programme de participation	24 830 000	24 216 050	97,5
Activités planifiées	9 680 924	9 642 703	99,6
Dépenses de personnel	6 850 100	6 467 856	94,4
Coûts indirects	183 050	193 340	105,6
<b>Total partiel, Activités transversales</b>	<b>41 544 074</b>	<b>40 519 949</b>	<b>97,5</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(410 175)		0,0
Ajustement budgétaire de fin de biennium (PP)	(613 950)		0,0
<b>TOTAL, ACTIVITÉS TRANSVERSALES</b>	<b>40 519 949</b>	<b>40 519 949</b>	<b>100,0</b>
<b>Récapitulation Part II.A</b>			
Activités planifiées	119 664 795	115 848 392	96,8
Dépenses de personnel	179 187 000	177 462 714	99,0
Coûts indirects de programme	17 213 390	17 788 750	103,3
Programme de participation	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>TOTAL PARTIEL, II.A</b>	<b>340 895 185</b>	<b>335 315 906</b>	<b>98,4</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(5 579 279)		0,0
<b>TOTAL, II.A</b>	<b>335 315 906</b>	<b>335 315 906</b>	<b>100,0</b>
<b>B. Services d'information et de diffusion</b>			
<b>1. Centre d'échange et d'information</b>			
A. Transfert et partage des informations dont dispose l'UNESCO	381 500	364 173	95,5
B. Services de bibliothèque aux utilisateurs intérieurs et extérieurs	341 700	321 935	94,2
C. Archives et services de micrographie	75 700	75 292	99,5
D. Contribution aux charges communes	13 400	13 400	100,0
<b>Total, Activités</b>	<b>812 300</b>	<b>774 800</b>	<b>95,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 708 400	3 537 483	95,4
<b>Total partiel, CLH</b>	<b>4 520 700</b>	<b>4 312 283</b>	<b>95,4</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(208 417)		0,0
<b>Total, CLH</b>	<b>4 312 283</b>	<b>4 312 283</b>	<b>100,0</b>
<b>2. Office des Éditions de l'UNESCO</b>			
A. Dépenses de fonctionnement	697 500	717 191	102,8
B. Œuvres représentatives	186 600	184 457	98,9
C. Archives audiovisuelles et service de micrographie	501 200	504 888	100,7
D. Contribution aux charges communes	23 700	23 700	100,0
<b>Total, Activités</b>	<b>1 409 000</b>	<b>1 430 236</b>	<b>101,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	6 341 200	5 391 616	85,0
<b>Total partiel, UPO</b>	<b>7 750 200</b>	<b>6 821 852</b>	<b>88,0</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(928 348)		0,0
<b>Total, UPO</b>	<b>6 821 852</b>	<b>6 821 852</b>	<b>100,0</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>3. Office des périodiques mensuels</b>			
A. Courrier de l'UNESCO	1 766 300	1 817 076	102,9
B. Sources UNESCO	567 500	652 727	115,0
C. Contribution aux charges communes	281 000	281 000	100,0
<b>Total, Activités</b>	<b>2 614 800</b>	<b>2 750 803</b>	<b>105,2</b>
Distribution des dépenses de personnel	2 347 600	2 627 787	111,9
<b>Total partiel, OPM</b>	<b>4 962 400</b>	<b>5 378 590</b>	<b>108,4</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	416 190		0,0
<b>Total, OPM</b>	<b>5 378 590</b>	<b>5 378 590</b>	<b>100,0</b>
<b>4. Office de l'information du public</b>			
A. Bureau du Directeur	205 200	287 541	140,1
B. Division de la presse	709 800	696 305	98,1
C. Activités régionales d'information	318 400	293 096	92,1
D. Dépenses de fonctionnement des bureaux régionaux	77 000	70 091	91,0
E. Autres dépenses	465 800	458 710	98,5
F. Contribution aux charges communes	29 800	29 800	100,0
G. Contribution aux coûts des liaisons SITA	14 000	11 307	80,8
<b>Total, Activités</b>	<b>1 820 000</b>	<b>1 846 850</b>	<b>101,5</b>
Distribution des dépenses de personnel	3 729 000	3 278 506	87,9
<b>Total partiel, OPI</b>	<b>5 549 000</b>	<b>5 125 356</b>	<b>92,4</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(423 644)		0,0
<b>Total, OPI</b>	<b>5 125 356</b>	<b>5 125 356</b>	<b>100,0</b>
<b>Récapitulation Part II.B</b>			
Dépenses de personnel	16 126 200	14 835 392	92,0
Autres dépenses	6 656 100	6 802 689	102,2
<b>TOTAL PARTIEL, II.B</b>	<b>22 782 300</b>	<b>21 638 081</b>	<b>95,0</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1 144 219)		0,0
<b>TOTAL, II.B</b>	<b>21 638 081</b>	<b>21 638 081</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL, TITRE II</b>			
Activités planifiées	126 320 895	122 651 081	97,1
Dépenses de personnel	195 313 200	192 298 106	98,5
Coûts indirects de programme	17 213 390	17 788 750	103,3
Programme de participation	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>TOTAL PARTIEL, TITRE II</b>	<b>363 677 485</b>	<b>356 953 987</b>	<b>98,2</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(6 723 498)		0,0
<b>TOTAL, TITRE II</b>	<b>356 953 987</b>	<b>356 953 987</b>	<b>100,0</b>
<b>Titre III - Soutien de l'exécution du programme</b>			
<b>1. Bureau des relations extérieures</b>			
A. Relations avec les États membres	565 900	505 163	89,3
B. Coopération avec les Commissions nationales	1 470 500	1 453 866	98,9
C. Coopération avec les Clubs UNESCO	594 500	584 524	98,3
D. Relations et coopération avec les Organisations internationales	249 400	247 300	99,2
E. Relations avec les Unités permanentes hors Siège et décentralisation	666 800	649 066	97,3
F. Fonctionnement de la Sous-Direction générale	392 300	374 876	95,6
G. Partenariats pour le XXI <sup>e</sup> siècle	160 700	96 609	60,1
H. Relations avec les ambassadeurs de bonne volonté de l'UNESCO	114 211	110 485	96,7
I. Contribution aux charges communes	74 000	74 000	100,0
J. Contribution aux coûts des liaisons SITA	22 600	17 709	78,4
<b>Total, Activités</b>	<b>4 310 911</b>	<b>4 113 598</b>	<b>95,4</b>
Distribution des dépenses de personnel	18 913 796	20 389 250	107,8
<b>Total, BRX</b>	<b>23 224 707</b>	<b>24 502 848</b>	<b>105,5</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>2. Bureau des relations avec les sources de financement extrabudgétaires</b>			
Dépenses de personnel	3 156 200	2 949 502	93,5
Autres dépenses	940 600	914 114	97,2
Contribution aux charges communes	14 300	14 300	100,0
Contribution aux coûts des liaisons SITA	500	300	60,0
<b>Total, BER</b>	<b>4 111 600</b>	<b>3 878 216</b>	<b>94,3</b>
<b>3. Bureau des conférences, des langues et documents</b>			
Dépenses de personnel	27 649 800	25 335 145	91,6
Autres dépenses	3 709 400	3 724 516	100,4
Contribution aux charges communes	61 500	60 242	98,0
<b>Total, CLD</b>	<b>31 420 700</b>	<b>29 119 903</b>	<b>92,7</b>
<b>TOTAL, TITRE III</b>			
Dépenses de personnel	49 719 796	48 673 897	97,9
Autres dépenses	9 037 211	8 827 070	97,7
<b>TOTAL PARTIEL, TITRE III</b>	<b>58 757 007</b>	<b>57 500 967</b>	<b>97,9</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	(1 256 040)		0,0
<b>TOTAL, TITRE III</b>	<b>57 500 967</b>	<b>57 500 967</b>	<b>100,0</b>
<b>Titre IV - Services de gestion et d'administration</b>			
<b>1. Bureau de l'ADG/MA</b>			
Dépenses de personnel	2 301 500	2 555 531	111,0
Autres dépenses	131 000	130 485	99,6
Unité des relations publiques et les manifestations culturelles	108 900	106 460	97,8
Contribution aux charges communes	3 500	3 500	100,0
<b>Total, ADG/MA</b>	<b>2 544 900</b>	<b>2 795 976</b>	<b>109,9</b>
<b>2. Bureau du Contrôleur financier</b>			
Dépenses de personnel	7 596 800	7 101 582	93,5
Autres dépenses	1 017 300	994 178	97,7
Contribution aux charges communes	4 700	4 700	100,0
<b>Total, BOC</b>	<b>8 618 800</b>	<b>8 100 460</b>	<b>94,0</b>
<b>3. Bureau de la gestion des ressources humaines</b>			
Dépenses de personnel	11 911 600	12 533 111	105,2
Jeunes stagiaires	1 526 700	1 168 839	76,6
Autres dépenses	1 524 514	1 521 125	99,8
Contribution aux charges communes	14 300	14 300	100,0
<b>Total, HRM</b>	<b>14 977 114</b>	<b>15 237 375</b>	<b>101,7</b>
<b>4. Bureau de la documentation, des services informatiques et des télécommunications</b>			
Dépenses de personnel	4 652 152	6 468 720	139,0
Entretien et services	2 491 600	2 494 745	100,1
Planification des ressources	6 615 000	6 615 000	100,0
Contribution aux charges communes	48 200	48 200	100,0
Participation aux coûts des liaisons SITA pour 2000-2001	344 890	246 100	71,4
Nouveau système de gestion informatique	695 110	664 720	95,6
<b>Total, Activités</b>	<b>10 194 800</b>	<b>10 068 765</b>	<b>98,8</b>
<b>Total, DIT</b>	<b>14 846 952</b>	<b>16 537 485</b>	<b>111,4</b>

Article budgétaire	Crédits ouverts	Dépenses	Dépenses vis-à- vis des crédits ouverts
	\$	\$	%
<b>5. Bureau du soutien et des services</b>			
Dépenses de personnel	7 943 400	8 031 805	101,1
A. Division des services généraux	49 600	50 123	101,1
B. Service médical	133 300	131 315	98,5
C. Division des pensions et des assurances du personnel	185 700	184 250	99,2
D. Caisse d'assurance-maladie pour les participants associés	5 182 700	4 768 278	92,0
E. Contribution aux charges communes	6 300	6 300	100,0
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>5 557 600</b>	<b>5 140 266</b>	<b>92,5</b>
<b>Total, GES</b>	<b>13 501 000</b>	<b>13 172 071</b>	<b>97,6</b>
<b>TOTAL, TITRE IV</b>			
Dépenses de personnel	34 405 452	36 690 749	106,6
Autres dépenses	20 083 314	19 152 618	95,4
<b>TOTAL PARTIEL, TITRE IV</b>	<b>54 488 766</b>	<b>55 843 367</b>	<b>102,5</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>1 354 601</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL, TITRE IV</b>	<b>55 843 367</b>	<b>55 843 367</b>	<b>100,0</b>
<b>Titre V - Services communs ; entretien et sécurité</b>			
Dépenses de personnel	15 454 240	14 699 666	95,1
Autres dépenses			
A. Mobilier et matériel	401 000	371 220	92,6
B. Fret et frais postaux	720 000	732 678	101,8
C. Assistance temporaire et heures supplémentaires du Service de la sûreté et de la sécurité	380 000	433 480	114,1
D. Fournitures diverses pour l'entretien des bâtiments	5 422 500	5 448 927	100,5
E. Charges, taxes et restaurant	4 795 000	5 000 933	104,3
F. Entretien des véhicules, du mobilier et du matériel	293 000	294 622	100,6
G. Réseaux, systèmes informatiques et télécommunications	1 224 400	1 225 489	100,1
H. Relations publiques et manifestations culturelles	60 000	60 070	100,1
I. Demandes financières additionnelles pour des mesures de sécurité au Siège	165 260	161 507	97,7
<b>Total, Autres dépenses</b>	<b>13 461 160</b>	<b>13 728 926</b>	<b>102,0</b>
<b>TOTAL PARTIEL, TITRE V</b>	<b>28 915 400</b>	<b>28 428 592</b>	<b>98,3</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>(486 808)</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL, TITRE V</b>	<b>28 428 592</b>	<b>28 428 592</b>	<b>100,0</b>
<b>Titre VI - Rénovation des bâtiments du Siège</b>			
A. Rénovation et remise en état des locaux du Siège	7 427 300	7 427 300	100,0
B. Amortissement du coût de la construction des locaux du BIE	275 900	275 862	100,0
C. A déduire : le montant à percevoir des délégations permanentes	(179 700)	(179 700)	100,0
<b>TOTAL PARTIEL, TITRE VI</b>	<b>7 523 500</b>	<b>7 523 462</b>	<b>100,0</b>
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>(38)</b>		<b>0,0</b>
<b>TOTAL, TITRE VI</b>	<b>7 523 462</b>	<b>7 523 462</b>	<b>100,0</b>
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>			
Dépenses de personnel	315 303 788	313 810 688	99,5
Activités planifiées	191 692 590	185 507 974	96,8
Coûts indirects de programme	17 213 390	17 788 750	103,3
Programme de participation	24 830 000	24 216 050	97,5
<b>TOTAL, TITRES I-VI</b>	<b>549 039 768</b>	<b>541 323 462</b>	<b>98,6</b>
<b>Titre VII - Augmentations prévisibles des coûts</b>	289 040	-	-
Ajustement budgétaire de fin de biennium	<b>(289 040)</b>		-
<b>TOTAL, TITRE VII</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-</b>
<b>TOTAL, SOLDE CREDITEUR</b>	<b>(8 005 346)</b>		
<b>TOTAL, TITRES I - VII</b>	<b>541 323 462</b>	<b>541 323 462</b>	<b>100,0</b>